DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 13071 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — VENDREDI 6 FÉVRIER 1987

L'Occident empêtré

Les prises d'otages à Beyrouth-Ouest n'ont pas pour seule conséquence de paralyser les pays dont des ressortissants en sont victimes ; elles enveniment également les contradictions latentes entre Occidentaux.

On vient d'en avoir la démonstration flagrante avec l'annulation de la réunion prévue à Rome pour le vendredi 6 février entre les directeurs politiques des ministères des affaires étrangères des Sept (Etats-Unis, Canada, Grande-Bretagne, RFA, France, Italie et Japon). Suggérée par les Etats-Unis, cette réunion devait être consacrée à ce problème. Il avait été décidé, à l'origine, de la tenir secrète pour ne pas exacerber la paranoïa des preneurs d'otages, mais M. Andreotti, le ministre italien des affaires étrangères, n'a pas pu tenir sa langue et a rendu le projet public au cours de la visite qu'il vient d'effectuer à Washington.

L'imprudence de M. Andreotti a d'autant plus choqué à Paris, à Bonn et à Londres qu'au même moment certains dirigeants américains — dont le secrétaire d'Etat, M. George Shultz — multipliaient les déclarations ambiguës concernant une éventuelle opération militaire au Liban soit contre la vallée de la Bekaa, le sanctuaire des extrémistes chiites, soit contre l'aéroport de Beyrouth. Simultanément, la flotte américaine accentuait avec ostentation ses mouvements en Méditerranée.

Dès mercredi, MM. Mitterrand et Chirac décidaient d'un commun accord de « torpiller » la réunion de Rome et chargeaient M. Raimond de convoquer le chargé d'affaires américain à Paris pour lui signifier la décision et mettre en garde les Etats-Unis contre une éventuelle action armée. Un peu plus tard dans la journée, les Allemands de l'Ouest et les Britanniques se ralliaient au point de vue français.

Les arguments de Paris ne manquent pas de poids dans cette affaire. Pour être efficace, la concertation en matière de lutte antiterroriste n'a nul besoin de tapage et de rodomontades. Quant à des opérations de représailles, elles risqueraient, à ce stade, de mettre en danger la vie des prisonniers.

Il n'empêche que ce dernier épisode des relations entre Occidentaux n'a pu que satisfaire les preneurs d'otages et leurs protecteurs qui ne se doutaient peut-être pas, au début, de l'efficacité de l'arme du kidnapping. N'ont-ils pas diminué un peu plus le crédit des Etats-Unis, par le biais des livraisons d'armes à l'Iran ? Ne sont-ils pas parvenus à enliser la France dans une interminable négociation avec Téhéran ? Et voilà aujourd'hui qu'ils réussissent, sans effort, à élargir encore les lézardes de ce monde occidental que — pour reprendre l'expression du responsable palestinien Abou Iyad — il faut « mettre à genoux ».

Un nouveau sommet de cynisme vient d'être atteint avec la capture de M. Terry Waite, l'émissaire de l'Eglise anglicane, qui aurait dû en principe être protégé en vertu de la parole donnée. Mais quelle parole a-t-elle encore une valeur dans les hasardeuses tractations que mènent les Occidentaux en ordre dispersé ?

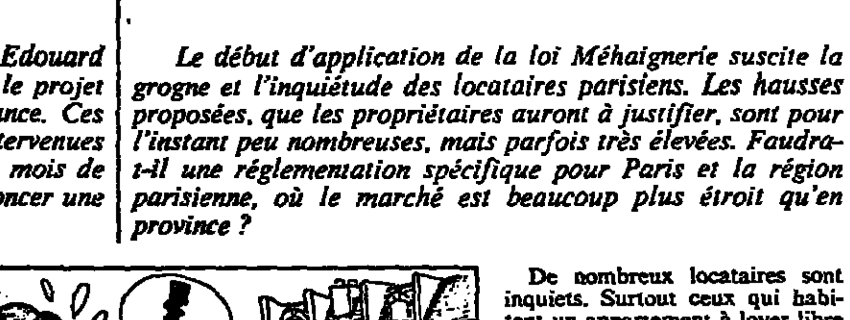
On ne peut s'empêcher de constater que la méthode a de sérieuses limites et de souhaiter que les dirigeants concernés y réfléchissent sérieusement, sinon à Rome du moins quelque part ailleurs dans les jours prochains.

(Lire nos informations page 3.)

La libération des prix et les risques de dérapage

Assurances : M. Balladur met en garde les compagnies

Le ministre de l'économie et des finances, M. Edouard Balladur, a jugé irresponsable, le jeudi 5 février, le projet du relèvement des tarifs des compagnies d'assurance. Ces compagnies prennent prétexte des fortes hausses intervenues dans la réparation automobile depuis le début du mois de janvier, du fait de la libération des prix, pour annoncer une augmentation des primes de l'ordre de 3 à 6 %.



M. Balladur, qui a lui-même annoncé dimanche que l'indice des prix de janvier pourrait bien être plus mauvais que celui des mois précédents, redoute qu'une cascade de décisions n'entraîne les entreprises industrielles et commerciales à se prémunir contre des hausses éventuelles en augmentant, avant qu'il ne soit nécessaire, leurs tarifs. *« C'est faire un mauvais apprentissage de la liberté »*, a-t-il affirmé. Il a rappelé que les compagnies d'assurances encore nationalisées restaient sous son autorité et qu'il leur avait fait connaître son mécontentement et sa désapprobation.

(Lire nos informations page 38.)

Loyers : les Parisiens inquiets des menaces de hausse

Le début d'application de la loi Méhaignerie suscite la grogne et l'inquiétude des locataires parisiens. Les hausses proposées, que les propriétaires auront à justifier, sont pour l'instant peu nombreuses, mais parfois très élevées. Faudra-t-il une réglementation spécifique pour Paris et la région parisienne, où le marché est beaucoup plus étroit qu'en province ?



De nombreux locataires sont inquiets. Surtout ceux qui habitent un appartement à loyer libre dont le bail vient à renouvellement. Certains d'entre eux ont reçu de leur propriétaire, dans les formes (envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception), des propositions qui les ont fait frémir : des hausses de 40 à 150 % sur trois ans.

Ces propositions de hausse sont cependant peu nombreuses et pour excessives qu'elles paraissent, elles n'en sont pas moins légales à condition qu'elles respectent un certain nombre de formes.

JOSÉE DOYÈRE.

(Lire la suite page 35.)

« Je donne le conseil à la France de se retirer du Tchad »

nous déclare le colonel Kadhafi

Le colonel Kadhafi a accordé, le mercredi 4 février, un entretien à notre envoyé spécial ainsi qu'au représentant de l'AFP.

RÉGION DE SYRTE
de notre envoyé spécial

Le ton est un peu las et désolé devant tant d'incompréhension. Pourtant, le colonel Kadhafi n'en démord pas : il n'y a pas d'intervention libyenne au Tchad. En revanche, il y a dans ce pays une présence militaire française qui menace la frontière sud de la Libye. Ce mercredi 4 février, en fin d'après-midi, le colonel avait en principe décidé de se détendre. Après une partie de football, il entendait jouer au billard dans la cafétéria d'une caserne des comités révolutionnaires, quelque part dans la région de Syrte, non loin d'une base militaire, à environ 300 kilomètres à l'est de Tripoli. Mais puisque deux journalistes français ont été conviés, il veut bien laisser un moment la table de billard et, encore vêtu d'un survêtement en simili velours grenat, leur donner, une heure durant, un cours de géo-politique tchadienne — c'est aujourd'hui, semble-t-il, sa principale préoccupation, — et il n'entend pas aborder d'autres sujets.

L'homme, que l'on disait déprimé, fatigué et quelque peu à l'écart des affaires de l'Etat depuis le raid américain du 15 avril dernier, paraît en pleine forme et plus que jamais assuré de son pouvoir. *Il arrive à la caserne en Range-Rover blanche*, entouré de quelques jeunes miliciens. L'allure est décontractée, le sourire tranquille et charmeur, le visage reposé. Attablé modestement, le colonel ne se départit jamais de la plus parfaite sérénité pour exposer sur le mode de l'évidence ses thèses sur l'affaire tchadienne, en ce moment cause de graves tensions entre Tripoli et Paris.

A l'en croire, cette tension est uniquement imputable au régime du président Hissène Habré et au soutien militaire que lui accordent la France et les Etats-Unis. La Libye, assure-t-il, *« n'a pas l'intention d'intervenir au Tchad. Les informations faisant état de concentrations de troupes libyennes dans le nord du Tchad* — il y aurait près d'une dizaine de milliers d'hommes — *sont des mensonges : les troupes libyennes sont sur les hauteurs du Tibesti, du côté libyen »*. Quant aux informations selon lesquelles l'aviation libyenne a régulièrement bombardé ces derniers jours les localités du Nord tchadien, Zouar et Fada, reprises courant janvier par les forces de N'Djamena : *« Des rumeurs vulgaires, dénuées de tout fondement, artificiellement créées à N'Djamena »*, dit-il.

ALAIN FRACHON.

(Lire la suite page 3.)

Rencontre avec Alla Demidova du Théâtre de la Taganka

Les mouettes du Luxembourg

Alla Sergeevna Demidova, actrice numéro un du Théâtre de la Taganka (1), interprète à l'Odéon le rôle de Liobov Andreevna Ranievskaïa dans « la Cerisaie » de Tchekhov, mise en scène par Anatoli Efros. Voici ce qu'elle nous a dit, juste quelques heures avant la première.

« La répétition venait de s'achever, à midi. Je suis sortie du théâtre par la petite porte des acteurs. *Et là, juste devant moi* la grille du jardin était ouverte. Le jardin du Luxembourg.

» Deux cents pas plus loin je suis restée figée sur place. Il y avait, au-dessus d'un bassin, *tout* un vol de mouettes. Un vieil homme en manteau gris leur jetait des morceaux de pain. Les mouettes plongeaient, battant très *vite* des ailes, remontaient. Elles faisaient des tours en planant. C'est vraiment très beau, les mouettes.

» J'avais la tête levée, je regardais cette ronde toute blanche, et tout de suite j'ai revu *la Cerisaie*, telle que nous l'avions jouée la première fois avec Efros, en 1976.

» Lioubimov et Efros étaient amis. Lioubimov eut le geste d'inviter Efros, qui en avait envie, à mettre en scène *la Cerisaie* à la Taganka.

» C'est un merveilleux souvenir. Il y eut d'un coup, dans les murs du théâtre, un air nouveau, un air de fête. C'est que Lioubimov nous tenait d'une main ferme, un jour dans l'autre et puis aussi, à la longue, entre nous ; les *comédiens*, ça clochait parfois. Et voilà qu'avec ce nouveau, Efros, sous le regard souriant de Lioubimov, c'était un vent qui se levait, un climat de récréation. Et, chez nous, une grande vague d'amour.

» Ce fut une très belle *Cerisaie*. Vissotski jouait Lopakhine. Ce fut une *Cerisaie* presque aérienne, qui tournait, qui dansait, et les *figures* qu'avait inventées Tchekhov ne pesaient pas sur la terre, elles avaient un doute, une hésitation impalpable. Et le noir, le noir de leurs vies, *était* là, à peine plus loin, mais comme une apparition qui n'ose pas passer la porte.

» C'est aussi pourquoi le ballet de ces mouettes, au Luxembourg, m'a rappelé notre *Cerisaie* de 1976. Parce que ces mouettes si belles, si élégantes, ce sont des oiseaux cruels : elles tuent, elles *déchiquètent* la chair crue, et elles ont un cri sauvage, guttural, affreux.

» C'est la même mouette, mais c'est aussi deux mouettes. Et jouer le théâtre de Tchekhov, c'est toucher le fil très fin qui distingue ces deux mouettes, mais en *donnant* à voir la première, parce que le théâtre c'est très beau, et en faisant juste deviner la seconde. Oui, Tchekhov se joue sur un fil.

» Tchekhov l'a dit lui-même, à propos justement de *la Cerisaie*, et malheureusement c'est une affaire de nuance de prononciation pas traduisible en français.

MICHEL COURNOT.

(Lire la suite page 28.)

(1) La Taganka de Moscou a été fondée et dirigée par Iouri Lioubimov, qui a été déchu de la nationalité soviétique en 1984.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Débats

ÉCRANS PRIVÉS

La privatisation est en marche dans l'audiovisuel. Président d'une association de téléspectateurs récemment créée, M. Jacques Lhomet dénonce les conditions dans lesquelles se prépare le partage du « gâteau » audiovisuel et d'étranges mariages de raison. M. Daniel Jubert, lui, montre comment la presse écrite est écartée du grand choix.

La Une, chasse gardée ?

Les espoirs déçus de la presse écrite

par DANIEL JUBERT (*)

« *SMALL is beautiful.* » L'expression est connue, mais se vérifie rarement. Les grandes manœuvres qui entourent actuellement la privatisation de la première chaîne de télévision semblent vérifier l'adage selon lequel « hors des grands groupes, point de salut ».

Pourtant, encouragés par les sollicitations d'un gouvernement qui se prétendait libre de tout engagement, plus de cent titres de la presse française ont eu l'incroyable audace de se regrouper dans le but avoué de participer au capital de TF1.

A la concentration inévitable, imposée, ces éditeurs de quotidiens, de magazines et d'hebdomadaires ont préféré un rassemblement volontaire dans un esprit constructif. Phénomène d'hallucination collective ou profonde conviction de l'intérêt du pluralisme ? Toujours est-il que la SET-Presse a vu le jour sous la houlette d'un petit groupe d'hommes de bonne volonté.

C'est en tant qu'un parmi cent autres que j'estime nécessaire de réagir aujourd'hui. Inutile de dire que si mon point de vue reflète l'opinion de nombreux éditeurs, il n'engage que son auteur.

Ce regroupement, qui dépassait les frontières traditionnelles de toutes les formes de presse, nourrissait l'espoir un peu fou que l'ensemble de l'information écrite pourrait participer demain au maintien et au développement d'une star de l'audiovisuel. Dans cet esprit, fut conclu un accord avec le groupe Hachette qui apparaissait à l'époque comme le « *mieux-disant culturel* ».

Cette alliance, qui respectait les objectifs des deux parties, vient d'être remise en question par un *gentleman's agreement* avec l'agence Havas, qui cherche à se tailler la part du lion. Le rapprochement de ces deux géants, encouragé, dit-on, par le cabinet du premier ministre, embarrasse la CNCL. Il inquiète également l'ensemble des éditeurs qui avaient nourri l'espoir de considérer que l'attribution d'une chaîne de télévision n'était pas forcément réservée aux groupes les plus puissants.

Le rassemblement de la grande majorité des titres de la presse française constituait, aux yeux de ses initiateurs, une garantie du pluralisme indispensable à la réussite future de TF1. Il est évident que les éditeurs associés dans la SET-Presse n'ont aucune vocation à jouer les alibis. Désireux de mettre le maximum de chances de son côté, le groupe Hachette essaie maintenant de gagner sur les deux tableaux. Ce faisant, il s'expose à un risque majeur, celui de perdre ses meilleurs atouts en dépit d'un dossier remarquablement solide.

C'est aujourd'hui un des plus petits qui pousse l'outrecuidance jusqu'à lui rappeler les termes de la seule alternative disponible. Ou bien favoriser l'accueil dans la structure commune de la SET-Presse de l'ensemble de la presse française, ou bien céder aux exigences d'un groupe publicitaire d'Etat qui détient actuellement 25 % de Canal Plus et 30 % de la CLT.

Au-delà des intérêts particuliers, c'est l'avenir d'un des meilleurs piliers de l'espace audiovisuel français qui dépend de ce choix. Inutile d'ajouter que cette question, qui doit préoccuper l'ensemble des citoyens, est trop importante pour être réglée dans l'atmosphère feutrée de quelques bureaux, si prestigieux soient-ils.

(*) Directeur de *la Presse de la Manche*, actionnaire de la SET-Presse.

Main basse sur la télé

On brade la télévision pour la mettre sous tutelle financière, publicitaire et politique

par JACQUES LHOMET (*)

D'ABORD, il y eut la loi. Puis vinrent les arrangements. La belle transparence promise pour l'édification du nouveau paysage audiovisuel, la surenchère du mieux-disant culturel, la vertu récompensée par les juges-arbitres de la CNCL, tous ces rêves de libéraux volent aujourd'hui en éclats.

Les informations disponibles depuis quelques jours sur les arrangements conclus à Matignon pour le partage du gâteau audiovisuel entre Hachette-Havas pour TF1 et Hersant-Berlusconi pour la « 5 » mettent à mal les intentions vertueuses.

Dans la privatisation de TF1, dans la redistribution des concessions de la « 5 » et de TV6, ce n'est pas le progrès vers une télévision plus ouverte et plus riche qui est en marche ; c'est la puissance des intérêts financiers arbitrée par la puissance du pouvoir politique qui s'exprime.

La privatisation de la télévision s'accompagne d'un renforcement des tutelles financières et publicitaires et d'une régression dans l'indépendance politique des chaînes.

La CNCL, brave fille, n'avait pourtant guère cru déplaire au prince de ce jour. Ses nominations à la tête des chaînes de la radio et de le télévision publique avaient été marquées du bon sens de la reconnaissance politique envers ses créateurs. Nostalgie de la Haute Autorité. Vous nous faites regretter, M. de Broglie, Michèle Cotta dont toutes les batailles à l'égard du pouvoir politique ne furent pas gagnées mais furent livrées. Votre institution, censée arbitrer entre les repreneurs de TF1 et de la « 5 » est écartée de l'essentiel : la négociation avec les groupes intéressés. C'est à Matignon que se négocie le mieux-disant politique. Quant au mieux-disant culturel, au mieux-disant de l'information... vous n'aurez pas à en juger, car vous n'aurez pas de concurrents à départager. Le choix est fait. Il vous revient de le bénir.

Ah, le joli choix ! La mode est aux grands groupes multimédias. Voyez comme ils sont beaux, chante M. Léotard. Sachez que ces dinosaures seuls survivront dans l'arène internationale face aux carnassiers anglo-saxons. Nous, Français, prisonniers de ce service public lourd et dépassé, pourrions-nous aller à la bataille avec nos groupuscules, chimères à peine nées d'une complexe alchimie de l'argent et de la presse ? Nécessité oblige. Havas et Hachette s'épouseront donc pour faire cause commune dans la course aux chaînes.

Ainsi, Havas, groupe multimédia public, est en bonne place dans la course aux privatisations ! Havas, qui, d'abord, avait cédé au penchant de ses fructueuses alliances publicitaires et financières avec la CLT et Paribas, est ramené dans le droit chemin de la raison politique par Matignon, contraint de dénouer ses alliances et d'épouser l'adversaire. Dieu, que la libéralisation est belle !

Mariage forcé

Mariage forcé que celui d'Havas et de Hachette, arrangé par le parrain de Matignon et bientôt célébré devant la CNCL. Réunissant les deux plus grandes puissances des médias, comble-t-il les vœux de nos libéraux modernes, oublieux des vertus de la concurrence ouverte ? En tout cas, il trouvera dans sa dot TF1, disposera d'emblée d'un taux d'écoute de 50 %, peut-être d'un canal sur le satellite TDF1. Belle affaire !

Pourtant, les mariés font grise mine. TF1 est un cadeau un peu cher. Certes, ils sont riches, mais ne leur a-t-on pas fait violence pour s'unir et acquérir TF1 ? De surcroît, devraient-ils ouvrir leur bourse ? Ce serait désolant. Après tout, ils n'ont rien demandé. Alors, 10 milliards de francs, valeur probable de TF1, vous n'y pensez pas ! 6 milliards même, son juste prix, c'est encore trop cher. Ils veulent bien acheter sur ordre TF1, soit, mais à leur prix. Ce sera 2,5 à 4,5 milliards de francs. Chantage habituel des grands groupes devant l'Etat, qui souhaite les engager dans un programme voulu par lui.

Le coût de l'alliance forcée Havas-Hachette ne sera-t-il pas le bradage de TF1 ? Tout porte à le craindre. Après Saint-Gobain, après Paribas, TF1 sera donc soldée. Mais, à la différence de Saint-Gobain et de Paribas, dont les actions sont très demandées, TF1 n'intéresse guère les épargnants. Les intentions d'achats sur les 40 % du capital offerts au public sont faibles. Alors que l'Etat s'inquiète de sa capacité à servir le nombre d'actions Paribas non réductibles offertes au public, M. Balladur n'a pas de soucis semblables à se faire pour TF1. Le placement financier est incertain. Les droits des actionnaires sont réduits à ceux de spectateurs par le poids de 50 % du capital réservé aux opérateurs (18 % dans le cas de Paribas).

Tout concourt donc au bradage de TF1. Paradoxalement, le projet de rachat de la chaîne par les salariés élaboré par les cadres de TF1 va également dans ce sens. Difficile à réaliser dans le cadre législatif actuel, financièrement incertain à réussir, ce projet n'aurait de chance de succès que si le prix de vente de la chaîne était sous-évalué. Ce qui va dans le sens des pressions d'Havas et de Hachette. Dommage, car cette initiative présentait un grand intérêt. Après tout, TF1 n'a pas besoin d'autres actionnaires. Ceux qui sont candidats n'apporteront pas un sou d'argent neuf à la chaîne. Seul M. Balladur entendra sonner dans son escarcelle du budget les 50 % du capital ainsi mis en vente. Le personnel de TF1, financièrement intéressé, serait le meilleur repreneur de la chaîne et le mieux placé dans la surenchère au mieux-disant culturel. La création est son métier.

Rêveries... Le personnel ne sera pas habilité à reprendre sa chaîne. Les modifications législatives qu'il a demandées pour réussir son projet ne trouvent guère d'échos dans les cabinets ministériels. Imaginez la « participation » faisant échec aux grands intérêts politiques du moment !

Quant aux téléspectateurs, au milieu de ces grandes manœuvres, la seule place qui leur est offerte est celle de spectateurs. Il n'y a pas de place prévue pour eux dans le processus de privatisation. Une place est certes faite aux rentiers habilités à prendre 40 % du capital de la chaîne et à subir la loi de la gestion des « opérateurs » Havas et Hachette, pas aux téléspectateurs. Ils n'ont pas leur mot à dire sur le mieux-disant culturel. Ils n'ont aucune garantie sur le respect du pluralisme des opinions et de la liberté de l'information. Regarder et se taire, tel est leur seul droit.

Pourtant, ils ont payé les chaînes publiques, par la redevance, d'abord ; par la ponction publicitaire sur leurs budgets de consommateurs, ensuite.

Resteront-ils spectateurs et consommateurs ?

Le gouvernement devrait être plus prudent. Il a voulu réformer l'Université contre les étudiants, il a échoué. Toucher au petit écran pourrait se révéler plus explosif encore. 95 % des Français ont la télévision. Elle tient une place considérable dans leurs possibilités de connaître, de se distraire et de se cultiver. C'est un produit noble qui joue un rôle essentiel dans leur existence.

La laisseront-ils sans réagir mettre sous tutelle financière, publicitaire et politique ? Renonceront-ils aussi facilement à leur liberté de s'informer, de penser et de peser sur l'évolution de la société ?

Consommateurs de télévision, les téléspectateurs sont aussi des citoyens. Et c'est aux citoyens que le gouvernement s'attaque en les écartant délibérément de choix fondamentaux dans la construction de la civilisation audiovisuelle.

Qu'il prenne garde au désir des téléspectateurs d'être considérés et de se comporter en citoyens majeurs. Et n'oublie pas que 57 % d'entre eux (1) sont hostiles à la privatisation de TF1.

(*) Président de l'Association nationale des téléspectateurs pour une télévision libre, 5, rue Raymond-Losserand, 75014 Paris.

(1) Sondages IPSOS-Europe 1-Globe et BVA-*l'Evénement du jeudi* de juillet 1986.

COURRIER DES LECTEURS

Pour quelques millions de secondes

Le chronomètre géant installé à Beaubourg indique le temps qui reste avant le début de l'an 2000 et non pas avant l'aube du vingt et unième siècle ou du troisième millénaire, comme il est indiqué dans la note parue dans *le Monde* du 1er février.

Le vingt et unième siècle et le troisième millénaire ne commenceront en effet que le 1er janvier 2001, à 0 h très exactement.

Ouf ! Nous venons de gagner un an (31 536 000 secondes, pour être précis).

PIERRE JOSEPH.
(Toulouse.)

« RUMEURS », de Jean-Noël Kapferer

Les médias du non-dit

UN sujet pimenté et fuyant, vieux comme le monde et rajeuni fréquemment — ce n'est pas Mme Isabelle Adjani qui nous contredira, — remis souvent sur le métier mais qui ne livrera jamais tous ses secrets : la rumeur. Après Edgar Morin, Jules Gritti, C. Lépront, Alfred Sauvy, pour ne citer que des auteurs français récents, Jean-Noël Kapferer s'attaque au monstre polymorphe et parvient à nous le présenter sous une apparence moins repoussante que d'ordinaire.

Pour lui, en effet, l'étude des rumeurs a trop été gouvernée jusqu'ici par une conception négative : les bruits qui courent seraient nécessairement faux, fantaisistes ou irrationnels. Or la rumeur n'est pas toujours fausse. Ce qui est sûr, c'est qu'elle est non officielle et qu'elle peut même à cet égard avoir une valeur. *« Il n'est de bonne communication que libre, même si la fiabilité doit en souffrir. En d'autres termes, les fausses rumeurs sont le prix à payer pour les rumeurs fondées. »* Passionnant sujet de débat entre les tenants de l'information contrôlée que sont les journalistes et des citoyens qui craignent que le contrôle ne se transforme parfois en censure et préfèrent le risque de la liberté totale, avec l'espoir d'un accès à des secrets cachés.

Cette confrontation d'idées n'a qu'une part mince dans le livre de J.-N. Kapferer, qui analyse de manière très claire et souvent passionnante, avec une batterie d'anecdotes parfois incroyables, le phénomène des rumeurs dans notre monde.

Comment naissent-elles ? Le problème de la source est moins important, en fait, que celui de l'adhésion, de la mobilisation du groupe. Pourquoi transmettons-nous les rumeurs ? Parce que la source paraît crédible, l'information vraisemblable, souhaitable. Combien d'informations passent sans tamis parce qu'on désire y croire !

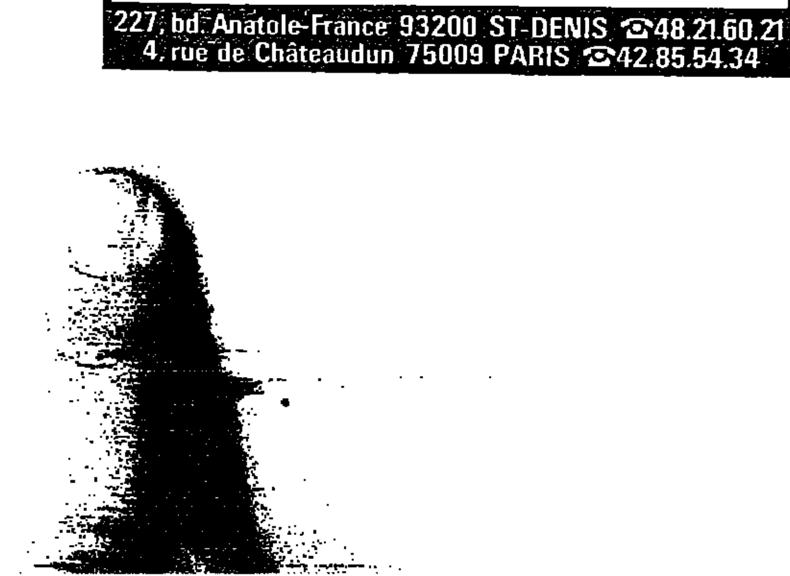
Chose bien connue : la fonction de bouc émissaire de la rumeur lorsqu'elle s'exerce, comme souvent, à l'encontre de telles catégories d'individus — juifs, immigrés, personnalités qui ont « trop bien » réussi, etc.. Des thèmes reviennent souvent : la traite des blanches, la vipère cachée, le produit frelaté, etc. La France profonde est souvent révélée par ses rumeurs : « L'étranger nous ronge », « Que vont devenir nos enfants ? » : la peur du changement, l'obsession de la santé.

Toute une partie du livre dissèque l'utilisation des rumeurs dans les domaines les plus variés : enquêtes criminelles, Bourse, marketing, politique. Quant à l'extinction de la rumeur, c'est un art difficile : le mieux est encore de changer son image, car le démenti est très délicat à manier.

Un solide ouvrage auquel il ne manque à nos yeux qu'un chapitre sur la « désinformation » (le mot, sauf erreur, ne figure qu'en page 286). Mais peut-être notre jeune auteur se réserve-t-il pour plus tard...

PIERRE DROUIN.

★ Editions du Seuil. 322 p., 95 F.



Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Washington s'efforce de mettre un terme aux spéculations sur une éventuelle intervention au Liban

La Maison Blanche s'est efforcé, mercredi 4 février, de calmer les spéculations sur une éventuelle intervention américaine au Liban, affirmant que les bâtiments de la VI[e] flotte en Méditerranée orientale *« conduisaient des opérations normales »*.

Les forces américaines dans la région *« sont là pour protéger les intérêts stratégiques des Etats-Unis et leurs amis »*, a affirmé le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater. *« Je vous invite vivement à ne pas faire de spéculations »* à ce sujet, a-t-il dit.

Interrogé ensuite sur l'ultimatum des preneurs d'otages américains au Liban, qui ont menacé de les exécuter si quatre cents prisonniers ne sont pas libérés par Israël, M. Fitzwater a répondu que la politique des Etats-Unis est *« inchangée »*. *« Nous ne paierons pas de rançon pour des otages et n'encouragerons pas d'autres pays à le faire,* a-t-il ajouté. *Nous continuons à suivre la situation. »*

Le journaliste Gerald Seib expulsé de Téhéran

Pour sa part, M. Shimon Pérès, ministre israélien des affaires étrangères, a estimé que la présence de la VI[e] flotte en Méditerranée orientale devrait être *« prise au sérieux par les Libanais »*, qui, a-t-il ajouté, *« ont jusqu'à présent fait preuve d'un manque total de responsabilité et ont pu agir sans que personne puisse les arrêter »*.

Pour M. Mir Hossein Moussavi, le premier ministre iranien, l'envoi de la VI[e] flotte américaine au large du Liban s'apparente à *« une guerre des nerfs contre les musulmans et la population libanaise »* qui ne peut qu'accroître *« la tension dans le monde de l'islam »*.

« Les musulmans, a-t-il ajouté, *ont les moyens de donner une réponse appropriée à toute agression* [américaine] ». En raison de la « faiblesse » de sa politique étrangère et du scandale de l'« Irangate », Washington tente de compenser ses difficultés en suscitant *« des problèmes à l'étranger »*, a estimé encore le chef du gouvernement de Téhéran.

M. Moussavi a affirmé par ailleurs que le journaliste américain Gerald Seib, du *Wall Street Journal*, serait expulsé d'Iran dans deux ou trois jours. Il a ajouté que M. Seib *« recueillait des renseignements suspects sur le front »*.

M. Seib avait été accusé d'espionnage en faveur d'Israël. Basé au Caire depuis janvier 1985, M. Seib, trente ans, était arrivé le 21 janvier à Téhéran après que l'Iran eut délivré des visas en un temps record à une centaine de journalistes étrangers pour visiter le théâtre des opérations de l'offensive Kerbala-5 au sud du front.

Selon l'Agence iranienne de presse, Gerald Seib ne sera plus autorisé à revenir en Iran, rejoignant ainsi la liste des journalistes qui sont interdits de séjour à Téhéran. – *(AFP, Reuter.)*

L'ONU et la guerre du Golfe

M. Chirac apporte son *« soutien sans réserves »* à l'initiative de M. Perez de Cuellar

M. Jacques Chirac a déclaré, mercredi 4 février, que *« la France apporte un soutien sans réserves »* à l'initiative du secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar. Celui-ci *« envisage une réflexion »* pouvant déboucher sur une réunion du Conseil de sécurité au niveau des ministres des affaires étrangères, afin de mettre un terme au conflit Iran-Irak. Le premier ministre français, qui s'exprimait devant la presse sur le perron de Matignon à l'issue d'une rencontre d'une heure et quart avec M. Perez de Cuellar, a souhaité que cette réunion *« se déroule rapidement »*. *« La France a des sentiments d'estime, de respect et de confiance sans réserves à l'égard de la personne du secrétaire général et à l'égard de son action »*, a assuré le chef du gouvernement, ajoutant que *« cela conduit notre pays à soutenir ses initiatives »*, qui *« sont toutes dirigées en direction de la paix »*.

De son côté, M. Perez de Cuellar, qui rencontre ce jeudi M. Mitterrand et le ministre des affaires étrangères, M. Raimond, a indiqué avoir procédé avec le premier ministre à *« un échange de vues extrêmement utile et très détaillé »*. *« C'est important, dans mes efforts pour mettre fin au conflit Iran-Irak, d'avoir le soutien de la France, à cause de son importance en tant que pays membre du Conseil de sécurité, mais aussi à cause de ses influences dans la région »*, a-t-il précisé. Outre son statut de membre permanent du Conseil de sécurité disposant d'un droit de veto, la France est, après l'Union soviétique, le second fournisseur militaire de l'Irak. Elle est par ailleurs engagée depuis avril dernier dans un processus de normalisation de ses relations avec l'Iran.

La guerre des villes se poursuit

Paris a été la première capitale occidentale à réagir favorablement aux propositions de M. Perez de Cuellar faites il y a moins de quinze jours aux quinze membres du Conseil de sécurité de l'ONU. A Koweït, où il assistait la semaine dernière au sommet islamique, le secrétaire général a suggéré une procédure d'arbitrage entre les deux belligérants par un comité *ad hoc*, qui serait notamment chargé de déterminer *« avec impartialité »* quel est le pays agresseur dans la guerre qui dure depuis septembre 1980 entre l'Iran et l'Irak.

A New-York, le représentant iranien à l'ONU, M. Said Rajae Khorassani, a vivement déploré le silence des *« organes internationaux »* devant l'escalade des attaques irakiennes contre des objectifs civils iraniens. *« L'aviation de Bagdad a bombardé, le 31 janvier, un quartier résidentiel de la ville d'Ouroumiyeh, faisant 400 morts et 1 000 blessés, de même que la ville de Miyaneh, tuant 168 civils. Depuis ma dernière conférence de presse, le 27 janvier, le nombre de tués s'élève à 1 340, portant le total des pertes civiles en Iran à 3 000 depuis le début de l'offensive Kerbala-5 »*, a-t-il souligné, avant de s'exclamer : *« Où sont donc ces grands esprits qui nous parlent si souvent de la loi internationale ? »* M. Khorassani a déploré en particulier le silence de M. Perez de Cuellar, *« qui n'a pas protesté contre ces crimes de guerre »*, et s'est demandé si la soudaine recrudescence des attaques irakiennes ne faisait pas partie d'un sinistre scénario, destiné à obliger l'Iran à négocier. M. Khorassani a explicité une fois de plus la position de son pays : *« Oui à une éventuelle collaboration avec l'ONU, non à toute négociation avec Bagdad. »*

Entre-temps, la guerre des villes se poursuit, et l'Irak a annoncé mercredi soir que son aviation avait bombardé des *« objectifs sélectionnés »* dans trois villes en Iran, dont Qom, rompant ainsi une pause qu'il avait observée pendant près de quarante-huit heures dans ses raids contre les localités iraniennes. Sur le front de Bassorah, la situation demeure stationnaire. Le journal officieux iranien *Keyhan* a cependant fait état d'importants combats près du port irakien de Bassorah et annoncé que les forces iraniennes continuent de consolider leurs positions sur la route qui conduit de la ville frontalière de Chalamcheh, d'où l'Iran a lancé son assaut, à Bassorah. – (*AFP-Reuter.*)

Famine dans le camp palestinien de Bourj-Barajneh

Une louche de lentilles par jour...

Assiégés par le mouvement chiite Amal depuis soixante-dix jours, les habitants du camp de réfugiés palestiniens de Bourj-Barajneh, dans la banlieue chiite au sud de Beyrouth, sont en proie à la famine.

Cinq Palestiniennes, accompagnées de leurs neuf enfants, ayant réussi à sortir du camp, mercredi 4 février à l'aube, ont indiqué à l'AFP que la situation est devenue dramatique pour les vingt mille habitants du camp.

Une des femmes, Wafika, vingt-trois ans, dont le mari vit à Abou-Dhabi (EAU), a le visage émacié par la sous-alimentation et creusé par les épreuves. Enceinte et tenant un enfant de seize mois dans les bras, elle affirme qu'il n'y a presque plus de produits alimentaires dans le camp.

Tous les magasins sont vides, et la ration quotidienne individuelle est d'une louche de lentilles ou de blé concassé. Elle précise que trente personnes ont perdu connaissance par sous-alimentation et sont sous perfusion à l'hôpital Haïfa, à l'intérieur du camp.

Ses habits, collés au corps, semblent n'avoir pas été changés depuis des semaines, et il s'en dégage une odeur suffocante.

Les autres femmes sont aussi marquées, le visage creusé, les cheveux défaits. Les neuf enfants, *dont un nourrisson d'une semaine*, n'ont que la peau sur les os.

Wafika affirme que les cinq abris du camp ne peuvent accueillir que deux mille personnes au total. Ils sont en outre inondés par les eaux de pluie, et ceux qui y croupissent sont en proie à des troubles intestinaux, des rhumatismes et des maladies de peau, affirme-t-elle. L'eau de pluie recueillie dans les bassines est le principal moyen pour étancher sa soif, dit-elle.

Sans électricité

Lors des bombardements, les familles s'entassent dans le rez-de-chaussée des maisons à deux étages. Les morts sont enterrés provisoirement dans les habitations. Lors des accalmies, ils sont déterrés et jetés dans une fosse commune à l'entrée sud du camp, raconte-t-elle. Elle précise que le camp est totalement privé d'électricité.

Les rations alimentaires introduites de temps en temps dans le camp par Amal sont dérisoires. La dernière cargaison parvenue au camp sous supervision de l'ambassade d'Iran au Liban, il y a huit jours, n'a permis de distribuer qu'un demi-kilo de lait en poudre pour chaque famille, qui compte en moyenne quatre enfants, ajoute-t-elle.

Les cinq femmes racontent avoir pris, mardi soir, la décision de sortir coûte que coûte, car leurs enfants étaient à bout de force. *« Nous avons rampé 500 mètres et sommes arrivées à un poste de la 6[e] brigade de l'armée libanaise, à l'entrée ouest du camp, du côté de la route de l'aéroport. Les coups de feu claquaient au-dessus de nous, et j'enfonçais la tête de mon enfant dans le sable »*, raconte-t-elle, montrant le visage poussiéreux de son fils.

L'armée libanaise a livré ce groupe chétif aux miliciens d'Amal, qui racontent que les enfants se sont jetés sur le plat de riz au poulet qui leur a été offert. *« Nous avons contacté des diplomates de l'ambassade d'Iran pour qu'ils viennent les convoyer où elles le désirent »*, affirment-ils. – *(AFP.)*

« Je donne le conseil à la France de se retirer du Tchad », *nous déclare le colonel Kadhafi*



(Suite de la première page.)

S'il y a une confrontation, poursuit le colonel Kadhafi, *« ce sera la responsabilité de Paris »*, car *« Habré, appuyé par la France et les Etats-Unis, déclare qu'il va envahir Aouzou* (NDLR : région contestée à la frontière entre les deux pays), *qui est partie intégrante du territoire libyen. »*.

Le droit de légitime défense

Face à cette situation *« de menace contre son territoire, la Libye doit se préparer à se défendre ; ce ne sont pas des menaces voilées de ma part,* dit-il, *il s'agit simplement de l'exercice du droit de légitime défense »*. Le chef de l'Etat libyen ajoute : *« Après tout personne ne menace d'avancer sur Toulon et Marseille avec le soutien de la Libye. »* Certes. Mais ce sont pourtant bien des soldats libyens qui ont été faits prisonniers lors des récents combats dans le nord du Tchad, et qui ont été présentés à la presse à N'Djamena ? La question n'ébranle aucunement le colonel, qui répond sans hésiter : *« La situation est très compliquée. Les deux peuples sont un seul peuple, toutes les tribus tchadiennes ont des parents en Libye et vice-versa ; il est difficile de séparer les uns des autres ; un tiers du peuple tchadien réside en Libye. »*

Le colonel ne nie pas qu'il y a tout de même eu une intervertion libyenne limitée dans le Tibesti. Elle a eu lieu à la suite de divisions internes au sein de l'opposition tchadienne (dans le nord du Tchad), le GUNT, lorsque son chef, M. Goukouni Oueddeï a été destitué en novembre dernier, au profit de la faction dirigée par M. Acheikh Ibn Omar – il y a eu confrontation entre les deux tendances. *« Nous avons alors dû intervenir pour aller au secours d'une équipe de coopérants libyens affectés au service du GUNT, mais pour autant nous n'avons pas l'intention d'aller combattre dans le Tibesti... »*, assure le colonel Kadhafi.

Pour le reste, dit-il, les combats de ces dernières semaines n'ont nullement impliqué les Libyens, qui, à en croire Paris, occuperaient plusieurs localités du nord du Thad. Ils ont opposé les forces de M. Habré à celles du nouveau GUNT. Le détail de ces événements n'intéresse d'ailleurs pas le colonel qui insiste, en revanche, pour délivrer un *« message à la France »*.

« Ce que je veux dire au peuple français, c'est qu'il n'y a ni accords de défense ni traité de sécurité entre le France et le Tchad donnant la possibilité aux troupes française d'être présentes dans ce pays ; et je mets au défi le gouvernement français de publier un document en ce sens. C'est pour cela que la présence française au Tchad est une présence coloniale. »

Habré, un chef de bande

– Mais selon vous, quelle est la situation politique au Tchad ?

– Il n'y a pas de gouvernement à N'Djamena, mais une armée française qui occupe N'Djamena. Habré est un chef de tribu en confrontation avec les autres tribus (...). Habré ne peut être que le chef de la région où se trouve sa tribu (...) *Je n'ai rien personnellement contre lui, mais il ne peut être qu'un chef de bande ; c'est une honte pour la France de soutenir un homme de cette qualité...*

– Et quels sont vos rapports avec Goukouni Oueddeï ? On a dit qu'il était en résidence surveillée à Tripoli depuis que ses forces ont rallié celles de N'Djaména ?

– C'est un allié, un ami, un frère. C'est un mensonge de dire qu'il est en résidence surveillée ; nous avons dû prendre des mesures pour le protéger lorsqu'il a été renversé de son poste à la tête du GUNT. Et il est probable qu'il y a eu un malentendu à son sujet. Nous le reconnaissons comme le chef du Tibesti, et il ne permettra jamais la présence d'Hissène Habré dans cette région.

– Mais alors, qui donc reconnaissez-vous comme ayant une envergure nationale ?

– Le nouveau GUNT, celui que dirige Acheikh Ibn Omar, comporte des éléments qui ont un sens politique et n'ont pas cette attitude tribale des autres.

– Et que peut-il se passer à court terme ? Qu'allez-vous faire ?

– J'espère que nos amis français vont se retirer sur la pointe des pieds. S'ils veulent s'enfoncer, ils n'ont qu'à avancer (...). Ils seront victimes du grave conflit interne qui va affecter les Tchadiens ; la confrontation pourra dégénérer en guerre populaire contre l'armée française. Avec toute l'estime que j'ai pour MM. Mitterrand et Chirac et pour leur prise de position sur la scène internationale, je donne le conseil à la France de se retirer du Tchad. »

Propos recueillis par
ALAIN FRACHON.

Le commandant Jalloud bientôt de retour à Tripoli ?

Le numéro 2 libyen, le commandant Jalloud, doit être de retour incessamment à Tripoli. C'est du moins ce que le colonel Kadhafi a indiqué mercredi 4 février, au cours de l'entretien qu'il a accordé à l'AFP et au Monde. Le commandant Jalloud se trouve depuis plus de deux mois à Damas, en Syrie, en principe pour participer à une médiation afin de trouver une issue dans la guerre des camps palestiniens du Liban. Cette longue absence a suscité différentes rumeurs : disgrâce passagère du numéro 2 libyen, désaccord avec le colonel Kadhafi au sujet du Tchad, ou encore à propos de la médiation dans l'affaire des camps palestiniens... « Il n'en est rien, a assuré le colonel Kadhafi. Le commandant Jalloud, explique-t-il, est resté le temps qu'il fallait à Damas, mais sa médiation devrait s'achever rapidement, puisqu'un accord de cessez-le-feu dans la guerre des camps doit être finalisé dans les tout prochains jours. »

Les livraisons d'armes françaises à l'Iran

La filière de Zeebrugge

BRUXELLES
de notre correspondant

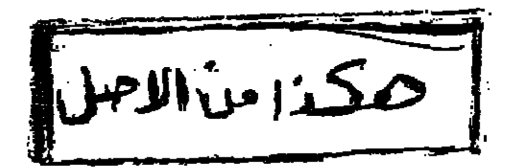
La France a effectué tout au long de l'année 1986 d'importantes livraisons de munitions à l'Iran en passant par le port belge de Zeebrugge ; de leur côté, les producteurs belges et étrangers ont fait régulièrement transiter par l'aéroport de Lille des armes destinées à Téhéran. Ces deux opérations étaient administrativement légales du fait des facilités dont bénéficie le transit au sein de la CEE.

Selon le quotidien belge *le Soir*, qui donne ces informations, la société Luchaire, qui, selon des sources bancaires, aurait vendu en 1985 et 1986 pour plus de 100 millions de dollars d'armes à l'Iran, aurait choisi Zeebrugge lorsque des cargaisons auraient été saisies à Cherbourg.

« Le détour belge, écrit le Soir, *offrait l'avantage de n'exiger qu'un document de transit communautaire. Il fut très rapidement utilisé par Luchaire et sa filiale SEA pour des fournitures de munitions de 105 et 203 millimètres. Plusieurs cargos battant divers pavillons ont chargé celles-ci à Zeebrugge, où, en présence de documents de transit, le contrôle fut superficiel ou nul. Les papiers des bateaux mentionnaient des destinations finales fictives, comme les registres de la Lloyds et de discrètes vérifications douanières ont permis de l'établir. »*

Quant à l'opération inverse, c'est-à-dire le passage par Lille d'armes fabriquées en Belgique et dans d'autres pays européens, *le Soir* estime que *« les gros producteurs ouest-européens de munitions ont tous, ou presque, profité des facilités offertes par cette voie »*.

J. F.



Proche-Orient

EGYPTE

Le président Moubarak annonce un référendum le 12 février sur la dissolution du Parlement

LE CAIRE
de notre correspondant

Le président égyptien Hosni Moubarak a appelé le mercredi 4 février les électeurs à prendre part à un référendum le 12 février pour se prononcer sur la dissolution du Parlement, dont il a par ailleurs décidé la suspension. Dans un bref commentaire à la télévision égyptienne, le chef de l'Etat a expliqué qu'il avait pris cette mesure « *afin de pouvoir appliquer la nouvelle loi électorale* », qui, a-t-il affirmé, « *est meilleure que la précédente puisqu'elle réunit les qualités des scrutins de liste proportionnel et nominal majoritaire* ».

La décision de M. Moubarak d'organiser un référendum est sans précédent depuis sa prise de fonctions en octobre *1981*. Contrairement à ses prédécesseurs, qui étaient friands de référendums (Sadate en avait organisé neuf), M. Moubarak, dans un souci de légalisme, avait jusque-là évité de recourir à de telles consultations. Les résultats des quinze référendums organisés depuis 1952 en Egypte ne laissent d'ailleurs planer aucun doute sur l'issue de celui du 12 février. Avec une tradition jamais démentie de 90 % de « oui », les Egyptiens se prononceront presque certainement pour une dissolution du Parlement.

Cette mesure vise tout d'abord à éviter une éventuelle crise politique. Le Conseil d'Etat doit rendre un avis le 6 mars sur la constitutionnalité de la loi électorale de 1983 qui a régi les élections législatives d'où l'actuelle Chambre est sortie en mai 1984. Le rapport préliminaire du Conseil concluait à la condamnation de la loi (*le Monde* du 1er janvier).

Dans un mois, le pays risquait donc de se retrouver avec un Parlement élu sur des bases anticonstitutionnelles, un Parlement qui doit renouveler le mandat présidentiel de M. Moubarak. La Constitution égyptienne prévoit que ce sont les députés qui choisissent le chef de l'Etat, puis le font confirmer par référendum. Or M. Moubarak, du fait de sa formation militaire, n'aime pas les situations ambiguës : le Parlement qui va proposer la reconduction de son mandat pour une nouvelle durée de six ans ne doit pas être boiteux.

L'opposition court-circuitée

Le nouveau Parlement sera élu sur la base de la loi votée le 30 décembre. Cette loi, élaborée et votée à une vitesse record, a notamment amendé les articles jugés anticonstitutionnels par le rapport préliminaire du Conseil d'Etat. Il s'agit principalement de la participation des indépendants. Ces derniers n'ont pas pris part à la consultation de mai 1984 puisque la loi stipulait que les candidats devaient exclusivement figurer sur les listes de partis politiques officiels. Pour les experts du Conseil d'Etat, c'était porter atteinte à l'article 62 de la Constitution, donnant à chaque Egyptien le droit de présenter sa candidature aux élections. La nouvelle loi accorde aux indépendants le droit d'y participer et d'obtenir jusqu'à quarante-huit sièges au Parlement. Le problème a, en effet, été tourné en mariant le scrutin de liste proportionnel pour les partis politiques à celui nominal majoritaire pour les indépendants.

M. Moubarak a, par ailleurs, coupé l'herbe sous les pieds de l'opposition, qui avait fait de cette affaire de Parlement anticonstitutionnel son cheval de bataille. Cette question devait d'ailleurs être au centre de la réunion extraordinaire des cinq partis d'opposition prévue pour ce jeudi. Aujourd'hui, l'opposition devra plutôt penser aux prochaines élections législatives après la très probable dissolution du Parlement.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

Amériques

ARGENTINE : la politique du « point final »

Seuls les dossiers les plus graves de la répression seront examinés par les tribunaux

BUENOS-AIRES
de notre correspondante

Le procureur général argentin a défini, mardi 3 février, les conséquences de la loi dite de « point final », qui vise à tourner définitivement la page de la dictature. Il a en effet donné ses intructions aux procureurs fédéraux qui traitent les procès pour violations des droits de l'homme sous le régime militaire.

Ces magistrats, qui jouent en Argentine le rôle de juges d'instruction, devront « *concentrer leurs efforts* » sur les suspects contre lesquels ils ont déjà des « *preuves matérielles* » incontestables.

Ils devront également donner la priorité à ceux des suspects « *qui avaient un pouvoir de décision dans l'exécution des opérations illégales* » ou à ceux qui ont « *matériellement exécuté des actes atroces ou aberrants* », ce qui signifie *a contrario* que ceux contre qui les preuves les plus solides n'ont pas d'ores et déjà été réunies, qui exerçaient des fonctions subalternes, peuvent espérer bénéficier du délai d'extinction des poursuites, qui, aux termes de la loi de « point final », viendra à échéance vers la mi-avril.

Des milliers de personnes

Les dénonciations touchent plusieurs milliers de personnes (on parle de quatre mille). Or il est bien évident qu'autant de dossiers ne pourront être instruits en deux mois et demi. Il faut donc sélectionner les plus graves. Une décision que les défenseurs des droits de l'homme ont évidemment du mal à accepter.

Ne considérer que les faits matériellement prouvés pose en outre un problème de légalité. Cela revient en effet à donner à un seul fonctionnaire (le procureur) le pouvoir de décider *a priori* si les preuves sont suffisantes pour qu'un acte soit considéré comme « *matériellement prouvé* ».

Cette décision ne devrait pourtant pas modifier le cours des « grands » procès encore à venir. Ainsi, la Cour fédérale d'appel de Buenos-Aires a repris mercredi les dossiers de l'ESMA (Ecole supérieure de mécanique de la marine) et celui de l'ex-1er corps d'armée, qui traînait depuis longtemps sur le bureau du Conseil suprême des forces armées. Il lui faudra considérer plus de quatre cents plaintes concernant une vingtaine d'officiers supérieurs et subalternes,dont fait partie le *lieutenant de vaisseau Alfredo* Astiz, récemment absous dans l'affaire de la disparition de la jeune Suédoise Dagmar Hagelin. Il répondra notamment cette fois de l'enlèvement des deux religieuses françaises, Alice Domont et Léonie Duquet, disparues à Buenos-Aires depuis 1977.

Les « plus coupables »...

Dans le cas de l'ancien chef du 1er corps d'armée, c'est la Cour suprême de justice qui a décidé de transférer le dossier à la Cour fédérale d'appel, en réponse — négative — à la painte déposée par l'un des accusés, qui considérait que seul un tribunal militaire était apte à juger ses pairs.

Parmi les cinq cents plaintes déposées, là aussi, contre les chefs de l'ex-1er corps d'armée, plus de trois cents concernent celui qui, *entre 1976 et* 1979 (les années les plus dures de la répression), en a été le commandant suprême, l'ex-général Carlos Guillermo Suarez Mason, arrêté il y a deux semaines en Californie et dont l'extradition sera certainement accordée.

Au cours de ces procès, ce seront environ trente accusés qui devront s'expliquer sur leurs actes aberrants ou atroces. Mais ce sont des milliers de suspects qui sont susceptibles de répondre de ces mêmes accusations. Et là se pose pour le président Alfonsin la question qui pourrait bien avoir été à l'origine de sa décision d'établir ce « point final ». Combien de ses membres l'armée va-t-elle supporter de sacrifier ? Et que va-t-il se passer si les accusés refusent de se présenter devant la justice ? Un problème que le président a déjà tenté de prévenir en réduisant le nombre de ces accusés, afin que seuls « *les plus coupables* » aient à répondre de leurs crimes.

CATHERINE DERIVERY.

ÉTATS-UNIS : des révélations du « New York Times »

Les Saoudiens auraient financé les « contras » en échange de la vente d'avions AWACS

Washington. — Le gouvernement saoudien aurait accepté, en 1981, d'aider les mouvements de résistance anticommunistes dans le monde en échange de la livraison par les Etats-Unis d'avions radars AWACS écrivait, mercredi 4 février, le *New York Times*, citant des responsables américains non identifiés. Illustrant ces déclarations, un homme d'affaires américain, cité par le journal, a indiqué que, en 1984 et 1985, les Saoudiens avaient souhaité faire appel à ses services pour fournir une aide de 15 millions de dollars aux « contras », qui luttent au Nicaragua contre le régime sandiniste.

La Maison Blanche a opposé le même jour un démenti à l'article du *New York Times*, soulignant qu'aucune « *preuve* » de l'existence d'un arrangement liant la vente des AWACS à l'aide aux groupes anticommunistes n'existait. Plusieurs hauts responsables saoudiens, interrogés à ce sujet, ont refusé de répondre. Les Saoudiens, d'autre part, ont toujours nié avoir apporté une aide aux antisandinistes.

Les enquêtes menées par le Congrès dans le cadre de la recherche de la vérité sur le scandale de l'« Irangate » sont parvenues, de leur côté, ont fait apparaître qu'un général américain à la retraite, le général Secord, et un collaborateur de ce dernier, M. Albert Hakim, avaient été intimement mêlés au programme d'aide clandestine aux « contras » pendant la période où celle-ci était strictement contrôlée par le Congrès. Or le même général Secord était, en 1981, l'un des hommes chargés du dossier de la vente des AWACS aux Saoudiens.

Les parlementaires ont également établi que l'Arabie saoudite avait fourni des sommes d'argent à des groupes de résistance armée soutenus par les *Américains* pendant cette période. Ils n'ont pas été en mesure, toutefois, d'apprendre quel avait été le cheminement de ces fonds.

EN BREF

● **Le Costa-Rica et les sandinistes.** — Le ministre des affaires étrangères du Costa-Rica, M. Rodrigo Madrigal, a écarté, dans une interview à l'AFP, mercredi 4 février, toute possibilité d'établir un « *cordon militaire* » autour du Nicaragua, au terme d'une visite de vingt-quatre heures en France.

D'autre part, il a nié fermement l'existence de « *sanctuaires contras* » au Costa-Rica.

M. Madrigal a estimé que pendant sa tournée dans plusieurs pays d'Europe — Espagne, Grande-Bretagne, Belgique, RFA, Autriche et France — il avait constaté que la « *crédibilité du régime sandiniste s'était détériorée sensiblement* », ce qui lui permet d'espérer que les pays de la CEE pourraient « *faire pression sur le Nicaragua pour que celui-ci accepte de négocier* ».

● **NICARAGUA : appel en faveur de la liberté religieuse.** — Des dignitaires religieux nicaraguayens catholiques et protestants ont condamné, mardi 3 février, « *la répression et la persécution* » des ecclésiastiques par le gouvernement sandiniste et appelé à la liberté religieuse au Nicaragua. Dans un communiqué publié à Washington, ces dignitaires ont annoncé une campagne de prières dont le point culminant aura lieu le 12 octobre. Ils demandent la liberté de tous les moyens de communication, le droit à l'évangélisation, la non-intervention de l'Etat dans les affaires de l'Eglise, la liberté de mouvement au Nicaragua, la liberté du culte, ainsi que des garanties contre les persécutions et condamnent toute aide militaire au Nicaragua. — *(AFP.)*

● **EL SALVADOR : des prisonniers politiques libérés font état de tortures.** — Des prisonniers politiques libérés par les autorités salvadoriennes en échange d'un colonel de l'armée capturé par la guérilla ont affirmé, mardi 3 février, avoir été torturés, drogués et violés en détention. « *Pendant plusieurs jours, on nous laissait en petite tenue, les yeux bandés et les menottes aux poignets. Nous n'avions pas le droit d'aller aux toilettes* », a déclaré au cours d'une conférence de presse M. Reynaldo Blanco Rojas, de la commission des droits de l'homme (CDHES, non gouvernementale). « *Les méthodes employées pour porter atteinte au moral des femmes étaient le viol, les coups et les pressions psychologiques sur les enfants et les familles* », a indiqué, pour sa part, M. Gregoria Palsa Vides, responsable de la COFEDAM, une organisation regroupant des familles de disparus. — *(Reuter.)*

Le Congrès passe outre au veto opposé par M. Reagan à une loi antipollution

Le nouveau Congrès à majorité démocrate a infligé à M. Reagan une sérieuse défaite politique en passant outre, à une écrasante majorité, au veto opposé par le président à une loi anti-pollution.

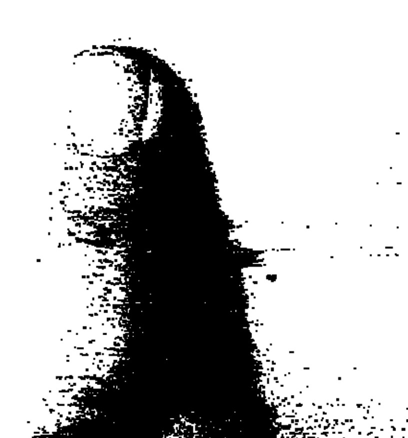
Le Sénat a repoussé ce veto, mercredi 4 février, par 86 voix contre 14. La Chambre des représentants avait fait de même mardi par 401 voix contre 26. M. Reagan avait opposé la semaine dernière son veto à cette loi de 20 milliards de dollars, qu'il considérait comme trop coûteuse à une époque de lutte contre le *déficit*.

Durant ses six années à la Maison Blanche, M. Reagan a usé à soixante et une reprise de son droit de veto, et le Congrès n'a réuni que sept fois la majorité des deux tiers nécessaires pour passer outre.

Le texte qui a désormais force de loi, malgré l'opposition de la Maison Blanche, dégage des crédits de 20 milliards de dollars pour combattre la pollution des eaux des fleuves, rivières et lacs aux Etats-Unis. C'était la deuxième fois que M. Reagan opposait son veto à ce projet de loi qui avait déjà été approuvé en octobre dernier à l'unanimité des deux Chambres. Sénat et Chambre des représentants s'en étaient à nouveau saisis et l'avaient une seconde fois adopté dès le début des travaux du nouveau Congrès. — *(AFP.)*

● **Rumeurs d'une prochaine *démission* de M. Donald Regan.** — Le secrétaire général de la Maison Blanche, M. Donald Regan, pourrait donner sa démission en avril, rapporte, jeudi 5 février, le *New York Times*. Selon le journal, ce départ de M. Regan, mis sur la sellette par le scandale de l'« Irangate », sera précédé par celui d'au moins trois de ses proches conseillers, MM. Alfred Kingon et Thomas Dawson, qui seraient nommés ambassadeurs, et M. David Chew, qui retournerait dans le privé. — *(AFP.)*

● **Pérou : des inondations font cent morts et deux cent cinquante disparus.** — Des techniciens de l'armée ont commencé, mercredi 4 février, à réparer les ponts et à déblayer les routes de la région de Villa-Rica, dans le département de Cerro-de-Pasco, où cent personnes sont mortes et deux cent cinquante autres portées disparues à la suite d'inondations provoquées par la rupture des digues d'une rivière. — *(Reuter.)*



Diplomatie

Les troupes américaines en Espagne

Désaccord entre Madrid et Washington sur la réduction des effectifs

Madrid. — Une séance de négociations entre l'Espagne et les Etats-Unis sur la réduction des effectifs militaires américains stationnés dans la péninsule Ibérique s'est achevée le mercredi 4 février sur un constat de désaccord.

Le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Francisco Fernandez Ordonez, a déclaré que la délégation américaine avait formulé une proposition *« très éloignée »* de la position de son pays.

Il a affirmé que l'accord de coopération bilatérale signé en 1953 par Madrid et Washington, et reconduit depuis cette date, ne serait pas renouvelé en 1988 si les deux parties ne s'entendaient pas sur la réduction des troupes américaines en Espagne.

Madrid exige une réduction *« substantielle »* des effectifs militaires américains sur son territoire (environ douze mille hommes). Washington, pour sa part, ne semble pas résolu à un tel geste en estimant que après le référendum du 12 mars 1986 en faveur du maintien de l'Espagne dans l'alliance atlantique, il existe toujours pour l'administration américaine des inconnues sur le degré de participation de l'Espagne dans cette organisation. Une nouvelle séance de négociations devait se tenir dans la seconde quinzaine de mars. — *(AFP.)*

Réticences belges à l'encontre de M. Waldheim

Le roi Baudouin refuserait son patronage à une exposition autrichienne à Bruxelles

BRUXELLES
de notre correspondant

Le roi des Belges ne souhaiterait pas accorder son haut patronage — contrairement à une habitude bien établie — à l'exposition Europalia-Autriche, qui doit ouvrir ses portes en septembre 1987.

En conséquence, M. Kurt Waldheim renoncerait à venir en personne à Bruxelles pour l'inauguration officielle de cette manifestation. Telles sont, en substance, les informations lancées, mardi matin, par le quotidien belge *De Morgen*, proche des socialistes flamands.

Si, dans l'entourage du roi Baudouin, on se refuse à commenter ces informations, l'ambassadeur d'Autriche en Belgique nous a précisé que M. Kurt Waldheim n'avait jamais eu l'intention d'assister à l'inauguration d'Europalia. *« C'est la Belgique*, a-t-il ajouté, *qui nous a invités.*

Nous allons faire un extraordinaire effort pour présenter pendant plusieurs semaines un panorama, le plus complet possible, de notre vie culturelle. Mais il est clair que, lorsque nous avons accepté, les conditions devaient être analogues à celles des autres pays. »

Est-ce à dire que l'absence du patronage royal, si elle était confirmée, pourrait remettre la manifestation en question ? A Bruxelles, on estime qu'un compromis sera trouvé avant le 15 avril, date prévue depuis longtemps pour la première conférence de presse annonçant la manifestation.

Quelle que soit l'attitude du roi, des réticences se sont, d'ores et déjà, manifestées en Belgique à l'égard d'Europalia-Autriche.

Ainsi, les responsables de la province du Luxembourg, région qui a particulièrement souffert lors de la dernière guerre, ont fait savoir qu'ils se refuseraient à accueillir certaines expositions décentralisées de la manifestation.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

URSS : recevant d'anciens responsables américains

M. Gorbatchev fait la leçon à M. Henry Kissinger

« *L'Union soviétique se sent libre de reprendre ses expériences nucléaires, mais cela ne veut pas dire que nous allons le faire demain* », a déclaré jeudi 5 février M. Guerasimov, porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, qui commentait pour la BBC le récent essai américain (*le Monde* du 5 février). A Washington, le groupe démocrate de la Chambre des représentants a adopté à l'unanimité mercredi une résolution condamnant cet essai, tandis que le gouvernement faisait savoir qu'il n'en attendait aucun impact sur les pourparlers de Genève et se félicitait de la « *volonté soviétique de participer à des procédures plus souples de négociation* ».

Confirmant cet optimisme au cours d'une visite à Paris, M. Adelman, directeur de l'Agence américaine pour le désarmement (ACDA), a expliqué que les négociateurs soviétiques et américains sont en effet en train de « *mettre au point des papiers pour délimiter les domaines d'accord et de désaccord* » sur les principaux volets de la négociation et qu'il s'attendait à une nouvelle rencontre Reagan-Gorbatchev « *cette année* ».

MOSCOU
de notre correspondant

M. Gorbatchev s'est livré, mercredi 4 février, à un numéro de séduction très bien rodé, en recevant de hautes personnalités occidentales qui ne sont plus au pouvoir mais peuvent y revenir et continuent, en tout cas, d'exercer une influence. Le secrétaire général a reçu, au siège du comité central, une délégation du Conseil pour les relations étrangères américain, comprenant notamment les anciens secrétaires d'Etat Henry Kissinger et Cyrus Vance, ainsi que Mme Jeane Kirkpatrick, ancienne ambassadrice à l'ONU et figure de proue des *« néo-conservateurs »* américains.

Il y avait là aussi M. Harold Brown, ancien secrétaire à la défense du président Carter, le général David Jones, ancien chef du comité d'état-major interarmes des forces armées américaines, et l'ancien sénateur républicain du Maryland, M. Charles Mathias. Le Conseil pour les relations étrangères est un organisme privé prestigieux qui regroupe, sans grandes obligations de leur part, des personnalités américaines de poids du monde de la politique et des affaires, ayant une expérience privée ou des lumières particulières sur les questions internationales.

M. Gorbatchev a plaisanté, à l'ouverture de la réunion, avec le général Jones, affirmant qu'il *« citait souvent »* ce dernier. Les Soviétiques ont, en effet, plus d'une fois utilisé des déclarations passées de l'ancien chef de l'état-major, pour contredire les affirmations de M. Reagan sur la *« supériorité militaire »* de l'URSS.

Le secrétaire général a été moins aimable, en tout cas plus ambigu, à l'égard de M. Kissinger : *« Vous avez participé à l'élaboration d'une politique intéressante qui est toujours en vigueur, mais qu'on essaie actuellement, avec votre participation, de démanteler »*, lui a-t-il lancé d'emblée.

M. Gorbatchev faisait allusion à la « détente » voulue par MM. Nixon et Brejnev, et mise en œuvre par M. Kissinger, avec notamment la signature des traités SALT-1 et ABM en 1972. SALT-1 est déjà ébréché et le traité ABM sur les missiles antimissiles devra vraisemblablement être abrogé un jour ou l'autre si M. Reagan et, surtout, son successeur maintiennent le programme de « guerre des étoiles ». Le « bradage » de ce dernier texte par les Américains est un des arguments inlassablement avancés par les Soviétiques pour accuser l'administration Reagan de ne pas vouloir négocier « sérieusement » un accord général sur le contrôle des armements.

M. Gorbatchev a-t-il fait allusion à l'essai nucléaire effectué, mardi, sur le polygone de tir du Nevada ? Aucun des participants américains n'a voulu faire de confidence à ce sujet. On sait que le moratoire unilatéral soviétique sur les essais nucléaires, qui dure depuis le 6 août 1985, date du quarantième anniversaire d'Hiroshima, devait prendre fin après la *« première explosion nucléaire américaine de l'année 1987 »*.

La rencontre de M. Gorbatchev avec ces personnalités américaines fait, ce jeudi 5 février, la « une » de *la Pravda*. Elle avait été également la première séquence présentée, mercredi soir, au journal télévisé. Selon le compte rendu officiel de Tass, M. Gorbatchev juge *« indigne des deux grands peuples »* l'état actuel des rapports soviéto-américains. Ceux-ci sont *« à la croisée des chemins, et il faut trouver la volonté et les forces nécessaires pour opérer un tournant* (...). *Le problème n'est pas de nous plaire les uns aux autres. Cela ne concerne pas la politique »*. *« L'Amérique sera telle que la voudront les Américains. Mais le peuple soviétique ne construira pas sa société selon des recettes importées de l'extérieur »*, a-t-il ajouté.

M. Sakharov au Forum sur la paix

M. Gorbatchev a longuement développé le thème de la *« nouvelle mentalité »* indispensable, selon lui, au siècle nucléaire, pour éviter une catastrophe. Cet état d'esprit exige, aux yeux du secrétaire général, *« sang-froid, précision dans l'évaluation et, surtout, aptitude à comprendre que personne, si fort soit-il, ne peut dominer le monde entier »*.

M. Gorbatchev a enfin précisé, au cas où des naïfs se seraient glissés dans la délégation américaine, que la « refonte » de toute la société soviétique qu'il propose consiste *« non pas en un rejet du système socialiste — que personne ne compte là-dessus !, — mais en une pleine utilisation de ses potentialités »*.

Les membres de la délégation américaine devaient rencontrer, ce jeudi dans la soirée, Andréi Sakharov à son domicile. Sakharov a annoncé mercredi qu'il participerait au Forum international sur la paix qui aura lieu du 14 au 16 février à Moscou. C'est la première fois depuis son entrée en dissidence, au cours des années 60, que l'académicien accepte de prendre part à ce type de manifestation organisée par les autorités. C'est aussi la première fois qu'il est invité.

DOMINIQUE DHOMBRES.

● **Brouillage renforcé des émissions de Radio-Liberty.** — La station de radio américaine Radio-Liberty, basée à Munich, qui émet des programmes en russe, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, à destination de l'URSS, signale, dans un communiqué publié mercredi 4 février, une augmentation du brouillage de ses émissions.

Selon le président de Radio Free Europe Radio-Liberty, M. Gene Pell, les Soviétiques utilisent à présent huit émetteurs supplémentaires, auparavant destinés à brouiller les programmes de la BBC, pour parasiter ceux de Radio-Liberty. Le brouillage de la BBC a cessé le 20 janvier dernier et celui de RFE-RL s'est accentué peu après. — *(AFP.)*

Asie

MALAISIE

Le fondamentalisme musulman continue de progresser

KUALA-LUMPUR
correspondance

En décidant d'aller passer quelques jours de vacances dans le Kelantan (Malaisie de l'ouest), M. Shamsuddin Mohamad, vingt et un ans, ignorait qu'il allait, bien malgré lui, entrer dans la petite histoire de la Malaisie comme le premier homme à être condamné, en vertu de la loi islamique, à la bastonnade. Il avait commis l'erreur de boire quelques canettes de stout dans un restaurant de Kota Baru, capitale de l'Etat, où il fut arrêté par des officiers du département des affaires religieuses.

Circonstance aggravante, tout en buvant sa bière, le jeune ouvrier du bâtiment, qui est célibataire, se rendit en plus coupable de *khalwat*. *« Il était assis, en pleine pénombre, dans une pose suspecte »*, en compagnie d'une serveuse du restaurant, a expliqué le juge du tribunal islamique qui, à la mi-janvier, condamna M. Shamsuddin à six coups de canne en rotin, assortis d'une amende de 1 000 ringgit (1 dollar = 2,55 ringgit). *« Boire de l'alcool est aussi grave pour un musulman que se droguer »*, a déclaré le juge Haji Ahmad Nadzirin.

L'exécution de la sentence, qui a fait la « une » des journaux malaisiens, ne fut pas trop dure, à en croire l'intéressé : le gardien de la prison, qui venait de recevoir une formation spéciale, a frappé *« comme un aimable maître d'école »*, a déclaré M. Shamsuddin.

Pionnier dans l'observance stricte de la loi islamique – qui ne s'applique qu'aux Malais de souche, les « fils du sol », *bumiputra* (la moitié de la population), – le Kelantan traditionnaliste risque d'être bientôt suivi par six autres Etats. Cette affaire n'en illustre pas moins les progrès, depuis dix ans, de l'islamisation. *« Il fut une époque où la Malaisie ne se posait guère de questions sur son identité »*, nous a expliqué un haut fonctionnaire du ministère de l'intérieur, lui même *bumiputra*. *« Il avait alors sa langue, ses coutumes, sa manière de s'habiller. Sa religion, une forme d'islam souvent fort vague, faisait simplement partie de la culture du village, pratiquée en bonne entente avec une foule d'anciennes croyances animistes. »* Aujourd'hui, le *bahasa malaysia* est la langue officielle. En principe, tout le monde le parle et l'écrit. *« Et l'islam est, de plus en plus, ce qui distingue le bumiputra de ses concitoyens d'origine chinoise, indienne ou portugaise »*, ajoute notre interlocuteur.

La « conscience islamique »

L'islam est également au cœur de la rivalité entre le parti au pouvoir, l'UMNO – Organisation de l'union nationale malaise, – dont le chef est le premier ministre, M. Mahathir, et le Parti islamique de Malaisie, le PAS, dans l'opposition. Bien qu'il n'ait obtenu qu'un seul siège aux élections législatives d'août 1986, le PAS est solidement implanté dans de nombreux Etats de la Malaisie continentale. Avec un incontestable succès, il a pénétré, depuis peu, le monde universitaire.

L'UMNO, au sein du Front national (Barisan Nasional), coalition au pouvoir regroupant les diverses communautés ethniques du pays, représente les Malais. La clientèle du PAS n'est pas différente, mais, en principe, le parti islamique refuse les divisions basées sur la race car *« c'est un concept qui est en conflit avec l'islam »*. Le PAS, avant les élections, avait même tenté d'attirer les Chinois en créant une « commission consultative » à leur intention. En vertu de la NEP – la nouvelle politique économique, mise en place après de tragiques émeutes raciales en mai 1969, – le *bumiputra* bénéficie, sur son concitoyen chinois ou indien, de certains avantages, notamment dans les secteurs de l'éducation, de la fonction publique et des affaires. En théorie, le PAS refuse ces distinctions entre ethnies : il y a les musulmans et les autres. Mais son rapprochement de la petite frange musulmane de la communauté chinoise a effrayé une partie de ses fidèles qui cherche précisément dans l'islam et le PAS une protection contre ce qu'elle considère parfois comme la menace culturelle et surtout la puissance économique chinoise.

La « conscience islamique » de la population malaise s'est considérablement renforcée ainsi que l'ont montré, en novembre, les réactions très vives provoquées par la visite à Singapour du président israélien, M. Chaim Herzog. *« Il y a quelques années encore, un tel événement serait passé inaperçu »*, remarque un diplomate occidental en poste à Kuala-Lumpur. *« Cette fois, le gouvernement a été dépassé par l'ampleur de la réaction populaire. »* Tant la Malaisie que l'Indonésie ont rappelé momentanément pour consultation leurs ambassadeurs respectifs à Singapour.

JACQUES BEKAERT.

● **Vietnam : Le général Chu Huy Man limogé.** – *Le général Chu* Huy Man, qui n'a été réélu ni au bureau politique ni au comité central du Parti communiste lors du sixième congrès de décembre, vient de perdre son poste de directeur du département politique général au sein de l'Armée populaire du Vietnam (APVN). Ce département, chargé de contrôler l'ensemble des activités de l'armée et de coordonner le travail politique, est l'un des plus importants au sein de l'APVN. Le général de division Nguyên Quyêt, membre du comité central et du secrétariat du parti, qui était jusqu'alors directeur adjoint de ce département, a été cité, ce jeudi 5 février, par le *Nhân Dân, organe du PCV, comme directeur. – (APF.)*

[Le général de corps d'armée (le plus haut grade de l'armée) Chu Huy Man, âgé de soixante-treize ans, était entré au bureau politique du PCV en 1976 et avait été nommé directeur du département politique général de l'armée, l'année suivante. Il ne conserve plus que son poste de vice-président du Conseil d'Etat. Au lendemain du sixième congrès du parti, un haut responsable militaire avait indiqué que le général Man *« avait demandé à être dégagé de ses responsabilités en raison de son âge »*. Toutefois, selon de bonnes sources, le général aurait perdu la confiance de l'armée.]

La tension à la frontière indo-pakistanaise

Accord entre New-Delhi et Islamabad sur un désengagement militaire limité

NEW-DELHI
de notre correspondant

Ouf ! La crise indo-pakistanaise qui avait culminé, le 23 janvier, par la mise en état d'alerte de l'armée indienne et le déploiement de plusieurs centaines de milliers d'hommes de part et d'autre de la frontière (*le Monde* du 27 janvier) a, en principe, pris fin, mercredi 4 février, par la signature d'un accord de désengagement limité mais réciproque entre les deux pays.

Au terme de ce document en dix points, adopté après cinq jours de négociations-marathon à New-Delhi par le secrétaire pakistanais aux affaires étrangères, M. Abdul Sattar, et son homologue indien, M. Alfred Gonzalves, *« les deux parties sont d'accord pour ne pas s'attaquer l'une l'autre »*. Les deux voisins, qui se sont livrés trois guerres depuis leur indépendance en 1947, ont également décidé d'*« exercer le maximum de retenue et d'éviter tout acte de provocation »* le long de leurs 2 800 kilomètres de frontières communes.

Les secteurs frontaliers seront « déminés », toutes les pistes d'atterrissage opérationnelles (proches de la ligne de démarcation) seront « désactivées » et les marines de guerre des deux pays *« ramenées à un degré d'alerte inférieur »* à ce qu'il est depuis quinze jours. En revanche, le désengagement concret des forces déployées ces trois dernières semaines par les deux parties se fera de *« manière graduelle »* et après de nouvelles discussions qui auront lieu à Islamabad d'ici à la fin du mois.

L'accord ne prévoit, en effet, qu'un désengagement limité et *« dans les quinze jours »*, affectant environ cent vingt mille hommes (infanterie et divisions blindées) dans un seul secteur frontalier situé au nord du Pendjab et au sud du Jammu et du Cachemire. Le retour des soldats indiens dans leurs cantonnements a commencé dès jeudi matin. Pour le reste, l'Inde ayant refusé de mettre fin à ses grandes manœuvres dans le Rajasthan – prévues pendant quatre à cinq semaines supplémentaires – le Pakistan a obtenu de laisser en place, près de la frontière indienne du Pendjab, sa première division blindée et une division d'infanterie ordinairement basées plus au sud.

Tension réduite mais paix armée

En clair, tant que l'armée indienne « gesticulera » dans le Rajasthan et constituera une menace potentielle pour le sud du Pakistan (Karachi et Hederabad sont notamment exposées), ce dernier se réserve la possibilité de répliquer militairement dans le nord de l'Inde à hauteur de Ferozepour dans le Pendjab. Bref, la tension est réduite mais la paix reste armée. Les Indiens ont apparemment fini par accepter le fait que leurs grandes manœuvres mécanisées – les plus importantes depuis 1947 – sont bien à l'origine de la crise actuelle, et que leurs voisins pakistanais ne pouvaient décemment pas rester les bras croisés alors que deux cent mille hommes vont manœuvrer pendant plusieurs semaines non loin de leur frontière.

Au total, le compromis sur une désescalade limitée, conclu mercredi, constitue un bon indice de la confiance, également limitée, qui règne entre deux pays aux prises, l'un et l'autre, avec d'importantes difficultés intérieures. *« Ni l'Inde ni le Pakistan n'ont, en principe, intérêt à se faire la guerre »*, estime un diplomate en poste à New-Delhi, *« le problème est que leurs dirigeants n'ont jamais aperçu non plus l'intérêt qu'ils ont à faire la paix »*.

« Nous venons de conclure un accord important », a cependant déclaré le chef de la délégation pakistanaise après avoir rencontré, mercredi soir, le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, avant d'ajouter : *« Espérons que cela nous permettra de repartir sur le chemin du développement et du bon voisinage... »*

PATRICE CLAUDE.

Europe

POLOGNE

Coup de grisou dans une mine
Dix-sept morts

Varsovie *(Reuter)*. – Dix-sept mineurs ont été tués, mercredi 4 février, et vingt-deux autres blessés par un coup de grisou dans une mine de charbon des environs de Katowice, dans le sud du pays. Six blessés sont dans un état critique, souffrant de graves brûlures pulmonaires. L'explosion de méthane s'est produite à 500 mètres de profondeur dans un puits de la mine de Myslowice.

Cet accident minier est le plus grave depuis décembre 1985. Un *coup de grisou avait alors fait* dix-sept morts dans une mine de Walbrzych (sud-ouest du pays). Une explosion dans une autre mine du bassin de Katowice avait fait dix-huit morts en 1982.

ESPAGNE

Echec des négociations entre le gouvernement et la coordination lycéenne

Madrid *(AFP)*. – La troisième réunion entre les représentants des lycéens espagnols et le ministre de l'éducation, M. José Maria Maravall, s'est terminée, mercredi 4 février, sans accord après sept heures de discussions.

La *selectividad* (examen d'accès à l'Université), dont les lycéens demandent la suppression, a été au centre des négociations. Le ministère refuse de satisfaire cette revendication, la plus importante du mouvement de protestation des lycéens qui a commencé au début du mois de décembre. Pendant que se déroulaient les négociations, plusieurs milliers de lycéens ont manifesté dans les grandes villes du pays.

A Madrid, des groupes de lycéens *ont interrompu à maintes reprises* la circulation dans les rues du centre, ainsi que sur une route proche de la Moncloa, rédidence du président du gouvernement.

A Barcelone, cinq cents lycéens ont occupé les locaux de la Bourse et mille cinq cents autres ont bloqué la circulation au cœur de la capitale catalane. – *(AFP.)*

● **Attentats en Galice.** – La Galice a été le théâtre dans la nuit des mercredi 4 au jeudi 5 février d'au moins sept explosions à peu près simultanées dans les principale villes de cette province, visant des agences bancaires, sans faire de victime. Les attentats ont été revendiqués dans un appel *téléphonique* anonyme par un correspondant se réclamant de la « Guérilla du peuple galicien libre ». – *(AFP.)*

● **Corée du Sud : accusations de l'opposition.** – Le Nouveau Parti démocratique de Corée (NKPD), première formation d'opposition au régime, a accusé, mercredi 4 février, le gouvernement de négligence dans la gestion d'un centre de rééducation pour délinquants à Pusan et demandé l'ouverture d'un débat parlementaire à ce sujet. Cinq cent treize détenus y seraient morts de maladie *au cours des douze dernières années*, selon le NKPD, qui compare le centre à un camp de concentration. Les corps des victimes auraient été vendus à la recherche médicale. Le bureau du premier ministre a par ailleurs annoncé le même jour la création d'une commission spéciale chargée de veiller à la protection des droits de l'homme en Corée du Sud. La mort, sous la torture, d'un étudiant au cours d'un interrogatoire de police a provoqué de nombreuses protestations et entraîné le limogeage du ministre de l'intérieur et du chef de la police nationale. – *(AFP.)*

● ***PHILIPPINES* : poursuites contre les putchistes.** – Quatre cents militaires impliqués dans le coup de force tenté la semaine dernière contre le gouvernement philippin seront traduits en cour martiale, a annoncé, mercredi 4 février, un porte-parole de l'armée. *Aucune date n'a été fournie pour les comparutions*, prévues devant quatre cours distinctes. Le ministre de la justice, M. Neptali Gonzalez, avait auparavant indiqué que les coupables étaient passibles de la peine de mort. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Chili

Nouvelles révélations sur le meurtre d'Orlando Letelier

Santiago-du-Chili *(Reuter)*. – Le gouvernement chilien a promis, mercredi 4 février, aux Etats-Unis sa coopération dans l'enquête sur l'assassinat, à Washington, de l'ancien ministre des affaires étrangères de Salvador Allende, Orlando Letelier.

Le ministère des affaires étrangères a indiqué qu'une demande de coopération avait été formulée par l'ambassade des Etats-Unis à Santiago, après les aveux d'un ancien responsable des services de renseignements chiliens, Armando Fernandez, qui a reconnu, mercredi, devant un tribunal de Washington, avoir participé au meurtre de Letelier et de sa secrétaire, en 1976.

Armando Fernandez, l'un des trois membres des services de renseignements chiliens, dont la responsabilité avait été mise en cause dans l'assassinat, a avoué s'être rendu à Washington peu de temps avant le meurtre de Letelier et avoir fourni des détails sur son emploi du temps qui ont servi à son meurtre. Il a ajouté qu'il avait voulu passer aux aveux, il y a plusieurs années, mais qu'il en avait été dissuadé par le président Pinochet lui-même.

Les révélations d'Armando Fernandez, qui s'est livré de son plein gré à la justice américaine, s'inscrivent dans le cadre d'un accord passé avec l'accusation.

Ministre des affaires étrangères dans le gouvernement Allende, avant d'être ambassadeur du Chili à Washington de 1971 à 1973, Orlando Letelier avait été tué par l'explosion d'une bombe dans sa voiture. Son assassin, un ressortissant américain, a avoué avoir agi pour le compte de la police secrète chilienne.

Colombie

Un trafiquant de drogue extradé vers les Etats-Unis

Bogota. – L'un des trafiquants de drogue les plus recherchés de Colombie, et que réclamait également la justice américaine, Carlos Enrique Lehder, a été arrêté, le mercredi 4 février, et aussitôt extradé vers les Etats-Unis, a-t-on appris à Bogota.

L'interpellation a eu lieu près de Medellin, dans le nord-ouest du pays, à environ 250 kilomètres de la capitale. Le Gangster a été transféré en hélicoptère sur une base militaire, puis conduit aux Etats-Unis en avion, sa destination précise n'ayant pas été divulguée.

Carlos Lehder est considéré par les fonctionnaires américains de la lutte contre le trafic de drogue comme responsable d'environ 75 % de l'approvisionnement des Etats-Unis en cocaïne. Il était recherché depuis plusieurs années par les autorités judiciaires américaines et, le 29 novembre 1983, la Cour suprême de Bogota avait donné par avance un avis favorable à son extradition.

Quatorze autres personnes ont été arrêtées avec lui ; l'une d'elles a été légèrement blessée par les policiers au cours de l'opération. – *(AFP, UPI.)*

Mexique

L'Université de Mexico paralysée par la grève

Mexico. – L'Université autonome nationale de Mexico (UNAM) est paralysée par une grève des étudiants qui protestent contre un projet de renforcement de la sélection et d'augmentation des droits d'inscription. Un calme tendu prévalait ce jeudi 5 février sur le campus dont les entrées sont obstruées par des barricades. Les autorités comme les étudiants redoutent que ce mouvement, le plus important depuis vingt ans, ne dégénère si aucune solution n'est rapidement trouvée. Avec 340 000 étudiants dont près de 150 000 dans des établissements d'enseignements secondaires dépendant directement de son administration, l'UNAM est l'une des plus grandes universités du monde. – *(Reuter.)*

Roumanie

Nouveau limogeage d'un ministre

Le ministre roumain de l'industrie légère, Mme Alexandrina Gainuse, a été relevé de ce poste par « décret présidentiel » et remplacé par Mme Lina Ciobanu, a annoncé, mercredi 4 février, l'agence roumaine Agerpres.

Ce remaniement fait suite à la sévère critique adressée par le chef du parti communiste et de l'Etat roumain, M. Nicolae Ceausescu, à plusieurs ministères, dont celui de l'industrie légère, dirigé par Mme Gainuse depuis mai 1986, dans un discours prononcé vendredi 30 janvier devant le comité politique exécutif (bureau politique). Ces critiques ont été formulées à un moment où la Roumanie traverse une grave crise économique, avec rationnement d'énergie et de nourriture. M. Ceausescu a évalué à 11 % la baisse des exportations roumaines en 1986 par rapport à l'année précédente. – *(AFP.)*

[**Les limogeages périodiques de ministres désignés comme responsables des divers échecs économiques du régime sont depuis longtemps une constante du style de gouvernement de M. Ceausescu.**]

Suède

Le préfet de police est déchargé de l'enquête sur le meurtre d'Olof Palme

Stockholm. – Le préfet de police, M. Hans Holmer, qui dirigeait l'enquête sur le meurtre de l'ancien *premier ministre Olof Palme*, assassiné le 28 février 1986 à Stockholm, a été déchargé de sa mission par le premier ministre suédois, M. Ingvar Carlsson.

La poursuite de l'enquête est confiée au supérieur hiérarchique de M. Hans Holmer, M. Holger Romander, chef de la police du royaume, qui *devait reprendre le dossier ce jeudi* 5 février. D'autre part, le procureur Claes Zeime, chargé de surperviser l'enquête, devrait céder la place à M. Axel Morath, adjoint au procureur général du royaume.

Le gouvernement a ainsi tranché un conflit qui opposait depuis plusieurs semaines le préfet, *« certain à 95 % que la piste kurde est la bonne »*, au procureur Claes Zeime, qui souhaite conduire les recherches dans d'autres directions, estimant que *« l'enquête conduite par Hans Holmer n'a pas avancé d'un pas depuis des mois »*. L'échec, le 20 janvier dernier, d'un spectaculaire coup de filet dans les milieux du mouvement séparatiste kurde PKK a, semble-t-il, achevé d'entamer la confiance du gouvernement en M. Hans Holmer (*le Monde* du 22 janvier). – *(AFP.)*

Vanuatu

Le premier ministre hospitalisé à Washington

Washington. – Le premier ministre du Vanuatu, M. Walter Lini, a eu, lundi 2 février, alors qu'il se trouvait en visite à Washington, une légère hémorragie cérébrale sur le côté gauche du cerveau, et a dû être hospitalisé. Son médecin traitant a indiqué que le pasteur anglican, qui dirige l'ancien condominium franco-britannique des Nouvelles Hébrides, souffrait d'une faiblesse du côté droit et de légers problèmes d'élocution après cette hémorragie qui, a précisé le médecin, *« n'a pas affecté sa vision et ses facultés intellectuelles »*.

M. Lini se trouvait à Washington pour des raisons religieuses mais devait avoir, le jour où il a été hospitalisé, un entretien avec le secrétaire d'Etat américain M. George Shultz. Il a été remplacé par son ministre des affaires étrangères, M. Sela Molisa.

A l'issue de cet entretien, le département d'Etat a exprimé sa préoccupation à la suite de la conclusion récente d'un accord de pêche entre l'Union soviétique et le Vanuatu (*le Monde* du 23 décembre 1986). *« Nous avons attiré l'attention du gouvernement du Vanuatu sur le fait que les opérations de pêche soviétiques servent souvent de couverture à d'autres activités »*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat. Selon les responsables américains, les chalutiers soviétiques suivent parfois les mouvements des navires de guerre américains et participent à la collecte de renseignements. – *(AFP.)*

[**L'accord conclu par Port-Vila avec Moscou donne aux chalutiers soviétiques un droit d'accès aux ports du Vanuatu, ainsi qu'un droit d'atterrissage à la compagnie Aeroflot pour assurer les rotations de personnel marin.**]



La préparation du congrès du PS

Le débat Jospin-Rocard ? Cherchez les différences !...

Subsiste-t-il, ou non, des désaccords réels et profonds, au sein du PS, entre les idées des mitterrandistes et les thèses défendues par M. Michel Rocard ? Aussi curieux que cela puisse paraître, les protagonistes ne donnent pas la même réponse à cette question.

Les mitterrandistes, et notamment M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, ont fait valoir que M. Rocard a volontairement « gommé » toute idée personnelle dans la contribution qu'il a déposée pour le congrès de Lille du début d'avril, afin d'éviter le débat de fond et de se retrouver sur la même motion que les mitterrandistes.

Le 22 janvier, lors de la première réunion de travail du groupe « intercourants » destiné à déblayer le terrain, M. Jospin a dit qu'il aurait préféré voir les rocardiens déposer le « discours des Arcs » de M. Rocard, plus proche, de l'avenir selon lui, des idées du ministre de l'agriculture, que la contribution rocardienne pour le congrès.

Le 5 septembre 1986, aux Arcs, M. Rocard avait prononcé un discours où il définissait les « sept valeurs » du socialisme : la liberté, la démocratie, la solidarité, la primauté du droit, l'autonomie, la maîtrise du progrès technique et la paix. M. Jospin avait vivement critiqué, le 30 novembre dernier, les axes définis dans ce discours. Il avait précisé ce que contestent les mitterrandistes dans les idées rocardiennes, telles qu'elles apparaissent, selon lui, dans ce discours : une analyse des rapports de force, dans la société, plus morale que sociale ; une vision floue de la division droite-gauche ; la conception du parti et la critique de la classe politique qui englobe la gauche ; la réduction de la notion de programme ; l'absence de régulation économique ; la vision de l'école.

Le 31 janvier, lors de la réunion rocardienne de Saint-Quentin-en Yvelines, M. Rocard a répondu lui-même au premier secrétaire du PS en affirmant que la moitié des orientations du discours des Arcs — et singulièrement les plus importantes — se retrouvent... parfois mieux exprimées, dans la contribution signée notamment par M. Jospin et déposée par le courant mitterrandiste pour le congrès de Lille.

Il n'est pas possible de comparer point par point les deux textes, qui sont de nature et de construction différentes. En particulier, certains des points soulevés par M. Jospin ne sont pas traités, ou sont traités sur un plan très différent de celui du discours des Arcs.

Ainsi, le texte du courant A condamne-t-il très vigoureusement la pratique « réactionnaire » de la droite au pouvoir, alors que M. Rocard, dans le discours des Arcs, se borne à une rapide analyse d'une philosophie de droite (fondée selon lui sur l'élitisme, et partagée, au fond, par peu de Français, selon son analyse).

Néanmoins, pour l'essentiel, on ne discerne pas des approches très différentes des problèmes, sauf sur un point, majeur il est vrai : le rôle économique de l'Etat. L'entourage de M. Rocard affirme à ce propos que, si les définitions sont différentes, la pratique mise en œuvre, notamment par Mme Edith Cresson et M. Pierre Bérégovoy, se rapproche de l'analyse rocardienne.

J.-L. A.

Le rôle de l'Etat

M. JOSPIN : « *Nous voulons un Etat qui remplisse mieux qu'il ne le fait aujourd'hui les fonctions qu'il est seul à pouvoir assurer, nous voulons un Etat qui évite par sa présence la domination du fort sur le faible, mais nous voulons aussi un Etat qui soit plus efficace. Parce qu'il est le garant des libertés et l'instrument de la solidarité, nous voulons que l'Etat tienne toute sa place. Mais parce qu'il doit assurer ses missions au moindre coût, parce qu'il doit être au service de la population et non peser sur les hommes et gêner leurs initiatives, nous voulons moins de bureaucratie (...).*

» *Dans une économie comme la nôtre, l'intervention de l'Etat reste déterminante. N'en déplaise à certains, les économies occidentales qui fonctionnent le mieux sont celles où l'Etat est le plus efficace. Non seulement l'intervention de l'Etat est légitime pour prendre en compte les contraintes collectives (équilibre des échanges extérieurs, solidarité, etc.), mais encore elle est indispensable pour suppléer le marché lorsqu'il est défaillant.* »

M. ROCARD : « L'Etat n'est pas fait pour produire. Et là où l'histoire lui a légué des éléments de secteur public, ceux-ci doivent être gérés de manière autonome, quitte à respecter les servitudes au nom desquelles ils sont publics.

» Mais l'Etat a une responsabilité centrale d'intervention dans la vie sociale, champ économique compris, pour trois raisons (...).

» La première raison est de police : la lutte contre la fraude, la violence et l'oppression ne se limite pas à la vie privée. La deuxième touche les grands équilibres économiques. Responsable de la stabilité de la monnaie, de l'équilibre extérieur et d'un partage sain entre la consommation et l'investissement, l'Etat doit prévenir les déséquilibres plutôt que d'attendre que le marché les produise ou les laisse apparaître pour tenter de les corriger. La troisième raison concerne la préparation de l'avenir. »

Le Plan

M. JOSPIN : « *Pour mettre en œuvre les grandes orientations nationales, un plus grand rôle devra être donné au Plan. Vigie qui signale à l'avance les évolutions perceptibles dans les changements technologiques ou sociaux ; lieu où se confrontent les différentes visions de l'avenir qu'ont les partenaires économiques et sociaux, le Plan doit être aussi l'arbitre des choix publics. Il doit en garantir la cohérence. Il faut lui donner les moyens et la place dans l'appareil d'Etat qui sont indispensables.* »

M. ROCARD : « Enseignement, recherche, stratégies industrielles ou agricoles à long terme pour quelques secteurs-clés, politique énergétique, autant de domaines où l'avenir ne peut être préservé que par une forte volonté collective. Pour des socialistes, c'est le Plan qui doit redevenir l'expression (...) de cette volonté collective. Le Plan, introducteur de l'avenir dans le présent, est aussi le guide des actions retenues comme nécessaires pour améliorer [la] maîtrise [du progrès technique], à quoi le marché ne saurait contribuer, ne serait-ce que parce qu'il n'est pas fait pour cela. »

La solidarité

M. JOSPIN : « *Pour les socialistes, la lutte contre les inégalités est une préoccupation majeure. L'égalité que nous recherchons doit permettre l'épanouissement de chacun, elle est réalisation de la liberté, elle porte en elle la réduction des injustices. L'égalité des chances dès le début de la vie se conjugue avec la solidarité qui vient compenser les injustices nées du fonctionnement de notre société. La recherche de l'égalité refuse tout nivellement, elle vise à permettre à la personnalité de chacun d'éclore dans une société solidaire. C'est sur cette solidarité que doit se fonder toute politique qui vise à répondre au besoin de sécurité. Opposer sécurité et liberté, c'est prendre pour base le rejet de l'autre. Pour nous, la sécurité est liée à la solidarité, il n'y a pas de véritable sécurité dans une société éclatée.* »

M. ROCARD : « La solidarité est (...) incontestablement une valeur morale. Le mot est entré maintenant dans le patrimoine liguistique national. A ce titre, il évoque une manière moins conflictuelle d'aborder les problèmes de l'injustice et de l'inégalité. Mais on retrouve ici un des éléments de l'identité de la gauche : pour la droite la solidarité s'adresse à un ensemble d'individus pris un par un. Pour la gauche, c'est bien au-delà de cet aspect, d'une solidarité entre groupes sociaux qu'il s'agit aussi (...).

» C'est naturellement cette référence, la solidarité, qui légitime tout l'effort national de protection sociale. Mais le concept va plus loin. Le traitement des déséquilibres ou des inégalités interrégionaux, du déséquilibre villes-campagnes, des déséquilibres intercommunautaires, est aussi une affaire de solidarité. C'est en fait toute la réflexion des socialistes sous cette référence, maintenant que nous savons aussi que l'égalitarisme absolu est destructeur de toute motivation à produire. Quel est alors le niveau acceptable des inégalités, comment diminuer l'inégalité des chances ? On voit que le concept de solidarité ne concerne pas que l'argent mais aussi le savoir et la culture, et finalement la diffusion du pouvoir. Et nous savons maintenant qu'elle concerne aussi la répartition du travail. »

Les rapports de forces sociaux

M. JOSPIN : « *La croissance économique, les conquêtes sociales, l'évolution du salariat, l'uniformisation partielle des modes de vie, la communication de masse ont accru la dimension culturelle des engagements politiques. Même si la force des déterminismes sociaux est loin d'être épuisée, leur influence décroît et les socialistes s'adressent à un nombre de plus en plus grand de Français (...) Nous devrons (...) restaurer le débat (...) [dans tous les lieux] où se détermine le rapport des forces sociales (...). Il convient de créer les conditions d'un compromis social qui assure à chacun son dû.* »

M. ROCARD : « Pour n'être pas le moteur exclusif de l'histoire — car les éléments idéologiques et culturels, qui sont déterminants, ne sont pas pris en charge par ce terme, — la lutte des classes n'en subsiste pas moins. Le fait d'aborder le problème des inégalités par le concept de solidarité plutôt que par celui de lutte de classes implique non pas l'oubli des conflits qui traversent la société mais simplement la volonté de les résoudre par des procédures de dialogue démocratique et de compromis plutôt que d'en espérer la solution grâce à la victoire physique et politique d'une classe sur une autre. Cette approche n'enlève rien naturellement à l'acuité des conflits en cause. Bien au contraire, le compromis social (...) se fera d'autant plus clairement que les rapports de forces et les inégalités de situations sur lesquels il s'appuie seront correctement évalués et analysés. »

Les « experts » au travail

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a présenté, le mercredi 4 février, l'état des travaux du groupe des experts du PS, qu'il a demandé à M. Claude Allègre, directeur de l'Institut de physique du globe de Paris, de réactiver au printemps dernier. Outre M. Allègre, étaient présents certains des anciens ministres qui participent à la coordination du groupe, MM. Michel Delebarre, Henri Emmanuelli, Henri Nallet, Edgard Pisani, ainsi que M. Dominique Strauss-Kahn, membre du secrétariat national chargé des études, et plusieurs « experts » : MM. Roland Castro, Alain Geismar, François Hollande, Jacques Valier.

M. Jospin a indiqué que les experts ont déjà remis leurs propositions au bureau exécutif du PS pour ce qui touche à l'Europe. Il a souligné que cette structure, qui compte quelque trois cents personnes, n'est pas « figée ».

M. Allègre a expliqué que les experts doivent faire des propositions « *claires et fermes sur les principes, mais ouvertes et évolutives dans la formulation* ». Il ne s'agit pas de « *projets bouclés, clés en main* ». Selon lui, l'évolution se fait par le dialogue, et les experts doivent avoir un fonctionnement à l'image du type de société qu'ils souhaitent : « *Une struture adaptative (...)*, a lancé M. Allègre, *c'est la clé des sociétés de demain.* »

Le feuilleton de l'« affaire des cartes » continue dans les Bouches-du-Rhône

La commission de contrôle nationale mandatée par le PS pour éclaircir l'« affaire des cartes » de la fédération des Bouches-du-Rhône a rendu compte de sa mission (*le Monde* du 4 février) devant le bureau exécutif du PS, le mercredi 4 février. Compte tenu de la complexité de l'affaire, cette commission, animée par M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national chargé des fédérations, n'a pu présenter une conclusion éclairante. Elle va continuer ses travaux en compulsant notamment les fichiers de la fédération et rendra compte de nouveau devant le bureau exécutif.

L'une des difficultés vient du fait qu'en dehors de quelques centaines de « vraies-fausses cartes », la plupart des quelque dix-huit mille six cent trente cartes recensées correspondent bien, selon toute probabilité, chacune à un individu.

M. Michel Pezet, homme fort de la fédération et chef de file de l'un des deux clans rivaux, a affirmé mercredi que la fédération était prête à écrire à tous les adhérents recensés.

Il est acquis, en tout cas — M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, l'a rappelé mercredi — que le chiffre actuel ne sera pas accepté (bien que les deux parties en cause sur le plan local aient fait savoir à la commission Debarge qu'elles n'étaient pas d'accord pour une diminution arbitraire), afin notamment de couper court à ce qui apparaît comme une dérive pernicieuse qui pourrait déborder des Bouches-du-Rhône. M. Guy Allouche, membre mauroisite de la commission de contrôle, a, par exemple, fait remarquer que sept mille quatre cents cartes avaient été placées entre le 4 et le 18 décembre dernier, ce qui lui semble extravagant.

Plusieurs intervenants, notamment M. Laurent Fabius, ont demandé qu'une méthode soit dégagée pour éviter, à l'avenir, le renouvellement de ce genre de situation. Le mandat de la commission a été élargi à la recherche de telles méthodes. A été notamment évoquée l'individualisation du paiement des cotisations.

L'importance de cette affaire, tient évidemment, comme l'ont rappelé certains intervenants, et en particulier M. Pierre Joxe, au fait qu'elle dépasse le cadre marseillais, ne serait-ce qu'à cause de l'échéance municipale de 1989, et parce que la mairie de Marseille n'intéresse pas que les Marseillais. C'est pourquoi la recherche d'une solution se double de la recherche d'un moyen politique d'estimer le poids réel des divers courants, clans et sous-courants de la fédération, tout en ramenant celle-ci, progressivement, dans le droit commun socialiste.

Un sondage BVA-« Paris-Match »

L'ascension de M. Barre

M. Raymond Barre, jugé meilleur candidat de la droite en cas d'élection présidentielle : pour la première fois depuis les élections du 16 mars, une majorité de sympathisants de droite (41 %) se sont prononcés en faveur de l'ancien premier ministre, M. Jacques Chirac ne recueillant que 35 % de leurs suffrages, selon le sondage réalisé par BVA, et publié, le jeudi 5 février, dans l'hebdomadaire *Paris-Match* (1). En décembre, 42 % des partisans de droite choisissaient M. Chirac, tandis que M. Barre n'obtenait que 31 % d'avis en sa faveur.

A gauche, M. François Mitterrand, qui reçoit l'aval de 45 % de ses sympathisants (au lieu de 47 % en décembre), devance largement M. Michel Rocard, qui n'obtient que 29 % (au lieu de 30 %) des suffrages.

Au premier tour de cette consultation, la droite est majoritaire, quelles que soient les hypothèses envisagées. Elle est créditée de 52 % à 58,5 % des suffrages (au lieu de 49,5 % à 56 % en décembre). Les candidats de gauche recueillent, pour leur part, de 41,5 % à 48 % des voix (au lieu de 44 % à 50,5 %).

Mais le report des voix de droite s'effectue mal, puisque dans trois hypothèses de second tour (sur quatre) le candidat de gauche l'emporte. Ainsi, M. Mitterrand est victorieux de M. Chirac (avec, comme le mois dernier, 56 % des suffrages) et de M. Barre (avec 50,5 % des voix, au lieu de 53 % en décembre). M. Michel Rocard, de son côté, l'emporte, avec 54 % des suffrages (au lieu de 53,5 %) face à M. Chirac, mais est devancé par M. Barre, qui recueille 51,5 % des voix (au lieu de 49 %).

Au tableau des cotes de confiance des personnalités, le député du Rhône est en tête, avec 52 % d'avis favorables, réalisant ainsi un gain de 5 points par rapport au mois de décembre, et devance le président de la République qui, avec 49 % de bonnes opinions, perd 3 points. Le premier ministre se retrouve à la sixième position, avec 39 % d'avis positifs (– 2), derrière M. Rocard (48 %), qui perd 3 points, et Mme Simone Veil (40 %) et M. François Léotard (39 %), qui en gagnent 1.

(1) *Sondage effectué du 15 au 20 janvier, auprès d'un échantillon représentatif de 966 personnes.*

Crise au sein de la fédération radicale du Rhône

Edouard Herriot tiraillé à hue et à dia !

LYON
de notre correspondant régional

M. André Rossinot, ministre chargé des relations avec le Parlement, président du Parti radical, a dû forcer sa nature bonhomme. Il a tranché à la mode... radicale le conflit de succession qui oppose deux élus lyonnais pour le contrôle de la vénérable fédération du Rhône du parti historique d'Edouard Herriot. Trois « sages », MM. Michel Durafour, Paul Granet et Thierry Cornillet, sont en charge de la fédération pour une durée de trois mois. Le temps minimal pour les responsables valoisiens d'éclaircir les comptes et surtout de déterminer le nombre réel des adhérents. Les cartes radicales — à 150 francs par an — avaient une fâcheuse tendance à la multiplication, façon socialisme marseillais...

Depuis la défection de M. Jean Pesson — inculpé d' « abus de biens sociaux » dans une affaire de malversations financières concernant une agence de publicité, — les hostilités ont été engagées entre M. Robert Batailly, vice-président national du Parti radical, maire du huitième arrondissement de Lyon, et M. Jean-Pierre Calvel, maire de Sathonay-Village, une commune du nord de l'agglomération lyonnaise. M. Batailly avait, il y a deux ans, porté à la présidence M. Jean-Charles Lignel, à l'époque président-directeur général du *Progrès*. Puis il l'avait fait écarter par ses amis au profit de M. Pesson, après — déjà — une bataille de cartes haute en couleurs.

Entre MM. Batailly et Calvel, les arguments politiques ont été totalement occultés. Les deux hommes se réclament de la mouvance barriste. Le premier affirme son antériorité puisqu'il fut candidat — en sixième position et donc battu — sur la liste législative de l'ancien premier ministre. Une situation confortée par un enracinement réel dans l'électorat populaire de son arrondissement. Mais M. Calvel, quarante ans, a fait donner — pas très discrètement d'ailleurs — une « jeune garde » aux dents longues sur le thème de la « moralisation » du débat politique. Là où M. Batailly compte sept cent vingt adhérents, M. Calvel en trouve... deux cent soixante-dix.

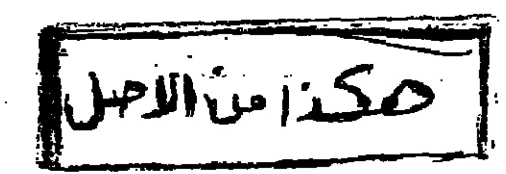
Un premier arbitrage parisien a permis d'éviter d'extrême justesse, le dimanche 1er février, la tenue de... deux assemblées générales de la fédération, une « légale » et une « légitime », une conviviale avec choucroute monstre pour M. Batailly, une austère avec huissier sous le buste d'Edouard Herriot pour M. Calvel. Le débat d'idées s'était déroulé dans une atmosphère toute fraternelle où les « amis » de l'un et de l'autre postulant se répandaient en « confidences » du type : « *Il a fait inscrire des grabataires en faisant signer des mains juvéniles* », ou encore : « *Le recrutement par la confrérie vineuse des « Boyaux rouges », ça suffit.* »

Sous perfusion parisienne

M. Rossinot a finalement écarté M. Batailly de ses responsabilités de président « par intérim » de la fédération radicale et lui a interdit de représenter sa formation au sein des instances locales de l'UDF. M. Calvel, lui, n'ayant rien à perdre — il est « adhérent de base » — n'a rien perdu sauf le droit de postuler à la présidence dans l'immédiat. Le ministre-président a décidé également l'annulation de toutes les cartes 1986, et les futurs inscrits seront dûment enregistrés rue de Valois. L'un des trois « médiateurs » désignés, M. Paul Granet, qui vient d'être nommé à la tête de la Compagnie nationale du Rhône, a affirmé que les deux protagonistes avaient « *calmé leurs impulsions* ». M. Batailly s'est « *réjoui* » des décisions arrêtées. M. Calvel parle des instances nationales qui, « *dans leur grande sagesse* », ont pris des « *décisions courageuses* ».

Le radicalisme lyonnais est sous perfusion parisienne. Il y a longtemps déjà que les autres composantes locales de l'UDF — un CDS éclaté et un Parti républicain qui tente de se refaire une santé avec le premier adjoint au maire de Lyon, M. André Soulier — ont renoncé à toute assistance thérapeutique. Il est vrai que l'héritage d'Edouard Herriot a été dilapidé depuis longtemps.

CLAUDE RÉGENT.



Politique

Les « actes » du ministère Pierre Mendès France

Les choix d'un gouvernement célèbre

par François Bloch-Lainé

SOUS la maxime devenue légendaire : *gouverner, c'est choisir*, voici rassemblées les archives vivantes d'un gouvernement qui a fait date : 230 documents pour l'histoire des sept mois et dix-sept jours (17 juin 1954-5 février 1955) durant lesquels Pierre Mendès France gouverna la France. Le troisième tome des « œuvres complètes » de l'homme d'Etat leur est tout entier consacré (1), alors que les deux précédents (2), comme le feront les trois suivants à paraître, se réfèrent à des périodes beaucoup plus étendues. C'est que la matière est de particulière importance.

Les « œuvres » sont ici des actes. Des discours et des correspondances de l'exécutif forment, à un moment crucial mais bref, les manifestations d'une pensée et d'un caractère qui ont traversé près d'un demi-siècle de la vie publique française. Pièces historiques qui justifient les espérances, les adhésions, ainsi que les nostalgies, les regrets, de ceux qui, dans les générations auxquelles j'appartiens, ont accompagné de quelque façon ce personnage prestigieux et singulier.

Une rapide efficacité

« PMF » a exercé une influence et donné un exemple qui sont sans commune mesure *dans le temps* avec le pouvoir dont il a disposé. Mais le style et les effets de ce pouvoir éclairent l'ensemble de son parcours. *De telle sorte que nous ne* saurions dire, nous les témoins plus ou moins proches de lui, plus ou moins associés à ses activités, par quoi nous avons été le plus impressionnés : par ce qu'il a fait ou par ce *qu'il aurait fait s'il n'*avait pas été tenu en lisière. Comme l'un et l'autre sujet font un tout cohérent, ces sept mois et dix-sept jours marquent le point culminant d'un long et vigoureux tracé.

Le trait le plus frappant, à la lecture du livre, est une exacte confirmation du souvenir : c'est la vitesse à laquelle des décisions, annoncées et prises sans détour ni délai, ont été autant de coups au but. On revoit comment la paix en Indochine, le calme en Tunisie, l'assainissement économique en France (traité, hélas ! trop en second rang) ont bénéficié d'une méthode exceptionnelle.

La rapidité n'est pas la précipitation. Nous avions certes, à l'époque, le sentiment que le président du conseil était partout à la fois : le matin à Carthage pour accorder l'autonomie au bey ; l'après-midi à Genève pour mettre fin aux combats ; le soir à Matignon pour se battre contre les bouilleurs de cru ; la nuit au Palais-Bourbon pour s'expliquer ou à Bruxelles pour négocier sur le réarmement allemand. Mais cette acrobatie nécessaire n'avait rien d'une agitation désordonnée. Les problèmes étaient pris un à un et chacun était traité à fond. On doit faire vite quand le temps est si parcimonieusement compté, tant par les événements que par les députés. Mais on n'y réussit que si la pensée est mûre, le *raisonnement rigoureux*, le propos honnête, la volonté ferme ; qu'à la condition d'avoir beaucoup travaillé avant la bataille et d'appliquer, pendant, une ligne de conduite bien au point.

La question de l'Indochine, en suspens depuis dix ans, sera réglée en un mois. Celle de la Tunisie, très aggravée depuis deux ans, sera réglée en deux mois. Celle de la CED, embourbée par les hésitations des gouvernements successifs qui nous ont ridiculisés aux yeux du monde, sera réglée en trois mois (bien ou mal, suivant des opinions passionnées dont le partage fut confus). Celle de l'Algérie, alors que l'insurrection est venue sanctionner des promesses de statut nouveau qui n'ont pas été tenues, va bénéficier des rares mesures sages qui seront prises avant qu'il ne soit trop tard ; *mesures qui tendent à rendre* plus justes les relations économiques et sociales, à rendre l'administration et la police moins dépendantes des milieux coloniaux. Mais c'en était sans doute trop pour ceux-ci : *le 5 février 1955*, le gouvernement fut renversé ; on connaît la suite.

Des stratégies simples

Dans tous les cas de succès, la méthode mendésienne a pour autre caractère la simplicité stratégique. Elle prouve que les meilleures façons d'opérer sont généralement les plus directes.

Au Vietminh, il est dit que si la paix n'est pas conclue avant un mois, ce sera la guerre à outrance. *Ce message sans ambages est bien* reçu : Ho Chi Minh, qui voulait aller jusqu'au 13e parallèle, se contente du 17e.

A Bourguiba, on déclare que les espoirs donnés à son parti depuis dix ans ne seront plus lettre morte ; parce que le propos est court, le ton sincère, il y croit, et les fellaghas désarment.

Aux alliés européens, on s'efforce de montrer de façon évidente que le traité de la CED ne peut être voté en l'état à Paris ; mais l'habitude diplomatique fait croire à une manœuvre et, faute d'amendement admis, le projet est rejeté. Il est remplacé à bref délai par les traités de Londres et de Paris qui sauvent, faute de mieux, ce qui était alors essentiel : le contrôle du réarmement en Allemagne.

La critique des institutions

Pierre Mendès France connaissait mieux ses dossiers que la plupart des ministres et, pour cette raison, les hauts fonctionnaires l'estimaient particulièrement. Mais ce n'est pas sur les terrains où sa compétence technique était la plus grande qu'il a obtenu les résultats les plus marquants. En 1953, son image publique était celle d'un expert de l'économie. Or, l'histoire lui a servi, non le plat du combat économique, mais celui du drame colonial. La maîtrise dont il a fait preuve était donc imputable à des facteurs autres que sa spécialité. Comme chez le de Gaulle de 1940 qu'il admirait tant, elle s'explique, avant tout, par la force du *caractère et le courage obstiné*, au service de convictions fondamentales et de vues lucides. Ces stratégies comparables sont essentiellement les fruits d'un patriotisme qui fait en tout prévaloir ce qu'il *estime être l'intérêt supérieur du* pays, au mépris d'autres considérations.

Egalement saisissante est l'analogie des avis portés par les deux grands hommes de l'époque sur les faiblesses de la quatrième République, après celles de la troisième.

Pierre Mendès France les imputait plus volontiers au comportement des hommes qu'à la lettre des textes. Il était cependant partisan, contre la « tradition républicaine » née de l'affaire Mac-Mahon, du droit de dissolution et (ce qui est moins connu) du délestage du domaine législatif au bénéfice du *domaine réglementaire. Les rares* mesures qu'il a pu prendre en matière économique ont revêtu la forme de décrets-lois, identiques à nos actuelles ordonnances.

Quel triste paradoxe, quelle malchance pour la France que ce désaccord farouche du général et de son ancien ministre sur le sujet de la Constitution, après 1958, alors que, durant les années précédentes, ils formulaient les mêmes critiques et préconisaient des solutions voisines !

Après février 1955, leur conjonction a été le rêve de beaucoup *d'entre nous ; et rien alors ne* paraissait de nature à la rendre impossible. Les textes rassemblés aujourd'hui corroborent ce sentiment.

Mais Pierre Mendès France, victime des médiocrités politiques et des intérêts figés qui allaient rendre fatale une profonde secousse, ne reviendra plus au pouvoir (hormis les quatre mois de 1956, où il fut l'otage impuissant du gouvernement Mollet).

Les tomes suivants des œuvres complètes nous permettront de nous interroger plus complètement et plus sérieusement sur un isolement *que nous fûmes nombreux à* déplorer. Nous n'avons pas cessé, avant et après la disparition de cette figure, de nous demander si celui que nous admirions pour la rigueur de ses principes, n'aurait pas dû se montrer un peu plus souple sur des sujets secondaires, afin que cette rigueur fût mise à profit dans la pratique et sur l'essentiel ; afin qu'un gouvernant hors pair gouvernât un peu plus. Il est vrai que la longévité gouvernementale n'est pas le seul ni le meilleur critère du service rendu à la chose publique : comme Jaurès et Blum, Mendès aura, dans notre Histoire, *une place plus grande que la plupart* des ministres souvent promus.

Il ne faudrait pas qu'on l'oubliât, après l'avoir, en quelque sorte, « canonisé ». Il ne faudrait pas que ses thuriféraires l'ensevelissent. Nul moins que lui n'avait le goût des auréoles ; nul plus que lui ne souhaitait la discussion. Les artisans de la publication qui se poursuit sous les auspices de l'institut qui porte son nom (3), contribuent, pour aujourd'hui et pour demain, à la réflexion politique qui en a grand besoin, en même temps qu'à l'écriture de l'Histoire. Il est très souhaitable qu'autour des « œuvres » de *toute forme laissées par un homme* qui a si fort marqué son époque en suscitant tant de débats, se multiplient les échanges, les rencontres, toutes opinions mêlées.

Nos contemporains ont été à tel point stimulés par les idées fortes de P.M.F., même quand ils ne les partagent pas toutes, ainsi que par ses règles de conduite, même quand ils les trouvaient trop raides, que nous ne pouvons pas ne pas désirer ardemment que nos cadets connaissent la même hygiène.

(1) Pierre Mendès France. Œuvres complètes (tome III). Gallimard, 831 p. 195 F.

(2) Tome I. « S'engager » (1922-1943). Tome II. « Une politique de l'économie » (1943-1954).

(3) L'institut Pierre-Mendès-France, 52, rue du Cardinal-Lemoine (5e), est présidé par Stéphane Hessel. Les œuvres complètes sont publiées sous la direction de François Stasse. Le tome III est dû particulièrement au travail de Richard Dartigues.

● **M. Henri Fiszbin « solidaire » des « rénovateurs » du PCF.** — Dans une interview à l'hebdomadaire des « *communistes unitaires* », *Rencontres communistes hebdo* (RCH), dont il est le fondateur, M. Henri Fiszbin, député apparenté PS, se déclare « *solidaire de l'action des rénovateurs* » après avoir salué « *la rigueur et le courage* » de MM. Poperen et Rigout, démissionnaires des instances dirigeantes du PCF. M. Fiszbin pense « *néanmoins qu'il ne sert à rien de s'illusionner, et qu'il faut désormais se situer en fonction de cette nouvelle donnée : il n'y a plus rien à attendre du PC* ». Il engage le PS à assumer une « *responsabilité nouvelle pour lui : agir en représentant politique du monde du travail* ».

Par ailleurs, RCH organisera, le 7 mars, un colloque intitulé « *Socialistes-communistes : la nouvelle donne* » (1) en présence de nombreux dirigeants du PS (MM. Fabius, Mauroy, Joxe, Poperen), d'anciens responsables de la CGT (Mme Christiane Gilles et René Buhl), des historiens, des chercheurs et d'ancien membres du PCF.

(1) Grande salle Domus Medica, 60, boulevard de la Tour-Maubourg, 75007 Paris.

En Guadeloupe

Deux militants indépendantistes arrêtés

BASSE-TERRE

de notre correspondant

Deux militants indépendantistes antillais viennent d'être arrêtés par la police. Le premier, d'origine martiniquaise, Marcel Louis-Sydney, trente-trois ans, en cavale depuis novembre 1983 et condamné par défaut à la suite d'un attentat et d'une tentative d'attaque contre une armurerie, est considéré comme l'un des chefs de l'Alliance révolutionnaire caraïbe (ARC). Sa photo figurait sur l'affiche promettant de fortes récompenses à qui renseignerait la police sur les militants recherchés.

Mais c'est l'arrestation et le transfert en métropole, d'une militante de *l'Union populaire pour la libération* de la Guadeloupe (UPLG), Marie-Georges Michel, trente-cinq ans, collaboratrice de l'hebdomadaire *Lendependans*, qui provoque le plus de réactions.

Le principal animateur de l'UPLG, M. Claude Makouke, a vivement protesté contre l'interpellation de cette femme, inculpée lundi 2 février d'association de malfaiteur et de dégradation par substance explosive de biens mobiliers et immobiliers dans le cadre de l'enquête sur les divers attentats commis en Guadeloupe entre le 25 novembre et le 7 décembre derniers et revendiqués, à l'exception d'un seul, par l'ARC : « *Manifestement, on veut impliquer l'UPLG dans des actions terroristes et la faire passer pour une organisation terroriste*, a-t-il déclaré. *Nous serons amenés, dans ces conditions, à déclencher une série d'actions et une mobilisation de masse pour obliger le gouvernement de libérer Marie-Georges Michel sans condition. Cela pourra aller beaucoup plus loin que les barrages* », a conclu M. Makouke, en faisant allusion aux journées d'émeute de juillet 1985. Le Mouvement pour la Guadeloupe indépendante (MPGI), auquel appartient Michel Louis-Sydney, a fait savoir qu'il soutiendrait l'UPLG.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 4 février, sous la présidence de François Mitterrand, au palais de l'Elysée. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié par le service du premier ministre :

● *PROTECTION* **DE L'ENVIRONNEMENT**

Le ministre délégué chargé de l'environnement a présenté au conseil des ministres une communication sur le bilan et les perspectives de dix ans d'application de la loi du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement.

1. — Un important effort d'investissement, évalué à 4 milliards de francs par an, a été réalisé pour réduire les pollutions d'origine industrielle et agricole. Désormais, les rejets polluants dans l'eau diminuent de 4 à 7 % par an, selon leur origine ; les rejets dans l'air diminuent de 10 %.

2. — Pour harmoniser les conditions de concurrence entre les entreprises européennes, la politique *nationale s'intègre de plus en plus* dans une politique communautaire : directive de 1976 sur les rejets de substances toxiques dans l'eau ; directive de 1982, dite « de Seveso », sur le risque industriel majeur.

Sur ce dernier point, des dispositions juridiques sont en cours d'élaboration afin de faciliter la maîtrise de l'urbanisation autour des sites dangereux. En outre, les plans de secours en cas d'accident sont perfectionnés en vue d'assurer une meilleure protection des populations. Celles-ci seront mieux informées de la nature des risques et de la conduite à tenir en cas d'accident.

3. — Dans le domaine de la pollution de l'eau, un effort particulier est engagé à l'encontre des pollutions accidentelles, qui remettent en cause la réhabilitation du milieu naturel obtenue grâce à une coûteuse réduction des pollutions permanentes.

En matière de pollution de l'air, une réduction de 50 % en cinq ans des rejets de dioxyde de soufre a été obtenue. Toutefois, la lutte contre les pluies acides demeure une priorité essentielle : c'est pourquoi les investissements dans la désulfuration sont désormais encouragés grâce au produit d'une taxe parafiscale sur les rejets dans l'atmosphère.

Dans le secteur des déchets industriels où la responsabilité des producteurs est réaffirmée, un effort sera fait pour développer la capacité du dispositif collectif d'élimination, notamment en ce qui concerne les décharges.

4. — La prévention des risques et des pollutions industrielles et agricoles constitue une fonction importante de l'Etat. Une mission d'inspection générale interministérielle sera instituée pour mieux adapter l'intervention de l'Etat à ses moyens et pour préciser l'articulation entre cette intervention et celle des collectivités locales, en particulier des communes.

Mesures d'ordre individuel

Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice :

— **M. Georges Abadie**, préfet hors cadre, est nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire ;

— **M. Claude Champaud**, professeur d'Université, est nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire ;

— ***M. Jacques Gastaldi***, ingénieur général du génie rural, des eaux et des forêts, est nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire.

Sur proposition du ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports :

— *M.* **Claude Robert**, administrateur civil, est nommé directeur de l'architecture et de l'urbanisme.

Sur proposition du ministre de l'éducation nationale :

— *M.* **Jacques Martin**, agrégé de géographie, inspecteur d'académie à compétence pédagogique, est nommé inspecteur général de l'éducation nationale.

Sur proposition du ministre de l'agriculutre :

Il est mis fin aux fonctions exercées par **M. Jean Renard**, ingénieur général du génie rural, des eaux et des forêts, en qualité de directeur de l'aménagement.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Dans un livre édité par la Société Les Presses de la Cité, sous le titre *Des affaires très spéciales*, les journalistes Jean-Marie Bourget et Yvan Stefanovitch ont, dans le cadre d'un chapitre intitulé : « L'exécution d'Eloi Machoro », présenté MM. Jean-Marie Tjibaou et Léopold Joredie comme ayant *été* associés et comme ayant donné leur assentiment à l'opération au cours de laquelle M. Eloi Machoro a trouvé la mort, le 12 janvier 1985.

Statuant à la demande de MM. Tjibaou et Joredie, le tribunal de grande instance de Paris a, par jugement du 26 novembre 1986, déclaré ces propos diffamatoires à leur égard et a ordonné leur suppression dans toute nouvelle édition de l'ouvrage incriminé.

Il a, en outre, accordé à MM. Tjibaou et Joredie la réparation de leur préjudice et a ordonné la présente publication.

Société

Les nominations au ministère de l'intérieur

Police et continuité

Trois nouvelles *nominations* dans la police sont intervenues mercredi 4 février. Le conseil des ministres *(nos dernières éditions)* a nommé M. Gilbert Thil, qui succède à M. Michel Guyot, parti à la retraite, à la tête de la direction centrale de la police judiciaire. D'autre part, par arrêté de M. Charles Pasqua, M. Pierre Richard succède à M. Jacques Delebois à la tête du service de coopération technique internationale de police (SCTIP). Enfin, M. Jacques Delebois, inculpé dans l'affaire du Carrefour du développement pour la *remise d'un* « vrai faux » passeport à M. Yves Chalier est nommé conseiller à la direction générale de la police nationale.

Le métier de *policier suppose* le sens de l'événement, donc du provisoire, et ce principe vaut aussi pour leur carrière : aucune *administration* n'a eu droit, en effet, depuis bientôt un an à un tel mouvement au sommet de la hiérarchie et aucun secteur comparable de l'Etat ne semble aussi bousculé pour des motifs extra-professionnels, souvent politiques.

Loin des servitudes de la vie de garnison, la gendarmerie nationale par exemple, dont les directions générales survivent sans dommages aux changements de majorité – l'après- 16 mars n'a pas dérogé à la règle – est un univers plus stable. A l'inverse, les mouvements incessants des responsables de la police soulignent les rapports ambigus qu'elle entretient avec le monde politique.

Cette précarité est de moins en moins acceptée par les intéressés, comme *l'avaient déjà montré*, sous la gauche, les remous suscités par certaines mutations brutales. Les *chefs de la police aimeraient* davantage d'autonomie et de continuité. Par-delà leurs sensibilités, les porte-*parole des commissaires de police* disent tous aujourd'hui ne révérer que deux principes : le refus de la *politisation* et *l'aspiration* à la professionnalisation. Ils souhaiteraient que le pouvoir les *aide*, pour leur *image dans l'opinion*, à dissocier police et politique. Ils aimeraient que l'on reconnaisse en eux des hommes de métier et non plus les serviteurs d'un gouvernement, des praticiens jugés pour leur compétence et non plus les instruments de choix partisans.

Leur attente continue, pourtant d'être *déçue*, et *leur lassitude* est aujourd'hui réelle. La succession de changements à la tête de toutes les *directions depuis le 16 mars*, les hésitations et tractations qui entourent chaque nomination, les *mutations subies* par certains des nouveaux promus après quelques mois d'exercice de leurs nouvelles fonc*tions*, bref, cette *mauvaise série* marque leur carrière d'une instabilité qui n'est pas faite pour encourager les ambitions et les vocations.

Aussi ne s'étonnera-t-on pas, après un récent sondage, que les commissaires de police accordent en priorité leur confiance à des institutions où les itinéraires professionnels sont plus paisibles : l'armée (80 %), le système d'enseignement (70 %), les syndicats (50 %). Réponses faites pourtant par des fonctionnaires aux convictions plutôt conservatrices puisque 80 % d'entre eux se *prononcent contre le travail* des femmes et le divorce et que 84 % estiment appartenir à une élite *morale, ayant le sens du devoir et de* la patrie (1).

De l'Elysée à la Place Beauvau

Si certains parlent aujourd'hui *d'exaspération*, c'est qu'au penchant traditionnel des ministres de l'intérieur pour des nominations « politi*ques » dans la police se sont ajoutées* des contraintes inédites. Il y a, en premier lieu, la cohabitation, qui *transforme chaque choix d'homme* à un poste de direction en une négociation incertaine, ensuite les retombées de *l'affaire* du *Carrefour du* développement et surtout de « l'affaire dans l'affaire », jetant des ombres *sur un ministère soupçonné* d'avoir manipulé le scandale. Désormais les décisions importantes ne se *jouent plus seulement entre* l'Elysée et la Place Beauvau mais aussi, au sein de celle-ci, entre le ministre de *l'intérieur et son ministre délégué* chargé de la sécurité.

La situation peut ainsi être résumée : si M. Charles Pasqua ne nomme plus tout à fait qui il veut, M. Robert Pandraud, habitué de la maison et qui a veillé à se mettre à l'écart de l'affaire du « vrai faux » passeport, en profite pour plaider une gestion plus professionnelle des cadres. De son côté, la présidence de la République tire avantage de ces divergences, ce qui complique évidemment le jeu. En d'autres termes, le candidat qui a l'aval de M. Mitterrand ou de M. Pandraud n'aura pas forcément celui de M. Pasqua, et inversement.

C'est ce qui s'est produit pour la direction centrale de la police judiciaire. M. Pasqua voulait M. Marcel *Leclerc, policier engagé* auprès de la majorité ; l'Elysée s'y opposait. M. Pandraud voulait M. Pierre Tou*raine, actuel directeur* de la police judiciaire parisienne, et était soutenu dans ce choix par les grandes personnalités de la *PJ*. L'Elysée approuvait, mais M. Pasqua s'y opposait. Résultat : une solution d'attente en la personne de M. Gilbert Thil. Cas de figure inverse : la nomination de M. Yvan Barbot comme directeur général de la police nationale. Apprécié de MM. Mitterrand et Pasqua, il n'était pas le candidat de M. Pandraud, dont les *poulains furent* réfutés.

Dans le même ordre d'idées, la récente nomination à la tête de *l'unité de coordination de la lutte* antiterroriste de M. Jacques Franquet, sur des critères professionnels *unanimement reconnus*, *ne semble* pas faire le bonheur de l'entourage de M. Pasqua. La relève brutale, *après quelques mois d'activité*, des responsables policiers en Corse n'est, inversement, guère appréciée à la police judiciaire parisienne, qui perd deux de ses piliers, MM. Marcel Morin et Dikran Tchividjian. Enfin, la mutation de M. Jacques Delebois ne satisfait pas complètement ceux qui parmi ses pairs auraient souhaité une suspension administrative, marquant une plus nette désapprobation du *rôle qui lui* est prêté auprès de M. Yves Chalier.

Ce jeu de contraintes fait cependant un heureux : M. Bernard *Gérard*, *directeur de la DST*, abrité des questions du juge Michau par le « secret défense ». En effet, M. Pas*qua, durant l'été 1986, souhaitait* son remplacement à la tête du service de contre-espionnage, la greffe *n'ayant pas été heureuse entre* ce préfet, plus administratif que policier, et les hommes de la DST. *M. Gérard*, Carrefour du développement oblige, est aujourd'hui assuré de garder quelque temp encore son poste.

EDWY PLENEL.

[Né le 4 décembre 1929 à Alençon (Orne), M. Gilbert Thil est entré dans la police nationale en 1962 comme commissaire de police. Après un poste dans les polices urbaines à Rennes, puis à la police judiciaire à Rouen, il est affecté en 1967 à Paris, à la direction centrale de la police judiciaire, où *il fera* désormais toute sa carrière, notamment comme responsable de la sixième section chargée de la répression des atteintes à la sûreté de l'Etat et des *menées subversives. En 1982, il* est nommé directeur central de la police judiciaire.]

[*Né le 25 juin 1930 à La Barre-en-*Ouche (Eure), M. Pierre Richard est entré dans la police nationale en 1961 comme commissaire de police. Jusqu'en 1981, il fera sa carrière dans des services régionaux de police judiciaire (SRPJ), à Alger (1961), puis à Rennes (1962) et à Lyon (1971). En 1976, il est nommé chef du SRPJ de Strasbourg puis, en 1979, de celui de Versailles, le plus important du territoire. En 1981, il rejoint la direction centrale de la police judiciaire, comme sous-directeur des affaires économiques et financières puis comme sous-directeur des affaires criminelles. Nommé *préfet de police de* Marseille en mars 1985, il est placé, en février 1986, en position de préfet hors cadre.]

(1) Sondage réalisé en 1986 auprès de 904 commissaires de police par M. Georges Portelli, directeur adjoint de la DST à Toulouse, pour sa thèse de doctorat de science politique Portrait socioculturels des commissaires de police ».

De France en RFA

Odfried Hepp a été extradé

Odfried Hepp, ancien néo-nazi devenu membre du Front de libéra*tion de la Palestine (FLP)*, a *été* extradé de France vers la République fédérale d'Allemagne la *semaine dernière*, dans la plus grande discrétion

Arrêté en France par le contre-espionnage en avril 1985, Odfried Hepp avait été condamné le 27 novembre 1986 à deux ans d'emprisonnement pour *association* de malfaiteurs (il appartenait à un réseau « politico-militaire » palestinien). La RFA *avait demandé son* extradition dès son arrestation. La police et la justice allemandes lui reprochent plusieurs *attaques* à main armée et des attentats contre des militaires américains commis au début *des années 80* (*le Monde* du 18 octobre 1985).

Au Tribunal de Paris

L'escroc aux ancêtres

Afin de satisfaire au goût *nostalgique* de certains gentilshommes pour la féodalité, Georges Lépine, cinquante-quatre ans, roturier et chômeur de surcroît, se procurait à bas prix un tableau figurant le portrait d'un inconnu sur lequel il peignait le blason de sa prochaine victime, puis il prenait contact avec *l'illustre famille*, indiquant qu'une branche étrangère était intéressée par ce tableau, mais qu'il préférait la vendre à la souche française.

Pour une somme variant de 10 000 à 15 000 F, chevaliers, barons ou ducs pouvaient ainsi commencer ou compléter une *galerie de portraits illustrant leur* généalogie tout en faisant des recherches afin d'identifier le *mystérieux ancêtre à l'allure si* fière.

Une quarantaine de familles, dont des Canadiens et des Belges, avaient acheté ces tableaux lorsque la supercherie fut découverte. Certains refusaient d'admettre que leur aïeul pût être un faux et s'apprêtaient *à jurer sur l'épée que le portrait* était authentique.

Mais le manant, arrêté, avait *reconnu les faits et, jeudi* 4 février, Mme Catherine Courcol, juge d'instruction au tribu*nal de grande instance de Paris*, n'a pas hésité à le faire embastiller sous les inculpations *d'escroquerie et tromperie*.

M. P.

Au tribunal civil de Paris

M. Jimmy Goldsmith contre M. Philippe Meyer

La rédaction de *l'Express* a-t-elle été victime d'une « crise » idéologique au cours de l'été 1986 ? Si cette question n'est pas de la compétence de la justice, c'est pourtant la première chambre du tribunal civil de Paris qui devra se prononcer sur le conflit qui oppose M. Jimmy Goldsmith à M. Philippe Meyer, ancien journaliste à *l'Express*.

Licencié le 8 juillet 1986, M. Meyer avait fait part, début août, à des journalistes de *Libération* et du *Matin de Paris*, de ses réflexions sur son départ de *l'Express* en des termes que M. Goldsmith considère comme diffamatoires. Devant Mme Huguette Le Foyer de Costil, qui présidait mercredi 4 février la première chambre civile, Me Michel Bartfeld s'est insurgé contre les propos du journaliste licencié, selon lequel M. Goldsmith voulait faire de *l'Express* un « *journal de combat* » et pour cela avait besoin d'une rédaction « *docile, cynique et versatile* ».

« Insupportables » et « inadmissibles »

Pour Me Bartfeld et Me Raoul Castelain, l'affirmation d'un changement d'orientation et les trois adjectifs sont « *insupportables* » et « *inadmissibles* », ainsi que quasiment injurieux tant à l'égard de M. Goldsmith qu'à l'égard du journal lui-même car, circonstance aggravante, ces propos ont été tenus au moment où des médias concurrents développaient volontiers le thème de la « crise de *l'Express* ».

Aussi, les avocats demandaient la condamnation de M. Meyer au franc symbolique de dommages et *intérêts*.

Au nom de Me Tony Dreyfus, *défenseur* de M. Philippe Meyer, Me Gilles Galvez a rétorqué que le journaliste n'avait fait qu'exprimer une *vérité*. *Reprenant l'historique de l'Express*, l'avocat général a estimé que si le journal était parvenu, contre vents et marées, à conserver son indépendance et sa neutralité jusqu'en 1986, M. Goldsmith n'avait pu alors résister à la tentation de se faire le « *chantre de l'économie libérale* ». Il aurait fait de *l'Express* « *le relais de son combat politique* » en *quittant* la ligne qu'il s'était lui-même fixée. D'ailleurs, les « *comités de rédaction* » n'ont-ils pas été *rebaptisés* « *comités de stratégie* » alors qu'une douzaine de journalistes importants auraient quitté le journal, dont l'orientation avait changé ?

Les juges devront trancher, mais, en rendant son jugement le 4 mars, le tribunal se limitera à dire si M. *Goldsmith* a subi un préjudice du fait des déclarations de M. Meyer.

MARC PORTEY.

Le hold-up au centre Leclerc

L'adolescente de Champigny a été tuée par l'arme d'un des convoyeurs de fonds

L'enquête de la brigade de répression du banditisme (BRB) sur les circonstances du hold-up sanglant (trois morts) commis le 31 janvier au centre Leclerc de Champigny (Val-de-Marne) a établi que Stéphanie David, treize ans et demi, a été tuée par une balle provenant de l'arme d'un des convoyeurs de fonds. La balle mortelle qui a touché Stéphanie entre les deux yeux est, en effet, de calibre 38. Or, seul Pierre Gaudin, l'un des deux convoyeurs de fonds, tué par les gangsters, possédait une arme de ce calibre.

Il faudra toutefois attendre les résultats de l'expertise balistique et reconstituer avec précision les *circonstances du drame*, notamment la position de chacun des acteurs, pour savoir exactement ce qui s'est passé. *En effet*, lorsque Pierre Gaudin s'est effondré sous les balles de l'un des tueurs, Akli Assouna, armé d'un *fusil à pompe*, il a perdu son arme et les enquêteurs n'excluent pas qu'elle ait pu être ramassée par un des gangsters, qui s'en serait ensuite servi.

Des trois gangsters, l'un, Akli Assouna, condamné à vingt ans de prison et qui avait bénéficié à Noël d'une permission de sortie mise à *profit pour s'enfuir*, a été mortellement blessé par le convoyeur André Mauger. Le second, Philippe Mallouk, armé d'un pistolet de calibre 11,43, a été arrêté mardi près de Valenciennes et devait être inculpé jeudi de tentative de vol à main armée, d'assassinats et de complicité par M. Hubert Dujardin, juge d'instruction au tribunal de Créteil.

Le troisième malfaiteur, qui, au cours du hold-up, était resté au volant de la R 5 à bord de laquelle le gang a pris la fuite, est toujours recherché.

Les trois autres personnes interpellées mardi dans le Nord – l'ambulancier Patrick Lefebvre, *Rabah et Ouardia Assouna, frère et* sœur d'Akli Assouna – devaient être déférées au parquet de Valenciennes, qui reste saisi de délits connexes tels que recel de cadavre, non-dénonciation de malfaiteurs, dissimulation de preuves et détention d'armes.

D'autre part, M. Edouard Leclerc a annoncé *mercredi* que la prime de 500 000 F qu'il avait promise à ceux qui fourniraient des informations permettant l'arrestation des auteurs du hold-up sera remise au ministère des finances « *quand tout sera réglé* ». Le fondateur des centres Leclerc, interrogé sur RTL, a ajouté : « *Je ne suis pas un justicier. J'ai voulu montrer que chaque fois que l'on tapera sur un centre Leclerc nous réagirons de la sorte.* »

L'interpellation de quatre étudiants de Saint-Denis

De curieux « terroristes »

Intimidation, tentative de discréditer le mouvement étudiant, obses*sion antiterroriste* de la police ou un peu de tout cela ? Difficile de déchiffrer les motifs qui ont conduit, le 4 février à l'aube, à l'interpellation de Luis-Christian Rodriguez, de son frère et de deux étudiants de l'université de Paris-VIII-Saint-Denis, qui devaient être retenus *toute la journée dans* les locaux du Quai des Orfèvres avant d'être relâchés sans explications en *fin d'après-midi*.

Une chose est sûre : c'est Luis-Christian Rodriguez qui était au centre de cette opération. Etudiant en sociologie à Paris-VIII, chilien installé en France depuis cinq ans avec le statut de réfugié politique, il est l'un des principaux animateurs du comité de vigilance et d'action de son université, après avoir *été* l'un des quatorze membres élus du bureau de la coordination nationale *qui a conduit le mouvement étudiant* de novembre-décembre. Le week-end dernier encore (*le Monde* du *3 février*), *il co-présidait avec des* étudiants de Strasbourg et de Nancy-II, la réunion du comité de *liaison qui a décidé l'organisation* en mars prochain à Paris-VIII-Saint-Denis des Etats généraux de l'enseignement supérieur.

Tout donc, sauf le profil d'un « terroriste » discret. Deux policiers des renseignements généraux se sont pourtant présentés, mardi soir, à son domicile où il venait de rentrer en compagnie de deux étudiants de Paris-VIII, Olivier Masclet et Frank Parada. Après l'avoir interrogé sur ses activités, ils lui déclarent que l'opposition chilienne prépare un attentat contre l'ambassade du Chili en France et qu'il vaudrait mieux qu'il ne bouge pas de chez lui pendant trois jours.

Séchement contrôlés dans le métro

Luis-Christian, son frère et ses deux copains de la fac décident cependant d'aller dîner comme prévu chez Yann Cochin, un autre *animateur du mouvement étudiant* à Paris-VIII. A peine descendus dans la rue, ils sont à nouveau sèchement contrôlés *puis suivis dans* le métro, attendus par trois voitures banalisées à leur arrivée à Issy-les-*Moulineaux, suivis à nouveau quand* ils regagnent, en taxi, tard dans la soirée, le domicile de Luis-Christian.

A 6 heures du matin enfin, mercredi, une dizaine de policiers en civil, arme au poing, pénètrent dans le studio – qu'ils fouilleront minutieusement dans la journée – et embarquent les quatre garçons Quai des Orfèvres : *cellule*, *interrogatoire* par des inspecteurs de la DST (Direction de la surveillance du territoire) sur les *mouvements* d'opposition chiliens, photo anthropométrique, photocopie des agendas et carnets d'adresse de Luis-Christian, aucune possibilité de prévenir qui que ce soit et finalement vers 17 h 30, *ces quelques mots* : « *Le ministère de l'intérieur vient d'appeler, vous êtes libres.* » *Pour Luis-Christian Rodriguez comme pour ses camarades de Paris-VIII, qui se sont immédiatement mobilisés, il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'une tentative d'intimidation du mouvement étudiant.*

G. C.

AÉRONAUTIQUE

A la suite d'un accord partiel avec l'Etat

Les essais en vol du Rafale vont reprendre

Le prototype Rafale d'un nouvel *avion de combat conçu* par le groupe Dassault-Breguet va reprendre ses essais en vol après la conclusion d'un accord partiel entre le constructeur et les services officiels de la délégation générale pour l'armement.

Depuis un mois environ, le programme des essais en vol du Rafale avait été suspendu et l'avion placé *sous un hangar*, tandis que les équipes, chargées de le mettre au point, avaient été priées de prendre quelque congé (*le Monde* des 20 décembre 1986 et 29 janvier 1987). Un différend important oppose, en effet, le ministère de la défense et le constructeur à propos de *l'avenir de ce programme* d'un nouvel avion de combat qui serait prêt avant la fin du siècle pour l'armée de *l'air et* la marine.

Selon Dassault-Breguet, un programme de travaux concernant la préparation des *installations* d'essais pour la suite des vols expérimentaux vient d'être décidé en accord avec les services officiels et *sa réalisation a commencé* le 2 février.

L'accord intervenu avec la délégation générale pour l'armement est d'ordre *technique et* il touche à la préparation du Rafale *pour un nouveau* cycle d'essais en vol. En revanche, il ne semble pas qu'un accord *financier soit intervenu sur la répartition* des dépenses entre le constructeur et l'Etat.

C'est en mars ou avril prochain, selon le *ministre de la défense*, M. André Giraud, que les services officiels devraient avoir achevé une *étude sur l'avancement* du programme d'un nouvel avion de combat pour l'an 2000. La pierre d'achoppement principale entre le ministère de la défense et les industriels français de l'aéronautique demeure la part de « furtivité » (c'est-à-dire la capacité d'un avion moderne à être *le moins décelable* possible à la détection radar et infrarouge) qui devra être retenue à la conception même de l'appareil. Cette transparence au radar coûte cher et elle peut dégrader les qualités de vol.

Le constructeur du *Rafale* envisage de *remettre*, avant mars, des propositions au gouvernement sur l'aptitude d'un avion dérivé de *l'actuel Rafale* à se jouer de la détection adverse.

EN BREF

● **Enquête de l'IGS après une garde à vue à Bordeaux.** – L'inspection *générale* de la police nationale va enquêter, sur la demande du procureur de la République de Bordeaux, *quant* aux conditions de garde à vue de M. Christophe Spanier, un Bordelais de vingt ans. Le jeune homme avait été interpellé le 28 janvier en début d'après-midi au domi*cile de sa mère, après un vol à l'arraché* commis à l'encontre d'une septuagénaire.

M. Christophe Spanier a été gardé à vue durant trente-six heures les 28 et 29 janvier au commissariat central de Bordeaux. Lorsqu'il a été ramené chez lui pour une perquisition, sa *mère a constaté qu'il était « couvert de bleus sur le visage »*. Elle a alors saisi *le parquet*. *Le rapport* d'un médecin légiste a été versé au dossier. – *(Corresp.)*

● **Tentative d'incendie dans le 20e arrondissement.** – Un engin explosif rudimentaire composé d'un *tube de poudre et d'une mèche*, le tout arrosé d'essence, a été découvert *mardi 3 février dans le sous-sol* d'un atelier de la Ville de Paris, rue Haxo, dans le 20e arrondissement. Ce dispositif qui aurait pu provoquer un incendie n'a apparemment pas fonctionné. *Des inscriptions sur* le mur de l'immeuble proclamaient *« Vengeons les morts du 20e arrondissement »*. *Cette tentative d'attentat* serait donc liée à l'agitation régnant dans ce quartier à la suite des quatre incendies (dont trois criminels et toujours non élucidés) qui ont endeuillé l'arrondissement et jeté à la rue des dizaines de sinistrés.

Société

La contestation des décrets sur les maîtres-directeurs

Le SNI appelle à une manifestation nationale le 11 février

Le mouvement de protestation contre les décrets instituant des « maîtres-directeurs » dans les écoles devait s'intensifier après les manifestations qui ont eu lieu dans de nombreuses villes de France, mercredi 4 février. Le Syndicat national des instituteurs a appelé ses adhérents à retarder d'une heure la rentrée des classes à partir de jeudi matin, et annonce une manifestation nationale pour le mercredi 11 février, à Paris, de l'Opéra à la Nation.

Huit mille instituteurs ont défilé mercredi à Paris et trente mille environ en province, notamment dans l'Ouest (à Rennes, Quimper, Nantes, Rouen), et à Lille, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Grenoble et Avignon. *Les manifestants se* sont généralement rassemblés devant les inspections académiques, occupant parfois les locaux, comme à Pau, Nantes ou Angoulême.

Peu avant ces manifestations, M. Chirac avait rendu publique la lettre qu'il avait adressée à M. Barbarant, secrétaire général du SNI, justifiant les principaux points de sa politique éducative, notamment la création des « maîtres-directeurs ». Il fait notamment observer que « *les maîtres-directeurs seront des responsables (...), ils recevront une formation destinée à les préparer à leurs nouvelles responsabilités (...), ils bénéficieront d'un avantage financier* ». Il ajoute que « *la concertation s'est faite dans le cadre de la préparation du budget de 1987. L'ensemble de cette consultation s'est déroulée sur une période de six mois pendant lesquels il a été tenu très largement compte à chaque étape des observations formulées par les parties intéressées* ».

Le bureau confédéral de la CFTC a exprimé son accord avec la création des maîtres-directeurs. En revanche, M. Bergeron a déclaré que M. Monory « *aurait tort* » de ne pas prendre en compte la contestation des instituteurs. Si « *FO n'est pas opposée par principe à l'existence des directeurs d'école* », elle pense que « *les conditions de leur nomination et les moyens qui leur sont conférés pour exercer leur mission posent un problème* ».

Enfin, le Front national appelle les parents d'élèves à constituer des « *coordinations de parents en colère* » pour manifester « *bruyamment leur opposition à la dégradation du système éducatif devant toutes les écoles primaires touchées par les grèves d'instituteurs* ».

Tambour battant

Les instituteurs parisiens ont trouvé leur rythme. Tambour battant, hurlant des chansons enfantines, dont les paroles avaient été revues pour la circonstance, ils ont défilé, mercredi 4 février, des *Gobelins à la rue de Varenne,* déployant une ferveur rarement observée dans des défilés revendicatifs.

Ils étaient huit mille environ — un « instit » sur sept de la région parisienne (1), — mobilisation importante si l'on tient compte de l'éloignement de certaines écoles, notamment de la Seine-et-Marne ou de l'Essonne. Dans ce cortège très jeune, les états-majors syndicaux (SNI, SGEN-CFDT, SNUDI-FO), miraculeusement réconciliés, ont joué les seconds rôles, même s'ils avaient obtenu de marcher en tête, juste derrière une grande banderole : « *Non aux maîtres-directeurs* », sans aucun sigle d'organisation.

Les ténors de la FEN étaient pourtant bien là, avec M. Jacques Pommatau, secrétaire général de la Fédération, M. Jean-Claude Barbarant, son homologue du SNI, et même Mme Monique Vuaillat, du SNES, qui ne syndique pourtant pas les instituteurs. Cette mise en retrait des syndicats est l'une des leçons du récent mouvement des étudiants, que les instituteurs ont particulièrement bien assimilé. Ce n'est pas la seule.

Avec leur « *coordination régionale* », derrière laquelle près de la moitié des manifestants se sont massés avec leur revendication unique — retrait du décret, — avec l'aspect carnavalesque de leur protestation, les instituteurs montrent clairement à quelle école ils se sont instruits. Aucun mystère à cela. Nombre des manifestants étaient encore des étudiants voilà seulement un ou deux ans. Même âge donc, ou presque, que les étudiants grévistes de décembre et, surtout, même profil et même source de révolte. Les instituteurs sont un peu aux professeurs agrégés ce que les étudiants de l'Université sont aux élèves des grandes écoles : des parents pauvres, promis à un avenir professionnel terne. Peu considérés dans leur propre profession, ils ne sont plus guère respectés par le public. « *On nous paie 6 000 F par mois ; on nous dévalorise et, maintenant, on explique à l'opinion qu'il nous faut un directeur, car nous sommes irresponsables* », résumait une institutrice de vingt-cinq ans.

« Notre dernier avantage »

Tout comme les étudiants avaient insisté sur l'égalité et la démocratie, dernières richesses de l'Université, les instituteurs entendaient défendre leur liberté pédagogique. « *Le dernier avantage qui nous reste* », selon un maître des Yvelines. « *L'autonomie dans mon travail, j'y tiens comme à la prunelle de mes yeux,* ajoute-t-il. *Ce mouvement ne peut pas finir avec les vacances de février.* »

Partout dans ce cortège, bruissant de mille slogans malicieux, la sensibilité anti-hiérarchique était présente, mêlée à la colère contre le ministre. Un directeur d'école avait agrafé à son parka une énorme médaille tricolore frappée d'une devise explicite : « *Pouvoir-sanctions-délation.* » Sur une affiche de la coordination représentant la pyramide de l'éducation nationale, apparaissait l'effigie de M. Monory à tous les échelons. Dans la benne d'une camionnette du SGEN, les enfants des manifestants brandissaient une pancarte en forme de mouton : « *Vive les récrés sans chien de garde.* »

Sur les banderoles et les pancartes, on raillait le ministre et son décret sur tous les tons, sur tous les rythmes. Anti-hiérarchique : « *Je ne suis pas hiérarchique, c'est le hic* » (sur l'air de « *Je ne suis pas Parisienne, ça me gêne* »). Folklorique : « *Un décret en avant, un décret en arrière...* » (sur l'air d'une comptine), appuyé par un accordéon et des pas de danse réchauffants. Classique : « *Chirac, Balladur, Monory : des postes et des crédits* » (dans les rangs d'Unité et action, la tendance de la FEN proche du PC ; poétique) « *Décret ? Des craies oui, mais des crayons de couleur* ». Humoristique : « *Je veux bien être le guignol de mes élèves, pas celui d'un petit chef.* » Sans oublier l'inévitable : « *Monory, si tu savais ton décret où on s'le met* », réplique du « *Devaquet, si tu savais...* » qui avait beaucoup servi en décembre.

Ragaillardis par leur nombre et *la ferveur ambiante, les* instituteurs ont copieusement affiché leur mépris pour le ministre, « *ce garagiste qui veut nous imposer des contremaîtres* ». Ils se sont promis de retourner dans la rue mercredi prochain avec leurs collègues de province, si le gouvernement reste sur ses positions. En attendant, grèves tournantes et réunions d'explication avec les parents sont au programme. Même s'ils ne se l'avouent pas, les instituteurs savent que les vacances de février, qui débutent le samedi 14 dans la région parisienne, sonneront le glas de la mobilisation. Ils n'ont donc plus que dix jours devant eux. L'étroitesse de ce délai, ajoutée à la fermeté gouvernementale, joue en faveur d'une radicalisation de leur mouvement.

Devant le cordon de gardes mobiles qui interdisait les abords de l'Hôtel Matignon, les esprits se sont échauffés quelques instants. On a réclamé la démission du ministre de l'éducation nationale et houspillé les responsables syndicaux qui appelaient à la dispersion, avant de s'égailler vers les boulevards, comme à regret.

PHILIPPE BERNARD.

(1) Les écoles publiques des trois académies d'Ile-de-France comptaient 55 381 instituteurs en 1984-1985.

Un directeur nommé Chirac

En signant le projet de décret instituant des maîtres-directeurs, M. Jacques Chirac s'est-il souvenu de ses ancêtres ? Comme le rapporte ses biographes (1) et comme il aime à le souligner lui-même, le premier ministre est issu d'une famille d'instituteurs à la Jules Ferry. Jean Valette, son grand-père maternel, fut, pendant trente-cinq ans, instituteur à Noailhac, en Corrèze.

Il prit sa retraite à Sainte-Ferréol, dans le même canton où Jacques Chirac, gamin, passait ses vacances, juste avant la dernière guerre, et où, beaucoup plus tard, en 1965, il fut élu conseiller municipal.

Louis Chirac, grand-père paternel du futur maire de Paris, était, lui aussi, au début de ce siècle, instituteur à Beaulieu-sur-Dordogne (Corrèze). Puis il dirigea durant quinze ans une école primaire à Brive. Votant radical, correspondant local de *la Dépêche de Toulouse*, franc-maçon, ce « hussard de la République » administra son établissement avec une telle autorité qu'on l'appela l'« *école Chirac* ».

M.A.-R.

(1) Notamment Thierry Desjardins dans son livre *Un inconnu nommé Chirac*, La Table ronde, 1983.

● **Le FN appelle à la mobilisation des parents.** — M. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du Front national, dénonce dans un communiqué « *le scandale et la provocation* » du mouvement de grève du corps enseignant : « *Le FN appelle tous les parents d'élèves à réagir en constituant des coordinations de parents en colère qui manifesteront bruyamment leur opposition à la dégradation du système éducatif devant toutes les écoles primaires de France touchées par les grèves d'instituteurs.* »

M. Monory et l'informatique

● Mise en service d'un serveur télématique grand public
● Incitation à la création de meilleurs logiciels éducatifs

Les personnels de l'éducation nationale qui auraient du mal à se faire entendre de leur ministre disposeront désormais d'un nouvel outil de communication, performant et rapide : le minitel. M. René Monory a en effet annoncé, jeudi 5 février, la mise en service du serveur télématique de l'éducation nationale. « *Composez 3613 ; tapez EDUTEL* » : tel est le mode d'emploi de ce service, mis au point par la nouvelle direction de l'information et de la communication du ministère, et qui s'adresse aussi bien aux agents du système éducatif qu'au grand public des usagers de l'école.

*Moyennant le prix d'une commu*nication téléphonique locale (0,73 F toutes les six minutes), l'utilisateur du minitel peut accéder à deux journaux d'actualité. L'un est destiné aux personnels et consacré à la communication interne. Il diffuse des informations administratives, notamment sur les mutations et la carrière des personnels, entrant ainsi en concurrence avec les services télématiques des syndicats.

Le second journal propose aux parents, aux élèves et aux élus locaux un résumé des titres de l'actualité éducative et des renseignements pratiques. Enfin le serveur offre la possibilité d'un dialogue entre l'administration est ses usagers (mais pas des usagers entre eux). L'opinion des enseignants ou des familles sera sollicitée en permanence sur un thème donné, et les résultats seront communiqués sur l'écran en temps réel. La première consultation télématique portera sur « *les jeunes et la télévision* ». Edutel propose aussi une « *boîte à idées* » où pourront être déposées projets et suggestions.

Un concours de scénarios

L'éducation nationale a vu grand : son service télématique s'annonce comme le plus important de France, dans la mesure où il offfre, à lui seul, la possibilité de six cents appels simultanés et peut être étendu à sept mille accès.

Il fonctionne en préfiguration dès le 5 février, mais sa mise en service officielle est prévue pour le 2 mars. *Ultérieurement, il* pourra être connecté aux serveurs fonctionnant déjà dans les rectorats et diffuser ainsi des informations régionales.

Le second volet de la politique de modernisation annoncée par le ministre concerne les logiciels éducatifs.

Une utilisation insatisfaisante des matériels informatiques a été observée dans bien des établissements par l'inspection générale. Elle tient souvent à la déception des enseignants devant des logiciels dont l'intérêt pédagogique est médiocre. M. Monory souhaite aider les enseignants à séparer le bon grain de l'ivraie parmi les programmes existants et inciter à la création de nouveaux logiciels de qualité.

Il n'y aura ni classement ni label, car le ministre veut appliquer aux logiciels la tradition libérale établie *en ce qui* concerne les manuels scolaires, qui ne font l'objet d'aucune recommandation officielle. Le rapport de l'inspection générale testant les 697 programmes proposés aux enseignants lors de l'opération « Informatique pour tous » ne sera donc pas publié, mais on le sait très critique à l'égard de beaucoup de produits. Une circulaire exposera aux intéressés les critères d'un choix positif et mettra l'accent sur les deux fonctions pédagogiques que le ministère souhaite privilégier : la simulation et « *l'accès à l'information et au savoir* » que permettent les banques de données, auxquelles le budget de 100 millions de francs consacrés cette année à l'achat de logiciels donnera la priorité.

Les deux tiers de cette somme seront consacrés à l'acquisition de programmes « *lourds* » (langage-auteur, simulation...). Pour éviter le piratage, l'éducation nationale achètera une vingtaine de licences d'utilisation de « *logiciels de très haute qualité* », qui seront recommandés. Le tiers restant servira à acquérir des logiciels plus simples de type « *répétiteur* » ou « *complément de cours* ». Une commission des logiciels éducatifs, composée de représentants des directions pédagogiques du ministère et de l'inspection générale, rédigera un cahier des charges à l'intention des éditeurs. Le Centre national de documentation pédagogique (CNDP), établissement public, cessera de produire des logiciels, mais la maintenance de ses produits existants sera assurée.

Parallèlement est lancé un « *concours national de scénarios de logiciels éducatifs* ». Les enseignants *intéressés ont jusqu'au 31 mai* pour fournir la trame d'un programme original. Ces scénarios, retenus par un jury présidé par le doyen de l'inspection générale, seront édités par le secteur privé et bénéficieront de la publicité du ministère de l'éducation nationale et d'une protection juridique.

Le ministre a confirmé sa décision de développer l'option « informatique » au lycée et d'introduire une épreuve spécifique dès la session 1988 du baccalauréat. Il a enfin annoncé que, dès la rentrée 1987, toutes les classes préparatoires scientifiques seraient équipées en matériel informatique.

Ph. Be.

M. Barre demande des moyens supplémentaires pour les universités

« *Les événements de décembre dernier ont entraîné une prise de conscience. (...) Notre pays dans son ensemble ne porte pas à ses universités l'attention et le concours que celles-ci trouvent sans réserve à l'étranger.* » Sur la base de ce constat, M. Raymond Barre formule, dans le numéro de février de sa lettre *Faits et arguments*, plusieurs propositions pour l'Université.

Il préconise un « *audit général de nos universités* » afin de « *déterminer clairement s'il est possible à la France de créer des universités dans tous les chefs-lieux de canton, ou s'il ne serait pas préférable de multiplier les institutions d'enseignement supérieur pour le premier cycle mais de concentrer les moyens sur un nombre plus limité de grandes universités, constituant à la fois des centres d'enseignement, de recherche et de haute culture* ».

M. Barre plaide en faveur d'un « *effort pluri-annuel* » pour aménager de nouveaux locaux, sortir les bibliothèques universitaires de leur situation budgétaire « *tragique* », revaloriser la politique des bourses, et enfin réévaluer le niveau de rémunération « *décourageant* » des heures complémentaires assurées par les enseignants du supérieur.

« *Une telle politique demande des moyens budgétaires supplémentaires*, conclut le député de Lyon, *mais comment notre pays pourrait-il lésiner sur le plus important des investissements : l'investissement humain ?* »

● **Le pyralène officiellement à l'index.** — Rendue obligatoire depuis 1986 par décision de la Communauté européenne, la suppression des appareils contenant des polychlorobiphényles ou PCB — dont le fameux pyralène des transformateurs électriques — est aujourd'hui inscrite dans la réglementation en France. Le *Journal officiel* du 4 février précise à cet égard qu'il est interdit d'acquérir, de vendre, de louer ou d'utiliser un appareil contenant des PCB. Seuls les appareils déjà en service, à condition qu'ils soient « *en bon état de fonctionnement* » pourront à l'avenir être utilisés et, le cas échéant, réapprovisionnés en pyralène.

REPÈRES

SIDA

Suicides en Italie

La psychose du SIDA provoque des drames en Italie. Le 9 février, deux jeunes Milanais qui se croyaient atteints par la maladie ont mis fin à leurs jours sans même attendre les résultats du test de dépistage qu'ils avaient subi quelque temps auparavant. La semaine dernière, une jeune enseignante romaine, elle aussi persuadée d'avoir contracté le SIDA, s'est jetée par la fenêtre de son appartement. Il y a quinze jours, pour les même raisons, un camionneur de Vérone avait tué sa femme enceinte et son fils de deux ans avant de se suicider en laissant ce seul message : « *Le dialogue, je l'ai fait moi-même en écoutant la radio, je suis sûr de ne pas me tromper.* » Selon son médecin, il avait simplement les symptômes d'une banale grippe. — *(AFP, AP.)*

Espace

Prochaine mission soviétique

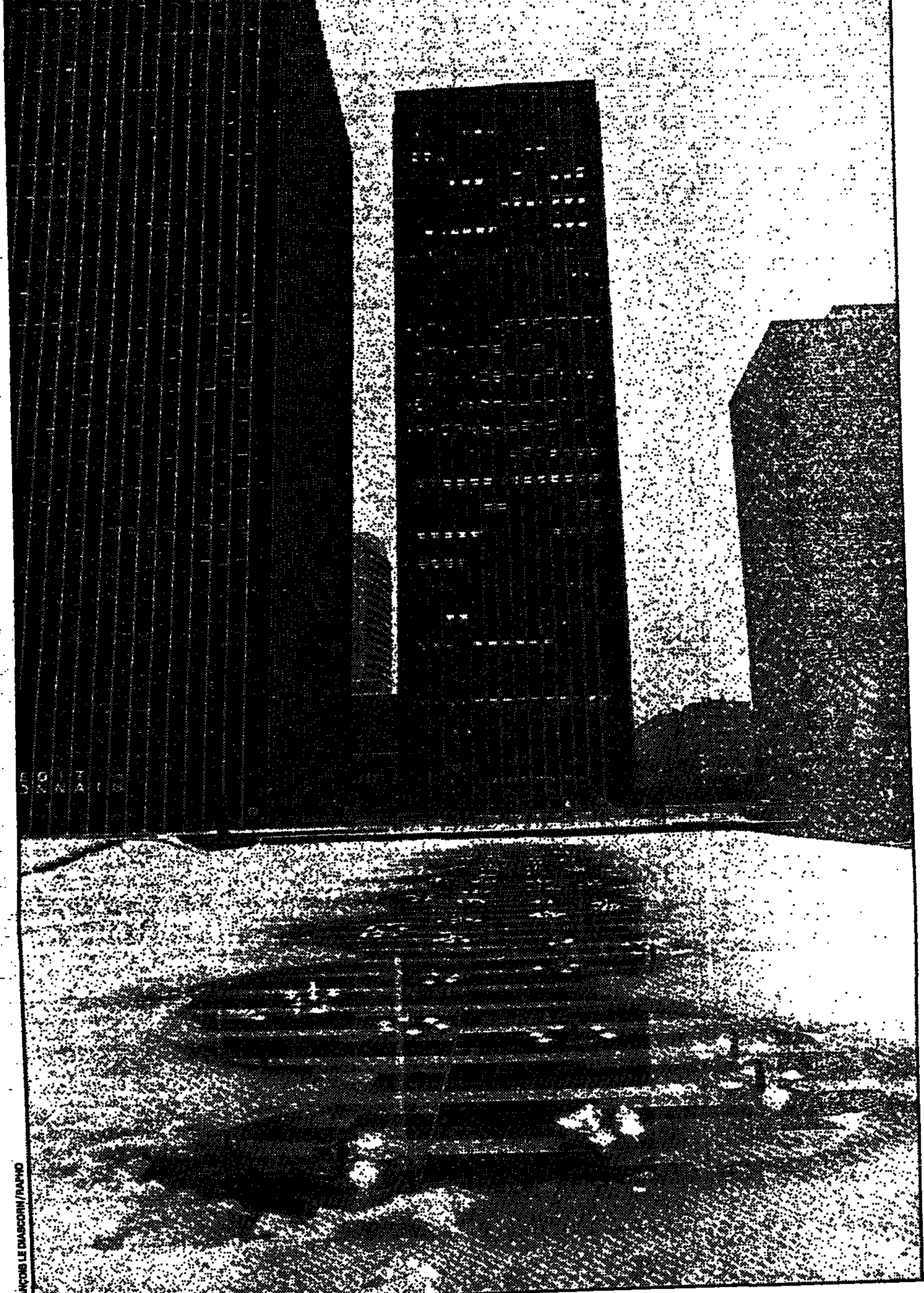
Deux cosmonautes soviétiques, Youri Romanenko et Alexandre Laveikine, s'apprêtent à effectuer un vol de très longue durée dans l'espace. Ils devraient s'envoler de la base de Baïkonour, dans la matinée du vendredi 6 février, à bord d'un tout nouveau vaisseau spatial triplace nommé TM-2. Une fois en orbite, les deux hommes devraient rapidement rejoindre la station orbitale Mir, récemment ravitaillée par un cargo de l'espace Progress-27, et à bord de laquelle un équipage de deux hommes avaient passé cent vingt-cinq jours entre mars et juillet 1986. Selon Radio-Moscou, Romanenko et Laveikhine devraient recevoir pendant leur mission — en juillet peut-être — la visite d'un cosmonaute syrien.

Catholicisme

Des séminaristes plus nombreux

L'effectif total du clergé catholique continue de baisser dans le monde : il était de 403 480 à la fin de 1985 — selon les derniers chiffres publiés à Rome par le nouvel annuaire pontifical — contre 405 959 un an plus tôt. En effet, le nombre des départs et des décès n'est pas compensé par celui des ordinations de nouveaux prêtres, qui est pourtant en progression : 6 734 en 1985 (dont 4 778 dans les diocèses et 1 956 dans les ordres religieux), soit une hausse de plus de 6 %. L'effectif des séminaristes augmente également et surtout celui des diacres permanents : 12 541 aujourd'hui dans le monde, soit en une année une progression de 7 %.

Le Monde



FRANÇOIS LE DIASCORN/RAPHO

DANS quelques mois, si les ingénieurs ont calculé juste, l'arche monumentale de la Défense devrait recevoir son couronnement de béton, tout là-haut à 105 mètres au-dessus du parvis. De ce belvédère, on pourra, pour la première fois, contempler autrement que sur maquette l'ensemble du quartier des affaires, dont la construction, à l'ouest de Paris, a commencé il y a quelque trente ans et qui est aujourd'hui pratiquement terminé. Les grues vont quitter le fameux périmètre en forme de poire, circonscrit par une autoroute où elles tournoient depuis trente ans. Les responsables de l'établissement public qui a réalisé le quartier en remettront symboliquement les clés à un nouvel organisme de gestion. Le temps des bilans.

PARI GAGNÉ POUR LA DÉFENSE

par MARC AMBROISE-RENDU

LA Défense apparaît déjà comme une des opérations d'urbanisme les plus originales de ce demi-siècle. D'abord par son caractère volontariste. Depuis longtemps et déjà sous l'Ancien Régime, les monarques souhaitaient prolonger vers l'ouest, au-delà de la Seine, l'axe partant du Louvre et passant par la Concorde et l'Etoile. Mais tous les projets d'artère triomphale s'étaient arrêtés au sommet de la butte qu'on appelait alors Chantecoq.

Une méchante palissade de bois marquait là-haut la limite de ces ambitions avortées. Ce fut André Prothis, ingénieur de la Ville de Paris, commissaire général de l'Exposition de 1937, puis après la guerre directeur de l'aménagement du territoire, qui coucha sur le papier les premiers plans crédibles. En construisant sur ce site un peu désolé la voûte de béton du CNIT, des audacieux avaient montré le chemin. On imagina que sur ces hauteurs pourrait se créer en effet un centre d'expositions doublant celui de la porte de Versailles. Mais seule la puissance publique semblait avoir la longévité nécessaire et les reins assez solides pour entreprendre quelque chose de sérieux. André Prothis prépara lui-même les textes permettant à un établissement public de devenir promoteur.

En 1958, il prenait tout naturellement la direction de l'établissement public pour l'aménagement de la région de la Défense (EPAD), à qui on attribua un secteur d'intervention de 750 hectares, dont 160 à rénover entièrement. Puis il a fallu cinq ans d'études pour que soit approuvé le premier plan d'aménagement. Au centre d'expositions s'était substitué un quartier d'affaires infiniment plus ambitieux, puisque, autour de l'axe, on imaginait d'aligner comme à la parade vingt-cinq tours identiques, empilant chacune trente étages de bureaux. Elles étaient cernées d'immeubles d'habitation en forme de palais. Le tout s'achevait au sommet par un signal de 300 mètres planté symétriquement au CNIT.

Ce plan, très « français » dans sa rigueur cartésienne, a été heureusement transformé, assoupli, puis complété après de très longues hésitations par l'arche de l'architecte danois Von Spreckelsen. En tout cas, l'aménagement a été entièrement contrôlé et mené à bien par l'établissement public, qui a royalement ignoré les frontières communales et tenu son cap malgré les changements politiques et les humeurs du moment.

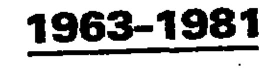
Mais, paradoxalement, cet immense effort qui a nécessité 16 milliards d'investissement a été accompli au profit du privé. Et cela, c'est également une première. Les équipements publics du quartier d'affaires sont très limités : la voirie, les parkings (25 000 places), deux ou trois maternelles, deux bureaux de poste, un commissariat et une annexe de la mairie de Courbevoie. Bureaux, commerces et logements ont été édifiés par des sociétés privées qui s'y installent ou les louent à leur convenance. Le ministère de l'équipement lui-même, qui doit occuper la partie sud de l'arche, ne sera que locataire.

Autre caractéristique de la Défense : ses dimensions. C'est le plus vaste quartier d'affaires d'Europe. Les chiffres font tourner la tête. La surface des bureaux atteindra en fin de course 1,9 million de mètres carrés. Six cent cinquante entreprises s'y sont installées dont ELF, championne de France par son chiffre d'affaires. La moitié des vingt plus importantes firmes françaises l'ont suivie. Cent mille cols blancs, dont une proportion exceptionnelle de cadres supérieurs, y travaillent. Vingt mille personnes y ont également trouvé une résidence.

Bien entendu, une réalisation d'une telle ampleur ne pouvait se concrétiser en quelques années. Dès le départ, on avait vu juste en assignant à l'établissement public une durée de vie de trente ans.

(Lire la suite page 12.)





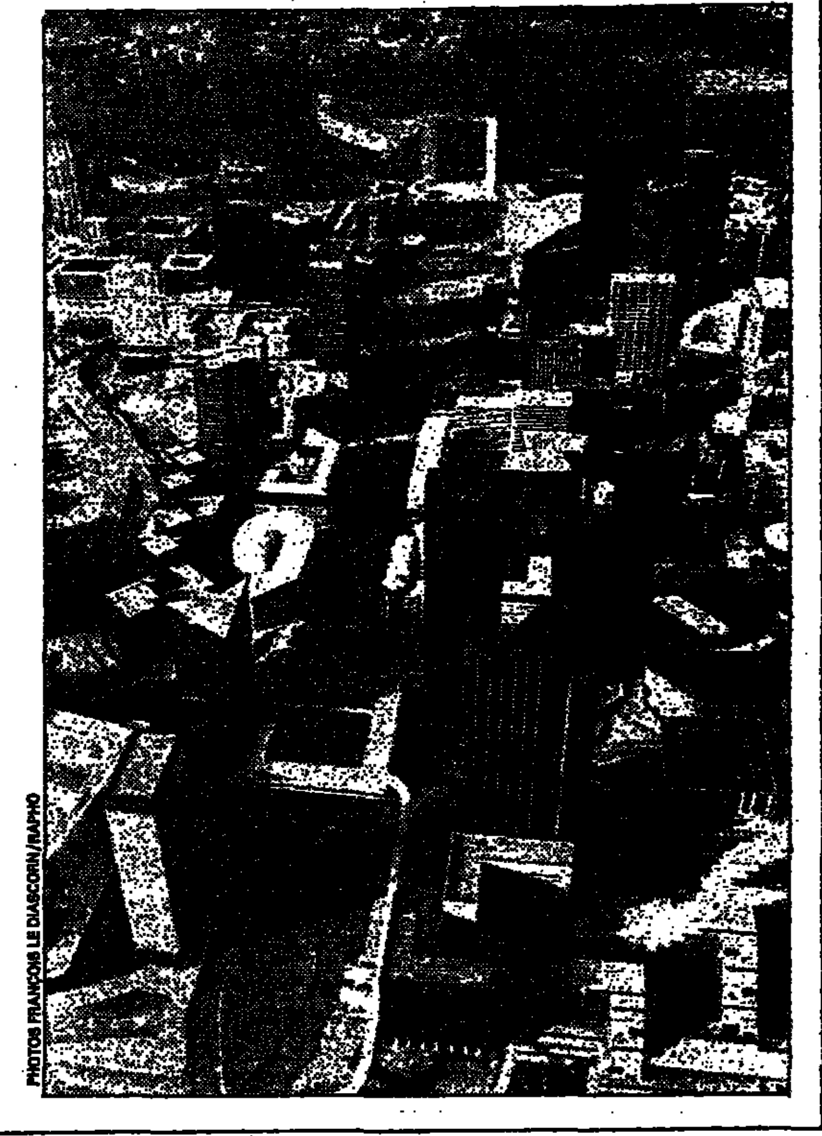
1963-1981

D'un plan à l'autre

Le premier plan d'aménagement du quartier de la Défense *(notre photo à gauche)* date de 1963 et est élaboré en conformité avec les principes d'un urbanisme fonctionnaliste issu de la charte d'Athènes : la circulation des automobiles et celle des piétons y sont nettement séparées. L'autoroute A14, les voies de desserte, les parcs de stationnement, *la station d'échange des transports en commun*, le RER sont prévus en souterrain. Le plan prévoit deux types de bâtiments, regroupés autour d'une vaste esplanade centrale réservée aux piétons ; d'une part, des tours de bureaux aux dimensions identiques assurant un programme de 860 000 mètres carrés et des immeubles plus bas destinés aux habitations et aux services. Le RER, qui relie progressivement à partir de 1970 le quartier à Paris et à Marne-la-Vallée à l'est et à Saint-Germain-en-Laye à l'ouest, constitue un élément déterminant du succès du quartier.

Toutes ces considérations conduisent l'Etat à porter le programme à 1 550 000 mètres carrés. C'est alors qu'est établi un nouveau plan masse autorisant des tours plus larges et plus hautes offrant des possibilités comme les tours GAN ASSUR et Fiat. Après une longue période de crise, le gouvernement décide en 1978 de poursuivre et d'achever l'opération de la Défense. Cette décision coïncide heureusement avec une très nette reprise du marché. Une adaptation du plan masse conforme aux besoins concrets des sociétés et aux nécessités nouvelles d'économie d'énergie est décidée. Ce seront les immeubles de la troisième génération : souvent moins hauts, permettant à chaque employé de bénéficier de la lumière du jour, comme les Miroirs ou la tour Elf.

En 1981, le président de la République a décidé la réalisation d'une grande opération d'architecture et d'urbanisme dans l'un des derniers quartiers à construire, celui de Tête-Défense. Ce projet doit constituer à la fois un nouveau jalon monumental sur l'axe historique et parachever l'aménagement de la Défense *(notre photo à droite)*. Enfin, en *1985, le programme total de l'opération est porté à* 1 785 000 mètres carrés de planchers de bureaux.



PHOTOS FRANÇOIS LE DIASCORN/RAPHO

Pari gagné...

(Suite de la page 11.)

L'an prochain, en 1988, à date échue, il pourra s'effacer avec la conscience du devoir accompli et laisser le quartier vivre sa vie. L'essentiel sera debout. D'ici là, un hôtel de trois cents chambres aura été inauguré, deux immeubles de bureaux fermant la porte sud seront en voie d'achèvement et les bâtiments accessoires à l'arche finale seront fort avancés. A l'intérieur de la ceinture du boulevard circulaire, il n'y aura plus un mètre carré inemployé.

L'histoire retiendra aussi que l'entreprise fut des plus agitées. On peut diviser son cours en quatre périodes. De 1958 à 1963, ce fut l'époque blanche de la mise au point, laborieuse. Puis de 1963 à 1973, les années grises du démarrage dans l'indifférence, le scepticisme et les changements de plan. Le démarchage des acheteurs est difficile. Mais les premières tours montent, et notamment les plus hautes, qui soudain se profilent à l'horizon de l'arc de triomphe de l'Etoile.

Viennent alors cinq années noires, de 1973 à 1978. L'opinion, appuyée par le nouveau président Valéry Giscard d'Estaing, se gendarme contre ce Manhattan incongru surgit outre Seine. Le premier choc pétrolier ajoute au marasme : l'EPAD a emprunté *700 millions de francs pour réaliser* les travaux d'infrastructure, mais il n'arrive plus à vendre un seul mètre carré de bureaux. On évoque le scandale encore frais de La Villette. 1978-1988 : c'est la période rose, durant laquelle la demande de bureaux est plus forte que tout. Celle aussi où François Mitterrand donne une impulsion décisive à l'arche finale.

La Défense restera encore le lieu des audaces architecturales et techniques. C'est ici qu'on a imaginé il y a un quart de siècle de créer un sol artificiel isolant les piétons des circulations sous-jacentes. La dalle de béton ainsi coulée est avec ses 125 hectares l'une des plus vastes du monde. Là-dessus, on a dressé des tours aux parois de verre, dont la conception, la forme, l'aménagement intérieur et les revêtements ont changé avec le temps. Une sorte de musée vivant d'architecture s'est édifié sous nos yeux. Et il a fallu refaire complètement les règles de sécurité s'appliquant à ces immeubles de grande hauteur. Elles ont été jusqu'ici remarquablement efficaces. Au cours d'un incendie qui ravageait les derniers étages d'une tour et lançait des flammes de 10 mètres de haut, on *a vu les employés des étages inférieurs* continuer leur travail jusqu'aux ordres d'évacuation, puis regagner leurs bureaux intacts après l'intervention des pompiers.

Comme pour rester dans la tradition de l'endroit, la construction *de l'arche est un exploit technique* encore jamais tenté, paraît-il. Il s'agit d'élever d'abord les deux jambes du bâtiment jusqu'à 100 mètres d'altitude. De gigantesques barres métalliques les empêchent de s'écarter. Puis, tout là-haut, il faudra jucher le « toit » en terrasse, épais de trois étages, qui assurera la solidité de l'ensemble. Ce château de cartes tiendra-t-il ? Les calculs l'attestent, mais les ingénieurs de chez Bouygues ont dû réaliser des prouesses pour loger dans ce monument des appartements, des bureaux, des salles de réunions.

L'une des ultimes surprises que le quartier nous a réservées, c'est son *bilan financier*. Après avoir frôlé la faillite et le scandale, l'établissement public a aujourd'hui remboursé jusqu'au dernier centime les 16 milliards de francs (valeur 1987) qu'il avait empruntés en trente ans. Hormis 100 millions de dotation initiale, l'affaire n'aura donc rien coûté aux finances publiques. Mieux, l'EPAD a remis le 30 décembre dernier un chèque de 500 millions de francs au Trésor. Une avance sur le bilan final de l'opération, dont le solde positif, assure-t-on, dépassera cette somme.

Ne tombons pas dans l'angélisme et le triomphalisme. Bien des points d'interrogation planent encore sur ce quartier. Après l'abandon du Carrefour de la communication, on se demande qui pourrait bien occuper le toit de l'arche, dont la situation prestigieuse s'accompagne d'un budget prévisionnel de gestion non moins vertigineux. Une fois que l'établissement public aura rendu son tablier, qui assurera l'entretien des parties communes du Manhattan français ? Car il faut nettoyer la dalle, gérer d'immenses parkings, entretenir les espaces verts, animer cet univers de béton.

Or la frontière entre les deux *communes de Courbevoie et de* Puteaux passe en plein milieu du parvis. Arriveront-elles à s'entendre ? Pour l'instant, les deux communes et le département se partagent en trois parts égales les 600 millions de francs versés chaque année par les entreprises au titre des impôts locaux. Ce pactole est un gage rassurant pour l'avenir.

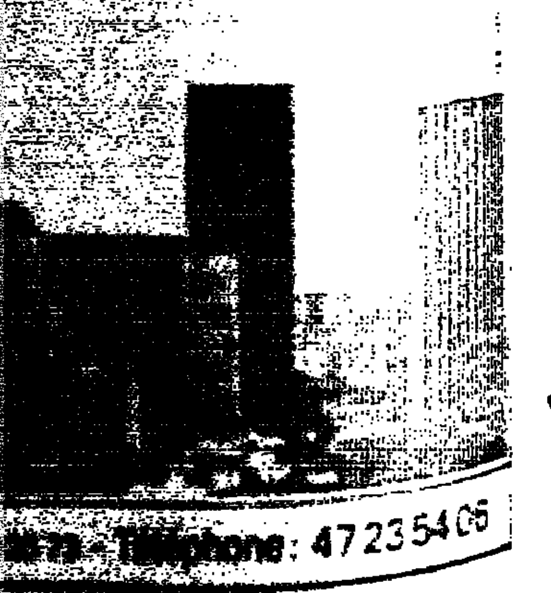
En regardant plus loin, on observe que la Défense a considérablement aggravé le déséquilibre domicile-travail, qui coûte si cher à l'agglomération parisienne. Le coût social et financier des migrations alternantes n'est évidemment jamais pris en compte dans le bilan de l'opération. Ce puissant quartier d'affaires qui attire tant les états-majors des grandes firmes est encore un facteur de déséquilibre entre Paris et la province, et on le considérera peut-être demain comme l'un des grands échecs de l'aménagement du territoire.

Enfin, ce paquebot de béton échoué sur sa colline parviendra-t-il un jour à être un véritable lieu de vie habité autrement que par des familles en transit ? Ni commune, ni ville nouvelle, ni authentique quartier, la Défense, succès économique, restera un phénomène unique, sans précédent ni, sans doute, sans descendance.

MARC AMBROISE-RENDU.







Les Quatre Temps au beau fixe

OUVERT le 3 mars 1981, le centre commercial des Quatre Temps est aujourd'hui l'un des plus importants ensembles commerciaux d'Europe : deux cent quarante commerces dont cent magasins de prêt-à-porter, neuf salles de cinéma, vingt unités de restauration ou encore vingt-sept magasins de chaussures – baromètre, selon les spécialistes, du commerce de détail. Le tout tiré par quelques locomotives : l'hypermarché Auchan en tête, ou encore Darty, Sparty, C et A, La Redoute : une belle affiche...

Quelques chiffres encore donnent la mesure du succès du centre : cinquante mille visiteurs par jour en moyenne et jusqu'à deux cent cinquante mille pour le samedi qui précède Noël, avec une moyenne d'achat estimée en 1984 à 450 F par visiteur – un chiffre d'affaires annuel qui avoisine 2,5 milliards de francs, en progression de 10 % à 12 % par an et qui place les Quatre Temps en cinquième position des centres commerciaux français, malgré sa relative jeunesse.

Enfin la création, au total, de deux mille trois cents emplois dans le tertiaire, « retombée » sociale que le directeur du centre rappelle à l'envi.

Policiers en tenue... de jogging

Pourtant, il y a quelques années, au moment où la Samaritaine fermait ses portes aux Quatre Temps, on avait sonné sans hésiter le glas du centre commercial. Les promoteurs avaient vu trop grand, disait-on. La Défense faisait peur et les Quatre Temps étaient atteints du même mal incurable que la Défense : le gigantisme. Curieusement, le centre commercial a d'ailleurs suscité, avec quelques années de décalage, les mêmes échos que l'ensemble de l'opération. Levée de boucliers dans un premier temps, puis diagnostic mortel : *« On s'était trompé d'échelle ; tout cela ne pourrait pas marcher. »*

Cependant, sourds à toutes les rumeurs, les promoteurs, publics et privés, ont tenu le cap jusqu'à imposer le succès : plus personne aujourd'hui ne songe à mettre en doute l'avenir du site, ni celui du centre. *« La Samaritaine avait fermé pour des raisons qui tenaient à sa situation propre,* explique Serge Mariani, *mais le centre n'était nullement menacé, comme on a voulu le faire croire. »* De surcroît, Serge Mariani, à la fois directeur de la société Espace-Expansion-Gestion, qui gère le centre pour le compte du pool d'entreprises qui en est propriétaire, et administrateur unique du GIE des commerçants, a su, au fil des années, surmonter quelques obstacles inquiétants.

Celui de la sécurité, par exemple, à l'époque où les Quatre Temps subissaient les assauts de la « petite délinquance », au risque d'y perdre leur clientèle. Serge Mariani a alors immédiatement mis en place un service de sécurité important qu'il a voulu, – l'idée a été reprise depuis – multiracial. Ainsi, chaque perturbateur trouve en face de lui un représentant de l'ordre qui parle la même langue. Le calme étant revenu, les vigiles vont changer d'image : ils troqueront leur uniforme quelque peu « refroidissant » pour une tenue de jogging et rempliront une tâche d'accueil et de renseignements.

Celui de l'animation aussi : car le commerce étouffe s'il occupe seul la scène. D'où, entre autres, l'opération « portes ouvertes » des avocats, organisée avec le concours de la fédération des avocats des Hauts-de-Seine, au cours de laquelle les avocats sont venus, toute coquetterie oubliée, s'installer en plein cœur du centre commercial pour mieux se faire connaître de leurs consommateurs de clients. Après les avocats, ce pourrait être les assureurs qui viendraient ainsi, toutes enseignes confondues, se rapprocher de leur clientèle.

Sans compter une organisation de défense des consommateurs qui continue, avec la bénédiction générale, de narguer les commerçants à leur porte.

Après plusieurs mésaventures et de nombreux avatars, les Quatre Temps sont devenus l'un des plus importants ensembles commerciaux d'Europe.

FRANÇOIS LE DIASCORN/RAPHO

Celui de la gestion au quotidien enfin. *« Je joue le rôle d'un syndic d'immeubles,* affirme Serge Mariani. *Mais un gros immeuble avec 37 000 mètres carrés de circulation et 40 000 mètres carrés de locaux techniques et tous les problèmes que cela engendre : et un immeuble dont les locataires sont particulièrement susceptibles, inquiets et parfois capricieux. »*

Et la culture dans tout cela ? Dans le projet initial, le centre commercial comportait un studio de danse et une magnifique salle de jazz baptisée Jazz Unité, puis Phil'one, qui ont coûté au bas mot 10 millions de francs chacun. L'un et l'autre ont fait long feu : le studio de danse sera converti en salle de gymnastique et Phil'one attend un nouveau locataire. *« La volonté était bonne,* explique Serge Mariani, *mais il fallait d'abord lancer le paquebot avant de pouvoir faire vivre ces lieux. »* Du reste, ces équipements apparaissent, avec le recul, avoir été plus un alibi qu'un véritable besoin. *« Si le commerce marche,* conclut sans fausse pudeur Serge Mariani, *ce n'est déjà pas si mal. »*

FRANÇOIS ROLLIN.

Clients sages

« VOUS venez d'introduire le loup dans la bergerie. » C'est le reproche que les commerçants des Quatre Temps, unanimes, ont lancé au directeur du centre lorsqu'il a invité en 1983 une organisation de consommateurs à investir le centre et à tenir boutique. Les opinions ont bien évolué depuis. Car M. Joseph Lo Iacono, qui dirige l'URCIF, a su s'imposer plus comme conciliateur et comme arbitre que comme éternel pourfendeur des commerçants marrons.

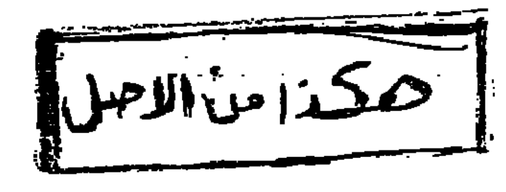
Il a choisi d'axer son action sur le règlement des litiges, qui constitue de très loin la préoccupation essentielle des consommateurs de passage, et d'abandonner les combats trop « politiques » de la consommation. C'est ce qui l'a fait s'éloigner de l'UFC-*Que choisir ?*, à laquelle il était affilié, et modifier habilement le sens de son sigle, passant de l'Union régionale des consommateurs d'Ile-de-France à l'Union pour le respect entre les consommacteurs par l'information et la formation.

« Le mot de consommacteur, que j'ai inventé, traduit bien l'intention générale de notre mouvement, explique M. Lo Iacono : *renoncer aux oppositions manichéennes en sachant que nous sommes tous, commerçants compris, des acteurs de la consommation qui doivent se respecter mutuellement et non s'entre-déchirer. »*

Plutôt que de s'appuyer sur le respect de la loi à la lettre et sur l'action systématique en justice, l'URCIF préfère donc mettre en avant la loyauté des contrats, la bonne foi des parties et le simple bon sens. *« Les commerçants pèchent plus souvent par ignorance et par laxisme que par malhonnêteté : une mise en garde préalable au cours d'une visite de routine est plus efficace qu'un affrontement. Ensuite, pour les deux parties, un mauvais arrangement vaut toujours mieux qu'un bon procès. »*

Cette action en douceur et en profondeur menée sur le terrain même de la consommation fait des Quatre Temps un des centres commerciaux les plus « paisibles » de sa catégorie.

F. R.



Au rendez-vous des états-majors

Jacques Deschamps, ingénieur général des ponts et chaussées, est directeur général de l'Etablissement public pour l'aménagement de la Défense (EPAD) depuis mars 1984 et président du conseil d'administration de cet organisme depuis mai 1985. Il a répondu à nos questions.

« Après près de trente ans d'études et de travaux, le quartier d'affaires de la Défense est en voie d'achèvement. Dans le bilan de cette opération, quels sont les aspects qui vous paraissent les plus importants ?

— Le premier objectif assigné à l'EPAD était la constitution d'un puissant quartier d'affaires. Il existe aujourd'hui, avec, à court terme, 2 millions de mètres carrés de bureaux et cent mille employés. Ce sont, pour beaucoup, des cadres supérieurs. On trouve ici les sièges sociaux, les *états-majors de la première entreprise* nationale et de la moitié des vingt plus importantes firmes françaises. Le chiffre d'affaires des sociétés françaises — plus de 1 000 milliards de francs — équivaut au budget national. A titre d'indication, un cadre de la Défense contrôle l'activité de douze cadres extérieurs.

» Autre objectif initial qu'on oublie trop souvent : contribuer à la restructuration de la région parisienne en donnant un centre administratif au département des Hauts-de-Seine. C'est le quartier du Parc à Nanterre, avec la préfecture, l'hôtel du département, le tribunal de grande instance, l'université, l'école de danse de l'Opéra de Paris et vingt mille résidents.

» Le troisième objectif consistait à donner à ces quartiers une bonne qualité de vie. Le développement des transports collectifs et des infrastructures routières, l'ouverture du grand centre commercial, le parc André-Malraux et les espaces réservés aux piétons, l'animation culturelle, y sont, je crois, parvenus.

» Enfin, il s'agissait de mener cette opération d'aménagement sans recourir aux investissements publics. Les dépenses, de l'ordre de 16 milliards de francs actuels, sont effectivement couvertes par les recettes, sans appel à la collectivité.

— *Que retiendra l'histoire de tout cela ?*

— La puissance économique du quartier des affaires, son architecture spectaculaire, l'originalité de son urbanisme et la continuité de la volonté publique qui l'a fait naître.

— La Défense apporte-t-elle une contribution vraiment originale à l'architecture de ce demi-siècle ?

— Ce n'est peut-être pas la qualité individuelle de chacune des tours qui frappe — encore que certaines d'entre elles soient tout à fait dignes d'intérêt — ni même, pour les plus hautes, leurs 170 mètres. On fait plus haut à New-York ou à Hongkong. Ce qui est remarquable, c'est la composition d'ensemble autour d'une vaste esplanade centrale dégagée de toute circulation automobile. Ce plan de masse, bien qu'il ait pas mal évolué en trente ans, est resté fidèle au parti adopté en 1964.

» La Grande Arche de la Tête-Défense, monument exceptionnel, couronnera splendidement cet ensemble.

— Certaines sociétés ont-elles été rebutées par l'aspect ou par les conditions de vie de ce quartier ?

— Je ne sais, mais les dirigeants de celles qui sont ici ne regrettent pas d'y être venus. Leur personnel a trouvé des conditions de travail très satisfaisantes et des conditions de vie très agréables dès que la Défense a pu offrir des commerces, des cinémas, des restaurants, des animations, une activité culturelle.

— Des entreprises sont-elles parties ?

— Il y a forcément un certain renouvellement annuel dans les immeubles de bureaux, *mais* aucun siège social de société importante n'est venu et reparti. Au contraire, certaines entreprises regrettent de ne pas avoir misé sur la Défense ; la rapidité de placement des nouvelles surfaces en témoigne.

— Les sociétés installées dans les tours ont-elles été sélectionnées ou bien a-t-on accepté le tout-venant ?

— La politique commerciale de l'EPAD a été active mais souvent soumise, au démarrage et dans les années difficiles 1974-1978, à la loi de l'offre et de la demande.

» Globalement cependant, l'importance et le coût des implantations ont provoqué une certaine sélection naturelle. Tous les secteurs de l'activité française sont représentés, et au plus haut niveau : pétrole, banques, assurances, sidérurgie, énergie, chimie, santé, ingénierie, etc., et les grandes étrangères comme IBM, avec près de 200 000 mètres carrés.

— Vingt mille personnes vivent autour de la dalle. Compte tenu du peu d'équipements publics qui y ont été réalisés, ces familles resteront-elles ou seront-elles toujours un peu en transit, comme aujourd'hui ?

— Cette appréciation ne correspond pas à la réalité. C'est oublier que les habitants de la Défense sont citoyens de Courbevoie et de Puteaux. Ces deux communes sont aisées et bien équipées. Les résidents disposent donc, à proximité de leur domicile, d'installations sociales, sportives, culturelles de bon niveau. Ils ne sont nullement défavorisés par rapport aux habitants des quartiers de *Paris ou de banlieue. Ils bénéficient* également des animations diverses de l'EPAD : expositions, spectacles musicaux, ballets d'eau...

— Quand la Défense sera-t-elle enfin reliée au reste de l'agglomération par métro et par autoroute ?

— Dès maintenant, la Défense est, avec Châtelet et Saint-Lazare, l'un des quartiers les mieux desservis de l'agglomération, avec la ligne A du RER, la *gare SNCF, dix-huit lignes* d'autobus et vingt-six mille places de stationnement.

» Le prolongement du métro du Pont-de-Neuilly à la Défense est programmé et financé ; les travaux principaux débuteront en 1988 et s'achèveront début 1992. L'autoroute A-14 sera achevée dans le sens Paris-province à la fin de 1987. Le calendrier de l'ouverture progressive à la circulation dans le sens province-Paris est à l'étude, ainsi que le prolongement de l'autoroute vers l'ouest.

» *Dans quelques années donc*, la desserte de la Défense, déjà remarquable, deviendra exceptionnelle.

— Par son poids considérable, la Défense ne renforce-t-elle pas le déséquilibre est-ouest de la région parisienne, dont les élus et les responsables des transports se plaignent tant ?

— Votre question est double. Pour ce qui concerne les implantations de bureaux, prévaut actuellement l'idée d'un grand axe tertiaire la Défense-Paris-Marne-la-Vallée, *bien desservi par la ligne A du* RER. Quant aux transports, nos enquêtes montrent que près de 70 % des employés qui travaillent à la Défense viennent de Paris, à contre-courant, ou de l'Ouest parisien.

— La Défense, une des plus grandes opérations d'urbanisme concerté du monde, aurait donc été entraînée par son propre poids, par une sorte de fatalité de la concentration. Or elle a été entièrement contrôlée par la puissance publique, qui, par ailleurs, prônait le rééquilibrage de la région vers l'est. La main droite n'a-t-elle pas *ignoré ce que faisait la main gauche ?*

— Je ne peux vous répondre que comme responsable de l'EPAD. L'établissement n'a agi que *dans* le cadre des directives des pouvoirs publics ; il s'est simplement efforcé d'agir au mieux.

» Il est certain que diverses étapes de la concentration permettent l'émergence de nouvelles activités : d'abord les services et les commerces de proximité, puis les équipements de plus haut niveau. Ce stade est franchi, avec, par exemple, l'ouverture de restaurants ou bien d'hôtels de haut de gamme (deux en 1984, un en 1987, deux en projet). Enfin, et nous y parvenons aujourd'hui, avec l'offre de moyens spécialisés pour les affaires, les congrès, les expositions, l'exportation. Tout cela concourt à la performance d'un centre d'affaires de niveau européen. Cela aurait-il été possible ailleurs ?

— Le bilan global de l'« opération Défense » ne devrait-il pas inclure les coûts économiques et sociaux du déséquilibre de la région vers l'ouest et celui des migrations alternantes ?

— Ces coûts me paraissent bien difficiles à cerner. L'importance des migrations alternantes résulte du fait que trop de Franciliens résident en banlieue et travaillent à Paris. La Défense n'agit pas en ce sens et a fortement contribué à la structuration du département des Hauts-de-Seine.

» Je voudrais aussi répondre par une autre question : comment vivrait la région parisienne sans le RER ? Bien mal !

» Il faut alors rappeler que la desserte de la Défense, initialement conçue comme une liaison Etoile-Défense, a été à l'origine de la ligne A du RER, première ligne d'un réseau aujourd'hui pleinement régional et vital pour les villes nouvelles.

— Les responsables des métropoles régionales, qui souhaitent avoir, eux aussi, leur quartier d'affaires, ne sont-ils pas fondés à redouter la concurrence que leur fait la Défense ?

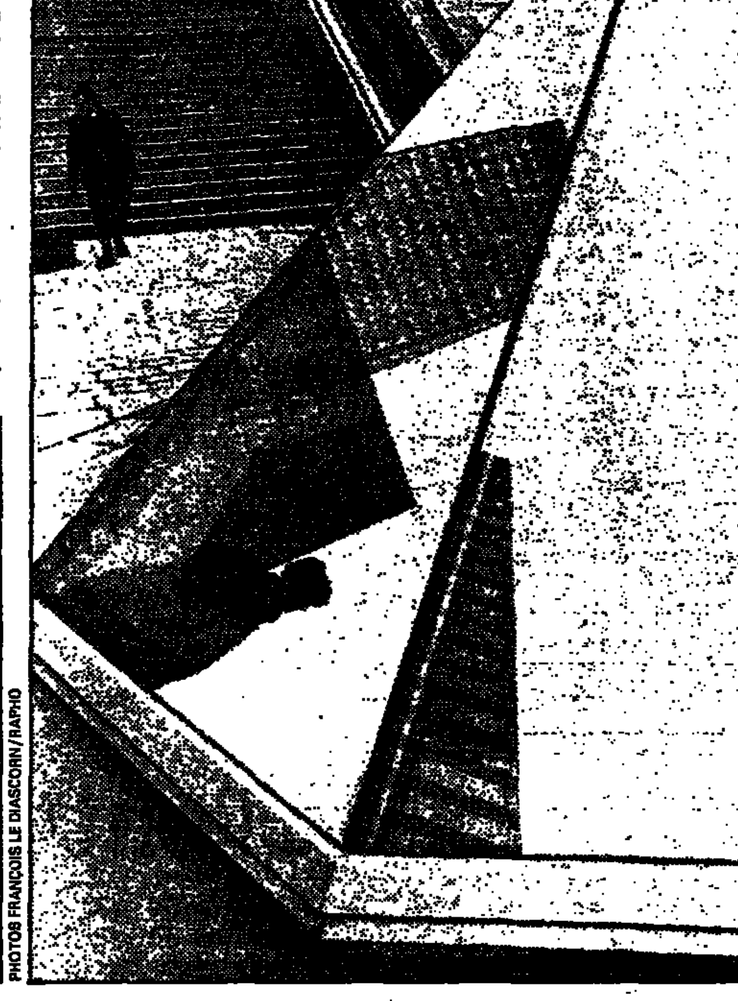
— Je ne pense pas qu'il puisse s'agir d'implantations similaires, et la concurrence n'est pas avec la Défense mais avec la région parisienne. Il faut rappeler que le parc de bureaux, en Ile-de-France est passé de 12,5 millions de mètres carrés en 1962 à 25 millions en 1985. La Défense ne représente que le huitième de ce doublement. (...) Sa commercialisation s'achève, et elle n'interviendra bientôt plus sur le marché alors que d'importants projets nouveaux se manifestent.

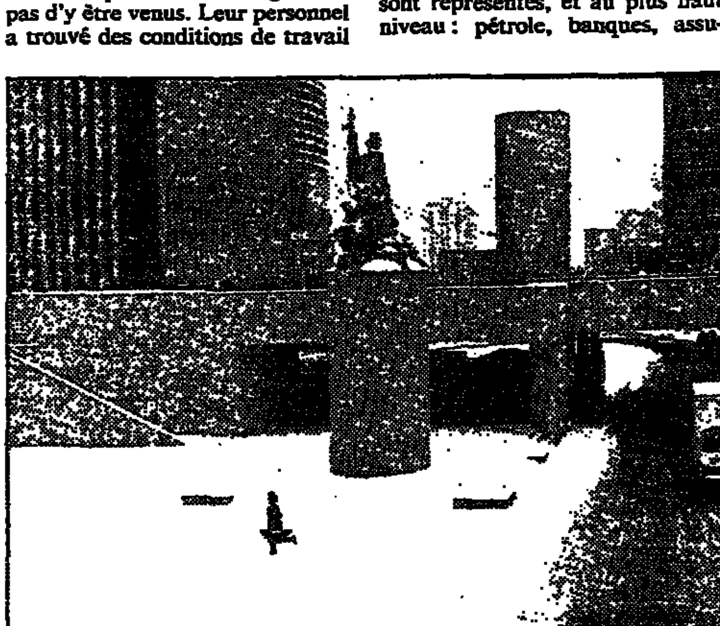
— La mission de l'EPAD doit se terminer en 1988. L'établissement public disparaîtra-t-il vraiment ?

— Le sort normal d'un aménageur est de disparaître lorsque sa mission est achevée. Elle ne le sera pas en 1988, les dernières grandes opérations ayant été récemment lancées. Il semble logique que l'équipe de l'EPAD, qui a fait la preuve de sa grande compétence, mène ce travail à terme, au début des années 90. *Au même horizon, nous l'avons* vu, les grandes infrastructures de desserte seront également terminées.

» Par contre, il est décidé que la gestion et l'animation des équipements publics reviendront aux collectivités locales au plus tard en 1988, avec retour au droit commun. L'EPAD s'y prépare résolu*ment, pour donner toutes ses* chances à ce changement de portage. »

Propos recueillis par
MARC AMBROISE-RENDU.



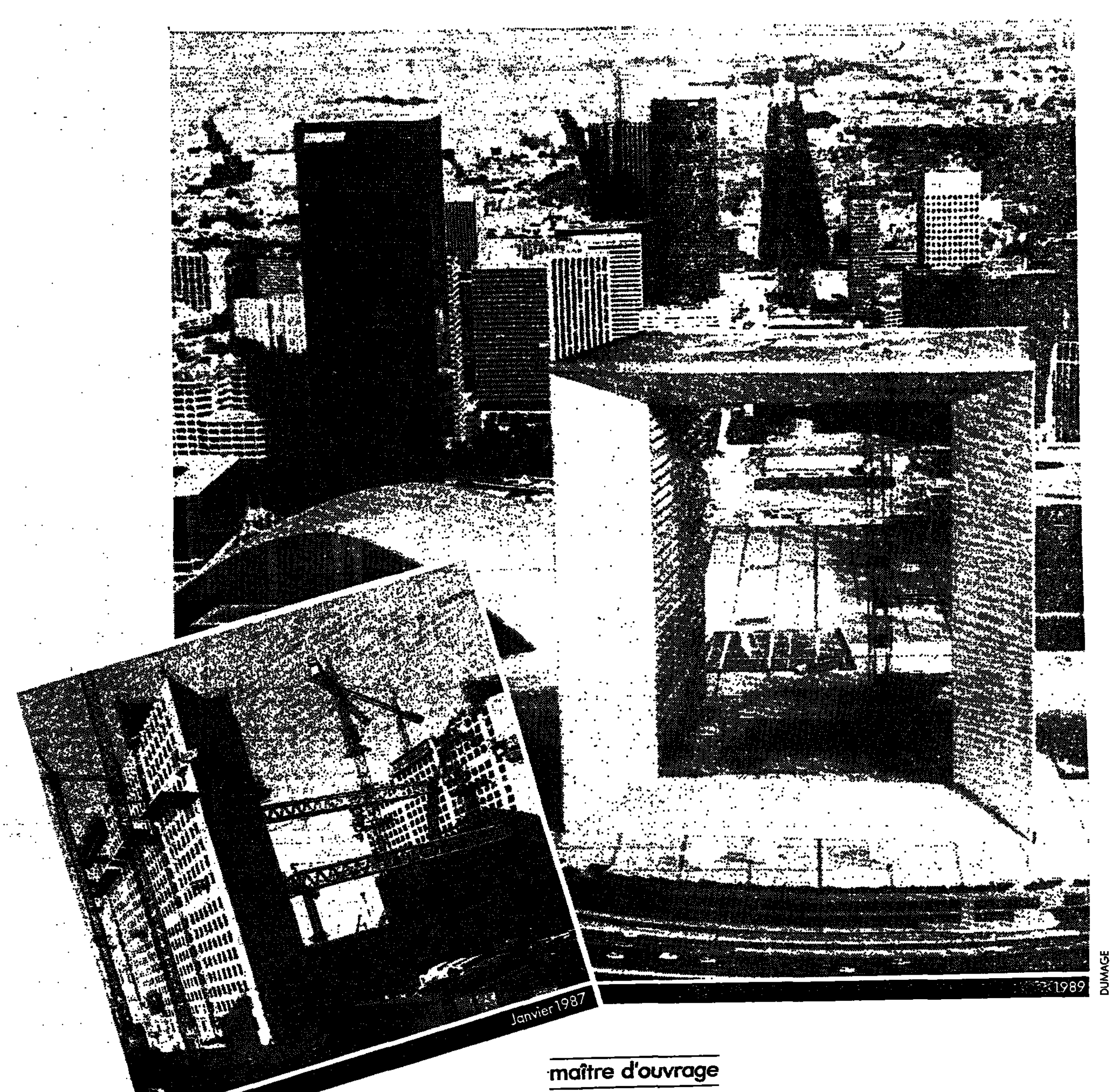


PHOTOS FRANÇOIS LE DIASCORN/RAPHO

On trouve à la Défense, explique Jacques Deschamps, les sièges sociaux de quelques-unes des plus importantes firmes françaises et étrangères. Ce quartier très haut de gamme, et qui structure tout l'ouest parisien, a été réalisé aux moindres frais pour l'Etat. C'est une première.

COURBEVOIE
NANTERRE
CNIT
RER
PLACE DE LA DÉFENSE
L'ESPLANADE
CENTRE COMMERCIAL LES 4 TEMPS
NEUILLY
SEINE
PARC ANDRÉ-MALRAUX
PUTEAUX
vers Saint-Germain-en-Laye

LA GRANDE ARCHE



Janvier 1987 — C. BRICAGE

1989 — DUMAGE

maître d'ouvrage

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE NATIONALE

TÊTE-DÉFENSE

investisseurs

Groupe AXA
CDC (Caisse des Dépôts et Consignations)
UAP (Union des Assurances de Paris)
GMF (Garantie Mutuelle des Fonctionnaires)
GAN (Groupe des Assurances Nationales)
AGF (Assurances Générales de France)
MGF (Mutuelle Générale Française)
CCR (Caisse Centrale de Réassurance)
CFF (Crédit Foncier de France)
SARI (Société d'Administration et de Réalisation d'Investissements)

concepteurs

architecte lauréat du concours :
Johan Otto Von SPRECKELSEN

maîtrise d'œuvre :
AÉROPORTS DE PARIS
(Paul ANDREU, architecte)
COYNE et BELLIER, SERETE, TROUVIN

pilotage :
COPIBAT

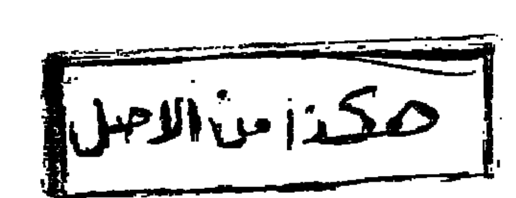
contrôle technique :
CEP

entreprises de construction

BOUYGUES,
CFEM, CGCD, CGCE,
DUTEMPLE, ENTREPRISE INDUSTRIELLE,
FICHET, FORCLUM, FRANCE SOLS, GUBRI,
HAUSERMANN, HENNEQUIN,
HERVE THERMIQUE, KONE,
LAURENT BOUILLET, LEFORT FRANCHETEAU,
OTIS, ROIRET, SAGA, SATELEC, SGE-TPI,
SITRABA, SITRACO, SNVD, SODETEG-TAI,
SPIE-TRINDEL, SPR, TNEE, WANNER ISOFI

SEM-TETE-DEFENSE 1, PARVIS DE LA DÉFENSE - 92090 PARIS LA DÉFENSE CÉDEX - TÉL. : (1) 47.78.13.33

Conception Perspectives et Animation



Bâtisseurs à l'ouvrage

Les promoteurs et les architectes ont trouvé à la Défense un immense chantier où faire la preuve de leur talent et de leur imagination.

LA DÉFENSE peut, sans conteste, être qualifiée de quartier de bureaux : en effet, ceux-ci y occupent environ les quatre cinquièmes des surfaces construites et prévues. Les promoteurs et occupants de la Défense préfèrent parler de quartier d'affaires. C'est plus chic, et cela correspond mieux à l'image souhaitée de prolongement du pôle prestigieux qu'est Paris, symbolisé par la perspective unique qui relie le Louvre et son Carrousel à la future arche de la tête Défense en passant par l'obélisque de la place de la Concorde et l'Etoile.

Devenir « LE » quartier international parisien n'est pas une ambition totalement utopique, dans la mesure où, peu à peu, tout au long d'un quart de siècle d'accouchement de buildings toujours plus à la mode, toujours plus sophistiqués, les infrastructures de communication (routes, RER, chemins de fer) se mettent en place pour irriguer le grand corps de béton. Encore faut-il qu'un tissu interstitiel se développe entre les grandes tours de bureaux permettant l'accueil, le repos, les rencontres, les achats, tout ce qui fait la vie en dehors de l'activité productrice proprement dite.

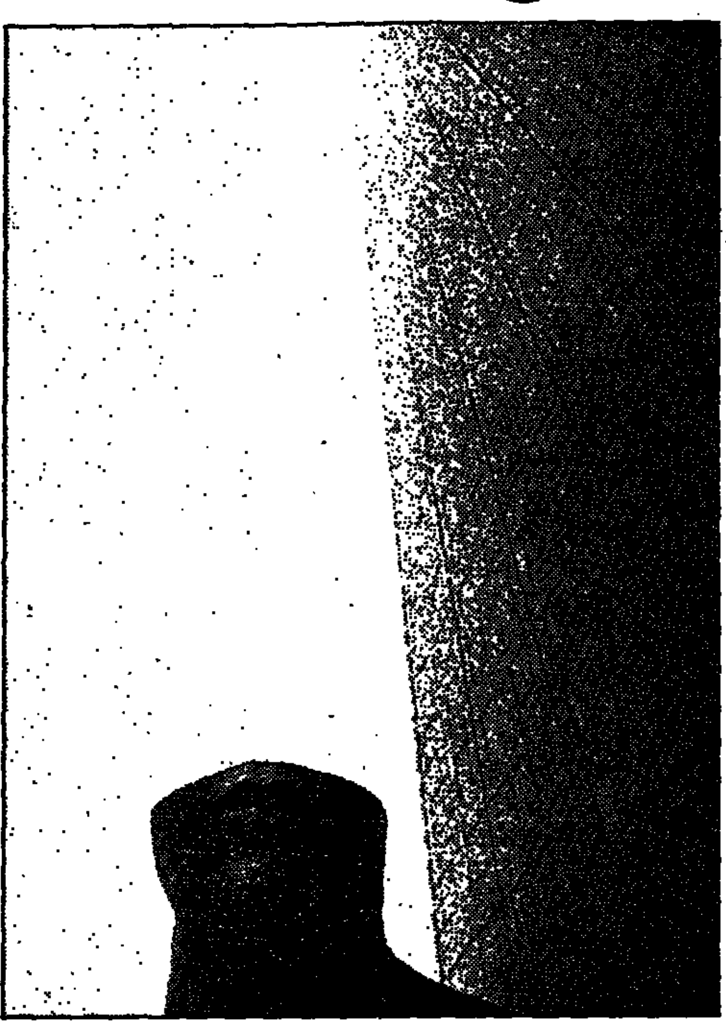
C'est cet objectif qu'a poursuivi Christian Pellerin, PDG de la SARI et de la SEERI, en menant à bien avec le groupe ACCOR (hôtels Sogitel, Novotel, Mercure, restaurants Courte Paille, Pizza del Arte) et Bouygues l'offre publique d'achat sur le CNIT. La grande voûte tripode de béton va abriter un hôtel de 300 chambres, un auditorium de 2 000 places, un immeuble de bureaux voué aux services, 30 000 mètres carrés d'espaces d'exposition pour salons spécialisés, un club pour chefs d'entreprise avec centre de sport, etc.

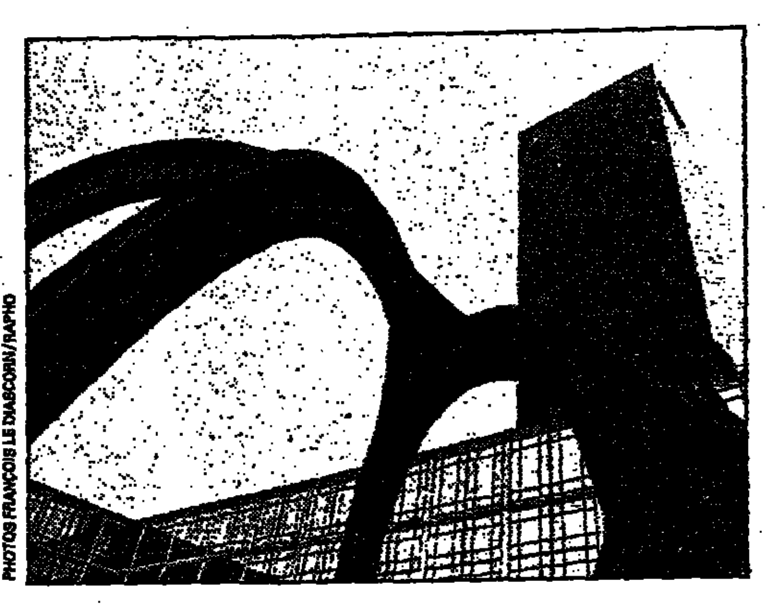
En 1990, la Défense disposera de sept hôtels (2 200 chambres), de ce Palais des congrès que sera devenu le CNIT, d'INFOMART (marché permanent de l'informatique et de la bureautique) avec 45 000 mètres carrés de planchers d'exposition, d'un centre commercial et de commerces de haut de gamme.

Dans son bureau en L, où la grande branche est occupée par une table mobile où s'étale une belle maquette de la Défense, Christian Pellerin considère le chemin parcouru depuis qu'en 1975 il a commencé à s'intéresser à ce site futuriste. « *Le marché était pourri*, se souvient-il, *il y avait 100 000 mètres carrés de bureaux vides, et l'image de la Défense était très mauvaise.* » Il a cru qu'on pourrait changer tout cela, et son groupe (dont l'actionnaire majoritaire est la Générale des eaux) a construit plus d'un tiers des surfaces, soit 850 000 mètres carrés.

Une nouvelle frénésie de construction ?

Aujourd'hui, SARI (ingénierie pilotage de chantiers, maintenance) et SEERI (construction de logements collectifs et individuels en Ile-de-France et dans sept régions) réalisent 6 milliards de francs de chiffre d'affaires et se diversifient de plus en plus (loisirs, résidences pour personnes âgées). La Défense connaîtra d'ici à la fin de la décennie son achèvement.





PHOTOS FRANÇOIS LE DIASCORN/RAPHO

Avec la disparition des procédures d'agrément, l'Ouest parisien risque de connaître une nouvelle frénésie de construction de bureaux et les projets s'accumulent, y compris autour de la Défense. Tous ne verront pas le jour, mais le marché risque de se fragiliser dans les années qui viennent.

Devenir un centre de vie

Les chefs d'entreprise deviennent de plus en plus exigeants quant au coût de leurs bureaux, et les charges des immeubles de grande hauteur ne les laissent plus indifférents. Dans les tours de la première génération, pour des loyers d'environ 1 300 francs le mètre carré par an, les charges annuelles atteignent de 400 à 800 francs le mètre carré contre 250 à 300 francs dans les immeubles les plus récents où le loyer atteint, grosso modo, 2 000 francs. De quoi faire réfléchir les futurs locataires...

De *toutes parts*, l'avis est unanime : la Défense ne vivra bien son avenir que si elle devient un centre de vie, où les entreprises, des plus traditionnelles aux plus futuristes, et leurs salariés se sentiront à l'aise dans ces 1 600 000 mètres carrés de bureaux dont l'environnement jusqu'ici reste plutôt inhumain et venteux.

Il reste un dernier effort à faire pour que le petit Manhattan parisien réponde aux ambitions de ses promoteurs. Christian Pellerin, tout en diversifiant SARI et SEERI, a parfaitement conscience de vivre, à quarante-trois ans, les dernières années d'une aventure unique, dont il ne peut espérer retrouver un jour, ailleurs, l'équivalent.

JOSÉE DOYÈRE.

L'Est après l'Ouest

par Michel Giraud
président du conseil régional d'Ile-de-France.

FAUT-IL défendre la *Défense ?*

Cet immense quartier d'affaires et d'habitation, qui a mis près de quarante ans à se construire, a souvent été démoli *par ses détracteurs. Des tours de* verre à Paris, Manahattan-sur-Seine, qui viendraient détruire la perspective du Louvre, des Tuileries, de l'Arc de Triomphe ? Impensable.

Pourtant, ce quartier s'inscrit dans la tradition de nos grands *bâtisseurs et répond à un besoin* réel de développement économique.

Colbert fut le premier à présenter la nécessité de prolonger la grande allée que Le Nôtre fit border *d'une double rangée d'ormes* et qui devint plus tard les Champs-Elysées. Le ministre du Roi Soleil proposa l'ouverture de la voie triomphale Paris-Croix de Noisy par Nanterre. *Depuis trois* siècles, chaque époque s'est penchée à son tour sur la manière d'aménager et d'enrichir cet axe.

Si le CNIT sortit de terre à la fin de la IVe République, c'est la *Ve République*, et plus spécialement le général de Gaulle, une nouvelle fois bon visionnaire, qui a *véritablement lancé et conduit* l'opération d'aménagement.

Aujourd'hui, la Défense a atteint son objectif : le plus grand quartier d'affaires jamais réalisé en France, et certainement en Europe, a su non seulement attirer *les sièges sociaux*, les banques, les compagnies d'assurances, mais aussi s'intégrer dans le paysage grâce à une architecture dont l'originalité est indéniable, *faire naître la vie là où l'on ne* l'attendait pas forcément.

Mais la Défense n'est pas une fin en soi. *Elle est un des éléments* de la logique du conseil régional de faire de l'Ile-de-France la plus grande région d'Europe. L'action que je conduis depuis des années vise en effet à développer un grand axe tertiaire, notamment de Cergy à Marne-la-Vallée, en *passant par la Défense et Paris-*Bercy. Ces quatre pôles doivent créer une fantastique synergie *d'autant plus importante que les* 5 millions de mètres carrés qu'ils représentent sont reliés par la ligne A du RER, le réseau télématique et un réseau de transports collectifs inégalé dans le monde.

Ce pari sur l'avenir sera véritablement gagné si, à l'Est, se développe également un grand *centre d'activités. La décision* d'implanter Eurodisneyland à Marne-la-Vallée s'inscrit dans cette perspective.

En valorisant l'Est comme la Défense valorisa l'Ouest, Marne-*la-Vallée contribuera* à faire de l'axe tertiaire une véritable force économique pour l'Ile-de-France qui deviendra ainsi, à la fin du siècle, la porte d'entrée prestigieuse du monde sur *l'Europe*.





Vies de fourmis

Corine Lesnes a interrogé ceux qui travaillent, ceux qui vivent dans les tours. Jugements contrastés, plutôt tristes. On n'est pas ici pour s'amuser...

UNE fourmi puis deux, puis dix, et dix mille. Il est 16 h 30, les fourmis sortent de leur tour et remontent l'allée centrale de la Défense, en direction du RER. Abruties. Esquisse-t-on un mouvement pour arrêter la colonne, le début d'une question ? Un geste rapide, pour toute réponse, deux mots dictés par l'habitude : *« Non, merci. »* Nul ne peut interrompre ce flot machinal et silencieux qui n'a pas une seconde à perdre ; nul ne parvient à perturber, le soir venu, cette translation horizontale de 80 000 personnes, empilées pendant la journée dans les étages des tours.

Chaque soir, sauf le week-end, la même migration recommence : sinistre sous la pluie, irréelle quand la tour Fiat a le nez dans la brume, poétique quand le soleil se met en boule et disparaît derrière le centre commercial, grandiose quand l'air est pur et que Paris, derrière l'Arc de triomphe, se couche aux pieds du quartier d'affaires.

A 19 h 30, tout est terminé. Une autre cohorte, plus modeste, fait le chemin inverse, arrive par les sous-sols pour venir nettoyer les bureaux. Vers 23 heures, les lumières s'éteignent : la Défense est rendue à la nuit et à ses 20 000 habitants. Rares sont ceux qui se risquent alors sur la dalle centrale, et, en sous-sol les vingt-cinq mille places de parking se sentent bien seules. Pendant ces heures où la Défense n'est plus qu'un décor de cinéma fantastique, les vigiles et les policiers du commissariat ou de la brigade canine sont plus nombreux que les passants.

A l'aube, les tours sont réveillées par le bourdonnement du « circulaire », ce boulevard qui fait de la Défense une île étrangère, entre Neuilly et la banlieue ouest, pour quiconque n'a rien à y faire. Les 20 000 habitants sortent de leur lit pour aller travailler, bien sûr, ailleurs, et les 80 000 autres, du RER, pour refaire le parcours de la veille, le nez dans l'écharpe. Deux mondes qui se regardent de haut, pour peu qu'ils se voient.

Ce matin, Chantal, quarante ans, a pris son caddy en osier pour aller faire ses courses aux Quatre-Temps avant l'heure d'affluence. Ancien chauffeur de taxi, elle parle avec nostalgie de petites rues de Montmartre et de la mairie du dix-huitième arrondissement, mais aime tout de même ce quartier de la Défense où elle vit, au dixième étage, depuis trois ans. L'espace, le spectacle des *« petites voitures au loin sur le circulaire »*, le confort de l'appartement : toutes ces raisons ont fait qu'elle a cessé de regretter la vie parisienne. Elle n'a que mépris, en revanche, pour *« tous ces gens qui sortent des bureaux »*, ces automates qui l'obligent à raser les murs si elle veut que son caddy tienne la route, quand elle remonte le flot matinal à contre-courant. *« Pour eux,* dit-elle, *la vie c'est métro-boulot-dodo. Travailler dans ces tours leur enlève toute personnalité. Ils sont d'une banalité sans nom, font tous la même chose à la même heure. Du coup, la vie à la Défense est très traditionnelle, tout s'éteint en même temps : il n'y a pas le côté fou qui peut exister à Paris. »*

Tour Elf. 4 000 personnes travaillent ici depuis le transfert du siège social de la compagnie, il y a deux ans. Les salons de réception se trouvent au quarante-sixième étage ; puis, au-dessous, les bureaux du PDG et des directions centrales, et ainsi de suite jusqu'aux étages du bas, où sont logées les unités du secteur exploration-production. Le *nec plus ultra* de l'aménagement : restaurants d'entreprise, sauna, salles de gymnastique, de squash, et une piscine de grand luxe, qui ferait des envieux dans toute la Défense si les salariés ne préféraient pas rentrer chez eux plutôt que de perdre une heure de leurs précieux horaires variables. Impossible d'apercevoir ce monument presque classé « secret défense » : pour des « raisons de sécurité » la piscine ne se visite pas.

Le personnel, superposé sur quarante-six étages, a tendance à recréer un univers horizontal. *« Changer d'étage, c'est comme franchir une frontière »*, dit un cadre. Le visiteur peu habitué a de quoi être effaré. Après avoir échangé une pièce d'identité contre un badge, passé un carton dans un portillon et ouvert son sac pour la fouille, il doit prendre garde à ne pas se tromper de *ligne... d'ascenseurs.* Jaune jusqu'au onzième étage, puis verte, bleue ou rouge. Gare à l'erreur. *« En descente »*, vous assène l'appareil de sa voix de flipper électronique. *« Changez au trente-troisième »*, conseille quelqu'un. Et surtout, pas d'inquiétude à avoir : *« On n'a jamais retrouvé de cadavre. »* A l'arrivée, un circuit intérieur de télévision passe des informations et diffuse des images de la queue à la cantine. Le vingt et unième siècle, c'et tout un apprentissage...

Au Crédit lyonnais, une tour presque humaine avec 1 200 personnes « seulement » ; une rotation a même été prévue pour éviter l'attente devant les huit ascenseurs. Chaque étage irait à tour de rôle à la cantine. Sans surprise, cette solution n'a jamais été appliquée. Les salariés passent parfois une semaine sans sortir de la tour, si ce n'est pour rentrer chez eux. Ils déjeunent au deuxième sous-sol, font du sport au cinquième sous-sol et des achats à la coopérative : quatrième sous-sol. *« Après presque dix ans ici, je rêve de pouvoir aller prendre un petit noir dans un vrai café et non plus dans une cafétéria »*, dit une salariée. La stratification par étages entraîne des problèmes de communication, les gens ne connaissant plus que leurs voisins de palier.

« Lorsque nous avons voulu appeler à la manifestation après la mort de Malik Oussekine, nous avons dû passer dans les vingt-quatre étages pour être sûrs de toucher tout le monde », explique Daniel Lemire, responsable de la CFDT dans la tour.

Paris, le recul en plus

Lorsqu'ils « craquent » pour un bol d'air dans leurs tours climatisées, aux fenêtres définitivement closes, les cadres, les employés, traversent le parvis. On les retrouve au centre commercial des Quatre Temps, où on les reconnaît à leur complet veston, là où les autres passants sont emmitouflés. Une visite à la librairie, un café entre collègues, hommes et femmes chacun de son côté le plus souvent, et *« Vite, il faut rentrer, il est 37... »* C'est le reflux vers les bureaux paysagers confortables, la moquette et le calme, loin des embouteillages et des sirènes de Paris.

En ce milieu d'après-midi, Christiane Vernière, soixante-cinq ans, est occupée à des tâches ménagères. Du haut de son treizième étage, elle distingue jusqu'à la porte d'Orléans. L'appartement est encadré par la tour GAN et la tour Hoechst, mais *« on ne s'y sent pas écrasé »*. Pharmacienne dans un quartier de la Défense, Christiane est restée ici lorsqu'elle a pris sa retraite : elle aime *« les tours en verre, les reflets changeants »* et les lumières du soir autour de son appartement. Christiane, qui n'irait pas de nuit *« faire le tour de la place des Vosges »*, où elle habitait auparavant, ne craint pas grand-chose ici. Bien sûr, on lui a volé son *« petit poste TSF »* dans un parking, mais elle estime qu'ici au moins *« on voit par où peut arriver le danger »*.

Fonctionnaires d'ambassades étrangères, personnes âgées, jeunes attirés par *« le côté avant-garde de la Défense »*, les vrais habitants aiment leur quartier. Fiers *« de faire découvrir à leurs amis »*, du privilège d'être les seuls à le posséder pendant les week-ends déserts, ils revendiqueraient presque leur autonomie. *« On se sent à Paris, le recul en plus »*, dit Isabelle, vingt-neuf ans. Alors, s'il n'y avait pas Neuilly qui fait tampon entre l'Arc de triomphe et les premières tours, la Défense s'introniserait bien *« vingt et unième arrondissement de Paris »*.

CORINE LESNES.

Délinquance en chute

IL n'y a plus que les Parisiens pour avoir peur à la Défense. Certes, les tours, les dalles, les allées, malgré leurs noms poétiques, n'engagent pas à la promenade dès la nuit tombée, mais les statistiques sont là pour vaincre les angoisses largement irrationnelles : la délinquance est *inférieure à celle enregistrée* dans nombre de quartiers de la capitale. Deux ou trois vols dans les véhicules sont signalés chaque jour pour un parking qui, avec vingt-cinq mille places, est *l'un des plus vastes du monde.*

Responsable du maintien de l'ordre, le commissaire Michel Guérin, chef de circonscription de police urbaine de la Défense depuis 1979, n'a pas ménagé *les efforts de ses troupes.* L'implantation du centre commercial des Quatre Temps, il y a cinq ans, a entraîné une augmentation considérable de la délinquance, les jeunes venus des cités de transit de Nanterre ayant élu domicile autour de la patinoire. Vols à la tire, trafics de drogue... la situation devenait préoccupante. En 1982, la patinoire a été fermée et, grâce à une action conjuguée de prévention et de fermeté, le commissaire a réussi à faire baisser la *délinquance de 40 % en six* mois.

Tout n'était pas pour autant rentré dans l'ordre, les malfaiteurs s'attaquant aux parkings. En liaison avec l'EPAD, qui a *recruté des vigiles en coordination* avec les personnels de surveillance des sociétés privées, la police, assistée à l'occasion par les effectifs départementaux de la brigade canine, a multiplié les rondes. En un an, les vols ont diminué de plus de 30 %. Au total, pour l'ensemble des méfaits sur le quartier, indique Michel Guérin, la délinquance a baissé de 13,5 %.

Ancien maître auxiliaire d'histoire-géographie à Epinal, le commissaire, qui n'hésite pas à citer Bergson, privilégie le dialogue et le terrain. Il rencontre les présidents de société au moins une fois par an et ses services sont en liaison constante avec les sociétés privées de protection. Chargé du maintien de l'ordre dans un quartier où passent plusieurs centaines de milliers de personnes chaque jour, dont beaucoup d'étrangers, où quatre ou cinq ministres viennent en moyenne chaque semaine, il n'ignore pas qu'il ne dispose d'aucun *« droit à l'erreur »*. Le soir venu, le commissaire Guérin passe le pont de Neuilly, *« desserre sa cravate »*, *et rentre à Paris* où il préfère résider, car le policier est *« aussi un homme »* qui a *« besoin de recul »*.

C. Le.

Le Monde DES LIVRES

Fureur et sagesse de Cioran

Dans* Aveux et anathèmes, *l'homme de tous les paradoxes nous enseigne la philosophie du caprice

APRÈS l'avoir souvent ignoré, la mode dispense depuis quelque temps ses faveurs à Cioran. Tout le monde prend le dernier train : voilà de quoi méditer, une fois encore, sur les succès que remporte le grégarisme, à notre époque. Etre unanime, c'est sa façon de respirer à l'aise. Malheur aux hérétiques, je veux dire aux attardés ! La désuétude est fort mal considérée... Cependant, mieux vaut réparer ses oublis quand il s'agit d'un écrivain comme Cioran.

Lisant *Aveux et anathèmes*, qui rassemble ses pensées récentes, on insistera de nouveau sur son désespoir, et sur sa manière homéopathique de le traiter : non pas de s'en guérir, mais de le tenir à distance en le désignant sans rien cacher de ce qu'il comporte. Suprême ruse, peut-être, mais autrement habile que les mensonges à quoi se résume d'ordinaire la diplomatie des rapports avec soi. Ce n'est pas en vain que Cioran nourrit une telle admiration pour Talleyrand.

Au bout du compte, nous serions tentés de croire qu'un homme dépeignant son désespoir d'une manière aussi souveraine, aussi maîtrisée, ne saurait être vraiment désespéré. Car Cioran, c'est d'abord *un style*. Et lorsqu'un style s'affirme à ce point, il trahit beaucoup moins les tourments et le travail qui l'ont forgé que le bonheur l'ayant inspiré.

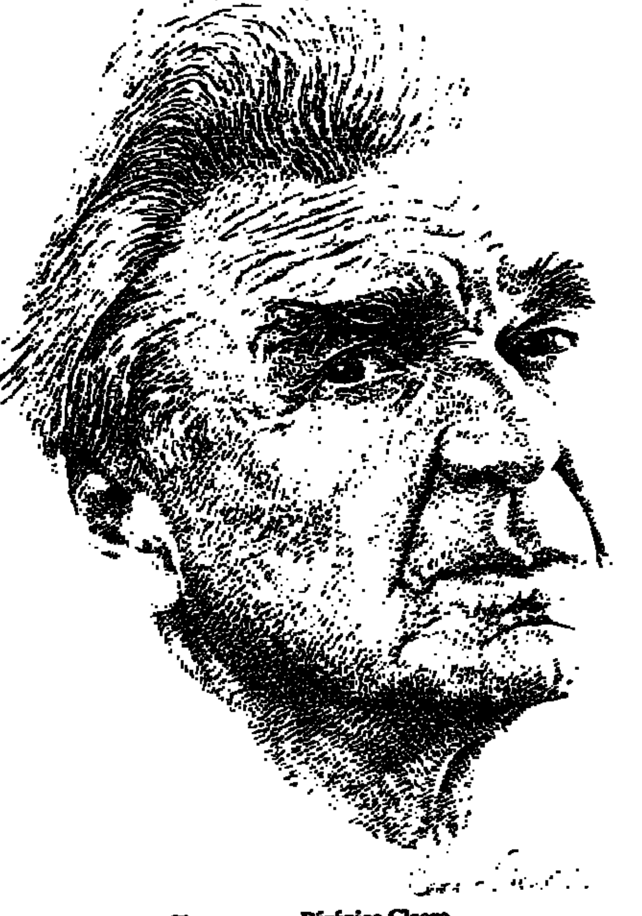
« *Pour un écrivain*, dit Cioran, *changer de langue, c'est écrire une lettre d'amour avec un dictionnaire.* » Cette langue française qu'il a adoptée, il en use avec les prévenances d'un grand amoureux, veillant à ne jamais la désobliger. Dès lors, il se montre l'un des plus avisés quant à son emploi, nous offrant des trouvailles du genre : « *Dévasté par l'ennui, ce cyclone au ralenti.* »

Puis, il y a la curiosité de Cioran. Certes, il exprime à tout moment son malaise d'être, la vanité de vivre, mais, par endroits, il fait l'aveu de cette curiosité vorace qui le tire vers les multiples aspects d'une existence qu'il désavoue et dénigre si volontiers : « *Ce qui m'attache encore aux choses, c'est une soif héritée d'ancêtres qui ont poussé la curiosité d'exister jusqu'à l'ignominie.* »

En vérité, c'est l'homme de toutes les antinomies, de tous les paradoxes : « *Qui jamais a de la sorte ressemblé à ses antipodes ?* », se demande Cioran, constatant sa disposition naturelle à marier les contraires : la fureur et la sagesse, le détachement et les obsessions, le dégoût et l'appétit de vivre. Au fond, que veut-il : être ou ne pas être ? « *Ni l'un ni l'autre* ». Voilà sa réponse où le caprice accède à la dignité d'une philosophie.

Le plus tenace des secrets

Ce qu'il exprime profondément, avec tant d'acuité, c'est la nature du temps. Le temps, en effet, se ramène à l'inquiétude, à l'anxiété. Elles l'habitent comme le plus tenace des secrets. L'essence, le mystère de la gaieté la plus insouciante, c'est une obscure mélancolie qui *l'inquiète* quand rien ne devrait l'altérer. Aussi Cioran apprend davantage durant ses insomnies que dans n'importe quelle autre circonstance. Car les « *nuits blanches* » nous livrent, sans recours, à l'anxiété qui nous occupe alors sans déguisement. « *Plus personne, rien que la société des minutes*, écrit Cioran. *Chacune fait semblant de nous tenir compagnie, et puis se sauve – désertion sur désertion.* »



Cioran vu par Bérénice Cleeve.

Vivre donne la gueule de bois. Avec Cioran, « *les grandes vérités se disent sur le pas de la porte* », quand on va se quitter : philosophie d'un homme pressé, métaphysique impatiente, où l'humour s'empare très souvent du dernier mot, comme dans cet instantané : « *La nature, en quête d'une formule susceptible de contenter tout le monde, a fixé son choix sur la mort, laquelle, c'était à prévoir, ne devait satisfaire personne.* »

Dans un autre registre, l'humour nous vaut encore cette évocation d'« *un jeune Allemand* » qui avait abordé Cioran pour lui demander un franc : « *On n'appartient pas impunément à une nation didactique. Je le regardai quémander : il avait l'air d'avoir suivi des cours de mendicité.* »

En même temps qu'*Aveux et anathèmes*, Cioran publie l'un de ses textes de jeunesse : *Des larmes et des saints*. Il l'avait écrit en roumain durant les années 30. Le voici traduit en français par les soins de Sanda Stolojan, qui le présente au début du volume. On y découvre un Cioran beaucoup plus lyrique : fasciné par la sainteté, il faisait l'éloge de l'extase, et rêvait de « *s'endormir en Dieu* », mais il ajoutait que celui-ci n'était, peut-être, qu'« *une passion fugitive* », « *une mode de l'esprit* ».

Cioran faillit autrefois « *se compromettre avec Dieu* », comme il le dit dans *Aveux et Anathèmes*. Son texte de jeunesse nous montre comment il éprouva cette attirance, ou plutôt ce vertige, qui devait ensuite se transformer en nostalgie lorsque les enseignements de l'insomnie l'eurent tourné en dérision.

Si naître, c'est accéder aussitôt à l'irréparable, si, vanité des vanités, tout est vanité – comme l'affirme l'Ecclésiaste (1), peut-on se laver de la fatigue de vivre, et rendre moins pesantes ses trop vieilles pensées ? En écrivant, peut-être...

FRANÇOIS BOTT.

★ **AVEUX ET ANATHÈMES, de Cioran, Gallimard, coll. « Arcades », 146 p., 35 F.**

★ **DES LARMES ET DES SAINTS, de Cioran, L'Herne, coll. « Méandres », 134 p., 90 F.**

– **Signalons aussi la réédition de *la Tentation d'exister*, Gallimard, coll. Tel, 248 p., 30 F.**

(1) Jacques Ellul vient de publier *la Raison d'être*, qui se présente comme une « Méditation sur l'Ecclésiaste » (Seuil, coll. « Empreintes », 316 p., 110 F.)

Dickens : les premiers pas et la gloire

Le huitième volume de « La Pléiade » regroupe les écrits du jeune Charles et son sixième roman

ON se fait souvent, en France, une idée un peu sommaire, floue de Charles Dickens, celle d'un auteur sentimental, réformateur, épris de justice sociale, créateur prolifique de personnages émouvants, sacrifiés sur l'autel du matérialisme victorien, *David Copperfield, Olivier Twist* ; d'un romancier aux longues descriptions, dont certaines parfois sont passées à la légende (comme pour Balzac, la pension Vauquer dans *le Père Goriot*), celle, par exemple, du brouillard fantastique qui enveloppe la Chancellerie de Londres et son interminable procès au début de *la Maison d'Apre-Vent*, dans le précédent, et septième, tome de ses « Œuvres » dans la Pléiade.

Le huitième, qui vient de paraître, toujours sous la direction éclairée de Sylvère Monod, regroupe les premiers écrits de Dickens, *Esquisses de Boz* et son sixième roman *Martin Chuzzlewit*, textes moins connus du public français jusqu'à présent. A tort. Il y a là de quoi faire son miel, sans forcément se condamner à la lecture en continu de mille huit cents pages. Les *Esquisses* sont essentiellement des tableaux de mœurs, des croquis de la rue, du monde, pris sur le vif, par lesquels Dickens aiguisa ses dons d'observation et fit ses gammes d'écrivain.

Né en 1812 (le 7 février) à Portsea dans une famille modeste de sept enfants, il avait travaillé, très jeune, chez un cousin de son père dans une manufacture de cirage, avant d'apprendre la sténographie, de gagner sa vie comme reporter auprès d'un tribunal, puis de passer sténographe des débats au Parlement. Une jeunesse qui n'était pas un lit de roses mais le préparait à exercer très vite son talent.

Le premier récit qu'il acheva, « *Un dimanche hors de Londres* », Dickens le signa du pseudonyme de Boz (déformation nasillarde du surnom de Moses, qu'il avait donné à son jeune frère Augustus, en hommage à un personnage du *Vicaire de Wakefield*) et le glissa dans la boîte aux lettres du *Monthly Magazine*, petite revue de Fleet Street qui le publia sous un autre titre, sans prévenir l'auteur ni le rétribuer : qu'importait, en octobre 1833, le jeune homme se voyait ainsi, par voie de presse, reconnu écrivain. Il poursuivit dans cette veine en collaborant au *Morning Chronicle*, puis à l'*Evening Chronicle*, dirigé par George Hogarth, dont il devait épouser la fille Catherine peu après la parution, en 1836, du premier recueil des *Esquisses de Boz*.

Instantanés de Londres

Elles offrent, ces esquisses, pour le lecteur moderne, des instantanés pénétrants d'un Londres qui n'existe plus sinon dans ces fragments et le décor de plusieurs romans. On y découvre un aspect rustique et imprévu de Scotland Yard, les pubs enfumés et bruyants, les charmes de Monmouth Street, haut lieu de la friperie, une célébration de la majesté sale et lente des voitures de place londoniennes, les plaisirs douteux d'un bain dans la Tamise : (« *Nous suggérons humblement que quelques-uns des souvenirs les plus pénibles restés dans l'esprit de tout individu ayant parfois pris ses ébats sur la Tamise sont indubitablement liés à des divertissements aquatiques* »), une description superbe du cirque Astley, du petit monde des seconds rôles et des badauds qui s'y côtoient, des jardins de Vauxhall, etc.

MICHEL BRAUDEAU.

(Lire la suite page 27.)

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Un sang d'aquarelle, de Françoise Sagan

Honte bue

J'EN appelle aux historiens des mentalités littéraires : comment se fait-il que la seconde guerre mondiale n'en finisse pas d'alimenter le roman français, après trente ans d'une bizarre absence ? Les tranchées de 14 ont été évoquées à satiété dans les années 20 et 30 et n'ont pas reparu ensuite. Pour 1939-1945, ce fut l'inverse : un flot de témoignages à chaud, puis le silence.

Trop de cadavres dans les placards ? On l'a dit ; est-ce suffisant ? Il a fallu certains films de montage comme *le Chagrin et la Pitié* pour que la mémoire revînt et fouettât les imaginations. Il a fallu surtout l'apparition de Modiano, dont la curiosité pour les coups tordus de l'Occupation a surpris : n'était-il pas le premier d'une génération qui n'avait pas vécu la période et en parlait par ouï-dire ?

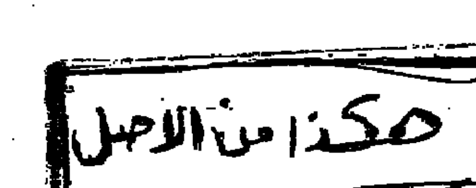
Soit, les guerres présentent un avantage de poids, sur les années de paix, aux yeux des écrivains raconteurs d'histoires : les destins s'y bousculent, les amants y sont séparés avant le gong de l'ennui, les raisons d'agir y prennent des allures de débats antiques, de pièges cornéliens, les morts y gagnent un sens et un panache qu'elles n'ont pas sur les bretelles d'autoroute. Mais encore ? D'où vient que nos romanciers ne broutent plus que les années 40, comme chèvres au piquet ?

LE cas de Françoise Sagan est exemplaire. Quand elle commence à publier, en 1954, la Libération a moins de dix ans, la Haute Cour fonctionne encore, d'autres guerres, les coloniales, éclatent ; et, comme on disait dans les vieux livres gourmés, elle *n'en a cure*. Ses personnages ne perçoivent d'autres bruits du monde que ceux des glaçons dans les verres, des plongeons tout habillés, des soupapes en tête.

La jeunesse se veut badine. Elle se soucie peu de savoir ce que les messieurs d'âge ont fait de leur existence récente, face à l'horreur nazie, pourvu que les billets de banque et le soleil jouent joliment dans les poils de leurs doigts. Un peu de lâcheté indistincte ne messied pas. Elle flatte les ridules du *farniente*. Les physiques de réclames de bière gagnent à suggérer une faille de vieil enfant...

Et tandis que l'Occupation s'achemine vers le demi-siècle, que d'autres problèmes vitaux agitent l'humanité, l'auteur dont les créatures semblaient ne nourrir d'autre souci, vers 1960, que de réussir leurs week-ends ou leurs ruptures à l'amiable nous raconte coup sur coup deux drames sur fond d'histoire en feu. Après *De guerre lasse*, qui se passait entre les maquis de l'Isère et la Gestapo parisienne, *Un sang d'aquarelle* nous replonge encore dans cette époque, les « Heil Hitler ! », les claquements de talons, et dans le moins frivole des tourments : comment se comporter sans trahir les siens et avec un minimum de morale...

(Lire la suite page 26.)



A LA VITRINE DU LIBRAIRE

● EN BREF

● **Le COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE organise le 20 février, à 15 heures, un débat public avec Henri Atlan sur le thème « *rationalité scientifique et rationalité mystique* » à propos de son ouvrage *A tort ou à raison. Intercritique de la science et du mythe* (Seuil). 1, rue Descartes, 75005 Paris (amphithéâtre Quart-de-Rond, bâtiment Foch). Le prix Psyché vient d'être attribué à Henri Atlan pour ce livre.**

● ***Une journée d'études consacrée à* GOTTFRIED KELLER ET LE ROMAN D'APPRENTISSAGE aura lieu samedi 7 février au Centre culturel suisse à partir de 14 h 30 (34, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris).**

● **Les littératures scandinaves sont le thème du DEUXIÈME FESTIVAL DU LIVRE DE NANTES, qui se tient les 6, 7 et 8 février au parc des expositions de la Beaujoire.**

● **Les ÉDITIONS LIEU COMMUN inaugurent une collection « Islamie » dirigée par notre collaborateur Jean-Pierre Péroncel-Hugoz, auteur de plusieurs ouvrages sur le Moyen-Orient. Cette collection « *englobera toutes les formes d'expression écrites consacrées à l'univers islamique, au sens large, culturellement et géographiquement* ». Parmi les premiers titres, *Parole d'Arabe*, de Moncef Marzouki, et un témoignage sur *l'Egypte prénassérienne*, de Gabriel Dardaud.**

● **ALISTAIR McLEAN, l'auteur des *Canons de Navarone* et d'une trentaine de romans d'aventure, dont beaucoup de best-sellers est mort le 2 février dans un hôpital de Munich des suites d'une crise cardiaque. Né en Ecosse en 1922, ancien de la Royal Navy, Alistair MacLean était un spécialiste du récit de guerre.**

● **CAMILLE BELLIARD, écrivain et fondateur, en 1930, de la société l'Amitié par le livre (plus de cinq cents ouvrages publiés depuis la création), est mort le 27 janvier dans le village où il résidait dans la Manche, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Instituteur à partir de 1918 en Champagne puis en Normandie, Camille Belliard était le président-fondateur de l'Association de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence. Il était notamment l'auteur du *Bois de la croix* (1924), *Paroles d'évangile* (1960) et, dernièrement, de *l'Univers et les dieux : recoupements pour une philosophie symbolique* (l'Amitié par le livre, 1985).**

● DERNIÈRES LIVRAISONS

BIOGRAPHIE

● Daniel Dessert : *Fouquet*. « *L'acharnement mis à noircir le surintendant, à occulter ou à diffamer son action, la fascination qu'il a exercée sur tous ceux qui l'ont approché, ses talents multiples que nul n'a contestés, sont autant de motifs pour entreprendre une révision du dossier Fouquet.* » (Fayard, 404 p., 99 F.)

HISTOIRE

● *Actes du Tribunal révolutionnaire*. Recueillis et commentés par Gérard Walter, les *procès-verbaux des principales audiences du Tribunal* révolutionnaire : les procès de Charlotte Corday, Marie-Antoinette, Mme Roland, Danton... (*Mercure de France ; collection* « Le temps retrouvé », 466 p., 149 F). Dans la même collection, sont réédités, les *Souvenirs de Madame de Caylus*, présentés par Bernard Noël (222 p., 98 F), les *Mémoires de Marguerite de Valois*, par Yves Cazaux (342 p., 139 F) et les *Mémoires de Mademoiselle Avrillon*, femme de chambre de l'impératrice Joséphine, édition présentée par Maurice Dernelle (394 p., 149 F).

● *Jean Héritier : la Sève de l'homme. « De l'âge d'or de la saignée aux débuts de l'hématologie »*, l'auteur analyse la place du sang dans les *théories médicales et dans l'imaginaire* de la société. (Denoël, 180 p., 85 F.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

● Shusaku Endo : *l'Extraordinaire voyage du samouraï Haseku*. Un roman historique qui conte les *aventures de quatre samouraïs en Europe* au début du dix-neuvième siècle. Traduit de l'anglais par Daniel Lemoine. Dans une note, l'éditeur indique *en effet qu'il « est tenu, par contrat, de faire traduire les œuvres de S. Endo de l'anglais ».* (Buchet-Chastel, 374 p., 120 F.)

● Heinrich Böll : *Femmes devant un paysage fluvial*. Ce roman, « *en forme de dialogues et de monologues* », est le dernier livre de Böll, achevé juste avant sa mort, en 1985. A Bonn, en marge des représentations du pouvoir, les femmes des politiciens *dénoncent et s'insurgent* contre les scandales. Traduit de l'allemand par D. Dubuy et C. Riehl. (Seuil, 238 p., 89 F.)

LITTÉRATURE

● Marcel Pagnol : *Inédits*. Réunis par Jacqueline et Frédéric Pagnol, ces textes et fragments *inédits, écrits entre* les années 1940 et 1960, témoignent selon l'éditeur de son « *esprit universel, curieux des choses de la vie.* » (Vertiges Carrère, 284 p., 98 F.)

POÉSIE

● Czeslaw Milosz : *Témoignage de la poésie*. Prix Nobel de littérature, C. Milosz fut le premier poète slave à occuper la chaire Norton de l'université de Harvard. Traduites du polonais par Christophe Jezewski et Dominique Autrand, les six conférences données en 1981-1982 veulent témoigner de l'« *espoir* » mis dans cette « *deuxième Europe* », dont les pays sont situés entre l'Allemagne et la Russie. (PUF, 154 p., 75 F.)

POLITIQUE

● John Rawls : *Théorie de la justice*. Dans ce classique de la philosophie politique, paru aux Etats-Unis en 1971, et traduit ici pour la première fois par Catherine Audard, John Rawls oppose aux conceptions classiques utilitaristes et intuitionnistes sa « *Théorie de la justice comme équité* ». (Seuil, 668 p. 290 F.)

● Moshe Lewin : *la Formation du système soviétique*. Spécialiste reconnu de l'histoire de la Russie *au vingtième siècle, Moshe Lewin étudie* dans les essais rassemblés dans ce volume différents aspects de la réalité soviétique entre les deux guerres : *religion populaire, droit coutumier, collectivisation*, relations sociales... Traduit de l'anglais par P.-E. Dauzat. (Gallimard, 466 p., 180 F.)

ROMANS

L'extrême solitude de Jean-Claude Pirotte

Chaque homme ne voit de lui-même que le masque dont il s'est paré, estime Jean-Claude Pirotte qui, de livre en livre (1), nous donne à connaître l'extrême solitude qu'il voudrait sienne.

Le narrateur de son dernier récit – *Un été dans la combe* – est un *vagabond qui ne s'est jamais cherché* de « *péremptoires raisons de vivre* ». Il a trouvé refuge dans une baraque en bois au creux d'une combe broussailleuse, quelque part en Champagne. *Du fond de ce* taudis, il apostrophe la pluie et le vent et prête des identités aux *ombres que son regard fait naître*. Parfois, un rire de femme perce la nuit et le console de cette « *crispation du cœur* » qui lui fait apparaître, en rêve, la poussière de son squelette à venir. *Une chouette empaillée* est l'unique témoin des soliloques douloureux de ce misanthrope *qui, sans renier ses ivresses passées*, affirme que la solitude lui est plus nécessaire que le vin. Un cahier d'écolier permet à cet homme de tenir le journal intime des senti*ments qu'il récuse. « Il y a des soirs*, dit-il, *où je me sens secoué de vrais petits séismes, et d'autres où des musiques se lovent sous ma peau comme des filles qui glissent dans le sommeil.* »

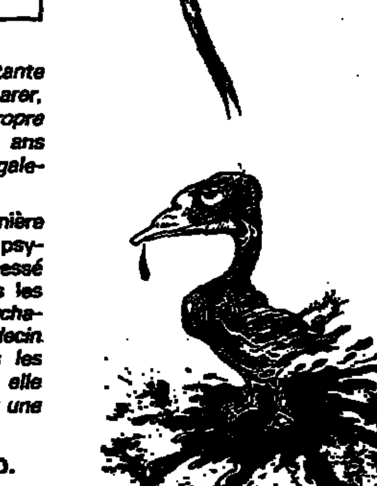
L'auteur distille une foule d'informations sur le héros de son récit, mais, au bout du compte, on s'aperçoit qu'il ne nous a rien appris de précis sur ce vagabond sans état civil fixe qui revendique « *la racaille* » comme patrie, et se prétend « *chercheur d'encre* » quand on l'interroge sur ses activités.

Inutile de le cacher plus longtemps : *Un été dans la combe* est un livre dangereux, toxique même. Il y a dans ces pages tant et tant de phrases serties comme des diamants que l'on a envie d'assommer l'auteur pour les lui voler. Et puis, comme à son habitude, Jean-Claude Pirotte se conduit mal avec ses lecteurs. Ce « voyou », après les avoir incités à s'adonner à l'ivresse et à l'imagination, les abandonne et les renvoie à leur vie ordinaire.

PIERRE DRACHLINE.

★ UN ÉTÉ DANS LA COMBE, de Jean-Claude Pirotte, collection « L'herbe et le vent », éditions *La Longue Vue* (Réplique diffusion ; 66, rue René-Boulanger, 75010 Paris), 162 p., 90 F.

(1) *Journal moche* (Luneau Ascot, 1981), *La pluie à Rethel* (Luneau Ascot, 1982), *Fond de cale* (Le Sycomore, 1984).



CAGNAT.

ÉCRITS INTIMES

Lettres à une absente

« *La mort des autres nous aide à vivre.* » Henri Pollès n'adhère pas, de toute évidence, à cette notation cruelle de Jules Renard (1). La disparition de celle qu'il appelait « *ma petite dame de verre* » le laisse inconsolé, et l'écrivain se reproche de n'avoir pas su protéger son amante des entreprises de séduction de la Camarde.

Henri Pollès écrit à l'absente afin que leur séparation ne devienne pas *définitive mais soit juste un entracte* dans leur histoire d'amour. Il aurait aimé appeler ses missives : « *monologue pour une muette* ». Il lui plaît d'être considéré comme un « veuf », mais il n'est pas dupe des sentiments que lui témoignent des voyeurs. Alors, aux importuns qui lui disent : « *Comme vous devez vous sentir seul* », il répond ironiquement : « *Oui, mais surtout quand vous êtes là.* »

Les deux amants avaient eu un unique enfant : un manuscrit, à elle dédié, que tous les éditeurs avaient refusé. Quelques mois après le décès de la dédicataire, le texte était édité et rencontrait un certain succès auprès de la presse et du public (2). L'auteur se gausse de sa *soudaine* renommée et il narre tout les détails à sa complice.

Les amants ne sont jamais seuls au monde, pour Henri Pollès, puisque la mort participe à toutes les étreintes. Aussi fustige-t-il les *inconscients qui* refusent de voir « *le mort véritable qu'ils seront et la morte dévêtue de toutes les robes charmantes qu'ils aimaient chiffonner que sera leur bien-aimée.* » « *Je suis chaque jour adultère puisque je vis* », confie Henri Pollès à l'absente. Il l'informe aussi des nouvelles indignités qui l'affligent et de son penchant pour quelques dames rencontrées au hasard d'une correspondance ou d'une *promenade*. Ce vieil homme à l'orgueil exacerbé semble avoir vaincu la solitude et, en cela, son livre est réconfortant.

P. Dra.

★ LETTRES A MA MORTE, d'Henri Pollès, Albin Michel, 398 p., 120 F.

(1) In *Journal* (Gallimard).

(2) *Sur le fleuve de sang vient parfois un beau navire* (Julliard, « L'âge d'homme »).

PSYCHANALYSE

Anna O., pionnière de l'assistance sociale

Rendons à Anna O., son vrai nom, Bertha Pappenheim. Habitués que nous sommes à parler du « *cas d'Anna O., la jeune hystérique* », soignée par Joseph Breuer et qui inaugura la « *cure par la parole* » (le « *ramonage de cheminée* », disait-elle), nous oublions l'histoire de Bertha Pappenheim, celle d'une pionnière du féminisme et de l'assistance sociale.

Comment la patiente de Breuer était-elle devenue la directrice d'un orphelinat juif à Francfort ? Pourquoi avait-elle entrepris des voyages en Pologne, en Russie et au Proche-Orient pour enquêter sur la traite des Blanches ? Dans la filiation de *Deuil et mélancolie*, de Freud, Yolande Tisseron, nous livre ses réflexions sur le cheminement du deuil à la réparation ou les circonstances de la naissance d'une vocation sociale.

Trois deuils successifs marquèrent l'itinéraire de Bertha Pappenheim : le décès de sa sœur et de son père, tous deux atteints de tuberculose, enfin la mort de sa mère. La « *maladie du deuil* » aurait incité la jeune Bertha à trouver réparation dans la relation d'aide sociale. Bertha Pappenheim, s'interroge Yolande Tisseron, « *n'aurait-elle pas d'abord été pour Breuer une première et irremplaçable assistante sociale, lui permettant de réparer, sur son corps à elle, sa propre impuissance d'enfant de trois ans face au décès de sa mère, également prénommée Bertha ?* »

Voilà une séduisante manière d'aborder la *prima donna* de la psychanalyse, qui n'avait jamais cessé d'exprimer sa méfiance envers les théories freudiennes : « *La psychanalyse est dans la main du médecin ce qu'est la confession dans les mains du prêtre catholique. Si elle est un bon instrument, elle est une arme à double tranchant.* »

ROLAND JACCARD.

★ DU DEUIL A LA REPARATION, de Yolande Tisseron, éd. Des femmes, 143 p., 80 F.

Passage en revues

Littérature, poésie

[VWA], revue suisse, explore les voies – et les voix – d'une littérature en mouvement. Ses animateurs et auteurs savent contourner et se jouer de l'esprit de sérieux, tout en laissant leurs droits et à l'esprit et au sérieux. Se voulant « *absolument nomade dans l'espace même de ses questionnements* », *[VWA]* organise ses numéros et fait varier leur présentation « *sur la base d'un propos initial* ». Après un « Cendrars », voici deux numéros, datés de l'hiver 86-87 ; le premier (nº 8) regroupe les textes primés par le prix littéraire créé par la revue, en association avec la ville de La Chaux-de-Fonds. Citons le lauréat : Antonin Moeri. L'autre cahier (nº 9-10), a pour thème le « Nom, mon nom ». Davantage question à laquelle s'affronter de l'intérieur que thème à débattre, le nom sert de point de départ à l'*interrogation des trois animateurs* sur le travail de la revue et sur sa finalité. Umberto Eco, (pour la *notoriété*), Philippe Renaud (*pour un* texte beau et inquiétant), Denis Vasse (pour le sérieux et pour cette citation : « *Sans la foi en la parole, les mots se redoublent en songe de l'esprit* ») : trois noms choisis dans ce riche sommaire. *[VWA]*, CP 172, CH 2301 La Chaux-de- Fonds (Suisse.)

∴

L'espace poétique et littéraire de Charles Juliet est, selon la juste expression de Mario Luzi, celui de « *la parcimonie de la parole* ». « *Parcimonie* » tendue, douloureuse, engageant à chaque mot avancé une part vitale de soi... Le beau numéro que *Faire part* (nº 8-9, automne 1986) consacre à Juliet rend amicalement justice à ce poète de l'écart et du retrait. Des inédits de Juliet figurent dans ce numéro. (*Faire part* : 17, allée J.-Bucion, 26000 Valence ; 78 F.)

∴

Un autre hommage, à Lionel Ray, également enrichi d'inédits, pour la dernière livraison d'*Incendits* (nº 13-14, hiver 86-87). Lionel Ray revendique le droit à la métamorphose : « *L'infidélité à soi-même est la règle de toute sincérité, ma règle, mon authenticité.* » Les auteurs présents dans le sommaire de ce volume ont suivi le poète dans ses rebondissements, ses « *contradictions* », ses métamorphoses qui sont, selon Henri Meschonnic, celles de la « *modernité* ». (*Incendits* : 23 bis, rue Roger-Salengro, 93140 Bondy ; 65 F.)

Lionel Ray participe depuis de nombreuses années à l'animation de la revue *Action poétique*. Dans le dernier cahier (nº 105, *automne* 1986), Jean Tortel et Henri Deluy présentent des monostiches (poèmes d'un seul vers) d'Emmanuel Lochac, poète mort en 1956 et dont nous avons déjà cité le nom. Voici deux des monostiches de Lochac : « *Vers l'anse où la tristesse assemble ses flottilles* », et « *Au silence impassible arracher comme un pleur* ». (*Action poétique*, rue J.-Mermoz, Rés. La Fontaine-du-Bois, nº 2, 77210 Avon ; 45 F.)

∴

Les « *énormes yeux de héron* », les « *sourcils noirs qui remontent vers l'Extrême-Orient* » et « *la tête d'enfant aussi compacte qu'une noix de coco* » d'Audrey Hepburn (ici sous le regard expert de Cecil Beaton) sont présents dans *Après la plage* (nº 4, *automne-hiver 1986*), avec biographie, filmographie, photographies et hommage rendu *par Gérard Legrand à l'« une des actrices les plus intelligentes d'une génération dont les mérites furent plutôt ailleurs ». (Après la plage*, 5, rue du Général-Leclerc, 78110 Le Vésinet, 18 F.)

Cinéma également dans *Fruits*, revue dirigée par Anne Berger, qui publie un ensemble sur l'Inde dans sa quatrième livraison (octobre 1986). Un intéressant entretien avec le cinéaste Satyajit Ray, recueilli par écrit, est la pièce maîtresse de ce numéro. (*Fruits*, 4, passage Boiton, 75013 Paris, 60 F.)

∴

Signalons, enfin, les publications de deux sociétés, pour la grande tenue et la qualité de leurs réalisations : la société Gérard de Nerval, présidée par Henri Bonnet, publie dans son cahier annuel (nº 9, 1986), un fort intéressant dossier sur « Nerval et *le théâtre* », *qui fait suite à celui sur* « le Voyage en Orient » (Société Gérard de Nerval, 22, rue Guynemer, 75006 Paris, 100 F.) ; la société Saint-Simon, dont Georges Poisson est le président, consacre une partie de son dernier bulletin à la princesse Palatine. Un texte de Roger Judrin ouvre ce cahier. (Société Saint-Simon, Château de Sceaux, 92330 Sceaux, 120 F.)

Deux revues organisent des concours de nouvelles : *Area*, BP 111, 94003 Créteil Cedex, et *La France*, 7, rue de Molitg, 66500 Prades.

P. Ké.

LA VIE LITTÉRAIRE

• JEUNESSE

Les choses et les mots

La semaine est aux bulles... A cause d'Angoulême, la BD « du berceau à l'ado (lescent) — et à l'adulte » occupe les vitrines. C'est le moment où l'on a envie d'autres livres, d'autres mots. Qui ne font pas de bulles, mais qui peuvent faire des vagues.

Voici quelques albums, pour l'âge du *primaire, qui* permettront de passer quelques moments joyeux en ces périodes de grèves des instituteurs. Réservés à *« ceux qui n'aiment pas apprendre »*, prévient l'éditeur, voici *les Livres de classe de Motordu*, présentés par Pef : *le Livre de nattes*, pour matheux élémentaires ; *les Belles Lisses Poires de France*, des Gaulois à l'an 2000, et *l'Ivre de Français*, qui ne fera pas forcément faire des progrès en orthographe (et qui n'est pas fait pour ça). Exemples : *« Le marquis n'a pas d'œufs, mais sa femme en a un, c'est la marquise »* ; ou bien : *« Il n'y a pas d'œuf à la coq mais à la poule. Il faut bien que les petits poussent, hein ? »*.

Ivre de Français, *l'Amiral des mots* s'est tourné vers les substantifs immigrés : la *baraka* était sur le *calife* qui portait des *mocassins de raphia*, un *pyjama* de *tussor* et se parfumait au *patchouli*... Tous ces mots, et bien d'autres, issus de l'arabe, de l'hindi, de l'*algonquin*, de l'hébreu ou du chinois, se sont, sans code des nationalités, fait leur place dans les dictionnaires de la langue française. Heureux comme des *nababs*...

Parfois, les mots, à force d'être utilisés, grossissent, ce sont les *« gros mots » que les enfants chipent aux parents, mais que* ces derniers voudraient garder pour eux. Le maire de Montfermeil, patrie des Thénardier, a *par exemple interdit le petit livre de Claude* Gutman dans les bibliothèques de sa municipalité... *Danger, gros mots. « Je lui ai dit « merde » à la maîtresse. J'ai rouvert les yeux. Je n'aurais pas dû »*, explique Matthieu, que l'institutrice a traité de *« bourrique »... « Mon cul »*, riposte Zazie pour augmenter le vocabulaire de notre écolier assoiffé de savoir... Danger, gros mots ! L'instruction se fait aussi CONTRE. Contre les maîtres, contre les parents. Contre les interdits. Danger ? Peut-être. Mais comme dit Mathieu : *« Tu sais papa, c'est pas si grave »*...

Enfin, pour ceux qui refusent de lire des mots mais qui savent lire des images, voici le chef-d'œuvre des albums à ne pas lire : *l'Album d'Adèle*. La petite fille entre dans le livre, accompagnée de ses poussins et de son ours, et tout change d'une page à l'autre. Ça, c'est du cinéma qu'on peut se faire à soi-même à partir de dix-huit mois. Que de détails à regarder ! La séance est permanente. Ouvrez la page. Chut ! Pas un mot...

N. Z.

★ **LES LIVRES DE CLASSE DE MOTORDU, présentés par Pef : *L'IVRE DE FRANÇAIS, LE LIVRE DE NATTES, LES BELLES LISSES POIRES DE FRANCE.* Gallimard Jeunesse, « Folio Cadet », 40 p., 20 F l'un.**

★ **L'AMIRAL DES MOTS, de Pierre Aroneanu. Syros, 48 p., 50 F.**

★ **DANGER, GROS MOTS !, de Claude Gutman, ill. de Pef. Syros, coll. « Croche-patte », 60 p., 35 F.**

★ **L'ALBUM D'ADÈLE, de Claude Ponti, format à l'italienne, 43 × 26,5 cm, Gallimard Jeunesse, 24 p., 135 F.**

La mort du poète Joseph Vicens Foix

Le poète et traducteur catalan, *Joseph Vicens Foix, est mort jeudi* 29 janvier à Barcelone. Il était âgé *de quatre-vingt-treize ans. Il devait* présider, le 12 février à Barcelone, *une importante réunion d'intellectuels et d'artistes catalans pour l'indépendance de la Catalogne.* Cette exigence d'une Catalogne *indépendante, qu'il manifesta dès* sa jeunesse, ne l'aura jamais quitté, *même s'il dut se montrer prudent* sous le franquisme.

Né en 1893 à Sarrià, dans la banlieue de Barcelone, J.V. Foix, après des études de droit, publie des articles, en 1917, dans la revue *la Revista* et des traductions en catalan des futuristes italiens dans *Troços*. Dès l'année suivante, il traduit Tzara, Soupault, Breton et Eluard. Rédacteur littéraire, de 1922 à 1936, de *la Publicitat*, il entreprend alors l'écriture de *Diari 1918*, un ensemble de trois cent soixante-cinq proses brèves, dont il extrait ses premiers livres : *Gertrudis* (1927) et *KRTU* (1932). Son premier recueil de vers, *Sol, i de dol*, imprimé en 1936, ne sera diffusé qu'en 1947, la censure franquiste interdisant alors les publications catalanes.

J.V. Foix, qui se veut le témoin de ce qu'il conte, consacre plus de temps à la gestion de la pâtisserie familiale de Sarrià qu'à la promotion de ses œuvres et, jusqu'à la parution des *Obres poétiques*, en 1964, le tirage de ses livres ne dépasse pas 300 exemplaires. Pourtant, des recueils tels que *Irreals omegues* (1948), *On he deixat les claus* (1953) ou *Darrer communicat* (1962) l'ont déjà fait reconnaître comme l'un des poètes catalans les plus importants de notre temps.

Ami de Joan Miro, Salvador Dali, et Paul Eluard, J.V. Foix voulait que chaque poème fût un cri de liberté posé à même les murs des villes. *« Le poète, magicien, spéculateur du mot, pèlerin de l'invisible, insatisfait, aventurier ou chercheur, à la limite du sommeil, n'espère rien pour lui. Pas même la rédemption »*, écrivait-il à son amie Clara Sobiros.

Les lecteurs français auront dû attendre l'automne 1986 pour que paraisse, sous le titre *Poésie Prose*, une traduction de ses œuvres aux éditions Le temps qu'il fait (1). Mais il n'est jamais trop tard pour apprécier un poète qui manifestait dans ses textes son peu de goût pour *« les grands, les satisfaits, les assis, ceux qui sont conformes et les veuves chastes et résignées »*.

P. Dra.

(1) « Le Monde des livres » du 16 janvier 1987.

Un président belge pour les écrivains francophones

Réunie récemment à Lausanne pour son troisième congrès, la *Fédération internationale des écrivains de langue française s'est donné pour deux ans, en remplacement de sa présidente-fondatrice québécoise, la poétesse Michèle* Lalonde, un président belge, Guy de *Bosschère. Ancien de Combat* (1964-1969), *« tiers-mondiste affirmé »*, il est notamment l'auteur de *Clés pour le tiers-monde* (Seghers, 1973).

Créée en 1982 à Québec, la FIDELF regroupe aujourd'hui vingt-deux associations (dont cinq françaises) représentant quelque vingt mille auteurs francophones. Parmi ses projets : un *Dictionnaire du français pluriel* recensant pour chaque concept les divers termes existant dans les écrits en français des cinq continents ; la constitution en France et à l'étranger, dans des librairies, de *« fonds d'auteurs francophones »* ; la création en 1988 d'un prix de consécration d'un montant de 100 000 francs pour un écrivain de graphie française, etc. Le quatrième congrès de la FIDELF est prévu en France en juin 1988. Le Québec est le principal commanditaire de cette organisation.

J.-P. P.-H.

★ **FIDELF, 964, rue Cherrier, Montréal, Québec H2 L1 H7.**

Toujours à propos de Heidegger

A la suite de la lettre adressée par Michel Haar et Roger Munier, et contresignée par dix autres interprètes et traducteurs de Heidegger, concernant la nouvelle traduction d'*Etre et temps* récemment parue chez Gallimard (« le Monde des livres » des 12 décembre 1986 et 16 janvier 1987), François Vezin, auteur de cette version, nous a adressé la réponse suivante.

« Sept mots-clés et *deux phrases* citées sans référence suffisent à un *collectif d'« interprètes* et traducteurs de Heidegger » pour se prononcer sur un livre dont l'original allemand compte 437 pages. Deux signatures, auxquelles viennent s'en ajouter finalement dix autres, donnent un peu bizarrement au texte qu'on a pu lire l'allure d'une pétition. Si le public croit sur parole les spécialistes venus lui confirmer une rumeur distillée depuis un an, le jugement porté sur mon travail est sans appel.

Aux lecteurs désireux d'y voir clair dans la controverse, il m'appartient cependant de dire ceci. Deux phrases ont été incriminées. Je me limite, faute de place, à la première, située page 192 (l'autre se trouve page 339). Comparons les traductions existantes. Chez Waelhens et Boehm, nous avons : *« L'être-déjà-au-monde-en-avant-de-soi-même implique essentiellement l'être en déchéance* auprès de *l'étant disponible, offert à la préoccupation intérieurement au monde. »* Chez Martineau : *« Dans l'être-déjà-en-avant-de-soi-dans-un-monde est essentiellement impliqué l'être échéant* auprès de *l'à-portée-de-la-main intra-mondain dans la préoccupation. »* J'ai, quant à moi, écrit : *« Dans l'être-en-avance-sur-soi-déjà-en-un-monde est essentiellement inclus aussi l'être en déval* après *l'utilisable intérieur au monde en préoccupation. »* Aux disparités de vocabulaire près, la structure de la phrase reste, comme on le voit, la même dans les trois cas. Est-ce alors cette structure — celle, évidemment, de la phrase allemande — *qui est mise en* cause ? Serait-ce le texte même de Heidegger que les cosignataires tiennent pour opaque et ridicule ? On se taille toujours un succès facile en se gaussant, comme le fit un jour Pascal, de la définition aristotélicienne du mouvement. Sans doute la jugeait-il illisible ? Mais, disait Platon, *« cette raillerie s'applique à tous ceux qui se mêlent de philosophie »*.

« Util » et *« ouvertude »* sont les chevaux de bataille de mes détracteurs. Ils font comme si je n'avais pas expliqué les présupposés de ma terminologie. N'ai-je donc pas écrit (page 546) que outil ne représente par rapport à *« util »* qu'un cas particulier ? S'expliquant sur ce que j'ai appelé ouvertude, Heidegger disait au séminaire de Fink sur Héraclite : *« Se tenir ouvert ne doit pas nous faire songer à une fenêtre ouverte ou à un passage. L'homme se tient ouvert pour les choses, cela ne veut pas dire qu'il y a là un trou à travers lequel l'homme regarde... »* (page 173). En un mot, ouvertude et ouverture font deux. Comme « ouvertude », le mot allemand que j'ai traduit ainsi est un néologisme qui ne figure dans aucun dictionnaire.

Curieusement, mes censeurs semblent moins soucieux d'étudier le texte de Heidegger que de dresser un barrage, d'exercer sur l'opinion une pression. En déclarant ma traduction illisible, veulent-ils dire qu'on ne *peut* pas la lire ou qu'on ne *doit* pas la lire ? »

Par ailleurs, nous avons reçu plusieurs correspondances prenant la défense de François Vezin contre les auteurs de la lettre collective mettant en cause sa traduction d'*Etre et temps*.

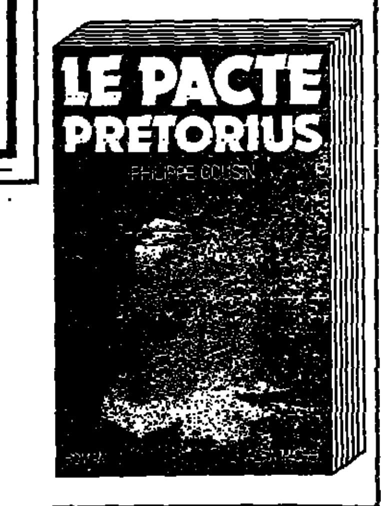
Dominique Fourcade, écrivain, affirme notamment : *« Les arguments mis en avant dans cette lettre font sursauter. Est-on bien sûr, par exemple, que la lisibilité soit un critère du travail philosophique ? Qu'est-ce que c'est la lisibilité, et quelle stabilité cela a-t-il à travers le temps ? »* Il poursuit : *« Qu'est-ce qu'une langue, sinon un corps ? Qu'est-ce qu'écrire, sinon toucher à ce corps et assumer toutes les conséquences du geste ? (...) Toucher à la langue est ici inévitable, et, comme chaque fois que l'on touche au corps, cela fait jouir et souffrir. »* Enfin D. Fourcade écrit : *« J'ai assez lu la traduction de François Vezin pour savoir qu'elle affronte et met en évidence des questions de langue et des questions de pensée qui me semblent absolument incontournables »*

De son côté, Pascal David, traducteur des *Concepts fondamentaux* de Heidegger (Gallimard, 1985), conteste également la notion de *« lisibilité »* concernant Heidegger et juge *« rigoureusement insignifiante »* cette objection faite à F. Vezin. P. David dénonce, pour terminer, *« le climat de haine et de suspicion entretenu par cette lettre collective »*.

M. Henri Crétella, professeur agrégé de philosophie, nous fait part de son *« indignation »* devant la lettre collective, qui *« pourrait bien préfigurer, si l'on n'y prenait garde, quelque chose comme une Nomenklatura « philosophique »*. Pour M. H. Crétella, l'un des aspects de *« l'originalité du dessein de François Vezin consiste en ceci que le traducteur n'a pas voulu dispenser ses lecteurs de la confrontation directe avec le texte original dans son tracé de langue propre »*. Il poursuit : *« Traduire Heidegger, ce n'est donc pas transporter, ou transposer — en français, par exemple, — un ensemble de significations déjà disponibles en allemand. Traduire Heidegger, traduire après Heidegger, c'est traduire non « comme Heidegger », mais à l'exemple de Heidegger : c'est suivre l'appel du sens dans le « labour » de la langue. »*

Enfin, M. Gérard Guest, professeur agrégé de philosophie, faisant part de sa *« stupéfaction »*, écrit notamment : *« Que toute traduction philosophique, une fois soumise au public, puisse et doive faire l'objet de la critique, c'est ce qu'exigent ensemble les bonnes mœurs académiques et la structure de la vérité. Mais tout semble ici indiquer, dans le ton comme dans les procédés (qui font bon marché de l'intelligence), qu'il s'agit d'imposer au public l'impression qu'il ne faut pas lire la traduction de F. Vezin ! Et cela pour la « bonne » raison qu'elle serait d'emblée, d'autorité, déclarée d'illisibilité publique ! »*

Après la publication de ces lettres, nous considérons, pour notre part, que ce débat, qui n'est évidemment pas clos, ne peut se poursuivre dans nos colonnes.



Edmond Charlot ou les vraies richesses de la culture pied-noir

Edmond Charlot par J.-P. Blanche (Tipaza, 1958).

Une rencontre avec le premier éditeur de Camus, un hédoniste tranquille aujourd'hui installé à Pézenas, dans sa « bouquinerie »

C'EST une cause entendue que l'Algérie pied-noir fut un désert culturel, le prix Nobel de Camus (1957) ou les dictionnaires de l'Orléansvillois Paul Robert (1910-1980) n'étant que les exceptions confirmatoires. Quiconque entrevoit – par exemple à travers un récent numéro d'une revue rouerguoise, *Loess*, sur Alger des années 30 (1) – que ce jugement est sans doute expéditif renonce vite à s'enquérir plus avant, de peur qu'on ne l'accuse de Dieu sait quelle tentative de réhabilitation coloniale... Et pourtant, cette Algérie-là, morte, archimorte, et plus précisément celle du demi-siècle 1900-1950, fut d'une foisonnante fécondité. Un appendice « africain » de la civilisation française, vigoureux et méchant comme un crocodile sortant de l'œuf, naissait de la greffe latine implantée à vif dans la chair arabo-berbère.

En cette France des années 80 qui découvre l'universalité francophone et qui multiplie initiatives et crédits pour préserver chez elle cultures et mœurs allogènes, des Tziganes aux Kurdes, il ne s'est encore trouvé personne pour oser dire, toute honte bue : sauvons le patrimoine pied-noir ! Si, nous dit Sybille de Maisonseul (vingt-huit ans), dont le nom cache qu'elle est algéroise et chômeuse : « *J'ai été associée, au temps des socialistes, à un projet qui aurait notamment consisté à faire bâtir sur la colline de l'Estaque, à Marseille, par Roland Simounet* (2), *une maison de la culture française d'Afrique du Nord, et puis, faute d'intérêt à Paris, ça ne s'est jamais concrétisé* ». De cette initiative subsiste le regroupement, à Aix-en-Provence, de quatre associations scientifiques (3), qui se proposent d'être le lien incitatif entre les détenteurs de documents ou objets relatifs au Maghreb colonial (1830-1962) et les bibliothèques et archives publiques, en attendant qu'un centre *ad hoc* soit créé avec l'aide du secrétariat d'Etat aux rapatriés.

Le grand rassemblement pied-noir prévu à Nice les 27 et 28 juin (4), à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la fin de l'Algérie française, pourrait permettre de donner quelque publicité au projet, si toutefois les cent querelles de clocher opposant les organisations de rapatriés ne viennent pas, au contraire, compliquer l'affaire. Pendant ce temps, morts, successions et autres rangements de printemps dispersent ou détruisent témoignages, papiers, photos et autres « vieilleries », emportant chacun leur part d'histoire de l'aventure française en Algérie, en Tunisie et au Maroc. Nul n'alla voir dans sa retraite toulousaine Jean Pomier (1886-1977), l'un des ténors de la littérature algérianiste ; personne n'a eu l'idée de publier les *Souvenirs* de Blanche Balain, amie de Camus, retirée à Nice.

Avoir vingt ans en 1936

Et qui sait qu'Edmond Charlot, premier éditeur de Camus en Alger, plastiqué comme « *libéral* » par l'Organisation armée secrète en 1961, s'est, après bien des péripéties parisiennes, anatoliennes et rifaines, réinstallé, faute de pouvoir le faire en Algérie indépendante où l'on ne connaît pas l'édition privée, dans l'ancienne *hôtellerie du Bât-d'Argent*, à Pézenas (Hérault), où séjourna Molière ? Nous sommes allé voir dans sa « bouquinerie » cet homme dont l'avenante modestie ne semble pas, pour une fois, être la cuirasse d'un orgueil inavoué mais plutôt la marque d'un hédonisme tranquille.

« *Nous étions en 1936 et j'avais vingt ans. Mon prof de philo, Jean Grenier, le même qui avait encouragé Albert Camus et Mouloud Mammeri à écrire, m'avait conseillé l'édition. Avec presque rien, j'ouvris une minuscule librairie, rue Charras, à Alger. Aux vraies richesses. Cette enseigne empruntée à Jean Giono est sans doute ce qui fait souvent dire qu'il a été le premier auteur édité par ma maison. C'est vrai que* Rondeur des jours *fut l'une de nos toutes premières publications mais non la première. Dès fin 1935, j'avais publié* Une Française en URSS, *de Louise Bossendet, l'un des premiers récits féminins sur le système soviétique. Cette descendante algéroise d'Elisée Reclus, complètement oubliée depuis lors, tenait à La Bouzaréah une sorte de « maison du cœur » ouverte aux petits sans-famille.*

– Est-il exact que votre plus grand succès fut *le Mas Théotime* d'Henri Bosco ?

– *Je me souviens qu'il eut le prix Renaudot 1945 et que* le Mas *s'était déjà bien vendu dès sa sortie. Un jeune chercheur d'Aix-en-Provence, Jean-Robert Henry, a pu établir que le tirage total de ce livre chez moi fut de 350 000 exemplaires. C'est possible, mais je ne peux absolument pas vous le confirmer. Outre que je n'ai jamais eu la mémoire des chiffres, bombes et cambrioleurs à Alger, déménageurs entre Turquie et France et autres avatars font que j'ai perdu une foule de papiers et de livres. Grâce à ma fille qui avait gardé certains de ceux-ci et aux rachats que j'ai pu faire depuis mon installation en France en 1980, j'ai commencé à reconstituer le « fonds Charlot » ; je dois avoir maintenant recensé environ quatre cents des quelque cinq cent cinquante à six cents titres que j'ai édités.*

– Vous n'avez quand même pas oublié Camus, Bernanos, Amrouche, Gide, Druon, l'orientaliste Dermenghem, Féraoun, Frison-Roche, Kessel, Jouve, Jules Roy, Robles et jusqu'au Vercors du *Silence de la mer* et au président Auriol...

– *Bon, n'en jetez plus ! Ah ! Vincent Auriol, je ne risque pas de l'oublier... En 1944, nous avions publié à Tunis son* Hier... Demain. De Bordeaux à Vichy. *Après la libération de la France et ma démobilisation en métropole, j'avais créé à Paris une succursale de mes éditions d'Alger (je ne vous raconterai pas les mistoufles des éditeurs parisiens...). Auriol me fit venir au Sénat et me dit :* « Il y a de fortes chances que je sois élu président de la République ; réimprimez vite mon livre, et à 35 000 exemplaires ! – Mais je manque de papier et je n'ai même pas le téléphone. – Foncez, vous aurez les deux ! »

« *Le temps de retourner à mon siège, un ancien bordel de la rue Grégoire-de-Tours où avait été client Apollinaire, et je trouvai devant chez moi les poseurs du téléphone. Cela m'encouragea à tirer l'ouvrage sans attendre le papier, qui ne vint jamais... Auriol fut élu, mais je ne sais quel règlement interdisait alors qu'on fît de la pub pour un livre du chef de l'Etat, qu'en plus les critiques boudèrent ; il m'en resta 30 000 exemplaires sur le dos...*

– C'est votre plus grosse déception d'éditeur ?

« *Non, quand même ! Je réserverais plutôt ce superlatif pour* Agostino, *d'Alberto Moravia, que je considère comme un chef-d'œuvre, pour lequel je fis un lancement royal en 1946 à Paris et dont nous vendîmes 600 exemplaires... Mystère des livres...*

– Et votre plus grande joie dans le métier ?

– *Je la dois sans doute à* l'Anthologie poétique *de Federico Garcia Lorca, publiée en 1945, et qui me paraissait atteindre à une sorte de perfection et fut en outre bien reçue par le public. C'était mon cinquième volume du poète espagnol, après* Prologue *et* Romances historiques *en 1942, puis* le Petit Rétable de Don Cristobal *et* Romancero gitan, *toujours pendant la guerre mondiale.*

– Vous êtes allé chercher des auteurs encore plus loin : Ilya Ehrenbourg, Henry James, David Herbert Lawrence, sans parler de Charles Morgan ou de Virginia Woolf ; mais pourquoi si peu d'écrivains maghrébins musulmans ?

– *Tout simplement parce que la littérature maghrébine de graphie française ne faisait que naître. Dès le début, j'ai cherché des textes de ce côté-là. J'ai fini par trouver Jean Amrouche et sa sœur Marie-Louise Taos Amrouche, dont j'ai édité respectivement* Chants berbères de Kabylie *et* la Jacinthe noire, *un peu après la Libération.*

Féraoun, paysan merveilleux

Avant même cela, j'avais beaucoup travaillé avec Jean Amrouche, fondant avec lui à Alger la revue l'Arche, *dont Gide, je crois, trouva le titre biblique qu'Amrouche devait ensuite revendre, à Paris, à Robert Voisin qui en fit le titre de ses éditions. Entre-temps,* l'Arche, *par la « dissidence » de Lucie Faure et Robert Aron, avait donné naissance à* la Nef...

« *Pour en revenir aux œuvres autochtones, je publiai des* Poèmes touaregs, *je cherchai des inédits jusqu'au Proche-Orient, publiant ainsi trois volumes de l'Egyptien Albert Cossery. Enfin il y eut Mouloud Feraoun, ce paysan instituteur, costaud, pur, merveilleux et son* Fils du pauvre. *Il faut dire que je ne raisonnai pas en termes ethniques, je cherchai à éditer ce qui me paraissait de qualité.* »

Ce que Charlot ne dit pas, c'est qu'Amrouche, voulant sans doute être le seul auteur « indigène » des éditions Charlot dont il était aussi le directeur littéraire, fit écran entre le patron et les jeunes écrivains « musulmans ». Un jour de 1950, Charlot et Feraoun découvrirent par hasard le pot aux roses...

Et Gide ? « *Philippe Soupault était allé le chercher en avion militaire à Tunis. Soupault vint me voir avec* Attendu que..., *un inédit de Gide, auquel, ébloui, j'offris 20 % des droits.* « *Vous n'y êtes pas, vint me dire Gide, démentant ainsi sa réputation d'avarice, c'est 10 % comme pour tout le monde et puis, d'ailleurs, je ne signe jamais de contrat.* » *Je lui envoyai 15 %... De 1943 à 1946, nous publiâmes cinq Gide, dont son* Journal de 1939 à 1943, *et ses* Notes sur Chopin. »

Et Camus ? « *Dès mai 1936, je donnai* Révolte dans les Asturies, *pièce collective endossée par Camus, interdite par la municipalité d'Alger. En 1937, ce fut sa première vraie œuvre,* l'Envers et l'Endroit, *puis* Noces *et* le Minotaure ou la halte d'Oran. »

Charlot rencontra Camus par le biais d'un abonnement de lecture que l'éditeur avait fondé à Alger, rue Charras (il existe encore, paraît-il). Le futur prix Nobel dévorait alors Dostoïevski, Kafka et les romanciers nord-américains. « *Il était goal au Racing Universitaire Club, et c'est dans le bulletin de cette équipe qu'il a dû publier ses premiers textes... Jusque vers 1940, je le vis à peu près tous les jours quand il était à Alger. Je lui confiai, comme à Jules Roy, Philippe Soupault et Max-Pol Fouchet, la direction d'une collection. Mais nous ne nous sommes jamais tutoyés. Je crois que Camus ne fut intime qu'avec un tout petit nombre de gens. Nous étions amis sans être intimes.* »

Il faudrait encore écouter Charlot parler de Gabriel Audisio, Jean Senac, Emmanuel Robles, René-Jean Clot, Jean de Maisonseul ou Armand Guibert, et de tous ces grands noms des lettres et de la politique métropolitaines qui se trouvèrent rassemblés en Alger, de 1942 à 1944, quand la Ville blanche fut capitale de la France libre. C'est là que Charlot rencontra Georges Gorse et Stéphane Hessel qui, plus tard, eurent l'esprit de faire de lui *in situ* l'organisateur des relations culturelles franco-algériennes, tâche ô combien délicate après sept ans d'une guerre d'indépendance des deux côtés impitoyable.

Au début de la décennie 70, Charlot partit porter la bonne parole (francophone) à Smyrne – où il trouva le moyen, tout en réintroduisant le français à l'Université, de publier *Treize proverbes smyrniotes*, du cinématologue Jean Lescure. Puis ce fut le centre culturel français de Tanger. Enfin, Pézenas « *où Marie-Cécile et moi, nous nous sommes arrêtés parce que c'était moins cher qu'ailleurs et que sa beauté superbe était protégée par une décision de Malraux* ». D'un peu partout des connaisseurs viennent maintenant chercher à la « bouquinerie » de Pézenas des introuvables de la littérature méditerranéenne ou les nouvelles publications, de Sénac à Jules Roy, des éditions du Haut-Quartier (5), un nom emprunté à Paul Gadenne. Littérature quand tu nous tiens !

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) *Loess*, Saint-Martin-de-Cormières, 12290 Pont-de-Salars (Aveyron).

(2) Architecte français d'Algérie à qui on doit notamment l'aménagement de l'hôtel Salé, à Paris, en musée Picasso.

(3) Notamment Les Amis des archives d'outre-mer, 1, chemin du Moulin-de-Testas, 13090 Aix-en-Provence.

(4) Comité 25 ans après, 5, promenade des Anglais, 06000 Nice.

(5) 44, rue conti, 34120 Pézenas.

« La nostalgie est un droit universel »

A Montpellier, il y a quelques jours, le colloque sur « la vie culturelle à Alger, 1900-1950 » (1) se déroulait sans un pli, devant un public, mi-pied-noir, mi-beur, buvant en silence chaque mot. Et puis surgit Kateb Yacine : « *Quand j'entends parler de Camus, des juifs* [maghrébins], *moi, ça ne m'intéresse pas. Je suis Algérien, toujours envahi, toujours là. Merde ! Apprenez nos langues comme par exemple le tamazirt [berbère] ! Pas de survivance de l'Algérie française !* »

Et l'éternel débat de repartir sur l'algérianité des pieds-noirs. Ne peut-on appartenir à deux mondes ? Le nier, c'est signifier aussi aux beurs qu'on ne peut être à la fois français et musulman. Le fils du colon trouvait sa dualité dans le berceau comme plus tard les enfants du harki ou de l'immigré. Mouloud Mammeri devait – en tant que berbère, donc doublement colonisé – relativiser les influences des conquérants : « *Nous écrivons en français aujourd'hui comme tous les grands auteurs berbères du IIIe siècle, d'Apulée à Augustin, ont écrit en latin.* » Kateb, pour sa part, compara le saint d'Hippone au général Massu... C'était tellement gros que tout le monde éclata de rire.

Edmond Charlot s'était tu. Il nous confia ensuite : « *Je suis Français, mais je me sens pleinement, légitimement Algérien, étant issu de plusieurs générations nées au bled. Aussi, je n'ai jamais voulu solliciter, comme l'exige la loi, cette nationalité algérienne qui m'appartient de droit.* » Sans doute est-ce, vis-à-vis de la nationalité française, la position de nombreux beurs. « *L'histoire, comme une idiote, se répète* », avait prédit Paul Morand. Quand donc les Etats prendront-ils enfin en compte la dualité culturelle et accorderont-ils automatiquement la double nationalité à tous ceux qui ont eu en quelque sorte une double naissance ?

En attendant, le mot de la fin appartenait sans doute à Jean Pelegri, l'auteur des *Oliviers de la justice* (Gallimard, 1959) : « *La nostalgie est un droit universel. Cinq siècles après la chute de Grenade, la musique andalouse exprime encore chez les Arabes le regret de l'Andalousie perdue. Alors, pensez, les pieds-noirs...* »

J.-P. P.-H.

(1) Organisé par l'association Cultures et peuples de la Méditerranée (18, rue Francis-Garnier, 34000 Montpellier) ; y ont pris part les écrivains Frédéric-Jacques Temple, Mouloud Mammeri, Jean Pelegri et Kateb Yacine, l'éditeur Edmond Charlot, les universitaires et chercheurs Arlette Casas, Abdelkader Djeghloul, Guy Dugas, Jacques Frémeaux, Jean-Robert Henry, Jacqueline Lévi-Valensi, André Nouschi, Paul Siblot. Des actes seront publiés.

Nabile Farès le chantre de l'exil

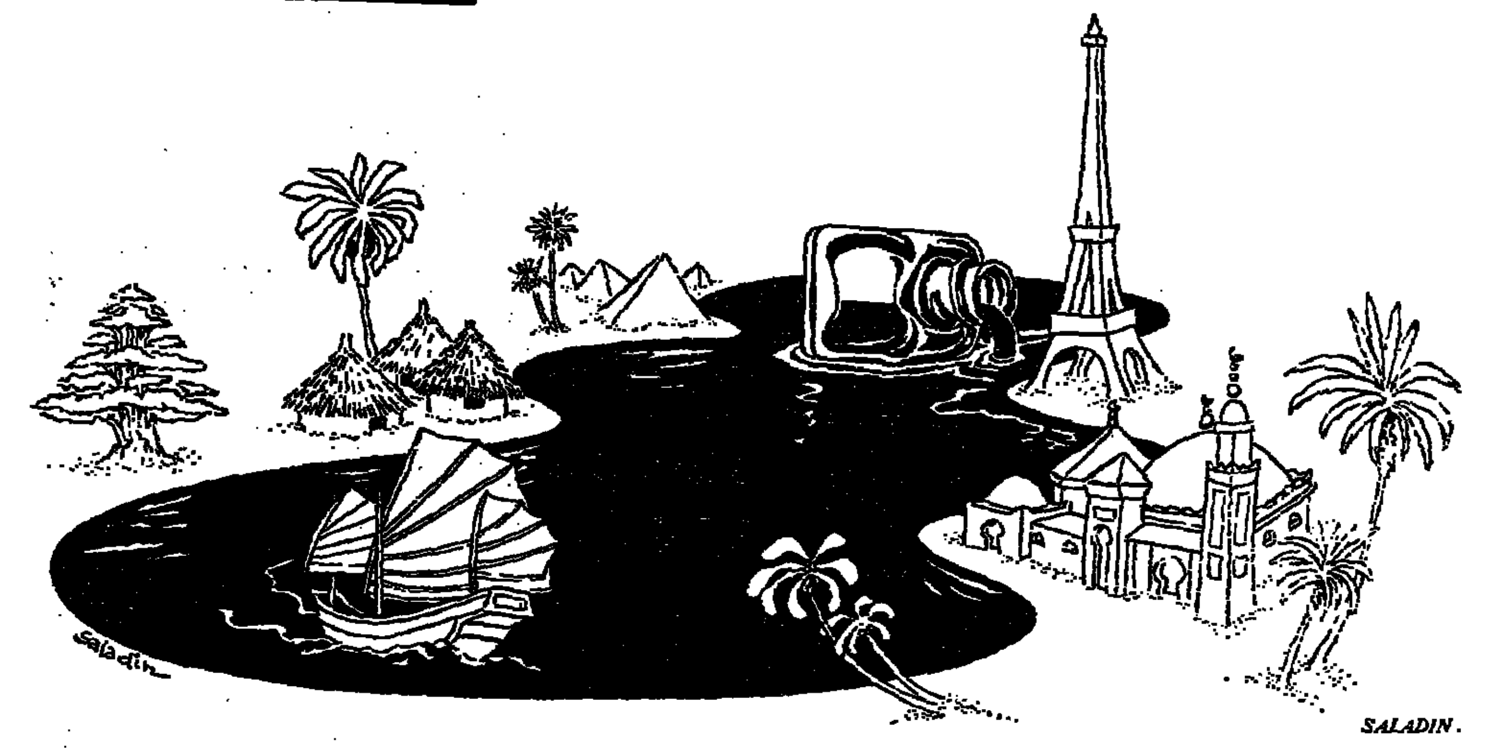
NABILE FARÈS construit son exil à force d'errances et, si les lieux lui paraissent partout semblables, les regards qu'il croise rendent parfois ses nuits moins imperceptibles et les portes du désir plus proches. Les textes de *l'Exil au féminin* sont dédiés aux « *hommes installés sur les grèves comme de vieux oiseaux de sable esseulés* » ; Nabile Farès conçoit la poésie comme une passerelle entre les poètes et les humains brisés dans leurs rêves.

Nabile Farès aime que le temps ait imprimé des rides sur les visages, voilés ou non, des passantes qui éblouissent le chemin qu'il suit sans se soucier des pluies et des vents. Ses odes aux femmes du Maghreb sont l'*expression d'une sensibilité* à fleur de désert. Le poète perçoit dans chaque femme une exilée, une sœur en silence, et lui offre des brassées de voyelles insoumises. « *Ma peau s'effeuille d'un gigantesque automne d'où la vie ne s'est pas encore retirée* », écrit Nabile Farès qui, d'oasis en oasis, poursuit sa quête d'une impossible réconciliation avec lui-même. La mort, jamais nommée mais toujours présente dans ses poèmes, lui semble être le dernier mirage accessible à l'homme. N'est-elle pas la seule femme dont le voile ne se soulève pas lorsqu'elle étreint un *nouvel* amant ?

P. Dra.

★ **L'EXIL AU FÉMININ, de Nabile Farès, collection « Ecritures arabes », édition L'Harmattan, 94 p., 60 F.**

FRANCOPHONIE



SALADIN.

Et puis voici des Arabes, des nègres et des Belges...

Le scepticisme de certains n'empêche pas la littérature qui s'écrit en français « hors Hexagone » d'être bien vivante.

UNE partie de notre intelligentsia campe encore dans une nostalgie teintée d'ironie, dès lors qu'on évoque le sort du français hors de France. Mais, pendant qu'on geint ou sourit sur les bords de Seine, *maints peuples allogènes se sont emparés* de notre langue, souvent sans ménagement, la pétrissant et la pimentant à leur manière.

La langue de Rabelais et de Flaubert n'est plus ce Saint-Sacrement que nous offrions du haut du dôme de l'Académie française à l'adoration de la fine fleur intellectuelle du monde civilisé. Il faut s'y faire, elle ne nous appartient plus en propre, elle est enfin devenue universelle. Pour la première fois de son histoire, la *lingua francorum* est plus parlée hors Hexagone que dans celui-ci. Jamais autant de bonnes plumes non françaises, jamais autant d'écoliers et d'étudiants des antipodes n'ont utilisé l'« idiome francien ».

En arrachant à la France leur indépendance, les nations colonisées ont emporté le parler de la métropole, comme « butin » ainsi que l'a bien vu l'Algérien Kateb Yacine. On peut regretter que la « bonne société » européenne préfère souvent aujourd'hui l'anglais avec l'accent américain, on doit déplorer que la compétition scientifique mondiale se fasse moins en français, on ne peut que se réjouir en revanche de la fructueuse appropriation, notamment littéraire, de notre langue par toute une cohorte de créateurs, d'artistes africains, arabes, berbères, levantins, antillais, américains qui la secouent, la « *violent* » même parfois, pour citer un autre écrivain algérien, Rachid Boudjedra, mais qui, tout compte fait, l'aiment et l'embellissent.

Aussi bien le travail collectif de quatre universitaires, trois Parisiens et un Lillois, qui a donné naissance aux *Littératures francophones depuis 1945* est-il opportun. D'autant plus qu'il mâtine l'histoire littéraire d'une touche anthologique presque toujours significative, le tout semé de reposantes photos et gravures. Bref, le français y apparaît « *toute séduction dehors* » (Thicaya U Tamsi, poète congolais). Au-delà de la langue « maternelle », « nationale », « officielle », « scolaire », « administrative » et autres vaines classifications, nos quatre auteurs, très mousquetaires en l'occurrence, ont inventé la bonne formule de « langue de plaisir ».

Certes, ce travail n'est pas le premier du genre. Dans les mêmes eaux, on pourrait citer *les Littératures de langue française hors de France*, anthologie didactique de la Fédération internationale des professeurs de français (Ed. Duculot, Belgique, 1976) et surtout *l'Histoire comparée des littératures francophones* d'Auguste Viatte (Nathan, 1980, voir *le Monde* du 29 mai 1981). Mais l'ouvrage ici analysé a un ton et une allure grand public inédits.

Diaspora

On pourrait pinailler sur le titre, approximatif. *Stricto sensu*, les écrivains français appartiennent aussi aux « *littératures francophones* ». Il n'aurait donc pas été mauvais de rechercher une formule précisant qu'étaient traitées là exclusivement des œuvres non hexagonales.

Plus sérieusement, on reprochera aux auteurs qui ont su si bien explorer jusqu'aux ruelles les plus oubliées de la francophonie littéraire de Belgique, de Madagascar, Tunisie, Québec, Haïti et d'autres encore, de s'être montrés moins curieux au Proche-Orient (onze pages) encore que l'essentiel, même si c'est trop ramassé, y soit avec Heneïn, Schehadé ou Chédid. Comment ne pas noter le coup de fouet donné par la guerre du Liban à l'édition de ce pays ? Les gens, en tous idiomes d'ailleurs, n'y ont jamais autant écrit et lu – peut-être pour oublier le conflit, – que depuis 1975.

Un bon point en revanche pour l'idée d'avoir consacré six pages à la diaspora juive, qui de l'Egyptien Edmond Jabès à l'Hungaro-Américain Elie Wiesel, a bien sa place spécifique dans les lettres françaises. Quant à faire il fallait y ajouter l'Irako-Canadien Naïm Kattan, dont *Adieu Babylone* (Julliard, 1976) reste le grand roman en français du « peuple élu » en Orient actuel et même si cette œuvre n'a pas été suivie chez cet auteur d'ouvrages au même diapason.

Mais ce sont là reproches de détail, inévitables dans un travail de cette ampleur, sur cent autres sujets, satisfaisant et même parfois enthousiasmant.

J.-P P.-H.

★ LES LITTÉRATURES FRANCOPHONES DEPUIS 1945, de Jean-Louis Joubert, Jacques Lecarme, Eliane Tabone, Bruno Vercier. Bordas, 384 p., 80 photographies, 140 F.

★ A signaler que vient de paraître THEATRE II, d'Emmanuel Roblès. Quatre pièces et un interlude qui tentent de répondre à la définition de Camus, citée par l'auteur dans sa préface : *« Le théâtre de notre époque est un théâtre d'affrontement. Il a la dimension du monde, la vie s'y débat... »* Chez le même éditeur, une étude de Georges-Albert Astre, EMMANUEL ROBLÈS OU LE RISQUE DE VIVRE, *augmentée de textes de* Roblès, d'une chronologie et d'une bibliographie. (Grasset, respectivement 310 p., 120 F et 252 p., 98 F.)

La double vie

Par TAHAR BEN JELLOUN

VERS la fin des années 60, nous étions quelques-uns à annoncer la mort certaine de la littérature maghrébine d'expression française. Nous lui préparions des funérailles dans des envolées lyriques qui n'auraient pas *déplu aux surréalistes*. Notre *conviction s'ancrait dans la mauvaise conscience*. Nous nous exprimions dans une langue que le peuple ne pouvait ni lire ni entendre. Et le fossé séparant l'intellectuel du peuple ne cessait de grandir. Nous étions en porte-à-faux, déplacés, et *nous n'avions pour exprimer nos rêves, nos doutes et nos colères* que la langue de la colonisation. La démagogie nous guettait. Nous nous voulions modernes, sincères et engagés, c'est-à-dire témoins de notre époque et surtout proches des préoccupations *de notre peuple. Alors, pour nous justifier*, nous plantions notre tente dans les cimetières, lieux auxquels nous devions destiner notre poésie et nos récits.

Entreprendre un « recyclage » était plus facile à proclamer qu'à réaliser. On ne s'improvise pas écrivain dans une langue, fût-ce celle de la mère. On a beau rêver ou injurier dans la langue des origines, on ne peut pour autant faire une œuvre *dans une langue* (classique) *qu'on effleure dans l'inconscient.*

Le discours politique dominant à l'époque demandait quelque chose *de précis* : *écrire en arabe ou se taire*. La plupart d'entre nous continuèrent toutefois à écrire en français, et on s'est rendu compte que ces livres exprimaient avec force, et parfois beauté, l'imaginaire maghrébin dans sa complexité et son authenticité arabe, berbère et islamique. La mort de cette littérature *n'était qu'un slogan. Deuxième génération* – la *première* étant celle des pionniers : Dib, Chraïbi, Mammeri, Kateb, Memmi, Amrouche..., – nous pensions être la dernière, celle qui fermerait la parenthèse ouverte par la violence coloniale. La fin des années 70 a vu apparaître une *troisième génération d'écrivains maghrébins d'expression française :* Abdelhak Serhane, Rachid Mimouni, Ahmed Zitouni, Tahar Bekri, Tahar Djaout, Fawzi Mellah, Habib Tengour, Malek Chebel, etc.

A *défaut d'écrire directement en arabe, nous avons* fait en sorte d'être assez rapidement traduits dans cette langue. Il se produisit alors un phénomène étrange : passée à l'arabe, notre littérature n'eut pas le succès escompté ! Plus que la qualité de la traduction, c'est le passage qui est en cause. Le public qui lit s'est montré *méfiant devant cette espèce de « rattrapage »* : il *préfère découvrir* les auteurs maghrébins dans le texte.

Cette *littérature qu'on croyait* sans *avenir intéresse beaucoup* les *universitaires. On ne compte plus* les *séminaires*, colloques internationaux et thèses qui lui sont consacrés et la jugent en plein développement. Les écrivains sollicités pour témoigner sur leur expérience sont souvent agacés par les tentatives théoriques qui veulent les enfermer dans un ghetto. Ils se méfient des étiquettes et proclament que *« s'il y a un problème d'identité, il est à résoudre par l'écriture et non par des discours »*. C'est alors que l'itinéraire de Kateb Yacine *prend* valeur d'exemple : quel bonheur de lire aujourd'hui ses premiers poèmes écrits à l'âge de seize ans, à sa sortie de prison ! Il avait participé aux manifestations anticolonialistes à Sétif, le 8 mai 1945. Frappé, *terrorisé*, il fut marqué pour la vie. Retiré de l'école *coranique pour être envoyé par son père dans « la gueule du loup »* (l'école française), Kateb écrira ses premières lignes en français. Cela a donné une œuvre indomptée, sauvage et pure.

Le « cas » Kateb Yacine

Jacqueline Arnaud, qui vient de mourir (1), a consacré au « cas Kateb Yacine » la majeure partie de sa thèse d'Etat portant sur « *la Littérature maghrébine de langue française* (2) ». C'est à *elle que nous* devons les inédits de Kateb qui viennent de paraître (3).

En rentrant en Algérie en 1970, *Kateb Yacine a retrouvé les siens. Il ne* leur *donna* pas de livres, mais leur parla leur langue, l'arabe dialectal et le berbère. Face à *« la brisure insoupçonnée de la tige vers la racine »*, Kateb, homme issu d'un mélange de tradition orale aux *versions mouvantes, devint écrivain de* parole, homme de théâtre, puisant dans l'imaginaire populaire la poésie des racines et l'exigence de la vérité historique. Il renoue ainsi avec la composante arabo-berbère de la littérature maghrébine d'expression française, qui, *selon* Jacqueline Arnaud, *« n'est que l'écume d'un monde vaste et complexe dont la culture est marquée par l'arabité »*.

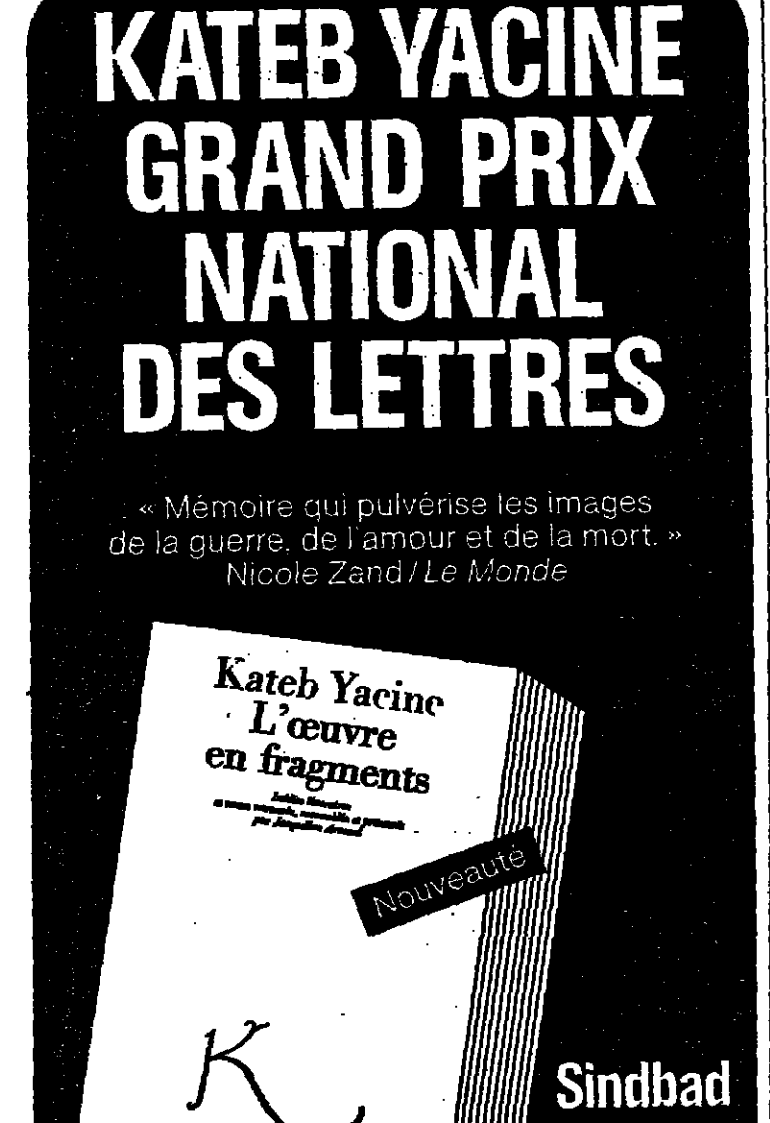
Si l'écriture peut sembler un luxe dans un pays meurtri par la violence de l'analphabétisme, le silence est plus qu'une démission : un crime. Les écrivains maghrébins se résignent à seulement parler des déshérités sans *leur* parler. Pour le moment, la communication avec leur communauté d'origine se fait *de façon indirecte ou différée. Mais, disait* Jacqueline Arnaud, elle *« se fait aussi avec le public le plus large, partout dans le monde. La langue française est le truchement de leur universalisme »*.

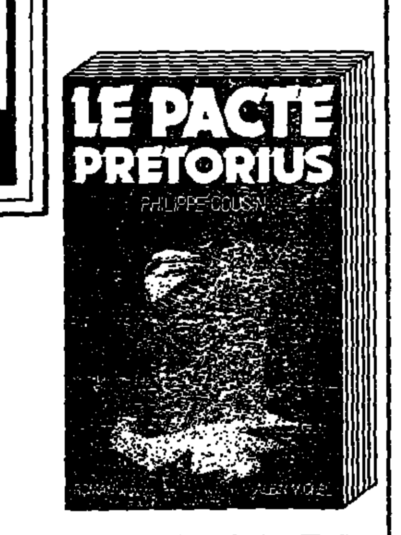
(1) Voir *le Monde* du 23 janvier 1987.

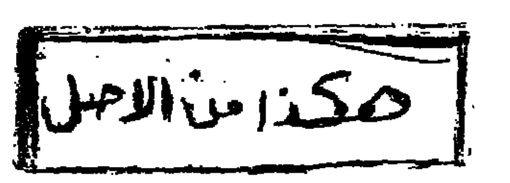
(2) *La Littérature maghrébine de langue française*, de Jacqueline Arnaud, tome I, *Origines et perspectives ; tome II, le Cas de Kateb Yacine*, éditions Publisud, coll. « Espaces méditerranéens », 378 p. et 740 p., 154 F et 240 F.

(3) *L'Œuvre en fragments*, de Kateb Yacine ; inédits littéraires et textes retrouvés, rassemblés et présentés par Jacqueline Arnaud ; la Bibliothèque arabe, Sindbad, 448 p., 150 F. *(Voir la chronique de Nicole Zand dans* le Monde *du 26 décembre 1986.)*

– A signaler également *le Roman algérien de langue française*, de Charles Bonn (L'Harmattan, 352 p., 140 F) et, au Seuil, la parution de deux livres d'auteurs maghrébins : un récit du Tunisien Fawzi Mellah, *le Conclave des pleureuses* (192 p., 75 F), et le deuxième roman de Tahar Djaout, journaliste algérien, *l'Invention du désert* (204 p., 75 F).







LA PENSÉE UNIVERSELLE

poètes du temps présent

Louis TARTIÈRE
« MES POÈMES »
196 pages, 70,60 F T.T.C.

Denise RAMILLY
« GAMBADE »
48 pages, 40,70 F T.T.C.

Benoît ROUER
« ŒUVRE ZÈLE »
64 pages, 45 F T.T.C.

José GARCIA
« METTEZ VOTRE CŒUR DANS MES POÈMES »
32 pages, 37,50 F T.T.C.

Sylvie BINDONI
« ÉVASIONS NOCTURNES »
48 pages, 40,70 F T.T.C.

Yves DE SMET
« EOS »
48 pages, 40,70 F T.T.C.

Matty PAGANE
« SIMPLE REGARD »
96 pages, 50,30 F T.T.C.

Alain FERTÉ
« NATURE »
112 pages, 52,50 F T.T.C.

Thierry BOUILHOL
« POÈMES MOI D'AMOUR »
48 pages, 40,70 F T.T.C.

Jacqueline RICHARD
« ARC-EN-CIEL »
80 pages, 48,20 F T.T.C.

Fatima FERREIRA
« DES PERLES DANS UNE "MARRE" »
32 pages, 37,50 F T.T.C.

Christian GRIMAUD
« COMPAGNES ET AMIS »
48 pages, 40,70 F T.T.C.

Jean-Michel GUITTET
« LE FOU »
48 pages, 41,80 F T.T.C.

Alvin EKSTROM
« PAUVRES RICHESSES »
80 pages, 46 F T.T.C.

Alain LEJEUNE
« JETS... CRIS... »
32 pages, 37,50 F T.T.C.

KHIRA
« LA PENSÉE, UN ÊTRE »
48 pages, 40,70 F T.T.C.

FRED
« ELLE ET LUI »
48 pages, 41,80 F T.T.C.

Monique COLLETTE-OUDART
« PASSIONS ET NOSTALGIES »
32 pages, 38,50 F T.T.C.

Jean-Yves SOUR
« LAISSE-TOI DIRE »
64 pages, 42,80 F T.T.C.

Alain JOLY
« DE L'ACIDE SUR LES ROSES »
48 pages, 40,70 F T.T.C.

Lucien LE BRIS
« PENSÉES ET POÈMES DE JEUNESSE »
224 pages, 76 F T.T.C.

Jean VILPELLE
« LES ÉTATS D'AME »
112 pages, 52,50 F T.T.C.

Claire LAFORGE
« CHANSONS AU VENT D'AUVERGNE »
48 pages, 40,70 F T.T.C.

Arlette ARROYO-MALITTE
« RIMES SANS RIEN »
80 pages, 41,80 F T.T.C.

François BON-RECOQUE
« OCRE »
32 pages, 39,60 F T.T.C.

Henri-Noël BRIÈRE
« ESPÉRANCE »
48 pages, 40,70 F T.T.C.

André LLECH
« POÈMES EN UN BOUQUET »
64 pages, 42,80 F T.T.C.

Luc MOURIER
« SUR MON NUAGE »
48 pages, 40,70 F T.T.C.

Claude MARCHAND
« POÈMES DU TARAROIS
ET POÉSIES DIVERSES »
128 pages, 55,70 F T.T.C.

Adad M SAHNOUN
« SOUFFRANCE, CONSCIENCE
ET CONNAISSANCE »
112 pages, 49,20 F T.T.C.

Jean-Luc BUFFET
« NATURE ET VIE »
48 pages, 40,70 F T.T.C.

René CAPDEVILLE
« NOSTALGIES AUTOMNALES »
48 pages, 37,50 F T.T.C.

Annick SAUVETRE
« LAMBEAUX »
48 pages, 40,70 F T.T.C.

Ali SEKKAK
« DE PART... ET D'AUTRE »
64 pages, 46,00 F T.T.C.

Georges SOPHIE
« LA ROUILLE »
48 pages, 40,70 F T.T.C.

Annie MONTPLAISIR
« HYMNE A L'AMOUR »
32 pages, 38,50 F T.T.C.

Bernard PERREAU
« ODES ET PRIÈRES »
80 pages, 46,00 F T.T.C.

Germaine VERVIN
« REFLETS »
64 pages, 45,00 F T.T.C.

Régis POUGAUD
« AZIMUTIS »
48 pages, 40,70 F T.T.C.

Le TRONG BONG
« LA VOIX DU CŒUR »
56 pages, 42,80 F T.T.C.

Sandrine DELCOURT
« MON MIROIR »
64 pages, 42,80 F T.T.C.

Robert BRION
« CŒUR DE DÉSHÉRITÉ »
80 pages, 48,20 F T.T.C.

Anne-Marie PÉRIN
« LE CHEVAL D'OMBRE ET DE LUMIÈRE »
129 pages, 55,70 F T.T.C.

Paolo PENNA
« VISIONS ET RÉALITÉS LACÉRANTES »
48 pages, 40,70 F T.T.C.

Dominique FRELA
« PRIS SUR LE VIF »
32 pages, 38,50 F T.T.C.

Adnan AVDIJEVIC
« DANS LES PROFONDEURS DE MOI-MÊME »
48 pages, 40,70 F T.T.C.

Mahmoud BENYAHIA
« MIHRAB »
160 pages, 66,40 F T.T.C.

Henri PICARD
« SAUVONS, SAUVONS LA FRANCE »
48 pages, 40,70 F T.T.C.

Mostefa BENKHELIFA
« ROSE SÈVE »
96 pages, 46,00 F T.T.C.

romans, contes et nouvelles

Michel COBTI
« LA FAMILLE ÉCLATÉE »
Le problème de la fatalité et du libre arbitre
256 pages, 86,70 F T.T.C.

Pascal MASSERON
« LE VOLEUR DE CERVEAUX »
Peut-on voler les rêves et les pensées ?
96 pages, 51,40 F T.T.C.

Robert CATEL
« LES FEMMES LIBÉRÉES »
... et les hommes déroutés !
192 pages, 76,00 F T.T.C.

Isabelle DESBOIS
« UNE CROISIÈRE POUR UNE VIE »
Un livre qui regorge d'amour et de paysages enchanteurs
96 pages, 47,10 F T.T.C.

Valérie-Muriel MARTIN
« QUAND LES BLÉS SERONT MURS »
Un hymne à la vie et à l'amour éternel
96 pages, 46,00 F T.T.C.

Khellafi LELLOUCHA
« LES RETROUVAILLES »
A la recherche d'une mère inconnue
176 pages, 77,10 F T.T.C.

Suzanne LAVISSE
« SOUVENIRS D'UNE CH'TITE GATE
DU PAYS DE TRONÇAIS »
La vie paysanne dans le Bourbonnais au début du siècle
80 pages, 42,80 F T.T.C.

Andrée DUPRONT
« PERLES ROSES »
Le charme innocent et la spontanéité du monde de l'enfance
288 pages, 109,20 F T.T.C.

Dominique DESPRÉS
« CHEVAL FOU »
Un jeune homme bizarre dans un café mystérieux
256 pages, 96,30 F T.T.C.

Mil MARTHINE
« LA TRACE DU VENT
SUR LA CRÊTE DES VAGUES »
Paras, légionnaires et toubibs
296 pages, 112,40 F T.T.C.

Pierre LE HÊTRE
« UNE VIE PERDUE »
Quinze années de guerre, de souffrances et d'illusions envolées
288 pages, 95,30 F T.T.C.

André Aug E. BALLMER
« DES SOURIS RÉCEPTIVES »
Des souris et des filles...
156 pages, 62,10 F T.T.C.

Jiannick Du MONTBRUN
« NOUMÉA, BEYROUTH ET RETOUR »
Une existence tumultueuse
288 pages, 99,50 F T.T.C.

ERAMAL THOR
« GRAND'MA, RACONTE-NOUS... »
De nouveaux contes pour les petits enfants
80 pages, 46,00 F T.T.C.

George LEEDS
« AMOUR STORIES »
Souvenirs d'îles lointaines et passions exotiques
234 pages, 82,40 F T.T.C.

Christian RIQUELME
« UNE VIE DÉFUNTE »
L'intelligence précède les sens
256 pages, 84,60 F T.T.C.

Daniel DESCAMPS
« AOUT DES LARMES »
Un sadique en fuite, un tzigane innocent et un sage aux étranges pouvoirs
224 pages, 84,60 F T.T.C.

Laurence FANTUCCI
« LE BONHEUR, QUELLE FARCE ! »
Des adolescents apeurés par la vie, hantés par le divorce des parents
176 pages, 68,50 F T.T.C.

Dominique FALEMPIN
« MON COPAIN JEAN »
Faut-il donc que le passé soit toujours vainqueur ?
80 pages, 46,00 F T.T.C.

François de RICHAUD
« LE FOU DE LA PLAGE »
Sous le soleil corse, des couples bizarres
256 pages, 95,30 F T.T.C.

Aimé PEYRE
« LA LÉGENDE DE L'ARBRE BLANC »
Un saint laïc chez les Khmers rouges
160 pages, 62,10 F T.T.C.

récits - souvenirs

Maurice OLLS
« RENDEZ-VOUS AVEC LA VIE »
Un chant d'espérance, un cri d'amour qui ne mérite pas le mot fin
64 pages, 39,60 F T.T.C.

Paul VINTRAUD
« PAIX ET GUERRE D'UN MÉDECIN »
Sa vocation : faire du bien
144 pages, 59,90 F T.T.C.

Armand-Louis MOUGIN
« BORAHTE, MA CHATTE »
Les mémoires d'un vieux typo
256 pages, 99,50 F T.T.C.

Bernadette BOURGUE RAFFAUD
« SECRETS DE FAMILLE »
De ténébreuses histoires de famille en des temps hélas révolus
88 pages, 58,90 F T.T.C.

Jacques GIRARD
« VAICO »
Les morts inutiles de la guerre d'Indochine
264 pages, 95,30 F T.T.C.

René DEPRETZ
« L'ÉVOLUTION ET LES TRIBULATIONS D'UN ADOLESCENT EN TEMPS DE GUERRE
1939-1948 »
De la clandestinité à la déportation
360 pages, 137,00 F T.T.C.

Monique LÉVI
« MON ÉTOILE »
Les années d'occupation d'une petite fille juive
64 pages, 39,60 F T.T.C.

Solange PEYRONNET
« SOUS LE SIGNE DU BUFFLE »
De Saigon à Toulon, la vie d'une Vietnamienne
288 pages, 94,20 F T.T.C.

essais

Yves-G. MARIA-SUBE
« MALAISIE »
Un pays peu connu et fascinant, en plein développement
128 pages, 65,70 F T.T.C.

Roger HEYMANN
« LA DÉMENCE MEURTRIÈRE »
L'histoire de l'humanité : du sang, toujours du sang
208 pages, 63,20 F T.T.C.

Jacques KELIFA
« LES RACINES DE NOTRE SIÈCLE
ET LA CRÉATION LITTÉRAIRE »
A travers les siècles, la recherche de l'essence des temps modernes
80 pages, 43,90 F T.T.C.

Thierry BOEHLER
« POUR LE PLUS GRAND BIEN
DE TOUS LES HOMMES »
Un gigantesque tableau de l'histoire universelle
128 pages, 51,40 F T.T.C.

KAIR-EL
« L'ISLAM DÉMYSTIFIÉ »
Une information brève, mais sérieuse et fondamentale
208 pages, 99,50 F T.T.C.

Lupu SFARTI
« OUVERT A TOUS LES VENTS »
Par-delà les sentiers battus et tous les conformismes
272 pages, 69,60 F T.T.C.

Lucien CAMILLE
« POURQUOI TANT DE RELIGIONS
ET DE SECTES ?
Religions et sectes prolifèrent,
alors que Dieu semble de moins en moins présent
318 pages, 112,40 F T.T.C.

théâtre

Jacques BELOT
« THÉATRE INSOLITE »
d'après Edgar Poe – Mark Twain
Deux pièces fort drôles et étranges à la fois
76 pages, 46,80 F T.T.C.

4, rue CHARLEMAGNE, PARIS-4e. TÉL. : 48-87-08-21

Les prix indiqués sont ceux pratiqués en notre librairie.
DIFFUSION, LIBRAIRIE, VENTE : 4, rue Charlemagne, PARIS (4e) - Téléphone : 48-87-08-21 ou dans les C.R.D.L. Hachette

● PORTRAIT

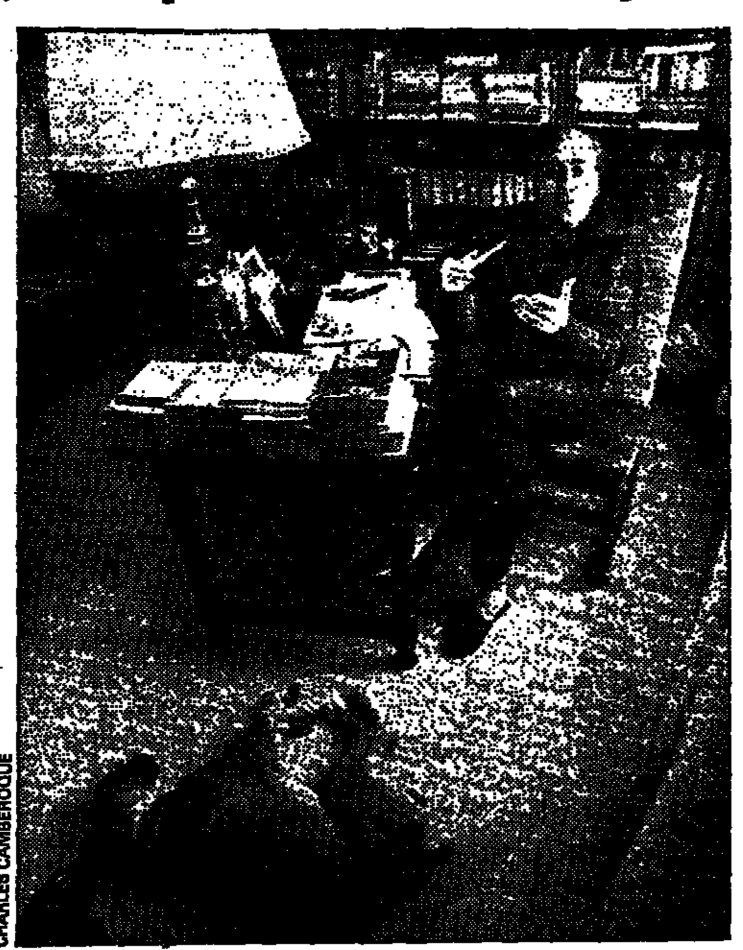
Pierre Torreilles et le « visage des choses »

Libraire à Montpellier, il nous a parlé de son autre métier, la poésie

LA poésie de Pierre Torreilles ne peut être dissociée de la lumière du Midi, de ce bleu du ciel auquel l'hiver, parfois, donne une intensité plus grande. Ses livres, depuis le premier publié par GLM en 1953, naissent dans cette clarté méditerranéenne qui est leur espace propre.

D'origine catalane – il porte le nom du village dans lequel il est né en 1921, – élevé dans les Cévennes et en Provence, Pierre Torreilles s'est installé à Montpellier après la guerre. Il y dirige une très importante librairie, Sauramps, du nom de sa femme, rencontrée dans les maquis de Haute-Loire. Gestionnaire avisé de cette grosse entreprise commerciale – plus de soixante employés, 1 000 m² de surface de vente sur sept étages – Pierre Torreilles est un notable. Tout en rondeur, mesuré et discret, il occupe, efficacement et sans ennui, sa fonction de libraire, face publique et professionnelle de sa personnalité.

De l'autre face, non pas cachée mais solitaire et essentielle – la poésie, – Pierre Torreilles nous a parlé avec son clair accent méridional : *« Toutes les racines de ma langue plongent dans ce pourtour de la Méditerranée qui est comme la nappe phréatique dans laquelle, véritablement, ma substance est en train de puiser »*, reconnaît-il.


CHARLES CAMBEROQUE

« Le poète fait signe aux autres hommes. »

Bois massifs de la table, de la bibliothèque – de poésie uniquement – masques africains, collection de pipes..., le bureau où il écrit, aux heures calmes de l'aube, donne sur les arbres d'un vaste jardin. Ouvert sur le dehors comme sur le reste de la maison, le lieu n'évoque ni l'écart ni le secret, mais bien plus *« cette proximité essentielle avec la réalité du monde »* dans laquelle Torreilles veut demeurer.

Homme de culture autant qu'homme de terre, Pierre Torreilles se réclame de la double filiation grecque et sémitique. L'Ancien Testament, découvert lors d'études de théologie réformée, est, pour lui, aussi important qu'Homère, Eschyle ou les présocratiques. *« Les protestants, quand ils désignent la Bible, l'appellent indifféremment la Parole ou l'Ecriture »*, souligne-t-il. *« Ce rapprochement caractérise bien l'aspect prophétique de la langue... Un poème est toujours à l'origine, est toujours une origine. »*

Comme pour René Char, l'ami, le voisin méridional, la poésie est, pour Torreilles, *« un métier de pointe »*. Si elle doit se penser elle-même, contenir et manifester une poétique – et notre interlocuteur a raison de citer les *Cinq grandes odes* de Claudel, – la poésie doit aussi veiller à ne pas se fondre dans le discours, ne pas se confondre avec la philosophie. *« C'est à partir de ce qui est perceptible, de ce qui apparaît dans le poème et de ce qui le fait apparaître que le philosophe est interrogé et non l'inverse »*, affirme Pierre Torreilles, revendiquant une prééminente dignité pour le poète que, d'ailleurs, les plus grands philosophes ne lui ont pas contestée.

La parole et le sol

Evidence et mystère, lumière d'une parole portée au jour et sens qui demeure caché, interrogation de l'être et du monde inlassablement reprise de poème en poème..., l'œuvre de Pierre Toreilles est tout cela : le lecteur est invité au partage de cette évidence en même temps que de *« l'énigme »* que le poète lui *« désigne »*. *« Par sa volonté de porter au langage une expérience, une manière d'être au monde, le poète fait signe aux autres hommes »*, explique-t-il.

« Je n'ai qu'un souci, c'est de donner au poème la forme qu'il attend de moi », affirme Pierre Torreilles. Ce *« souci »*, qui est un hommage rendu à la valeur de la parole poétique, est visible dans son dernier livre, *Margelles du silence*. *« Livre »* et non *« recueil »*, prévient-il : *« Le terme que j'abhorre le plus dans la terminologie littéraire est celui de recueil. Quand je fais un livre, je ne remplis pas un portefeuille. »*.

Certaines parties de cet ouvrage – *« poème unique, élaboré comme une œuvre musicale »* – furent composées en marchant dans les monts de Provence, révèle Pierre Torreilles : *« Mon écriture est de plus en plus liée à la marche dans la solitude. C'est là où je puise tout, c'est de là que tout me parvient. »* Pérégrination qui relie la parole à un sol, méditation au rythme du pas, attention au *« visage des choses »*...

Monde et Verbe indistincts
Dans l'équinoxe de l'oubli
Quand lève à s'informer
Quelque réalité sans borne.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ **MARGELLES DU SILENCE, de Pierre Torreilles, Gallimard, 140 p., 85 F.**

– La revue *Sud* a consacré, en 1985, un numéro d'hommage au poète : *Pierre Torreilles, espace de la parole* (Sud, 62, rue Sainte, 13001 Marseille).

● ROMANS

L'exotisme de Suzanne Prou

Une enfance dans les colonies d'autrefois avant que la petite Tonkinoise ne songe à écrire

S'EST-ON jamais avisé que Suzanne Prou avait un type asiatique ? La silhouette d'abord, fine et menue, un visage triangulaire de chat, pommettes hautes, yeux en amandes, et ces cheveux courts et noirs comme le jais. Elle-même le souligne aujourd'hui où, cédant au plaisir de retrouver son enfance, elle nous apprend qu'elle a passé cinq de ses jeunes années au Tonkin. Je ne sais si c'est un effet de mimétisme, mais souvent les êtres qui ont éclos sur des terres lointaines, surtout d'Extrême-Orient, en gardent sur eux la trace.

Je n'en tirerais pas une loi, rien qu'une remarque en passant. En revanche, je dirais volontiers que cette enfance indochinoise et celle qui l'a précédée, l'algérienne, moins marquante parce que vécue plus jeune, ont donné à Suzanne Prou un sens de l'exotisme où son talent trouve une de ses veines. Suzanne Prou, un talent exotique ? Vous n'y pensez pas, elle peint comme personne – ou plutôt comme Mauriac – la province française, ses odeurs d'encaustique, ses haines recuites, ses passions refoulées, ses commérages que son premier roman nommait des « pataphaaris » ! Oui, c'est exact, mais il y a aussi chez elle un goût du dépaysement, l'appel d'un mirage, qu'elle a dû prendre là-bas, quand, fille d'un officier de l'infanterie coloniale, elle suivait son père, avec sa mère et sa plus jeune sœur, de garnison en garnison.

Ce goût de l'évasion, elle l'a d'abord nourri en campant dans des têtes malades. Les personnages de ses premiers livres (*Méchamment les oiseaux, l'Eté jaune, les Demoiselles sous un ébénier*) s'inventaient des tourments qui avaient l'air vrai. Puis, dans un retournement final, on apprenait que les tempêtes ne se passaient que sous un crâne. Peu à peu, Suzanne Prou a abandonné son exploration d'esprits dévergondés. Elle a mis au cœur de ses romans des persécutions, des cruautés qui n'étaient pas imaginaires (*la Terrasse des Bernardini, le Pré aux narcisses*). Maintenant, elle rejoint de plus en plus la réalité, en se passant périlleusement de tous ressorts dramatiques, pour s'en tenir aux petits faits calmes et lisses de la vie.

Cette inspiration concrète et familière l'a, à vrai dire, toujours tentée. Je me rappelle ces livres courts qui m'avaient enchantée, *la Petite Boutique, le Paris-Vintimille*. Elle mettait en scène ses relations avec son épicier, ses randonnées dans Paris. Elle prenait le métro pour gagner des quartiers inconnus, en revenait comme des tropiques. Elle rêvait à propos de tout et de rien.

Ses deux derniers livres sont aussi peu romanesques que possible. Dans *le Dit de Marguerite*, sa mère évoquait sa jeunesse au village provençal de Grimaud : autre époque, autres mœurs, autres mentalités. L'exotisme basculait dans le temps et devenait sociologique. Suzanne Prou peignait des temps enfuis, des civilisations défuntes. *La Petite Tonkinoise* aujourd'hui ouvre toutes grandes les portes sur l'ailleurs. On y voit d'abord des villes beiges et bleues, balayées par des vents de sable, puis la végétation luxuriante de la péninsule indochinoise où grouillent les insectes, où poussent des fleurs, des arbres aux couleurs, aux parfums, aux dangers inédits. Et dans ce décor chimérique se déroule l'enfance la plus banale qui soit, celle heureuse, choyée d'une petite fille modèle qui adore sa mère, belle et sévère, qui aime son père maître en héroïsme, qui rêve dans un grand jardin où elle communie avec la nature et qu'intrigue le sexe des petits garçons qui *« font pipi à travers un bâton »*.

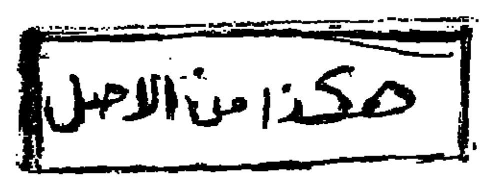
Nostalgie de l'exil

Je crois voulu ce décalage entre le décor et l'action. Si l'on n'en tient pas compte, *la Petite Tonkinoise* n'est qu'un recueil de souvenirs comme chacun de nous en possède, même s'il n'est pas donné à tout le monde d'assister à un typhon. En revanche, elle nous apporte, une fois de plus, la peinture d'une micro-société tombée en désuétude, celle des militaires aux colonies. Elle montre très bien que ces jeunes officiers qui auraient en métropole tiré le diable par la queue, se donnaient là-bas, à bon compte, l'illusion d'être des seigneurs. Ils menaient une existence assez vaine, assez frivole, égayée par les toilettes des femmes dont l'élégance était le grand souci. Ils garderaient en eux la nostalgie de leurs exils.

Un délicat procès de la colonisation se glisse entre ces pages enluminées. Il est fait par la bande. Suzanne Prou sait bien ce qu'elle doit à l'Indochine. De sept à douze ans, elle a vécu là-bas un paradis. Il était un peu vénéneux, comme ce « pré aux narcisses » où, sous les fleurs, reposait le corps ensanglanté d'une jeune fille. Pour goûter le charme subtil du livre, il faut percevoir cette opposition, ce venin.

JACQUELINE PIATIER.

★ **LA PETITE TONKINOISE, de Suzanne Prou, Calmann-Lévy, 172 p., 82 F.**



● ROMANS

Angoisses de 1935, folies de 1945...

Paris 1935 avec Dominique Desanti, Paris 1945-1950 avec Olivier Merlin : la montée de l'angoisse et les folies de l'après-guerre, deux versants de la même tragédie.

PARIS 1935 : la France ne veut pas croire à une nouvelle guerre. Pourtant, certains commencent à comprendre combien les agissements du chancelier allemand Hitler sont lourds de menaces. Les intellectuels antifascistes tentent de s'organiser. Ils tiennent, à la Mutualité, des meetings où Gide et Malraux sont côte à côte, tandis que les Camelots du roi viennent crier des *« Mort aux métèques »*, qu'on juge *« sans importance »*, tant on s'obstine à espérer que la France a *« la démocratie dans le sang »*.

C'est à l'une de ces réunions que Linda et Antoine se rencontrent. Les deux héros de *Rue Campagne-Première*, le cinquième roman de Dominique Desanti, sont des purs produits de cette « avant-guerre », où l'inquiétude diffuse, le pressentiment du désastre, imposaient de vivre vite et à l'excès. D'une écriture qu'elle a voulue sèche – multipliant les phrases courtes, – Dominique Desanti exprime au plus juste cette tension, cette lourdeur du temps, propice aux passions désespérées.

Antoine Adrien est un jeune et brillant avocat, proche de Malraux, de Gide, de René Crevel, et fils de Vincentine, une couturière devenue styliste, un personnage qu'il faut laisser au lecteur le bonheur de découvrir. Linda Muntz, qui n'a que vingt ans, n'est pas une jeune femme sans histoire. Fille d'une Française et d'un aristocrate allemand, von Eisenau, elle a rompu, encore adolescente, avec sa famille pour épouser un communiste, Wolfgang Muntz. Le jour de 1933 où « Wolf » a été arrêté, Linda a réussi à fuir et a fini par gagner Paris. Elle y vit avec l'énergie de ceux qui n'ont plus rien à perdre, vendant pour survivre les pantins qu'elle fabrique avec son amie Olga.

De voyage à Berlin en promenade dans le triangle Closerie des Lilas-Dôme-Rotonde, Linda et Antoine vivent un étrange amour. Incertain de lui-même, n'ayant guère eu à affronter que ses propres faiblesses, Antoine redoute les femmes depuis que l'une d'elles moqua gentiment ses *« jolis seins »*. Si Linda l'« apprivoise », il n'en reste pas moins sensible à la séduction du bel Hugo, aryen parfait et nazi. Antoine ne craint pas le stéréotype... Quant à Linda, elle a voulu ne rien voir et découvre avec stupeur la double vie d'Antoine.

René Crevel vient de se suicider, Linda songe à mourir, Antoine est désemparé, l'avant-guerre a un pied dans la guerre, mais les amours, les lâchetés, les petites tragédies individuelles, sont immuables. Est-ce affligeant ou réconfortant ? Dominique Desanti ne tranche pas.



CAGNAT.

Un moment de fraternité

Dix ans plus tard, en 1945, Linda aurait peut-être estimé que ses états d'âme sur la bisexualité d'Antoine étaient subalternes. Les cinq années d'après-guerre que retrace Olivier Merlin dans *Une belle époque* étaient une embellie, *« un moment de fraternité »*, dit-il. *« Lorsque les gens ont commencé à avoir de l'argent, de nouvelles voitures, tout a changé dans les relations humaines et sociales... Ce n'est pas redevenu tout à fait comme avant la guerre, mais tout de même... La fraternité avait vécu. »*

Journaliste au *Temps* de 1931 à 1939, Olivier Merlin est engagé au *Monde* dès son retour de captivité. Dans ce journal sérieux, il revendique les sujets prétendument futiles, le sport et le spectacle. Pendant trente ans, il promènera dans le monde entier, d'opéras en courts de tennis, son élégance et ses enthousiasmes.

En 1945, Olivier Merlin n'a ni argent ni appartement. Il habite donc au *Monde*, où il s'installe une chambre à côté de son bureau et se bricole un tub dans un cagibi. *« Tout dans la vie civile me parut aussitôt délicieux »*, écrit-il. Tout dans son récit est délicieux, des dîners en ville mêlant les gens les plus disparates aux rencontres avec les stars du moment, en passant par les débuts du *Monde*.

Que ce soit par nostalgie ou pour rêver d'une époque qu'on a manquée, il faut lire cette chronique tendre et gaie. Olivier Merlin, qui approche les quatre-vingts ans avec l'air d'atteindre la soixantaine, est l'un des derniers témoins d'un temps où, chez les journalistes, la courtoisie, la culture et le panache se portaient aussi bien que le goût terne de grimper dans la hiérarchie, où les fantasques prodigues n'avaient pas encore démissionné devant les bureaucrates radins. Alors, il ne peut pas s'arrêter en 1950. On attend qu'il raconte... tout.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **RUE CAMPAGNE-PREMIÈRE, de Dominique Desanti, Lattès, 320 p, 89 F.**

★ **UNE BELLE ÉPOQUE, d'Olivier Merlin. Olivier Orban, 220 p, 92 F.**

● LETTRES ÉTRANGÈRES

Tout le monde l'appelle « Frankie »

Une rencontre avec Francisco Sionil José qui a écrit le « roman » des Philippines.

L'HOMME dégage une force chaleureuse et il a l'ironie mordante, le goût de la vie et cet éclat de rire facile qui sont les qualités du peuple auquel il appartient. Mais, en temps qu'écrivain, il est aussi tenaillé par une quête d'identité nationale que les Philippines, asservies au joug colonial espagnol pendant trois siècles puis à celui des Etats-Unis et vivant encore aujourd'hui dans la mouvance culturelle américaine, n'ont jamais assouvie.

Francisco Sionil José, l'un des écrivains philippins les plus connus et les plus traduits à l'étranger (excepté en France), achève un roman, *Ermita*, qui complétera les cinq précédents, visant à faire revivre un siècle du passé national (1872-1972). En même temps, il travaille à un essai – son premier ouvrage qui ne soit pas de la fiction – intitulé provisoirement *In Search of the Filipino* (A la recherche des Philippins).

« Nous sommes de cette partie du monde sans pour autant y appartenir, explique Sionil José. *Tout ce qui fait les racines de l'Asie nous est étranger : le bouddhisme, le confucianisme, l'hindouisme. Notre passé n'est pas le nôtre : il est espagnol ou américain. Aujourd'hui encore, nous ne sommes pas enracinés dans notre société. L'« american way of life » reste l'idéal. Même la langue que nous employons n'est pas la nôtre. J'ai connu Faulkner avant de lire des livres d'écrivains ilocano (ethnie du centre de Luzon) et c'est aux Etats-Unis qu'un auteur philippin est d'abord consacré, pas dans son pays. Le véritable outrage c'est qu'il n'y a pas d'outrage, notre drame fut que les colonisateurs américains* (les Etats-Unis ont dominé les Philippines de 1898 à 1946) *ne furent pas de mauvais maîtres. Aussi le sentiment national a-t-il toujours été embryonnaire. Il aurait dû commencer il y a bien longtemps par le meurtre du père occidental. Mais cette rupture n'a jamais eu lieu et aujourd'hui, comme l'adolescent vis-à-vis de son père, nous sommes partagés entre l'amour et la haine de l'Amérique. »*

« Nous nous sommes prostitués »

Quel visiteur, parmi ceux qui ont suivi la situation philippine au cours de ces vingt dernières années, n'a pas monté le petit escalier qui, au-dessus de sa librairie, Solidaridad, conduit au bureau de celui que tout le monde appelle « Frankie » ? L'œuvre de Francisco Sionil José est inséparable de la politique et de l'histoire moderne des Philippines. Connus sous le titre générique de *Rosales novels* (parce que la plupart des protagonistes proviennent, comme l'auteur, de cette petite ville du centre de Luzon où il est né en 1924), les cinq romans de Sionil José ont pour contexte ces cent années qui débutèrent par la lutte contre l'oppression espagnole et s'achevèrent avec la proclamation de la loi martiale par Marcos en 1972.

Chronologiquement, le premier roman de cette série – en fait le dernier publié – raconte la lutte de groupes nationalistes contre les Texas Rangers américains au tournant du siècle. *Ermita*, le roman encore en chantier dont le titre vient du nom d'un quartier autrefois élégant mais devenu celui des bars chauds de Manille, a pour contexte le régime Marcos : *« Je m'étais promis de ne jamais écrire sur cette période tant qu'elle ne serait pas finie. J'ai un peu triché en commençant tout de même à écrire en 1983 à Tokyo »*, précise Sionil José. *« Le thème ? Combien nous nous sommes prostitués. »*

Au lendemain de la « révolution de février » qui porta Cory Aquino au pouvoir, Francisco Sionil José, qui a toujours dépeint l'exploitation et l'asservissement des pauvres, l'arrogance des riches et une classe moyenne frileusement repliée sur ses acquis, se voulait optimiste : *« On a permis tant de choses à Marcos pendant vingt ans qu'on peut bien faire crédit à Cory, malgré quelques erreurs. »* Et aujourd'hui ? *« C'est vrai, j'ai dit cela. Je me trompais. Je dois être reconnaissant à Marcos de m'avoir donné la créativité de la rage. Aujourd'hui, je recommence à être en colère... Il m'a fallu deux ans pour être sans illusion sur Marcos. Avec Cory Aquino, un an a suffi »*, répond Sionil José, faisant référence aux seize manifestants tués le 22 janvier par l'armée, aux abords du palais présidentiel.

« La dernière chose honnête »

Socialement et politiquement enracinés (*« je suis à la droite de la NPA »* – rébellion communiste armée, – dit Frankie, en plaisantant à moitié), ses romans ont aussi toutes les qualités de vrais récits de fiction. En 1980, Sionil José reçut d'ailleurs le prix de littérature Magsaysay. *Mass*, chronologiquement le dernier des cinq romans publiés, dont l'intrigue a pour cadre les luttes étudiantes de la fin des années 60, offre un caractère plus idéologique, mais reste une exception. Ce livre est cher à Frankie : *« Il fut écrit au cours d'un printemps à Paris*, dit-il... *Je vivais dans un hôtel de Saint-Germain-des-Prés. Je me nourrissais d'abricots et, assis sur un banc, je regardais les femmes passer sans réussir à les désirer tant j'étais pris par mon livre. »*

L'amour tient pourtant une grande place dans les romans de Sionil José. Généralement, les protagonistes sont un homme âgé et une jeune femme. La prostitution et l'impuissance étant, pour José, la parabole de la société philippine contemporaine : *« Le sexe est la dernière chose honnête qui nous reste : là, au moins, on ne peut pas tricher. »*

Le meilleur des romans de Sionil José reste, sans doute, *The Pretenders* (1962). On y retrouve, comme dans les suivants, *My Brother* et *My Executioner*, cette quête de justice sociale qui soustend toute l'œuvre de l'auteur, et anime le dialogue entre deux frères : l'intellectuel humaniste et le marxiste, chef d'une rébellion armée. Un débat toujours actuel, et peut-être plus que jamais, dans les Philippines de Cory Aquino.

PHILIPPE PONS.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Honte bue

(Suite de la page 19.)

CONSTANTIN von Meck est né au début du siècle, de père prussien et de mère slave. Il est metteur en scène de cinéma à Hollywood. Il a typiquement le physique des beaux quadragénaires selon la mythologie saganienne : dégingandé, bronzé, géant fragile, une âme d'Orson Welles dans un corps de cow-boy.

Sa carrière américaine est au zénith quand, en 1937, il quitte sa femme, la star d'origine suédoise Wanda Blessen, et regagne l'Allemagne nazie, pour tourner des « navets ». Pourquoi cette décision suicidaire ? Dépit amoureux ? Vexation après des éreintements de la critique ? Il y a plus grave : depuis un certain tournage au Mexique, Constantin se trouve nul, vide, sans épaisseur : un sang d'aquarelle, de technicolor ! Est-ce une raison pour offrir aux nazis la caution de son talent et accepter de Goebbels, en prime, une somptueuse décapotable ?

Un souvenir d'enfance explique peut-être ce retour masochiste dans la gueule du loup. En 1921, Constantin a visité son ancien collège d'Essen. Tous ses condisciples avaient été tués à la première guerre, sauf un, amputé, qui l'a giflé. La honte de survivre et l'appartenance au peuple allemand emportent la décision d'un homme qui n'en pouvait plus de traîner son talent creux, ses liaisons distraites, sa séduction fanée.

LE voici donc à Paris en pleine Occupation, flanqué d'une starlette, Maud, et tournant une stupidité viennoise. Le plaisir de se mépriser, cela existe aussi ; du moins la joie de s'estimer au-dessus de ce qu'on vit !

Jusqu'au jour où la réalité, d'indigne de vous, devient indigne tout court. La Gestapo arrête deux membres de l'équipe de tournage, dont Constantin avait réussi à maquiller l'origine juive. Pour les sauver, il va falloir frayer avec les salons « collabos », une certaine Boubou Bragance, flanquée de critiques aplatis. A l'hôtel Lutetia, pour un banal incident de baignoire qui déborde, Constantin en vient aux mains avec un colonel SS. Va-t-il le provoquer en duel ?

La cause décisive de son divorce avec le III[e] Reich, c'est Romano, un gitan décoloré en pur aryen qui lui sert de secrétaire, et à qui le lie une véritable passion. Les rapports entre les deux hommes constituent le principal intérêt du livre. Il s'y mêle de la paternité rentrée, un réel compagnonnage érotique, et une fascination de vieux lion fêté pour une vie traquée de chat sauvage, bientôt terroriste enragé.

Entre les deux hommes se joue la tragédie de l'heure. Tous les Allemands sont-ils mauvais ? Faut-il exécuter des occupants au risque de faire tuer des innocents en représailles ?

Il se trouve que les amis juifs de Constantin sont pris en otage et tués. Les protections haut placées ne jouent plus. Dans ces temps-là, à chacun sa dose de honte bue. Les prises de conscience de l'inacceptable s'échelonnent : de quoi nourrir les conversations à table, mais non les soulèvements unanimes et vainqueurs !

CONSTANTIN cède à la pire argutie : continuer à faire son métier, le devoir d'État. Il part près d'Aix tourner une *Chartreuse de Parme*, avec son ex-épouse Wanda dans le rôle de la Sanseverina et sa petite maîtresse Maud dans celui de Clelia Monti. L'équipe loge dans le château de Boubou Bragance. Le petit monde de Sagan est ainsi reconstitué. Il retrouve le droit aux enfantillages qui faisaient le charme innocent et cruel de *Château en Suède*. De nouveau, l'humanité se scinde, non en traîtres et en héros, mais entre les beaux, les chanceux, les fils de roi qui bronzent facilement, qui montent joliment à cheval... et les toquards à qui poussent des furoncles ; exquis partage !

Une dernière fois, nos survivants s'occupent du primordial : une porte de chambre qui se ferme, un rendez-vous surpris, le plaisir à cueillir, des platanes sur une place.

Mais la morale, à moins que ce ne soit l'esthétique, rattrape au tournant nos jouisseurs doués. Romano a fait sauter un train, entre deux prises de vues. La Wehrmacht va boucler la région. C'est l'heure des Oradour. Un physicien nucléaire doit s'échapper et rejoindre les Alliés, pour que le camp de la liberté dispose de la bombe A avant l'autre. Fini de rire ; finis les « je n'ai rien compris à ma vie ». Il fallait y voir clair. L'art du *travelling* ne suffit plus. Des juges se lèveront...

Tandis que Wanda, en résistante organisée, assure la fuite du physicien, Constantin reste sur place. Il évitera le supplice à Romano en le tuant de ses propres mains, et il se tirera une balle dans la tête. Du sang dilué dans l'eau, mais qui tache encore ; et un acte qui, après tant de faux-semblants, fera tenir debout sa vie.

LES manuels devront-ils, un jour, séparer l'œuvre de Sagan en deux périodes, la désinvolte puis l'autre, tout en situations lourdes de conséquences, presque... sartrienne ? On n'en est pas là. La première manière, d'ailleurs, n'a pas disparu. Avis aux amateurs. Page 316, ils trouveront un pur saganisme sur les feux d'herbes, et page 131 un autre, concernant le bonheur, dont je vous fais juge :

« Il se sentait soudain parfaitement heureux. La terre était sous lui ronde et douce, chaude comme un gâteau ; les êtres humains avaient les cheveux tièdes, des grandes mains, les pieds petits ; des musiques et des mers traînaient partout... »

★ **UN SANG D'AQUARELLE, de Françoise Sagan, Gallimard, 320 p., 89 F.**

D'AUTRES MONDES

Ramon Gomez de la Serna, l'Espagnol insaisissable

★ **LA VEUVE BLANCHE ET NOIRE, de Ramon Gomez de la Serna. Traduit de l'espagnol par Jean Cassou. Ed. Gérard Lebovici, 252 p., 90 F.**

★ **SEINS, présentés par Florence Delay. Traduits par Jean Cassou, Valery Larbaud et Mathilde Pomès. Ryôan-ji, éd. André Dimanche, 92 p.**

« *DERRIÈRE elle, le crêpe du chapeau tombait comme une longue traîne, jusque sur les jambes qui étaient couvertes d'un bas à jours, sous lequel sa chair luisait, blanche comme l'hostie illuminée.* » C'est ainsi qu'à l'église, où il assiste à une de ces messes d'anniversaire *« auxquelles il est absolument impossible d'échapper »*, Rodrigue, qui s'ennuie, remarque, agenouillée dans le confessionnal, une pénitente mystérieuse dans ses voiles noirs, une veuve *« si blanche et si noire »* qu'il en est ébloui. Au moment où elle sort, Rodrigue lui offre l'eau bénite comme *« un baiser humide sur les doigts »* et, pour prévenir tout scrupule religieux, prononce les mots qui séduisent : *« Vous êtes la blancheur idéale, et je ne demande qu'à la revoir. (...) Votre blancheur fait se lever le jour comme une de ces lunes du matin qui osent se mesurer avec le soleil. »* La femme se retourne et sourit. *« Tout son décolleté en forme de sourire sourit aussi. »*

Dès le début, le lecteur est intrigué par cette aventure qui commence : le ton, le mode de narration, le kitsch, l'humour provocant — songeons que *la Veuve blanche et noire* a été publié en 1917, dans l'Espagne catholique, — mais aussi le *« charme discret »* des personnages, tout vous pousse à vous interroger sur cet auteur à peu près inconnu : Ramon Gomez de la Serna (Madrid, 1888 - Buenos-Aires, 1963).

Drôle et triste chose que la gloire ! Tout le monde semble avoir oublié cet auteur que Valery Larbaud révélait en 1923 (1) aux lecteurs français en déclarant que *« les trois plus grands écrivains européens de ce siècle sont Joyce, Proust et Ramon Gomez de la Serna »*. (Mais qui, aujourd'hui, connaît Larbaud ? pourront répondre ceux qui ignorent le plaisir d'avoir lu *Enfantines...*)

A Madrid, tous le connaissaient sous le seul nom de Ramon. *« El prodigoso Ramon »* fut un *« ramoniste »* convaincu : prolifique, protéiforme, vedette scandaleuse, provocateur dandy, il présida à une renaissance des lettres espagnoles que, sans tambour ni trompette (et sans service de presse), les éditions Gérard Lebovici (ex-Champ libre) ont la bonne idée d'exhumer (2). Trois titres ont déjà reparu depuis deux ans : *le Docteur invraisemblable* (*El doctor inverosimil*, 1914), *Gustave l'incongru* (*El incongruente*, 1922), *la Veuve blanche et noire* (*La viuda blanca y negra*, 1917), tandis qu'aux éditions Ryôan-ji de Marseille, Florence Delay présente un choix tiré d'un autre recueil de jeunesse, *Seins* (*Senos*, 1917).

Figure célèbre de l'avant-garde madrilène, Gomez de la Serna publie à dix-sept ans son premier livre, bientôt suivi par des essais, des nouvelles, des drames et des comédies, des biographies — la première sera celle d'Oscar Wilde, en 1911, — des préfaces, des masses d'articles : *« Ramon Gomez de la Serna, qui n'a pas trente-cinq ans,* écrit Larbaud dans sa présentation de l'auteur, *peut être comparé, pour l'abondance de sa production, au formidable Lope de Vega lui-même. Je viens de compter les titres de ses ouvrages sur la liste imprimée en tête de son livre le plus récent : cinquante-neuf ! Desquels dix-huit correspondent à des volumes d'au moins cent cinquante pages... »* L'exubérance et la curiosité de Ramon sont, en effet, sans limite : outre des portraits de Ruskin, Nerval, Banville, Villiers de L'Isle-Adam, Lautréamont, Baudelaire, Colette, Cocteau, Picasso, Apollinaire, Barrès, Gomez de la Serna publiera des biographies plus importantes : Greco, Lope de Vega, Quevedo, Goya, Velasquez, Edgar Poe, Azorin, Valle Inclan, Unamuno...

SURTOUT, cet homme-Protée, amoureux de sa ville et de son marché aux puces — le Rastro, — habitué des cafés, piéton infatigable, connaisseur de tous les « ismes » — surréalisme, cubisme, dadaïsme, — à l'écoute de toutes les avant-gardes, mais avant tout poète, va inventer une forme littéraire à laquelle il donnera un nom : la *« gregueria »*. A cette sorte d'aphorisme, *« épigrammes sans pointe, haï-kaïs en prose »*, Larbaud tentera de substituer le mot français de « criaillerie », qui ne traduit pas vraiment cette association d'idées pleine d'esprit, cette cabriole ironique issue de l'observation minutieuse et irrationnelle d'un détail insignifiant. *« Les petites choses ont la*



Autoportrait de Ramon Gomez de la Serna

La chronique de NICOLE ZAND

même valeur que les grandes, expliquait Gomez de la Serna, *et méritent l'attention de l'écrivain. » « Notre âme est faite de gregueras,* disait-il encore, *et si on pouvait l'observer au microscope — un jour on le pourra — on verrait vivre, circuler et vibrer en elle, comme sa seule vie organique, un million de gregueras. »* Expression d'un esprit libre, elle est *« un regard fécond qui, après avoir été enfoui dans la chair, a donné son épi de mots et de réalités ».*

Il en a écrit des milliers, sans doute, comme celles-ci, en vrac : *« Les rues sont plus longues la nuit que le jour » ; « la durée de la matinée change tous les jours » ; « le whisky est l'amica de l'estomac. Il a la saveur de l'amica et il est doux de savourer cette saveur, comme si nous pansions dans le fond douloureux et désespéré de notre âme ce qu'il y a en elle de blessé » ; « le K est une lettre qui mord, qui tenaille, avec ses mandibules de krokodile. Pauvre voyelle sur qui fond ce K agressif, refermant sur elle ses fortes pinces » ; « un bossu a l'air d'un humoriste qui se moque de nous et dont nous ne pouvons pas nous moquer parce que ce serait ignoble » ; « il est amusant de songer à quel point les médecins sont des racommodeurs de pantins : seuls les pantins leur disent « Docteur » ; « quelle odeur de morue sèche ont les dévotes ! » ; « les poupées qui ferment les yeux ferment des yeux morts et non pas endormis »...*

La pensée saute d'une idée à l'autre, d'un mot à l'autre, faisant naître un sourire triste, car, pour Ramon, tous les chemins conduisent à la mort... Pourtant, comme dans le conte oriental, il fera tout pour y échapper et, au début de la guerre civile, choisira de partir pour le pays de sa femme, l'Argentine, où il passera la fin de sa vie de 1936 à 1963 — coupé d'un bref voyage en Espagne en 1949, — exilé de l'Europe pour l'avoir trop aimée.

Pour ses soixante ans, cet homme qui, si l'on excepte les biographies, n'a jamais écrit que sur lui-même livrera non pas son autobiographie, mais son *« automoribonderie »* (*Automoribundia*, 1948), dans laquelle, faisant l'inventaire de ce qu'il a le plus aimé, il écrit de très belles pages sur le Madrid de sa jeunesse, sur les cafés, et notamment le café Pombo — la crypte sacrée du Pombo, — où chaque samedi, à partir de 1912, il réunissait ses amis écrivains et visiteurs étrangers ; sur la passion d'écrire, la nuit, quand la ville dort parce que *« les vivants et les morts sont égaux dans le sommeil ».* Morts en rêve et ressuscités au réveil...

TOUTE son œuvre, finalement, est constituée de gregueras plus ou moins longues, qui tournent autour d'un thème : telle cette *« veuve blanche et noire »* peu farouche, mais qui refuse le tutoiement, pleine de mystère, sous ses longs voiles de crêpe, fardée comme une poupée (comme Dali, comme Kokoschka, Ramon s'était fait confectionner une poupée de cire grandeur nature au regard langoureux et aux jambes gainées de soie...), toujours plus veuve malgré *« ce parfum noir qui lubrifiait sa blancheur, qui était comme la sauce anglaise de sa chair »* et qui *« faisait qu'elle semblait garder son châle et ses vêtements noirs en se déshabillant ».* La sensualité qui naît de cette délectation impure permet tous les fantasmes, toutes les lubricités jusqu'à ce que l'inévitable jalousie se glisse chez l'amant qui *« désespère de ne pas avoir été le premier et de ne pouvoir être le dernier ».*

Ces variations burlesques et troubles qui se succèdent dévoilent sans cesse une invention verbale, une imagination pleine d'acrobaties et de clowneries qui jaillissent dans un jeu qui ne finit pas, qui ne mène qu'à la mort.

Obsessions ironiques du misogyne amateur de femmes que l'on retrouve de livre en livre : dans les variations presque musicales autour des seins — *« fruits d'été caressés comme des chats blancs assoupis »* — de cette belle veuve qui l'allaite comme un enfant ; ou bien dans ce répertoire abrégé mais substantiel qui est une merveille de science et d'humour : seins du dimanche *« plus aériens, plus propres qu'aucun autre jour et comme amidonnés »*, seins stupides *« d'ordinaire très petits, car lorsque les grands sont stupides, leur grandeur sauve leur stupidité »*, seins sous l'habit religieux *« repentants malgré leur chaleur amoureuse »*, superbes seins des mortes dont on ne sait plus si elles ont eu des seins. *« La surface de leur poitrine est lisse. Leurs seins ont dû monter au ciel comme leur âme »* et *« le spectacle de la résurrection de la chair sera un grand spectacle, puisque les robes des mortes seront complètement pourries et qu'elles ressusciteront palpitantes et nues, avec leurs seins nouvellement créés, rutilants et fous ».*

Ramon maîtrise la folie extraordinaire d'une langue poétique et sensuelle comme un sixième sens, lui qui se transforma en « docteur invraisemblable », médecin fou qui, dans son maître livre, traque la maladie comme si c'était une situation romanesque, vertigineuse description du corps malade sauvé *in extremis* par les jeux de l'esprit. Décadent, burlesque, absurdement de mauvais goût, Gomez de la Serna se savoure comme une friandise. Ce n'est pas indispensable à la nutrition, mais quel plaisir !

(1) *Echantillons*, choix de textes traduits par Mathilde Pomès et Valery Larbaud, fut publié dans la collection des « Cahiers verts », chez Bernard Grasset, après le refus de Gallimard.

(2) Une librairie Gérard Lebovici s'est ouverte récemment au 27 de la rue Saint-Sulpice, à Paris-6e.

★ **Autres titres disponibles en français aux éditions Gérard Lebovici : *le Docteur invraisemblable*, trad. Marcelle Auclair ; *Gustave l'incongru*, trad. André Soucas.**

Charles Dickens

(Suite de la page 19.)

Cinquante-six esquisses classées par genre en « Notre Paroisse », « Scènes », « Personnages », « Récits », autant d'études sèches et drôles, souvent divertissantes ; trop courtes pour être ennuyeuses ou emphatiques, plus aiguës et libres que dans le cadre d'un roman, elles relèvent d'une forme d'ethnologie finalement très moderne, quand celle-ci — ce qui n'est pas fréquent — a les bonheurs d'écriture d'un Dickens (on en jugera par le développement consacré aux ramoneurs dans « Le Premier Mai »).



Charles Dickens à l'époque où il entreprend *les Esquisses de Boz*.

EXPLORER

Martin Chuzzlewit parut à partir de janvier 1844 à juillet 1845, en dix-neuf livraisons mensuelles, chez Chapman et Hall, qui devaient à Dickens leur fortune. Il était alors en pleine gloire, et ses tirages étaient pour l'époque fabuleux : 40 000 pour *les Aventures de Mr Pickwick*, 50 000 pour *Nicolas Nickleby*, 100 000 pour *le Magasin d'antiquités*. Le contrat qui le liait à Chapman et Hall pour *Martin Chuzzlewit* reflétait donc une assez grande confiance dans le succès commercial, tout en comportant une clause discrète prévoyant une réduction des mensualités versées à Dickens au cas où l'accueil du public serait plus réservé. C'est, hélas, ce qui se produisit. Dickens avait proposé un sous-titre très fourre-tout (« La vie et les aventures de Martin Chuzzlewit, ses parents, amis et ennemis ; comprenant toutes ses volontés et toutes ses manières, avec une chronique historique de ce qu'il fit et ne fit pas ; montrant en outre qui hérita de l'argenterie familiale, qui reçut les petites cuillères et qui les louches en bois. Le tout formant une clé complète de la maison des Chuzzlewit »). Comme le note sobrement Sylvère Monod, cela laissait Dickens libre *« d'écrire à peu près n'importe quoi »*.

Les lecteurs se montrèrent trop peu nombreux dès les premières livraisons, au point que Dickens sentit que l'on pourrait faire jouer la clause d'insuccès contre lui et s'en trouva durablement vexé, se brouilla avec ses éditeurs. Pour relever le piment de son récit, toutefois, il fit faire à son héros un voyage aux Etats-Unis — que rien dans l'intrigue ne rendait vraiment nécessaire, mais par lequel il espérait reconquérir la frange volontiers américanophobe du public anglais.

Dickens avait lui-même effectué un tel voyage en 1842 et n'en avait pas gardé un bon souvenir. Tout le choquait en Amérique, que l'on pille les œuvres européennes sans verser un sou de *copyright*, qu'on y tienne les Noirs en esclavage, que l'on chique le tabac et crache dans la rue, qu'on y soit aussi snob qu'ailleurs et que le dollar soit roi. Il traduisit son amertume dans « American Notes », et Martin Chuzzlewit se fit l'écho de son maître. En vain, cette mauvaise bile ne rapporta pas le bénéfice escompté, et par la suite Dickens s'excusera (dans une postface au roman, datée de 1868) d'avoir forcé le trait et cédé à quelque malveillance.

Le charme du feuilleton

Reste au crédit de *Martin Chuzzlewit*, au-delà du décousu de la narration, le charme si plaisant du feuilleton, imposé par le rythme des livraisons. Quelques grandes figures de la caricature, ainsi Mrs Gamp, garde-malade corpulente, paresseuse, alcoolique, armée de son parapluie (au point que « gamp » désigna longtemps cet instrument en Angleterre) ou l'hypocrite et dévôt Mr Pecksniff, version britannique de notre Tartufe. Et si l'ensemble connaît quelques égarements, des lenteurs inopportunes, ces imperfections techniques se laissent oublier assez vite sous la force comique qui s'empare de Dickens dès qu'il attrape, par un détail, une manie, un pan de la veste, une de ses nombreuses bêtes noires.

MICHEL BRAUDEAU.

★ **ESQUISSES DE BOZ et, MARTIN CHUZZLEWIT, de Charles Dickens, sous la direction de Sylvère Monod, traduction de Henriette Bordenave et Françoise du Sorbier, « Bibliothèque de la Pléiade », Gallimard, 1 808 p., 360 F.**

Culture

THÉATRE

« La Cerisaie », par la Taganka

Seule devant des fantômes

« C'est une comédie, par moments même une farce », dit Tchekhov de sa *Cerisaie*. Et quand il a vu créer la pièce à Moscou, le 17 janvier 1904, il a trouvé que les acteurs manquaient d'*« éclat »*.

La mise en scène d'Anatoli Efros s'aligne sur ce vœu de Tchekhov. Musique, danses, chansons, courses-poursuites, gags divers. Tout cela autour d'un très étrange décor : un coussin géant à fanfreluches, d'une dizaine de mètres de côté, qui est en même temps un carré de cimetière, avec ses tombes, ses croix, ses fleurs.

La demi-teinte rêveuse, nonchalante, assez émue, qui court parallèlement aux mises en scène de chez nous, et qui caractérise un peu le théâtre de Tchekhov, à nos yeux, est absente du spectacle d'Efros. Cette *Cerisaie*-là partagerait plutôt le ton direct, la lumière nette, presque la brusquerie, de nombreuses nouvelles de Tchekhov.

Les acteurs, à une exception près, ont été dirigés gros, et jouent gros. On dirait une parodie d'acteurs ratés, qui forcent la dose.

*Mais cette soirée inattendue, plu*tôt décevante, et comme privée de son énergie spirituelle, présente tout de même un trésor, qui à lui seul mérite de voir le public accourir : c'est la grande comédienne Alla Demidova dans le rôle de Ranievskaïa.

Grande, yeux bleus, cheveux châ*tain clair, longs pas fermes* à la Garbo, Alla Demidova est du nombre des artistes inspirés, intérieurs, dotés d'une présence souveraine, et dont la lumière d'imagination irradie la salle entière. Le moindre des signes qu'elle émet a été longuement médité, et est accompli avec une science des planches, une force d'expression, très vives, mais chaque fois d'une amplitude parfaitement juste, sans un soupçon de pose, d'excès.

Et l'ensemble de ces signes s'organise. en la figure inoubliable d'une Ranievskaïa immédiate, sans comédie, déchirée sans cesse entre des accès de désarroi et des élans d'allégresse, de courage, avec des ruptures de conscience, et des tendresses, et des violences, et des vertiges et des envols. Il est impossible de quitter Alla Demidova des yeux dans sa création d'une Ranievskaïa qu'aucune vente d'aucune cerisaie ne saura jamais abattre, parce que la fermeté de son intelligence transforme chaque échec en rebondissement, en futur, en nouveau but à atteindre.

Parmi les ombres irréfléchies de sa famille, *comme parmi les êtres* d'action tournés vers des lende*mains, cette femme qu'anime* l'art d'Alla Demidova est dans une soli*tude absolue. Elle court à l'abîme.* En chemin, elle touche à tout. Elle ne cache rien de son jeu. *Elle est la* vérité même. C'est une grande leçon de théâtre, qui permet de marquer cette *Cerisaie* d'une pierre très blanche.

M. C.

★ *Odéon, 20 h 30, jusqu'au 8 février.*

Les mouettes du Luxembourg

(Suite de la première page.)

Mais voici. Il disait : c'est un rêve, une cerisaie lorsqu'elle est en fleurs, une féerie d'écumes blanches, et si une petite fille court le matin sous ces nuages de fleurs et revient à la maison, elle prononce « la cerisaie » d'une certaine voix, *en mettant* l'accent sur une certaine syllabe.

» Mais plus tard, au moment des récoltes ou lorsque les arbres sont noirs et tordus l'hiver, un régisseur ou un marchand, parlant de la vente des cerises, prononce ce mot « cerisaie » d'une manière toute différente, mettant l'accent ailleurs. Et la cerisaie toute entière est là, entre ces deux accents toniques : j'entends, là tout près, la voix de la petite fille, et en même temps, loin derrière, celle du marchand.

» Oui l'on jouait cette *Cerisaie*, en 1976, et puis Vissotski est mort. Alors il y a deux pièces que nous n'avons plus voulu jouer, sans lui : *Hamlet* et *la Cerisaie*.

» Et puis ce fut le deuxième coup dur : Lioubimov s'en est allé. Nous nous sommes trouvés perdus. Nous n'avions plus le cœur à *rien*.

» Ce désarroi tenait à des choses très profondes, qui étaient notre théâtre, bien sûr, la Taganka de Lioubimov, mais qui étaient aussi la vie entière, là-bas. C'est que, dans les *années 60 il y avait eu surtout* deux changements, deux espérances : une revue de littérature, *Novi Mir*, et la Taganka.

» Deux pôles d'évasion, qui disaient au public : vous êtes malades. Il faut que vous sachiez *que vous êtes tous* malades. Et que chacun doit se soigner, essayer de se guérir. Et cela porta. Ce furent des années de prise de conscience. Et l'âme de la Taganka, son nerf, c'était Lioubimov, qui ne lâchait jamais la bride. Et nous voilà sans lui.

» Et, dans ces jours de chagrin, *on nous imposa* Efros à sa place. D'autorité on nous l'imposa.

» Oh ! nous-mêmes l'aurions peut-être bien appelé, un jour, plutôt qu'un autre. Pourquoi pas ? Mais avec le chagrin il faut des manières. Or on nous imposa Efros sans attendre assez. *Trop tôt*. Et *trop brutalement*.


MARC ENGUERAND

Alla Demidova

» Et, le deuil de Vissotski une fois accompli, mais son absence *pèse quand même*, nous avons repris *la Cerisaie*. Celle que vous allez voir. Et il s'est passé une chose très étrange : c'est la même mise en scène, les mêmes décors, les mêmes costumes, les mêmes acteurs pour plus d'un rôle, et ce n'est plus la même pièce. Plus du tout. La danse des mouettes a disparu. Le fantôme noir de derrière la porte *s'est rapproché*. Il y a une amertume. Une perte de nuances.

» La mort de Vissotski, l'absence de Lioubimov, ne sont pas seuls responsables de ce changement. Il y aussi Gorbatchev.

» Il a *suscité* un trouble que beaucoup n'ont pas dominé, pas encore. Parce que, si l'on peut dire, tout nous est ouvert aujourd'hui. Tout nous est permis. Et nous ne savons pas *comment nous y prendre*.

» Avant tout à cause du langage, à cause des mots. Parce que les mots, depuis si longtemps, avaient servi. Beaucoup servi. A mentir, à travestir. Au point que pour vivre autrement, aujourd'hui, il nous faudrait d'autres mots.

» Aux dernières réunions d'écrivains, d'artistes, le ministre *est venu*. Il a *annoncé*, *très net*tement, les nouvelles perspectives. Il a été sifflé. Après lui, une actrice très connue, aimée, a pris la parole pour confirmer cette libération. Elle a été sifflée. Pourquoi ? Ce n'était pas la liberté, le ministre, l'actrice, qui étaient sifflés. C'étaient les mots qu'ils employaient pour *annoncer* du nouveau, les vieux mots.

Oublier les mots du mensonge

» Cela, je le sens même au théâtre, chaque soir à Moscou, quand je joue. Deux pièces que je joue parfois depuis vingt ans, que le public aimait beaucoup. Et aujourd'hui le public bronche, nous sommes au bord de la rupture, on frôle les incidents.

» Même avec cette *Cerisaie*. Ranievskaïa, c'est un grand rôle, mais tout de même je sais le jouer, à peu près, ce n'est pas une chose impossible. Ces dernières semaines, j'ai été obligée de tout oublier, *de donner* autre chose. De faire oublier les mots. De donner à saisir seulement, bien au-delà des mots, une pureté, une absence de mensonge. Le passé de Ranievskaïa, la mort de son enfant, Paris, ses *amours, ses projets ? Non !* Ils n'en veulent pas. Ils ne veulent entendre qu'une chose toute nouvelle : une vraie absence de mensonge. Et c'est cela que vous allez avoir, ici, à Paris, et j'ai peur que ce ne soit pas votre attente.

» Mais en même temps il ne faut pas trahir Tchekhov : il ne faut jouer ni la cerisaie blanche de la petite fille seulement, ni seulement la cerisaie noire du marchand.

— Comment faut-il la jouer, alors ?

— Comme Efros nous la faisait *jouer en 1976*.

— Mais Efros vient de mourir.

— Je ne peux pas en parler. *C'est trop récent.* »

Propos recueillis par
MICHEL COURNOT.

« Le Régent », au Théâtre de la Ville

Mélancolies nocturnes

Maniérisme de l'écriture pour la mythologie de l'exotisme série B et des destins contrariés.

Le Régent est le nom d'un bar 1930 vert pailleté avec un plafond en coupole. Il est situé dans un jardin exotique délaissé. Entre les palmiers jaunis, une piscine sans eau depuis longtemps. L'histoire se passe dans un vague pays bien vieux, une sorte de Mittel Europa menacée. Le bar est très grand, presque vide. S'y retrouvent régulièrement des gens qui ont leurs habitudes. Un vieil homme silencieux. Un égyptologue (Michel Didym) et un sinologue (Patrick Zimmermann), qui attend le retour de son amour. Arrive un vieux copain pianiste (Philippe Morier-Genoud) poursuivi par des tueurs. Il était au Japon, où, d'ailleurs, il a rencontré la femme tant attendue. Puis trois entraîneuses (Catherine Ducarre, Christine Joly, Marie-Paule Trystam), qui se roulent en boule et dorment par terre. Le barman (Serge Valetti) écoute, sert à boire, dispose ses verres en pyramides pour se distraire, et tient des propos de philosophe.

La première partie se passe dans le bar, la seconde dans le jardin. Avec les mêmes personnages, plus la femme, Bulle Ogier. Pourquoi, comment est-elle revenue, pourquoi repart-elle ? Ainsi va la vie. Le pianiste s'est fait tirer dessus, mais il *n'est que blessé. Pourquoi, par qui*, il doit le savoir. Il y a une explosion dans la *piscine sèche*. Les entraîneuses organisent une cérémonie *d'adieu pour* Bulle Ogier.

Le Régent, seconde pièce de Jean-Christophe Bailly, *a été créée au* TNP, vient au Théâtre de la Ville à partir du 6 février et succède donc aux *Crachats de la lune*, de Gildas Bourdet. Les paumés misérables du buffet de la gare laissent la place aux paumés chics du *Régent*. Le spectacle est mis en scène par Georges Lavaudant, qui avait déjà monté *les Céphéides*, première œuvre de Jean-Christophe Bailly. Naturellement, s'il a voulu créer celle-ci pour marquer son entrée au TNP comme codirecteur, c'est qu'il l'aime. Il dit qu'elle est chaleureuse, ambitieuse, écrite *« dans une langue et non un langage »*.

On aimerait le suivre, mais cette « langue » on l'entend plus comme un exercice de formules et de métaphores, influencé par Marguerite Duras et complaisamment prétentieux que comme la volonté ambitieuse de *« raconter des histoires de passion, d'amour »*.

Le décor, de Jean-Pierre Vergier, est somptueux. Le bar surtout, nécropole scintillante, dégage une ambiance prenante, tranquillement funèbre, où se noient des personnages sans réalité ni chair, entre lesquels la mise en scène *délimite* des vides, car il s'agit de montrer des empêchements, des solitudes. Parfois, comme à l'arrivée des trois entraîneuses habillées Barbie, et qui font des figures de danse au bar, on a l'impression que Lavaudant se cite et se caricature. Les acteurs semblent aussi noyés que leurs personnages, y compris Bulle Ogier. Par instants, elle arrive bien à émouvoir, mais c'est parce qu'elle est Bulle Ogier.

Jean-Christophe Bailly et Georges Lavaudant sont de la même façon fascinés par les mélancolies nocturnes sur fond de Miles Davis, par les cœurs déchirés du petit matin, les néons de Tokyo, les bals de Mexico. L'exotisme série B qu'on commence à avoir beaucoup vu, les évasions imaginaires des chansons de Paolo Conte, moins l'essentiel : la voix qui fait voyager.

Si on ne voyage pas, on ne voit plus que le côté chromo. Tout est question de regard, explique Lavaudant : *« On sort la nuit, il pleut, une voiture passe... Et, comment dire, à partir du moment où on a un regard un peu amoureux, aventureux, cette chose banale devient belle. »*

Mais le regard de Georges Lavaudant n'a transmis que le soin mis à fabriquer l'artifice. On se cogne aux images sans y entrer. Comme si l'auteur et le metteur en scène s'étaient tendu un miroir dans lequel ils ne voient qu'eux-mêmes.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre de la Ville, à partir du 6 février, 20 h 30.

DANSE

Au théâtre de la Bastille

Le groupe Dunes et Elsa Wolliaston

Ils sont deux, Madeleine Chiche et Bernard Misrachi. Leurs amis aixois, Odile Duboc, Georges Appaix, sont montés à Paris. Eux ont choisi Marseille, le soleil. Ils travaillent *dans un environnement* qui n'est pas précisément ouvert à la *danse moderne. Ils restent pourtant*. C'est ce qu'ils racontent dans *Projections : leur couple isolé dans leur* petit appartement-studio d'essai, la *ville autour avec sa foule, mouvante*, le port, les bâteaux, la mer.

Sur la scène de la petite salle du théâtre de la Bastille, ils ont installé un écran, une dizaine de télévisions et des surfaces blanches (cuvette de lavabo, réfrigérateur, fauteuil renversé), utilisées comme capteurs d'images. Des projections minutieusement rythmées composent une symphonie visuelle et sonore avec scènes intimistes en accéléré, déambulations dans la rue, natures mortes, accompagnées de bruits quotidiens ou de phrases usuelles. Pas intravertis pour deux sous, curieux des autres, Bernard Misrachi et Madeleine Chiche s'interrogent sur les mots, les gestes, les choses, et sur la vie avec humour et gaieté.

Parfois, ils interviennent discrètement en contrepoint des images, lui solide, un peu instituteur, elle nonchalante, versatile. Leur danse reste fidèle à un minimalisme qui les apparente à David Gordon et Valda Setterfield.

Le temps de subir les affres de la claustrophobie dans le hall, et le public se retrouve dans la grande salle, cette fois, pour suivre *Privilèges*, voyage de trois êtres en quête de métamorphoses, suggéré par Elsa Wolliaston sur fond de flûte et percussions.

Une Noire, Katherine Josephau, et une Blanche, Françoise Antoine, s'y secouent, s'y projettent en tous sens. Vainement. La danse d'Elsa Wolliaston, portée par un formidable magnétisme, ne s'imite pas, ne se transmet pas, et *Privilèges* ne dépasse pas le stade des travaux d'élèves.

M. M.

★ Dunes, 19 h 30 ; *Elsa Wolliaston*, 21 heures. Théâtre de la Bastille, jusqu'au 7 février.

CIRQUE

Le XII[e] Festival de Monte-Carlo

La tradition renouvelée

Le cirque n'est pas mort. C'est du moins ce qu'affirment les gens de la piste d'Europe, d'Amérique et d'Asie réunis à Monte-Carlo.

Le XII[e] Festival international du cirque de Monte-Carlo, ouvert le 29 janvier, s'est achevé le 2 février *sous le nouveau chapiteau stable*, préfiguration d'un art en plein *renouvellement*, à l'Ouest *comme à* l'Est.

Fu Xiu Yu, jeune Chinoise de vingt-quatre ans appartenant à la troupe acrobatique de *Changchun*, dont l'aventure sous le chapiteau a *commencé dès l'âge de neuf ans* et qui a eu l'idée de jongler avec des bols, *juchée sur un vélo-échasse* lui-même placé au sommet d'une boule en bois de cent kilos.

L'Américain Don Martinez, l'un des plus brillants de ce festival, était le fabuleux voltigeur des Flying Farfan, l'un des premiers à avoir réussi il y a dix ans le triple saut et demi périlleux. Et puis un jour il a décidé de mettre sa technique époustouflante d'acrobate et de cascadeur au service d'un numéro de voltige, *truffé de gags, sur tremplin élastique* : c'est éblouissant d'agilité et de drôlerie. Don Martinez, dans son nouvel emploi, reconcilie le cirque avec une espèce en voie de disparition : le clown.

L'approfondissement des numéros s'est exercé aussi à Monte-Carlo dans le dressage des animaux. L'Italien Massisiliano Nones a présenté une belle séquence esthétique avec un groupe de tigres dirigés en douceur, en finesse, et Lucien Gruss, reprenant la plus pure tradition du cirque équestre de son père Alexis, a littéralement enchanté le public pourtant blasé du festival.

CLAUDE FLÉOUTER.

Culture

EXPOSITIONS

« L'Illustration » au musée Carnavalet

La mémoire d'un siècle



Dégradation du capitaine Dreyfus : la parade d'exécution dans la cour de l'Ecole militaire par F. de Haenen (12 janvier 1895).

Fondée en 1843, l'Illustration fut pendant un siècle le miroir d'une certaine société française. Le musée Carnavalet lui consacre une passionnante rétrospective.

« Traduire le récit en images : toutes les nouvelles de la politique, de la guerre, de l'industrie, des mœurs, du théâtre, des beaux-arts, de la mode dans le costume et dans l'ameublement. » Une déclaration d'intention publiée le 4 mars 1843 dans le premier numéro de *l'Illustration* et suivie à la lettre pendant un siècle. Les illustrateurs du journal avaient la mission de patrouiller aux quatre coins du monde, crayon en main, avant de voir leurs croquis gravés sur bois. En fait, ils se fiaient souvent à la mémoire ou à l'imagination des voyageurs. Au fil des ans, ils furent remplacés par des photographes sans jamais disparaître tout à fait. Le musée Carnavalet présente cinq cents documents extraits des archives de la revue, dessins et photos mêlés. La frontière entre les deux techniques est d'ailleurs très floue : les photos sont si soigneusement retouchées qu'elles ressemblent à des dessins, et les dessins sont si minutieux qu'ils n'ont rien à envier à la précision photographique. Et pour ajouter à la confusion, la photo est très souvent intégrée au dessin.

Quoi qu'il en soit, le graphisme du journal est si fort qu'il finit par symboliser l'événement lui-même. Zola sur sa locomotive, le cuirassier brisant sur son genou le sabre du capitaine Dreyfus, le reflet du gendarme lancé au galop derrière la voiture de Bonnot, les mineurs rescapés de la catastrophe de Courrières, toutes ces images, cent fois reproduites, sont apparues une semaine ou l'autre dans un numéro de *l'Illustration*.

Mais l'hebdomadaire qui immortalisait les grands faits historiques fut surtout un formidable miroir de la société française, vue à travers les lorgnons de cette bourgeoisie qui gardait précieusement dans sa bibliothèque les grands volumes reliés de cuir, pour l'édification des générations futures.

Us et coutumes

Ses us et coutumes sont donc soigneusement répertoriés, du bureau de placement des domestiques aux élégants défilés de l'avenue du Bois. Sans oublier les événements artistiques : salons de peinture où des escouades de hauts-de-forme reluisants s'écrasent devant les toiles des chers maîtres, Bonnat, Henner ou Detaille, célébrités de la scène croqués avec leurs interprètes, Alfred Capus, Edmond Rostand et Victorien Sardou, en compagnie de Lucien Guitry ou de Sarah Bernhardt.

Arrive la guerre de 14. Comme tous ses confrères, *l'Illustration* va consacrer au conflit l'essentiel de ses pages. Et augmenter considérablement son tirage. Ici la guerre n'est pas fraîche et joyeuse, mais toujours héroïque et grave. Dans les usines, les femmes remplacent les hommes.

Au front les poilus meurent, une lettre de leur fiancée dans leurs mains crispées, tandis que la soldatesque germanique se déshonore à longueur de page. Après l'armistice, la revue retrouve son mélange d'actualité et de mondanité. Les numéros de fin d'année sont toujours des merveilles techniques, et l'imprimeur ne lésine pas sur la couleur. Mais la concurrence croît. Les premiers magazines à grand tirage — *Vu, Match* — font leur apparition. Les ventes se tassent. Le journal vieillit avec sa clientèle.

L'exposition se clôt sur un dessin du président Lebrun inaugurant le nouveau palais de Chaillot, en 1937. Les dernières années du journal sont passées sous silence. Interrompue par l'invasion allemande, *l'Illustration* obtient dès août 1940 l'autorisation de reparaître, avec ses reportages bien illustrés, ses réflexions *« frappées au coin du bon sens »* et ses riches numéros de Noël. Mais le prix à payer est élevé. Otto Abetz a imposé un éditorialiste, Jacques de Lesdin, dont le moins qu'on puisse dire est qu'il est totalement dévoué à la politique de collaboration. Quatre ans plus tard, en 1944, *l'Illustration*, qui vient de fêter ses cent ans, meurt définitivement.

EMMANUEL DE ROUX.

★ *L'Illustration*, un siècle de vie française, musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, 75003 Paris. Jusqu'au 26 avril 1987.

★ Les éditions Eric Baschet proposent une sélection des 5293 numéros de *l'Illustration* — grands événements et transformation de la vie quotidienne, de l'électricité à l'aviation — en seize volumes de 300 pages, au format original. La collection est diffusée par Le livre de Paris/Hachette, 3, avenue de Garlande, Bagneux, Hauts-de-Seine. Environ 250 F chaque tome.

NOTES

« Gothic » de Ken Russell

Décidément la cervelle de M. Russell ressemble de plus en plus à un de ces robots-mixers dont on nous vante à la télévision, avant les catastrophes du Journal, les mérites broyeurs et la puissance de râpe. Ce cinéaste qui fut excellent *(Women in love, Music Lovers, The Devils)* du temps où il se contenait, un peu plus confus en se relâchant *(Mahler, Tommy, Lisztomania)*, met aujourd'hui tout en vrac dans son bol : dans le cas présent, la fameuse nuit du 16 juin 1816 où lord Byron et son hôte, le docteur Polidori, reçurent dans la villa Diodati, au-dessus du lac Léman, le poète Shelley et sa femme Mary, ainsi que sa demi-sœur Claire Clairmont.

Nuit fatale, où l'on dut en faire de belles et se raconter des histoires en buvant du champagne et du laudanum ! C'est là que Mary Shelley conçut *Frankenstein*, et Polidori, *The Vampyre*, ancêtre du comte Dracula. Mais lorsque Ken Russell appuie sur le bouton, il en sort un drôle de potage, visqueux, verdâtre, où l'on repère des images superbes, hélas gratuites, au fil d'un bouillon de cauchemar, entre un clin d'œil à Goya, un à Füssli, un à Salvador Dali, avec, en prime, quelques fœtus ricanants et deux poètes romantiques anglais pâles et vaporeux, comme on n'en trouverait plus chez Michou. Bref, encore une mayonnaise qui s'effondre, vous pouvez débrancher. Quand M. Russell s'attaquera-t-il à *Guerre et Paix*, ou aux Evangiles ? Encore plus gros, encore plus épastrouillant, qu'on puisse emmener les enfants. **M. B.**

Revue sonore et négatif

Il fallait bien que ça arrive, à force de multiplier les tentatives pour la rendre spectaculaire : voici donc la première revue sonore de photographie. Elle a été réalisée par l'université d'été de la radiophonie à l'occasion des Rencontres d'Arles 1986, et co-éditée avec la revue *Antigone*, qu'anime Eric Bullot. Pour son deuxième sommaire, sur deux faces de 61 minutes, scandée d'intermèdes musicaux, *Infra-Violet* propose en stéréo, sur le thème « Les lieux de la contemplation », des entretiens avec, entre autres, Yvette Troispoux, Lucien Clergue, Michelle Chomette, Alain Bergala et J.-C. Lemagny, qui, à propos d'Atget, parle excellemment du *« mutisme de la photographie »*.

Portant sur le livre, la collection, l'exposition et la diversité des pratiques, alternant la fausse spontanéité, le lieu commun et la naïveté la plus pesante, mais aussi la conviction, le sérieux, la réflexion que suscite un art fragile, intime et cérébral, trop souvent minorisé, c'est une initiative dont le bien-fondé n'apparaît pas à la première écoute. Apportant moins que le dialogue imprimé, mal dosé, inégalement calibré, le manque d'humour et surtout d'invention dans l'usage du support, loin d'ouvrir une nouvelle voie, ne distille qu'un indicible autant qu'insoutenable ennui.

P. R.

★ *Infra-Violet*, revue sonore de photographie, disponible par correspondance auprès des éditions Phonurgia-Nova, 8, rue du Séminaire, 13200 Arles, 80 F.

Mort de Liberace

Le « showman » pianiste américain Liberace est mort le 4 février dans sa résidence de Palm-Spring, des suites d'une grave anémie. Il était âgé de soixante-neuf ans.

[Né en 1919 d'un père italien et d'une mère polonaise, Wladziu Valentino Liberace commence sa carrière pendant la seconde guerre mondiale. Il bénéficie des conseils du virtuose polonais Paderewski, mais sa célébrité est venue de son extravagance. Les mélomanes ont beaucoup souffert à entendre ses pots-pourris Mozart-Chopin-Beethoven, etc. Mais il a enchanté les amoureux du music-hall en jouant sur un piano blanc constellé de strass, enveloppé de plumes, de fourrures, vêtu de satins et de lamés ; il a été une grande figure de Las Vegas. Sa fortune était considérable, ses fans lui ont été fidèles et ont organisé une veillée funèbre aux chandelles devant sa résidence, quand ils ont appris le mardi 3 février qu'il était dans le coma. Il souffrait d'un emphysème, d'anémie aiguë, de problèmes cardiaques, mais son agent a démenti que ces troubles aient été causés par le SIDA. — C. G.]

Communication

Les publicitaires et l'alliance Hachette-Havas

Le Front du refus

« *Choquant* », dit le premier ; « *Effondrant* », souffle un deuxième ; « *scandaleux* », crie un troisième ; « *inimaginable* », dénonce un quatrième, tandis que le cinquième laisse tomber : « *C'est la totalité du monde de la communication qui va s'en trouver ébranlé.* » A peine signée, la candidature Hachette-Havas pour TF 1 soulève polémiques et émois. Les barristes s'agitent qui ne craignent pas d'exprimer haut et fort leur réprobation devant les risques d'abus de position dominante. Les socialistes également qui, par la voix de M. Jean-Jack Queyranne, estiment que « *M. Chirac utilise le bras séculier de Havas pour plier TF 1 à ses vues.* » Les professionnels de la publicité expriment leur indignation devant « *ce mariage de la carpe et du requin* » (selon une formule de Jacques Séguéla), la carpe — « *poisson séculaire raffolant des endroits vaseux* » — représentant Hachette, le requin — « *les courants ou les gouvernements passent, il bénéficie toujours de passe-droits* » — figurant Havas. Une alliance que les publicitaires dénoncent ensemble, jeudi 5 février, en annonçant, à l'initiative du Club des agences françaises lancé par FCA, BDDP et RSCG, une grande campagne de publicité visant alertant l'opinion et les hommes politiques (par lettre ouverte adressée à MM. Chirac, Balladur, ainsi que les membres de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL). Et l'organisation (1) d'un « front du refus ».

D'abord le procédé : l'intervention de l'Etat au mépris de la CNCL et la politisation croissante d'un secteur qui, selon les publicitaires interrogés, ne devrait répondre qu'aux lois du marché. « *C'est désolant !* » regrette Didier Colmet Daage, PDG de l'agence Dupuy-Saatchi et Saatchi-Compton. « *Un gouvernement est arrivé au pouvoir en brandissant les thèses du libéralisme et en promettant une séparation définitive du pouvoir et de l'audiovisuel. Il fausse le jeu en manipulant les acteurs et cherche à conserver la mainmise sur toute la communication.* »

« *Honteux !* » s'écrie M. Philippe Calleux, le PDG de FCA. « *Pour moi, c'est l'attaque du train postal : le produit de vingt ans de sous-information des pouvoirs publics pour qui l'avenir de la publicité se résume à l'agence Havas qu'ils contrôlent largement. Les autres, même celles qui se sont hissées dans les dix premières places et tâchent de tisser un réseau international ne comptent pas à leurs yeux.* »

Même indignation chez Dominique Simonin, le président de JWT, qui ironise sur l'incohérence des décisions. « *C'est au moment où l'on privatise une société publique qu'une autre société d'Etat se porte acquéreur.* »

Là n'est pourtant pas le motif principal de la colère des publicitaires. Le procédé est inadmissible ? Soit. Mais les effets peuvent se révéler catastrophiques. « *L'alliance est parfaitement incompatible avec le principe de nécessaire séparation entre les activités de publicitaire, de régisseur et de média*, explique Philippe Gaumont, de l'agence FCB. *On ne peut être à la fois juge et partie. Le cumul de fonctions autorise les pratiques les plus malsaines, ruine la crédibilité et l'indépendance que nous revendiquons et anéantit les lois sur la concurrence.* » Le PDG de Partenaire, Alain Lavau, n'est pourtant pas surpris : « *Allons ! Tout le monde sait que le marché publicitaire en France est l'un des plus faussés du monde, dominé par les deux « monstres » que sont Havas et Publicis, qui ont toujours été des régies de médias. Le scandale est ancien, et l'alliance Hachette-Havas ne va faire que prolonger et compliquer une situation historiquement malsaine.* » « *Vieux débat en effet*, soupire Jean-Marie Dru, de l'agence BDDP. *Le cumul de fonctions qui existait depuis quinze ans devient donc la règle officielle.* »

« Hold-up »

Mais les publicitaires redoutent aussi la réaction des annonceurs. Ceux-ci ne seront-ils pas tentés de confier leurs campagnes aux groupes et aux agences publicitaires qui dépendent de Havas (Eurocom, Polaris, HCM, etc.), afin de bénéficier des meilleurs horaires de passage sur le petit écran ? « *Les annonceurs seront amenés à se poser beaucoup de questions* », souligne Philippe Gaumont. Cette préférence pour les agences du groupe d'Etat handicapera les autres agences « *qui se battent pour défendre leur indépendance* ».

Plusieurs professionnels évoquent, en outre, l'ombre du numéro un de l'achat d'espaces en France, M. Gilbert Gross. Certains chuchotent même qu'un accord secret pourrait lier sa société, SGGMD, et le groupe Havas. Accord que nient vigoureusement les intéressés. « *Si bientôt un seul groupe d'achat d'espaces, et le plus gros, obtient la préférence sur TF 1, comme nombre d'entre nous l'imaginent*, accuse ce publicitaire, qui réclame soudain l'anonymat, *ce sera alors une « opération à la soviétique » : un seul acheteur d'espaces et un seul groupe publicitaire en France...* »

Le risque ? « *Une défiance envers les agences indépendantes*, regrette M. Alain Lavau, *c'est une prime aux privilèges.* » Des privilèges déjà en vogue, fait remarquer M. Jean-Marie Dru, directeur associé de BDDP, qui cite plusieurs campagnes d'intérêt public, d'entreprises publiques ou d'explication de la politique gouvernementale confiées dans le passé à des filiales du groupe Havas. Une « *prime* » qui met à mal aussi l'image du marché publicitaire français, où, selon M. Didier Colmet-Daage, « *on instaure un climat de facilité pour certains groupes.* » « *Nous sommes le seul pays démocratique où une telle alliance est possible*, s'insurge M. Alain Lavau, *c'est l'image de la France et le prestige de notre profession à l'étranger qui sont ainsi touchés.* »

Une situation sans espoir ? « *On ne commet pas impunément un hold-up*, rugit Jacques Séguéla. *C'est une atteinte au libéralisme, un désastre pour l'avenir de la pub française — fin de la compétition, fin de la créativité, — une bévue que le gouvernement risque de payer cher.* » Et de passer aux menaces : « *Si ces accords scélérats devaient prendre effet, alors la profession boycottera la Une ; et les téléspectateurs se réveilleront et réaliseront que la mainmise du pouvoir sur les médias est devenue totale.* » Citant les articles destinés à réprimer « *les ententes illicites et les abus de position dominante* », certains misent sur un sursaut de la CNCL. C'est notamment à elle que s'adressera d'ailleurs la campagne lancée par les publicitaires. « *Mais les treize sages méritent-ils leur nom* » ? ironise l'un d'entre eux...

ANNICK COJEAN et YVES-MARIE LABÉ.

(1) Une initiative similaire avait rassemblé, il y a quatre ans dans un mouvement intitulé Help, des publicitaires indépendants qui protestaient contre l'attribution à Havas et Publicis d'une part des régies de FR 3.



Jean-François Kahn part en croisade

L'Evénement du jeudi part en campagne. *« Il va (...) falloir résister. Et se battre »*, écrit dans son dernier éditorial son directeur, M. Jean-François Kahn, en appelant ses lecteurs à constituer, par exemple, des comités de défense du pluralisme. Pourquoi ? En faveur de la *« survie même de la presse libre »*. *« La manœuvre qui consiste à livrer la télévision au trio Hachette-Hersant-Havas*, écrit-il, *ne vise rien moins, en effet, qu'à l'asphyxier en la coupant de tout relais médiatique, en la privant de ses ressources publicitaires, en l'écrasant sous le poids de groupes monopolistiques tout-puissants, en la marginalisant par l'utilisation maximale des effets de synergie. »*

Mais si le risque d'une attribution de la cinquième chaîne à M. Robert Hersant, inquiète M. Jean-François Kahn (*« Jamais encore un tel moyen de diffusion de masse n'avait été en partie contrôlé par une faction politique aussi extrémiste »*), l'alliance Hachette-Havas pour la reprise de TF 1 l'inquiète plus encore. Attribuer la plus grande chaîne de télévision française à un groupe Hachette-Filipacchi qui contrôle de multiples maisons d'édition, des radios, *« presque 50 % du marché des biens culturels »*, et *« dispose du monopole total de la distribution des publications nationales »*, ce serait, s'indigne-t-il, mettre en place le pire des *« monopoles collectivistes »*.

Et, poursuit-il, *« comme si cela ne suffisait pas, voilà que l'on double ce monopole inouï d'un monopole publicitaire*, via Havas, *en intégrant dans le même montage agences, régies, annonceurs et supports (...). Tout ce qui sera en dehors de l'empire sera exclu... Que les principes les plus élémentaires de la concurrence et du pluralisme soient aussi évidemment violés, voilà ce que nous serons nombreux à ne pas admettre »*.

Le sort de la chaîne musicale

Les chanteurs français se mobilisent

Johnny, Renaud, Lio, Souchon, Chedid, Chamfort, Indochine, Clerc, Niagara et puis Cabrel, Daho, Mitchell, Berger, etc., les rockeurs, crooneurs et chanteurs français ont décidé d'exprimer publiquement leur attachement à l'existence d'une télévision de type musical. Parallèlement à la pétition de la SACEM, les vedettes ont signé une lettre aux pouvoirs publics et préparent d'autres formes d'action en liaison avec les éditeurs de disques, promoteur du projet TFM (CBS, Polygram et Virgin).

Une campagne de publicité dans la presse sera entreprise dès le début de la semaine prochaine. Elle fera référence au public jeune et aux sondages, et témoignera de son intérêt pour une télévision fiction et musique. « *Surtout n'oubliez pas les jeunes...* » pourrait être le slogan que d'aucuns aimeraient à compléter par... « *et ils ne vous oublieront pas* ». Mais les actionnaires de TFM déjà rassurés par l'attitude de la CNCL, recommandant aux candidats à la sixième chaîne une programmation musicale, se gardent bien d'une action ou démarche de type politique. « *C'est peut-être ce qui nous différencie des autres candidats*, déclarent MM. Alain Levy, le PDG de Polygram, et Henri de Bodinat, PDG de CBS. *On se bat sur un projet, un format, une idée ; on parle programmes, avant de parler tour de table.* »

Partisan absolu de la télévision musicale, Jean-Jacques Goldman se dit prêt, avec d'autres artistes, à toute forme d'action susceptible de convaincre la CNCL. « *Avec le câble, le satellite, les Français auront très vite accès à la télévision musicale*, nous a-t-il déclaré ; *mais celle-ci aura pour noms Superchannel, Sky Channel, Music Television... Elle ne jouera que de la musique anglo-saxonne et causera la mort de la chanson française ; n'attendons pas ce moment ; c'est aujourd'hui qu'il faut prendre les devants... Au MIDEM, les quatre cinquièmes des pays européens (Suède, Allemagne, Pays-Bas, Autriche) étaient représentés par des artistes chantant et s'exprimant en anglais. Seules les artistes français et italiens chantaient dans leur propre langue. TV 6 a redynamisé la chanson française. Perdre l'idée d'une chaîne musicale aurait pour nous tous des conséquences désastreuses.* »

Jointe à Los Angeles, où elle répète une comédie musicale, Line Renaud, elle aussi, apporte son soutien à la campagne en cours. « *Tous les artistes sont concernés : interprètes, musiciens, compositeurs, paroliers, réalisateurs de clips, etc. Tous sont sensibilisés et mobilisés. J'en ai parlé avec Johnny Halliday, Henri Salvador ou Rose Laurens ; il faut une chaîne de la musique, de toutes les musiques, du rock, de la variété, du classique, pour toutes les générations. C'est la seule façon de résister à l'ouragan anglo-saxon et de garder la mémoire d'un patrimoine exceptionnel.* »

A. Co.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES DÉSOSSÉS, Chaillot (47-27-81-15), 20 h 30.
LA CERISAIE, Odéon (43-25-70-32), 20 h 30.
PAYSAGES HUMAINS, Petit Odéon (43-25-70-32), 18 h 30.
ADORABLE JULIA, Arts Hébertot (43-87-23-23), 21 h.
LA FEMME SAUVAGE, La Bruyère (48-74-76-99), 21 h.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : Ballet Van Dantzig Balanchine.
SALLE FAVART (42-96-06-11), 19 h 30 : Atys.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : Songe d'une nuit d'été.
CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : relâche jusqu'au 11 février : Théâtre Gémier : 20 h 30 : les Désossés.
ODÉON (43-25-70-32), 20 h 30 : la Cerisaie, de Tchekhov.
PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Paysages humains, de Nazim Hikmet.
TEP (43-64-80-80), 19 h : les Voix intérieures.
BEAUBOURG (42-77-12-33), Débats/Rencontres : 21 h : Séminaire : aspects de la pensée au Japon (la notion de beau Japon) ; 18 h 30 : Le débat des débats (bilan de dix années de débats au centre G. Pompidou). Cinéma/vidéo : Cinéma et littérature au Japon : se reporter à la rubrique Cinémathèque/Cinéma ; Vidéo-Information : 16 h : Les animaux malades de l'homme, de F. Enderlin ; 19 h : de la sainteté, de J.M. Berzosa ; Vidéo-Musiques : 16 h : les Contes d'Hoffmann, d'Offenbach ; 19 h : The Catherine Wheel, de D. Byrne.
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 20 h 30 : l'Opéra de quat'sous.
THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), Théâtre de la Ville au Th. de l'Escalier d'or : 20 h 45 : La Princesse blanche.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Yiddish cabaret.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), 20 h 30 : Musique bouddhiste du temple de Zhihua.

Les autres salles

AMANDIERS (43-66-42-17), 20 h 30 : la Divine Clownerie.
ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Harold et Maude.
ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : la Sonate au clair de lune.
ARTISTIC-ATHEVAINS (43-55-27-10), 21 h : Circuits clandestins.
ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : Adorable Julia.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Adriana Monti.
ATHÉNÉE (47-42-67-27), salle L. Jouvet, 20 h 30 : le Désir sous les ormes ; salle Ch. Bérard, 20 h 30 : Je t'embrasse, pour la vie.
BATACLAN (47-00-30-12), 20 h 30 : Kabaret de la dernière chance.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : le Nègre.
CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (43-28-36-36), 21 h : la Dernière Bande ; II : 20 h 30 : Home ; Aquarium (43-74-99-61), 20 h 30 : le Procès de Jeanne d'Arc, veuve de Mao Tsé-toung.
ÉPÉE DE BOIS (48-08-39-74), 20 h : Caligula.
CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Galerie, 20 h 30 : la Religieuse ; la Resserre, 20 h 30 : la Leçon des ténèbres ; Grand Théâtre, 20 h 30 : la Nuit des rois.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 45 : Clérambard.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 19 h : Mam'zelle Julie.
DAUNOU (42-61-69-14), 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?
DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 20 h 30 : Un enfant dans la guerre.
DIX HEURES (42-64-35-90), 20 h 30 : la Magie d'Abdul Alafrez.
THEATRE-18 (42-26-47-47), 20 h 30 : SOS.
EDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : les Clients.
ESCALIER D'OR (42-74-22-77), 20 h 45 : la Princesse blanche.
ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : l'Arrêt de mort, dern. le 5 ; 22 h 30 : Une femme légère.
ESSAION (42-78-46-42), 19 h : le Chemin d'Anna Bargeton ; 21 h : Lili.
FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : Un beau salaud.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-20-60-56), 21 h : Bonsoir maman.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 19 h : Sir Gawain and the Green Knight ; 21 h : Master Harold and the boys.
GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : la Drague ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.
GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : le Guichet ; 20 h 30 : Naître ou ne pas naître.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.
JARDIN D'HIVER (42-55-74-40), 21 h : Arromanches.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : la Femme sauvage.
LIERRE THEATRE (45-85-55-83), 20 h 30 : Electre.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Kou par Kou. – II : 20 h : Thérèse Desqueyroux ; 21 h 45 : On répète Bagatelle.
MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Deux sur la balançoire.
MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.
MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h 15 : Fool for love ; 22 h : Savage love.
MARIGNY (42-56-04-41), 21 h : la Galipette.
MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 45 : l'Idiot.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double Mixte.
MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : l'Avare.
MODERNE (48-74-10-75), 21 h : l'Effet Glapion.
MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle, 20 h 45 : Ce sacré bonheur. Petite salle, 21 h : Conférence au sommet.
NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : les Yeux d'Agathe.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?
ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : Léopold le bien-aimé.
L'OMBRE QUI ROULE (48-74-30-11), 21 h : la Poursuite amoureuse.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 21 h : Une mouche dans la tête.
PALAIS ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule, Rencontres.
PLAINE (42-50-15-65), 20 h 30 : Images de Mussolini en hiver.
POCHE (45-48-92-97), 21 h : Amédée ou comment s'en débarrasser ; 18 h 30 : Dernières lettres d'une mère juive à son fils.
PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20), 20 h 30 : Edda Gabler.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Chat en poche.
RANELAGH (42-88-64-44), 20 h 30 : Saint Erik Satie.
ROSEAU THÉATRE (42-71-30-20), 19 h : Brèves inquiétudes dans une chaise longue.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : les Seins de Lola.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10), 21 h : Voyage au bout de la nuit.
TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30 : l'Écume des jours.
TH. DE L'EURE (45-41-46-54), 20 h 30 : Visites à la jeune veuve.
TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TH. 13 (45-88-16-30), 20 h 45 : Derniers masques.

Jeudi 5 février

TH. 14 J.-M.-SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : les Rêves de Lolita et Laverdure.
TH. DU LIERRE (45-86-55-83), 20 h 30 : Electre.
THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39), 20 h 30 : les Brumes de Manchester.
TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), 21 h : Conversations après un enterrement.
TH. DES 50 (43-55-33-88), 20 h 30 : Parle pas comme ça tu t'fais du mal.
THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Antigone.
TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, 20 h 30 : Mon Faust ; Petite salle, 20 h 30 : les Enchaînés.
TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : Babiboum ; 18 h 45 : la Fête à E. Guillevic.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 21 h : les Taupes niveaux.

Les concerts

Crypte Sainte-Agnès, 20 h 30 : A. Kremski.
Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. A. Schiff (Bach).
Grande Halle de la Villette, 20 h 30 : Orchestre de chambre d'Europe, dir. G. Kremer (Mozart).
Centre Bösendorfer, 21 h : A. Gillieron (Scarlatti, Benda, Dussek...).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : Chorale de la Fondation Principauté des Asturies.
Salle A.-Marchal, 20 h 30 : S. Reich, Ch. Corea, F. Narboni, O. Stacatto.
Centre culturel canadien, 19 h : C. McWillian, R. McMillan (Blavet, Leclair, Gaubert...).
Salle Gaveau, 20 h 30 : S. Hovora, A. Lamasse (Boccherini, Villa-Lobos, Rachmaninov).

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : l'Accroc-habitation.
DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

La danse

(Voir théâtres subventionnés.)
BASTILLE (43-57-42-14), 21 h : Privilèges ; 19 h 30 : Projections.
CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : Voyage mémoire solo.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-48), 20 h 30 : l'Ange bleu.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Vacances, de G. Cukor ; 19 h, A bout de souffle, de J.-L. Godard ; 21 h, Modèle, de F. Wiseman.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, les Damnés de l'océan, de J. von Sternberg ; 17 h, les Cinq Survivants, de A. Oboler ; 19 h, Our Boys et Pigs, de C. Black.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU SALLE GARANCE (42-78-37-29)
Cinéma et littérature au Japon

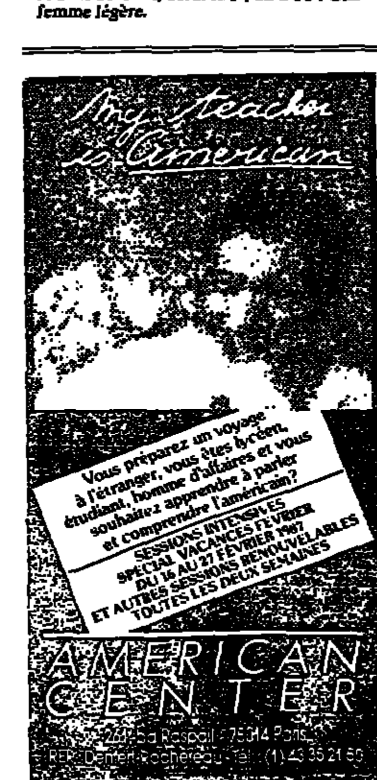
14 h 30, le Cœur, de K. Ichikawa ; 17 h 30, Je suis un chat, de K. Ichikawa ; 20 h 30, Plus tard, de Y. Morita.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
L'AMIE MORTELLE (A., v.f.) (*) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Images, 18e (45-22-47-94).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90).
AUX FRONTIÈRES DE LA VILLE (Aus., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
BLESSURES LÉGÈRES (Hon., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
BLUE VELVET (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
BONS BAISERS DE LIVERPOOL (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (43-32-91-68).
CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
CHARLOTTE FOR EVER (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).
COMME UN CHIEN ENRAGÉ (A., v.o.) (*) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).
LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).
CREATOR (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).
DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LES DIAMANTS DE L'AMAZONE (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).
DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
EMMANUELLE V (Fr.) (**) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode, 19e (42-05-06-07).
L'ÉTAT DE GRACE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
L'ÉTRANGÈRE, (Brit., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
FAUBOURG SAINT-MARTIN (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; UCG Biarritz, 8e (45-62-20-40).
LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-86-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
HIGHLANDER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Templiers, 3e (42-72-94-56).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
JUMPIN JACK FLASH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-49-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM (Sov., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LÉVY ET GOLIATH (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (43-36-23-44) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE MAL D'AIMER (Fr.-It.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).
MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
MASSACRE A LA TRONÇONNEUSE 2 (A., v.o.) (**) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26). – V.f. : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).
MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
MÉLO (Fr.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (43-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
MISSION (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34), George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88).
MISS MONA (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Publicis Elysées, 8e (47-20-76-23) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
MORT OU VIF (A., v.f.) (*) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).
LA MOUCHE (A., v.o.) (*) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e 47-48-06-06) ; (v.f.) Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LES MURS DE VERRE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).
NOIR ET BLANC (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LE NOM DE LA ROSE (Fr., v.a.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
ON SE CALME (v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).
PAIEMENT CASH (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
LE PASSAGE (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
PEGGY SUE S'EST MARIÉE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
LA PURITAINE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE RAYON VERT (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
LA REINE DES NEIGES, LE DÉSERT ET L'ENFANT (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).
ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83).
LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).
SALE DESTIN (Fr.) : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).
SID ET NANCY (*) (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
TERMINUS (Fr.-All.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02)...
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).
TOP GUN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
UBAC (Fr) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57).
LA VIE DISSOLUE DE GÉRARD FLOQUE (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
WANDA'S CAFE (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

LES FILMS NOUVEAUX

LES ADIEUX A MATIORA, film soviétique de Elem Klimov (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
CROCODILE DUNDEE, film australien de Peter Fairman (v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Mayfair Pathé, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01).
CROSS (*), film français de Philippe Setbon : Forum, 1er (42-97-53-74) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 11e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN, film canadien de Denys Arcan : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).
GOTHIC (*), film britannique de Ken Russell v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-494) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).
QUATRE AVENTURES DE REINETTE ET MIRABELLE, film français d'Eric Rohmer : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; St-Germain-des-Prés, 6e (45-22-87-23) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
SABINE KLEIST, SEPT ANS, film allemand de Helmut Dziuba : v.o. Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
LE TEMPLE D'OR, film américain de J. Lee Thompson, v.o. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (43-39-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
27 HORAS, film espagnol de Montxo Armendariz, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14).



PARIS EN VISITES

SAMEDI 7 FÉVRIER

« Le département égyptien du musée du Louvre », 14 h 30 (Clio. Tél. : 47-34-55-46).

« Le musée d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse (la France et son passé), ou 11 heures (Paris et son histoire).

« Notre-Dame de Paris et l'île de la Cité », 15 heures, statue de Charlemagne sur le parvis (Lutèce visites).

« *Une heure au Père-Lachaise* », 10 heures, 11 h 30 et 15 heures, porte principale (V. de Langlade).

« Les maîtres impressionnistes au musée d'Orsay », 10 h 15, entrée, et « Picasso et l'hôtel Salé », 14 h 30, cour, 5, rue Thorigny (Ch. Merle), ou *12 h 15, entrée (M. Hager)*.

« La peinture moderne de Monet à Picasso », 14 h 30, entrée musée de l'Orangerie (M. C. Lasnier).

« Exposition : les ors hellénistiques de Tarente », 14 h 30, musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (Arcus), *ou 11 h 30 (Hauts Lieux et découvertes)*.

« L'exposition mobilier, miniatures et objets de maîtrise », 15 heures, Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (AITC).

« Le couvent des Carmes et son jardin », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Musée du Grand-Orient, histoire de la franc-maçonnerie », 15 heures, 16, rue Cadet (Approche de l'art).

« Le mariage de Bonaparte à l'Hôtel Mondragon, siège de Paribas », 15 heures, 3, rue d'Antin (Paris et son histoire).

« Passages couverts autour de la rue Saint-Denis », 14 h 30, métro Etienne-Marcel *(Paris pittoresque et insolite)*.

« Présentation du musée d'Orsay. Disparition du Paris d'Alexandre Dumas, le baron Haussmann. Histoire de Paris par les plans-reliefs. La peinture impressionniste de Cézanne à Manet », 14 heures, 2, rue de Bellechasse (I. Hauller).

« La Cour des comptes », 10 h 30, 13, rue Cambon, et « La Banque de France », 15 heures, métro Malesherbes.

« *La Chambre de commerce* », *tél.* : 48-87-24-14.

« Le Musée de la céramique à Sèvres », 15 heures, devant l'entrée du musée (Academia).

« La France et la Russie au dix-huitième siècle », 10 h 30, hall Grand-Palais (*D. Bouchard*).

« Le vieux quartier Saint-Merri Quincampoix. L'église et ses peintures. Les corporations », 15 heures, parvis de l'Hôtel de Ville, devant la poste (G. Botteau).

« De la place des Vosges aux hôtels Rohan-Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« Histoire et fonctionnement du Palais de justice. Un procès de flagrant délit », 15 heures, métro Cité, sortie Marché aux fleurs (M. Ragueneau).

CONFÉRENCES

3, rue de la Légion-d'Honneur, 93200 Saint-Denis, 14 h 30 : « Kandinski, Mondrian, la peinture abstraite (conférence projection)

Institut océanographique, grand amphithéâtre, 195, rue Saint-Jacques, 21 heures : « Le pétrole et le sel : produits antagonistes ou produits complémentaires des océans du passé ».

Musée Guimet, 6, place d'Iéna, *15 heures* : « L'art du Népal » (M. Béguin).

Hôtel Sully, 62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « Architecture civile et militaire : de la motte au donjon de pierre » (M. Lépany).

Maison des mines, 270, rue Saint-Jacques, 11 heures : « La religion des Gallo-Romains », 14 heures : « Les échanges artistiques, sculptures et peintures de Ramsès à Antiochas », 16 heures : « L'exposition du bouddhisme en Asie du Sud-Est (Thaïlande, Indonésie).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 5 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20.30 Série : Columbo.
22.05 Magazine : Infovision.
23.15 Documentaire : Centre Georges-Pompidou, 10e anniversaire.
23.20 Journal.
23.40 Magazine : C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20.35 Cinéma : *le Môme Vert-de-gris* ■
Film français de Bernard Borderie (1952).
22.15 Patinage artistique : championnats d'Europe à Sarajevo.
23.20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20.35 Cinéma : *le Flic ricanant* ■
▶ Film américain de Stuart Rosenberg (1973).
Avec Walter Matthau, Bruce Dern, Lou Gosset, Albert Paulsen.
22.25 Journal.
22.55 Magazine : Montagne.
23.25 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Peau d'ange ■ film français de Jean-Louis Daniel (1985), avec Robin Renucci, Alexandra Stewart, Véronique Delbourg, Jean-Paul Muel, Jeffrey Kime, Agnès Cassandre. *Une femme riche, obsédée par le souvenir de son mari qui s'est suicidé vingt ans auparavant, prend un secrétaire particulier. Celui-ci l'entraîne dans un monde de fantasmes. Entre le réalisme et l'onirisme, les rapports d'un homme dominateur et de sa victime traumatisée. Angoisse, effets esthétiques.* **21.50 Flash d'informations. 22.00 Cinéma : Terreur dans la salle** ■■ film américain d'Andrew J. Kuehn (1984), avec Clint Eastwood, Faye Dunaway, Sylvester Stallone, Jane Fonda, Dustin Hoffman, Anthony Perkins, Elliot Gould, Bette Davis, Sissi Spacek. **23.20 Cinéma : Papa est en voyage d'affaires** ■■ film yougoslave d'Emir Kusturica (1985), avec Predgrag-Miki Manojlovic, Moreno de Bartolli, Mirjana Karanovic, Mustafa Nadarevic, Mira Furlan, Davor Dujmovic (v.o.). **1.35 Série : Espion à la mode.**

LA « 5 »

20.30 Cinéma : *Le plus sauvage d'entre tous* ■■ film américain de Martin Ritt (1963), avec Paul Newman, Melvyn Douglas. *Un homme, cynique et brutal, entre en conflit avec son père, propriétaire d'un ranch au Texas. Son jeune neveu l'admire. Western moderne, avec affrontement de deux modes de vie, deux pensées. Réalisation puissante, comme l'interprétation de Paul Newman.* **22.30 Série : Kojak. 23.30 Série : Supercopter. 0.25 Série : Baretta. 1.20 Série : Kojak. 2.15 Série : Star Trek.**

TV 6

20.30 Cinéma : *Bel ordure* ■ film français de Jean Marbœuf (1973), avec Bulle Ogier, Claude Brasseur. **22.00 6 Tonic.**

FRANCE CULTURE

20.30 Les noces de platine, de Franz Bartelt, avec Denise Gence et Michel Robin. **21.30 Musique : Emotion-mutation.** La danse du canard ; Tympan sorcier ; Lettre d'Amérique ; Nouvelles musiques de Tokyo. **22.30 Nuits magnétiques.** La nuit et le moment ; Artsons. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la Grande Halle de La Villette) : Concerto pour violon et orchestre nº 1 en si bémol majeur K 207 ; Concerto pour violon et orchestre nº 2 en ré majeur K 211, de Mozart, par l'Orchestre de chambre d'Europe, dir. et violon : Gidon Kremer ; après l'entracte : Concerto pour violon et orchestre nº 3 en ré majeur K 216 et *Adagio et fugue pour cordes en ré mineur K 546*, de Mozart. **23.00 Les soirées de France-Musique.** Jeanne d'Arc 3 *Roveu : la combustion (Purcell, Riboni, Honegger, Stockhausen).* **24.00 L'air du froid :** Britten, Chostakovitch, Hindemith, Brahms, Lekeu.

Vendredi 6 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

16.30 *Ravi de vous voir (suite).*
17.00 Variétés : La chance aux chansons.
17.25 La vie des Botes.
17.50 Feuilleton : Huit, ça suffit.
18.20 Mini-journal, pour les jeunes.
18.40 Jeu : La roue de la fortune.
19.05 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.

20.30 *D'accord, pas d'accord.*
20.35 Variétés : Grand public.
Invitée : Jane Birkin.
▶ Avec Etienne Daho, Jean-Louis Aubert, un duo Alain Souchon-Jane Birkin, Alain Chamfort, Chris Réa, Status Quo.
22.00 La séance de 10 heures.
Avec Jim Henson, pour son film *Labyrinthe*.
22.30 Feuilleton : Heimat.
23.30 Patinage artistique : Championnats d'Europe à Sarajevo.
0.10 Documentaire : Centre Georges-Pompidou, 10e anniversaire.
0.15 Journal.
0.30 Magazine : Premier balcon.

DEUXIÈME CHAINE : A2

16.05 C'est encore mieux l'après-midi.
17.35 Récré A 2.
18.05 Feuilleton : *Madame est servie.*
18.30 Magazine : C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 *Actualités régionales.*
19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 Série : Deux flics à Miami.
21.20 Apostrophes.
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
Sur le thème « Les livres du mois », sont invités : Jean-Noël Kapferer (*Rumeurs*), Peter Man et Uri Dan (*Capturer Eichmann*), Françoise Sagan (*Un sang d'aquarelle*), Yves Salgues (*l'Héroïne*) ; et présentation du livre de Jean Anouilh : *La vicomtesse d'Eristal n'a pas reçu son balai mécanique : souvenirs d'un jeune homme.*
22.35 Journal.
22.45 Ciné-club : *l'Amour d'une femme* ■■
Film de Jean Grémillon (1953).

TROISIÈME CHAINE : FR3

16.00 Documentaire : Vive l'histoire !
17.00 Feuilleton : Demain l'amour.
17.25 Dessin animé : Lucky Luke.
17.30 3.2.1. Contact.
18.00 Feuilleton : *Edgar, détective cambrioleur.*
18.20 La cuisine des juniors.
18.30 Feuilleton : *Flipper le dauphin.*
18.57 Juste ciel, petit horoscope.
19.00 Le 19-20 de l'information.
19.55 Dessin animé : Ulysse 31.
20.04 Jeux : La classe.
20.30 Feuilleton : *Les aventuriers du Nouveau Monde.*
21.30 Portrait.
Hélène Ahrweiler, recteur de l'académie de Paris.
22.25 Journal.
22.50 Magazine : Mach 3.
23.20 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

16.05 Cinéma : Un drôle de paroissien ■ film français de Jean-Pierre Mocky (1963), avec Bourvil, Jean Poiret, Francis Blanche, Jean Yonnel, Jean Tissier, Véronique Nordey. **17.25 Série : Cisco Kid. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessins animés. 18.15 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.45 Top 50. 19.15 Zénith. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Feuilleton : Objectif nul. 20.05 Starquizz. 21.00 Cinéma : les Compagnons de la marguerite** ■■ film français de Jean-Pierre Mocky (1966), avec Claude Rich, Francis Blanche, Catherine Darcy, Paola Pitagora, Michel Serrault, Micha Bayard. **22.25 Flash d'informations. 22.30 Boxe : championnat d'Europe des super-légers.** En direct d'Antibes : Tex Nkalankete (Fr.) - Tony Laing (G.-B.) et Freddy Skouma (Fr.) - Judas Clottey (G.-B.). **0.00 Cinéma : Alphabet City** ■ film américain d'Amos Poe (1984), avec Vincent Spano, Kate Vernon, Mickael Winslow, Zohra Lampert, Jami Gertz, Laura Carrington, Raymond Serra. **1.25 Cinéma : Ginger et Fred** ■■■ film italien de Federico Fellini (1985), avec Giulietta Masina, Marcello Mastroianni, Franco Fabrizi (v.o.). **3.25 Série : Hollywood Blues. 4.10 Cinéma : Terreur dans la salle** ■■ film américain d'Andrew J. Kuehn (1984), avec Clint Eastwood, Faye Dunaway, Sylvester Stalone, Jane Fonda, Dustin Hoffman, Anthony Perkins, Elliot Gould, Bette Davis, Sissi Spacek. **5.35 Les superstars du catch.**

LA « 5 »

16.30 Série : K 2000. 17.25 Série : Shérif, fais-moi peur. 18.15 Série : Supercopter. 19.10 Série : Happy days. 19.35 Série : Star Trek. 20.30 Téléfilm : Le justicier solitaire. 22.15 Série : Kojak. 23.15 Série : Supercopter. 0.15 Téléfilm : Le justicier solitaire. 1.55 Série : Kojak.

TV 6

19.00 NRJ 6. 19.40 Série : Max la menace. 20.10 Feuilleton : Le temps des copains. 20.30 Live 6. 22.00 Côté court (courts métrages). **23.00 Cinéma : Providence** ■■■ film franco-suisse d'Alain Resnais (1977), avec Dirk Bogarde, Ellen Burstyn, John Gielgud, Denis Lawson.

FRANCE-CULTURE

20.30 Les langues des autres : comment les approcher. Avec Claude Hagège. **21.30 *Musique : Black and blue.*** Mister John Kirby. **22.30 Nuits magnétiques.** La nuit et le moment. Les premiers pas. ***0.10 Du jour au lendemain.***

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 27 mars 1986 au Théâtre des Champs-Elysées) : La flûte enchantée, ouverture en mi-bémol majeur K 620 ; Concerto pour clarinette et orchestre en la majeur K 622 ; Symphonie nº 36 en ut majeur K 425, de Mozart, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Léopold Hager, avec Michel Portal, clarinette. **22.20 Les soirées de France-Musique** ; à 22.30, Les pêcheurs de perles ; à 0.30, Méli-mélodame.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 5 février à 0 heure et le dimanche 8 février à 24 heures.

Les pressions relativement hautes persisteront sur la France. Le flux d'ouest nous amènera encore de l'air doux et humide, les précipitations se localisant principalement sur les régions nord de la France.

Vendredi matin, un temps gris et brumeux prédominera sur la France, excepté près de la Méditerranée où des éclaircies seront observées. Attention aux nombreux brouillards souvent denses et généralisés. Les températures minimales seront légèrement négatives sur l'Alsace et les Vosges, ainsi que sur le Centre ; en revanche, elles dépasseront 7 degrés de la Bretagne à la Normandie et au Nord, et parfois même 9 degrés près de la Méditerranée.

Au cours de la journée, le temps conservera son aspect brumeux, mais de belles éclaircies se développeront de l'Aquitaine au sud du Massif Central et des Alpes ; il fera beau en montagne, mais des brumes pourront persister dans certaines vallées.

Enfin, quelques pluies atteindront l'après-midi les régions proches de la Manche, et des petites bruines sont probables au nord de la Loire. Le vent, de secteur sud-ouest dominant, sera faible, modéré ou assez fort près de la Manche ; le vent de nord-ouest soufflera assez fort près du golfe du Lion. Les températures maximales atteindront 4 à 8 degrés en général, 8 à 10 degrés près des côtes, 10 à 14 degrés près de la Méditerranée ; elles dépasseront difficilement 3 à 4 degrés sur les régions de l'Est.

Samedi, le temps sera brumeux le matin sur la moitié nord de la France, avec des nuages persistant sur les régions de l'Ouest, les brumes et brouillards ne se produisant que localement dans la moitié sud.

Au cours de la journée, des pluies discontinues pénétreront par l'ouest pour intéresser le soir la Bretagne, la Normandie, les Charentes, le Centre et le Bassin parisien. Sur les autres régions, le temps deviendra nuageux, à l'exception des régions du Sud-Est, où le ciel restera peu nuageux.

Les températures minimales seront de l'ordre de 0 à 2 degrés dans l'Est et le Centre-Est, 3 à 4 degrés sur les autres régions, localement 5 à 7 degrés près des *côtes de l'Atlantique*.

Les températures maximales seront de l'ordre de 4 à 7 degrés dans l'Est et le Centre-Est, et de 8 à 12 degrés ailleurs.

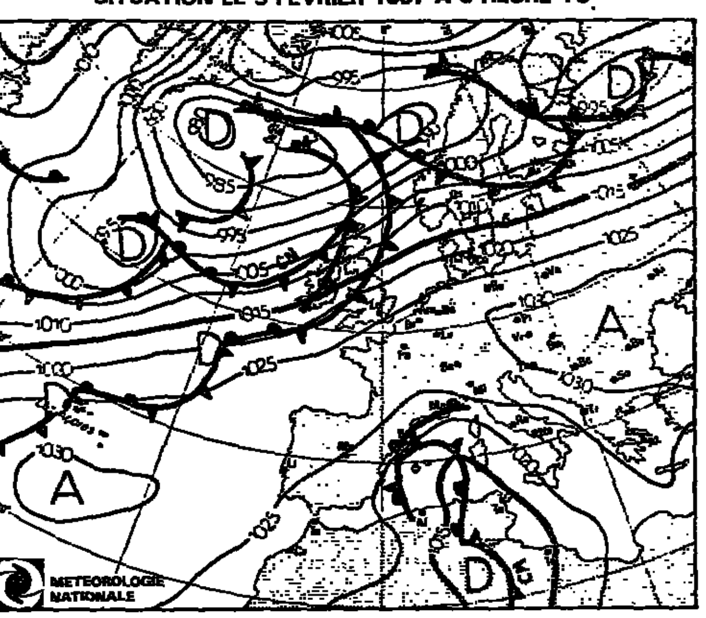
Dimanche, au cours de la journée, les pluies discontinues se décaleront vers l'est pour intéresser les régions du Nord-Est à l'Est le soir.

Le temps restera gris et humide au nord de la Loire. Le temps ensoleillé du sud-est se généralisera *ailleurs du Massif Central* aux Charentes, Aquitaine et Midi-Pyrénées.

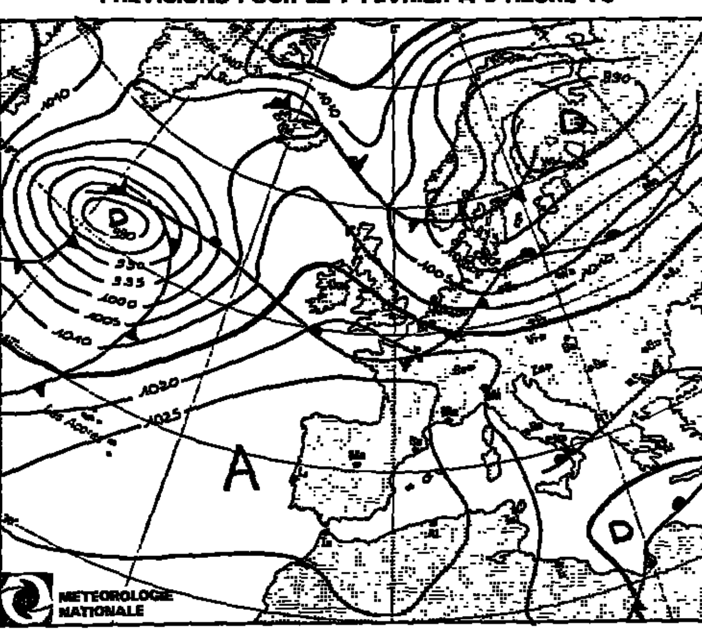
Les températures minimales seront en hausse de 1 à 2 degrés sur la moitié nord.

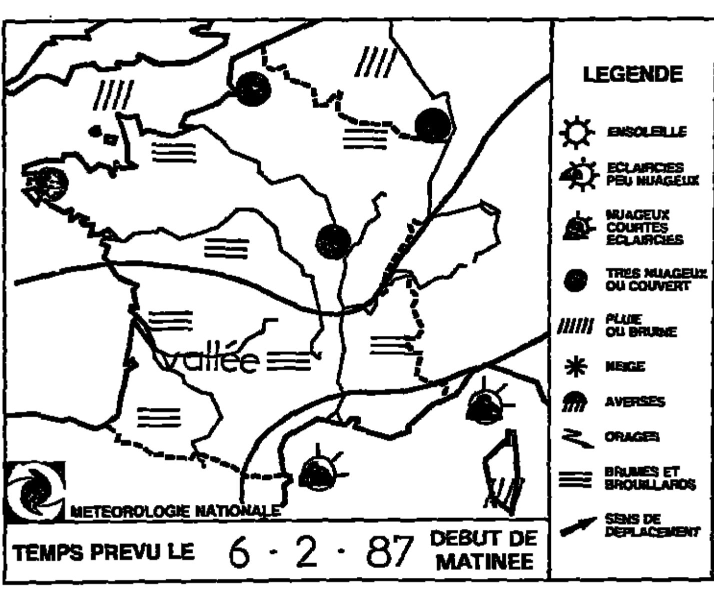
Les températures maximales seront en hausse généralisée de 1 à 2 degrés.

SITUATION LE 5 FÉVRIER 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 7 FÉVRIER A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 4-2 à 6 h TU et le 5-2-1987 à 6 h TU — le 5-2-1987

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	15	7	C
BIARRITZ	9	8	P
BORDEAUX	9	5	B
BOURGES	5	2	P
BREST	8	5	C
CAEN	8	1	B
CHERBOURG	8	3	B
CLERMONT-FERR.	5	0	B
DIJON	6	2	B
GRENOBLE St-M-H	8	2	B
LILLE	5	2	B
LIMOGES	11	– 2	B
LYON	4	2	B
MARSEILLE-MAR.	13	7	P
NANCY	4	0	B
NANTES	7	4	C
NICE	15	9	P
PARIS-MONTS.	5	1	B
PAU	7	7	B
PERPIGNAN	10	9	P
RENNES	6	3	P
ST-ÉTIENNE	7	1	P
STRASBOURG	4	– 5	D
TOURS	5	2	P
TOULOUSE	10	7	P
POINTE-A-P.	30	21	A

ETRANGER	max	min	temps
ALGER	16	11	P
AMSTERDAM	4	1	B
ATHÈNES	12	7	C
BANGKOK	30	20	N
BARCELONE	13	10	N
BELGRADE	1	– 12	B
BERLIN	0	0	C
BRUXELLES	3	2	C
LE CAIRE	18	9	D
COPENHAGUE	1	– 1	B
DAKAR	26	18	D
DELHI	24	10	D
DJERBA	19	12	D
GENÈVE	4	– 1	B
HONGKONG	17	13	D
ISTANBUL	4	– 1	N
JÉRUSALEM	10	7	C
LISBONNE	16	9	D
LONDRES	10	6	C
LOS ANGELES	18	10	D
LUXEMBOURG	3	1	B
MADRID	11	– 1	D
MARRAKECH	17	8	D
MEXICO	23	7	B
MILAN	3	0	C
MONTRÉAL	0	– 15	N
MOSCOU	– 1	– 6	N
NAIROBI	30	14	D
NEW-YORK	11	– 1	A
OSLO	0	– 6	C
PALMA-DE-MAL.	15	11	P
PÉKIN	6	– 6	D
RIO-DE-JANEIRO	29	25	D
ROME	16	8	C
SINGAPOUR	30	25	A
STOCKHOLM	3	1	C
SYDNEY	24	19	A
TOKYO	7	3	D
TUNIS	20	13	P
VARSOVIE	– 2	– 7	P
VENISE	4	2	C
VIENNE	– 5	– 11	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EN BREF

● **ANIMAUX : un « dog-sitter » pour le setter.** — Pas toujours facile lorsque l'on doit être hospitalisé, même pour un court laps de temps, de trouver un « dog-sitter » pour le setter. L'Association Avenir et protection des animaux (APA) propose un contrat « APA hospitalité ». Pour 250 F par an (200 F pour les membres de l'APA), quel que soit l'âge du maître et son état de santé, l'animal familier sera pris en charge durant la durée de l'absence. Trois solutions au choix : un service d'accueil chez des particuliers, une pension spécialisée, ou un vétérinaire. Les frais de garde et de nourriture seront assumés par l'APA jusqu'à concurrence de 1 500 F.

★ *Renseignements* APA, 117, rue Caulaincourt, 75018 Paris. Tél. : 42-55-72-00.

● **BIBLIOGRAPHIE : annuaire-guide de la psychologie.** — L'annuaire-guide de la psychologie, *édité par le journal des psychologues*, présente dans sa première partie un panorama complet de la psychologie moderne et de ses applications dans les domaines de l'*enfance et de la famille*, la *santé* (hôpital, l'enfance inadaptée), l'école et la formation continue, le travail (SNCF, PTT, police), la justice (éducation surveillée, experts, prisons) et l'environnement. *Sont également* examinées les conditions d'exercice de la profession et les règles de *déontologie qui la régissent*. La deuxième partie recense les psychologues par département et par spécialité. On y trouve également une liste détaillée d'associations, d'éditeurs, *de revues spécialisées et* de laboratoires de recherche en sciences humaines.

★ *Journal des psychologues*, 61, rue Marx-Dormoy, 13004 Marseille. Tél. : *(16) 91-49-24-23 ; 336 p., 150 F.*

● **BIBLIOGRAPHIE : testaments, donations, successions.** — Testaments ou donations entre vifs ? Comment choisir, comment régler sa succession, en tenant compte de la « réserve » dont bénéficient les *ascendants et descendants* (la « quotité disponible » pouvant être répartie librement au gré du testateur). Comment assurer l'avenir du conjoint survivant ? Recueillir une succession (*acceptation pure et simple ou sous* bénéfice d'inventaire si l'on craint que le passif excède l'actif). Quels seront les droits à régler au Trésor public ? Trois petits guides répondent très clairement à ces questions et à bien d'autres, et s'ils n'excluent pas le recours à un notaire pour la *rédaction des actes et les formalités*, ils éclaireront ceux qui veulent disposer de leurs biens à bon escient.

★ *Testament ou donation ?*, Editions du Puits Fleuri, 22, avenue de Fontainebleau, 77850 Hericy ; *Les Successions* (même éditeur) ; *Guide Néret des successions*, Editions Néret, 23, rue de Chabrol, 75010 Paris. Tél. : 48-24-70-79.

● **COLLOQUE : « Eglise-maçonnerie : condamnations ou malentendu ? »** — Sur ce thème, le Service Incroyance Foi de l'Eglise catholique et l'Institut d'études et de recherches *maçonniques organisent* à Toulouse un colloque public, les 7 et 8 février. Avec la participation de nombreux historiens, ce sont deux siècles de conflits entre l'Eglise *catholique et la maçonnerie qui* seront analysés. Salle du Sénéchal, 17, rue de Rémusat, à Toulouse.

SUR MINITEL

Prévisions complètes
Météo marine
Temps observé Paris, province, étranger
36.15 Tapez LEMONDE puis METEO

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4415

1 2 3 4 5 6 7 8 9

I II III IV V VI VII VIII IX X XI

HORIZONTALEMENT

I. Pont pour les ânes ou rivière pour les cracks. – II. Garniture de sommier. Peut être tout en noir ou multicolore. – III. Il est très porté sur la bouteille. Son succès dépend beaucoup de la qualité du service. – IV. Provençal d'origine, il fut Girondin d'élection. Séance masquée. – V. Placard hermétique. Garantit l'incognito. – VI. Chef de l'aristocratie ou sigle monarchique. Lettres de rupture. – VII. Potasse ou phosphore. – VIII. Personnel. Quand il place quelque chose à gauche, ce n'est généralement pas des valeurs. – IX. Sur le marbre ou sur la planche. – X. Desservi. Symbole. – XI. Pierre à feu. Peine.

VERTICALEMENT

1. Le porteur ne se plaint pas d'en être trop chargé. – 2. Pour la paix, il se donne au front. Note. – 3. Abréviation d'un code ou de celle qui l'interprète. Principe essentiel de l'espoir. – 4. Blé ou produit à base de blé. – 5. Authentifié. Petit Suisse à l'origine de la grandeur helvétique. – 6. Démonstratif. Un Jean qui collabora avec Raphaël. – 7. Participe passé. Avec eux, on ne peut être mieux fixé. – 8. Il se délecte toujours quand il se paie une bonne brioche. – 9. Mauvaise tête. Représentation surréaliste.

Solution du problème n° 4414

Horizontalement

I. Lucrative. – II. Haie. As. – III. Upas. Mort. – IV. Roupie. – V. Habilleur. – VI. Ecorce. Se. – VII. In. Sel. – VIII. Pénurie. – IX. Ire. Rat. – X. IUT. Ivre. – XI. Sexualité.

Verticalement

1. Louche. Pi. – 2. Aciérie. – 3. Charbonneux. – 4. Rasoir. Tu. – 5. Ai. Ulcéré. – 6. Temple. Il. – 7. Oie. Servi. – 8. Vareuse. Art. – 9. Est. Relaté.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 5 février 1987 :

UN DÉCRET

● N° 87-61 du 4 février 1987 modifiant le décret n° 87-1 du 5 janvier 1987 relatif à l'émission de l'emprunt d'État janvier 1987 et autorisant l'émission d'obligations assimilables du Trésor.

UN ARRÊTÉ

● Du 26 janvier 1987 modifiant l'arrêté du 26 mai 1983 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement des lycées militaires.



Le Carnet du Monde

Naissances

– M. et Mme Hyacinthe BOCCHIETTI

sont heureux d'annoncer la naissance de

Jansen,

au foyer de Nadine, Alain et Laetitia, Thea, Edwin,

le 7 janvier 1987.

Saint-Maur. Caravino. Hucisko.

Décès

– Mme Hubert Borel,
sa mère,
Le docteur et Mme Jean-Paul Delbet
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Borel
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Borel
et leurs enfants,
M. et Mme Yves Borel
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Borel
et leurs enfants,
Mme Christine Borel
et son fils,
M. Philippe Borel
et sa fille,
ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. François BOREL,

survenu le 4 février 1987, dans sa quarante-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 9 février, à 10 h 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, à Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

29, rue de Longchamp,
75116 Paris.
12, rue de Tournon,
75006 Paris.

– M. et Mme Franz Recktenwald,
M. Pierre Puyo,
Mlle Brigitte Adrian,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-François BRÉHÉRET,

leur frère, beau-frère et ami,

survenu le 4 février 1987, dans sa quarantième année.

Le service religieux sera célébré le vendredi 6 février, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre, 90, avenue Achille-Peretti, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière Est d'Angers (Maine-et-Loire), le même jour, vers 16 h 45, dans la sépulture de famille.

Une messe de Requiem sera célébrée le samedi 7 février, à 11 heures, en la chapelle du Calvaire, 8, rue Vauvert, à Angers.

86, rue Charles-Laffitte,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– A ceux qui l'ont connu et aimé, ses enfants et petits-enfants

ont la douleur de faire part du décès de

Me Edmond CAHEN,
ancien bâtonnier,
Légion d'honneur à titre militaire,
officier du Mérite militaire,
médaille de la Résistance,
croix de combattant volontaire de la Résistance.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, le mercredi 4 février 1987.

Cet avis tient lieu de faire-part.

43, rue de Bruchach,
68100 Mulhouse.

– M. et Mme Robert Wetzel,
Eric et France Wetzel,
Alban,
Eliane et Pierre Bourguignat,
Christophe et Fabrice,
Sylvie et Klaus Speck,
Alexandra et Vanessa,
Florence Wetzel,
M. et Mme Audouin Dollfus,
Fanny, Corinne, Jean-Tycho, Ariane,
M. et Mme Ivan Kayser,
Jérôme et Christine Kayser,
Adeline,
Valérie et Jacques Rivière,
Anna,
Nathalie Kayser,
Les familles Dollfus, Soubeyran et Leenhardt,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Charles DOLLFUS,
née Suzanne Soubeyran,

rappelée à Dieu, le 1er février 1987, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 9 février, à 10 h 30, en l'église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, à Paris-16e.

L'inhumation aura lieu à Lyons-la-Forêt (Eure), à l'issue de la cérémonie.

« Le soir venu, Jésus dit : « Passons sur l'autre rive. »

(Marc IV-35).

82, rue du Ranelagh,
75016 Paris.

– Aix-en-Provence.

Le docteur et Mme Léo Latil,
leurs enfants
et petits-enfants,
Le professeur et Mme Marc Latil,
leurs enfants
et petits-enfants,
Le commandant et Mme André Latil,
Mme Denis Latil,
née Marie-Christine d'Albertas,
et ses enfants,
Me Philippe Latil,
ses enfants,
Mme Philippe Latil,
Mlle Marthe Bernusset,
M. Brice Chevallier,
Les familles Latil, Charpin et Chabert,

font part du décès, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année, de

Mme José LATIL,
née Germaine Ducros,

endormie dans la paix du Seigneur, le 2 février 1987.

6, place Jeanne-d'Arc,
13100 Aix-en-Provence.

– Seyssel. Talloires. Lyon. Paris.

Mme veuve Clément Lauvergeon,
sa mère,
Le docteur et Mme Bruno Lauvergeon
et leurs enfants,
ses frère, belle-sœur, neveux et nièce,
Les familles Lauvergeon, Echassoux, parentes, alliées et amies,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges LAUVERGEON,

survenu à Lyon, le 2 février 1987, à l'âge de cinquante-six ans, après une longue et douloureuse maladie.

Ses obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 6 février, à 14 h 30, en l'église de Seyssel (01), où le corps sera déposé.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean MARCHAL,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
administrateur civil honoraire
à la direction régionale de Strasbourg
de la Sécurité sociale,

survenu dans sa quatre-vingt-dix-septième année, à Strasbourg, le 1er février 1987.

De la part de :
Janine et Léon Strauss,
Jean-Luc Marchal et Anne Mistler,
Camille et Timothée Marchal.

6, rue Daniel-Hirtz,
67000 Strasbourg.
68590 Thannenkirch.

– Les familles Weiss, Leclère, Evans, Bursaux,

ont le regret de faire part du décès de

Jacques WEISS,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 27 janvier 1987.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.

[Inspecteur des finances et frère de Louise Weiss (qui fut la doyenne des « féministes » de France et, avant de mourir en 1983, la doyenne des membres du Parlement européen à Strasbourg), Jacques Weiss s'est consacré à la publication, dans les pays de langue française, d'œuvres de recherche spirituelle. En particulier, sous le pseudonyme de Louis Colombelle, il publia *la Vie des maîtres*, pour lequel il obtint le Livre d'or du cent millième exemplaire de Robert Laffont. Sous son propre nom, il publia *la Cosmogonie d'Urantia*, qui allie des réflexions scientifiques à des inspirations religieuses.]

Remerciements

– Mme Josette Siva Soubramanien,
Ses enfants,
Et sa famille,

profondément touchés des nombreuses marques de sympathie et d'amitié témoignées lors du décès de

M. Siva SOUBRAMANIEN,

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, expriment à tous leur gratitude et leurs remerciements émus.

Anniversaires

– Il y a onze ans disparaissait

Cletta MAYER.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Erratum

– Dans l'avis anniversaire de décès du 3 février 1987 concernant

Julien COFFINET,

il fallait lire :
Famille Emmanuel L. Coffinet, 14, Kreuz Dr West Nyack, N.Y. 10994, USA.

Rectificatif

– Le titre de la thèse que doit soutenir, lundi 9 février, à 9 heures, salle des Commissions, à l'université Paris-II, M. Alexandre de Carvalho Garrett, était erroné dans l'annonce du *Monde* du 4 février. Le titre exact est : « Contribution à l'étude de l'information économique au Brésil. »

Communications diverses

– Rudyard Kipling. Nouvelle maçonnique, première traduction française : *Dans l'intérêt des frères*. Envoi gratuit sous pli fermé. Frais d'expédition : 10 F. Renaissance traditionnelle, BP 277, 75160 Paris Cedex 04.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER
TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNEES
1	101	tous signes	F. 400
	2 291	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	4 721	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
2	02	tous signes	200
	1 322	balance	10 000
		autres signes	1 000
	3 132	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	7 732	bélier	72 000
		autres signes	7 200
3	233	tous signes	400
	6 653	vierge	10 000
		autres signes	1 000
4	174	tous signes	400
	184	tous signes	400
	7 724	vierge	12 000
		autres signes	1 200
	8 384	poissons	12 000
		autres signes	1 200
	02 844	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
	04 644	vierge	50 000
		autres signes	5 000
	13 914	lion	50 000
		autres signes	5 000
	19 274	bélier	50 000
		autres signes	5 000
5	5 595	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	8 395	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	9 965	lion	10 000
		autres signes	1 000
	3 915	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	23 925	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
6	406	tous signes	400
	786	tous signes	400

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNEES
6	0 066	scorpion	F. 10 000
		autres signes	1 000
	5 416	cancer	12 000
		autres signes	1 200
	23 606	balance	50 000
		autres signes	5 000
7	0 497	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	1 497	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	4 837	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	7 217	verseau	12 000
		autres signes	1 200
	8 327	taureau	12 000
		autres signes	1 200
	08 677	verseau	50 000
		autres signes	5 000
	23 047	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
8	6 008	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	14 788	poissons	50 000
		autres signes	5 000
	24 408	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
9	3 109	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	2 249	lion	12 000
		autres signes	1 200
	2 269	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	24 829	sagittaire	4 000 000
		autres signes	125 000
0	10	tous signes	200
	20	tous signes	200
	6 310	balance	12 200
		autres signes	1 400
	17 490	taureau	50 000
		autres signes	5 000
	26 110	cancer	50 200
		autres signes	5 200

TOUS LES BILLETS NE BENEFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : VERSEAU TAUREAU CAPRICORNE GAGNENT 100,00 F

LOTO N° 5 TIRAGE DU MERCREDI 4 FEVRIER 1987

11 22 25 35 42 45 — 26 NUMERO COMPLEMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 11 ET SAMEDI 14 FEVRIER 1987 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

87 — *TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE* — TIRAGE DU MERCREDI 4 FEVRIER 1987 — 12e



Sports

Les championnats du monde de ski alpin

Zurbriggen et son ombre

Tomber comme cela est arrivé mercredi 4 février aux Français Didier Bouvet, Franck et Christian Gaidet, dans un slalom géant des championnats du monde est une mésaventure que peuvent aussi connaître les Suisses : le Valaisan Joël Gaspoz, qui domine la discipline depuis deux saisons en Coupe du monde, s'est retrouvé sur le dos trois portes avant l'arrivée, alors qu'il avait réalisé le meilleur temps de la première manche et qu'il semblait avoir course gagnée dans la seconde.

Cette chute a permis à son compatriote Pirmin Zurbriggen de monter une nouvelle fois sur la plus haute marche du podium avec, dans son ombre, l'Austro-Luxembourgeois Marc Girardelli. Cette deuxième médaille d'or arrachée de 7 centièmes de seconde par l' « enchanteur » le jour de son vingt-quatrième anniversaire, a permis à son agent, Marc Biver, de gagner un repas chez le célèbre Girardet : il avait parié que Pirmin Zurbriggen emporterait au moins deux titres et deux places de second dans ces championnats. C'est chose faite avant le slalom spécial de dimanche 8 février

CRANS-MONTANA
de notre envoyé spécial

« Dans le télécabine qui nous montait vers le départ de la seconde manche, Pirmin m'a dit qu'il n'avait pas de sensations ce matin et que depuis l'échauffement il skiait mal. Il ne comptait pas sur une médaille dans le slalom géant. Je lui ai fait remarquer que s'il avait réussi le deuxième temps du premier parcours dans ces conditions, il était bien le meilleur. Et il l'a prouvé ! » L'homme a demandé, avec une extrême politesse, de remettre ses lunettes de soleil-miroir avant de poursuivre la conversation : Marc Biver se présente comme *« le manager et surtout l'ami »* du Valaisan qui tient sous son charme les championnats du monde. La relation est, en effet, originale entre ce champion d'exception qui va souffler vingt-quatre bougies, deux médailles d'or au cou, et ce PDG de trente-six ans, à l'allure sportive dont la société MBD, a réalisé 16 millions de francs suisses (1 franc suisse vaut environ 4 francs français) de chiffres d'affaires au cours du dernier exercice.

Marc Biver a quitté depuis un an le département chronométrage électronique d'Omega pour fonder sa propre société de développement en sponsoring sportif lorsque, en 1984, il découvre Zurbriggen. *« Ce garçon n'était encore qu'un espoir, mais quel charisme. Il n'a pas réussi aux Jeux olympiques de Sarajevo. Pourtant, je suis allé aux Etats-Unis pour les dernières étapes de la Coupe du monde. Il allait la remporter. C'est là que nous sommes entrés en contact. On a eu tout de suite de bons rapports. »*

Cela ne se traduit pas immédiatement par un contrat en bonne et due forme. *« Habituellement, les agents comme Mark MacComark s'intéressent aux champions de ski à la fin de leur carrière. Exemple : Killy ou Russi. J'ai expliqué à Pirmin les avantages qu'il pourrait obtenir grâce à un manager. Il en a compris l'intérêt. »*

Objectif Calgary

Banale dans un sport officiellement professionnel, l'affaire n'est pas allée de soi dans le cadre du ski alpin hypocritement amateur. Le pool des fournisseurs de l'équipe helvétique s'est notamment fait tirer l'oreille : *« Ils avaient l'impression qu'on allait leur voler un athlète. Les choses se sont arrangées. MBD verse désormais une cotisation au groupement et lui sert de consultant pour des opérations de promotion. »*

Les pourcentages prélevés sur les contrats de Zurbriggen sont aussi moins importants que s'il s'agissait d'un tennisman : *« 10 % sur le matériel et 15 % sur le reste. On se limite à trois contrats : une banque (SBS), un horlorger (Ebel) et une marque automobile (Mercedes). on ajoutera peut-être des vêtements, mais pas de spaghettis ou de yaourts. Il ne faut pas galvauder la notoriété de Pirmin. »*

Ajouté aux différentes primes de victoire, (*le Monde* du 4 février) tout cela fait une petite fortune. *« Je ne vous dirai pas à combien elle se monte... s'il arrêtait aujourd'hui, il ne serait pas dans le besoin. Un homme d'affaires genevois s'occupe de ses placements immobiliers. Bourse et métaux précieux. »*

C'est dire que Zurbriggen n'a pas que de l'or autour du cou. Son trésor devrait grossir encore. *« L'objectif de Pirmin est maintenant d'être champion olympique en 1988 à Calgary. Il sera alors possible « d'exporter » son image de marque au Japon et aux Etats-Unis comme Jean-Claude Killy après les Jeux de Grenoble. »* C'est une perspective à laquelle le Valaisan se prépare de bonne grâce : *« Il a déjà beaucoup amélioré son français et il devrait passer trois semaines aux Etats-Unis pour maîtriser parfaitement la langue anglaise. Mais il a un caractère de chamois : il s'approche pour voir sans se laisser attraper. »*

Au bout du compte, on ne sait plus qui, du sportif ou du manager, fait la promotion de l'autre. *« Pirmin ne cache pas les avantages qu'il tire de notre accord. Beaucoup de coureurs voudraient faire pareil. J'en ai refusé une dizaine. Il faut qu'il se passe quelque chose entre le champion et l'agent. C'est pour cela que je m'occupe de Maria Walliser, la championne du monde de descente et de super-géant et depuis deux jours, de la Yougoslave Mateja Svet, troisième du super-géant, avec quelques autres. En fait, j'ai une profonde admiration pour Pirmin. Pour être le meilleur, il n'arrête jamais. Ses tests de ski, il les fait juste à la fin de la saison, quand il a encore la sensibilité de la course dans les pieds, alors que d'autres attendent septembre. Il cherche toujours. La bonne inclinaison des tiges de chaussures pour le slalom ou bien leur meilleur collage pour favoriser la glisse en descente. Et, avec cela, il a des nerfs d'acier. »*

ALAIN GIRAUDO.

L'Amérique salue son marin

Dennis Conner et tout l'équipage de *Stars-and-Stripes*, qui ont remporté mercredi 4 février la coupe de l'America, seront reçus, à leur retour aux Etats-Unis, par le président Ronald Reagan. Soulignant l'*« ingéniosité typiquement américaine »* des marins vainqueurs du yacht australien *Kookaburra-III*, le président a affirmé que le pays est *« fier »* de la patience de Conner.

La presse américaine salue le *« meilleur marin du monde »* armé d'une volonté peu commune et surtout, qualité prisée outre-Atlantique, *« animé par le désir de revanche »*. Le Congrès a souligné la portée de l'événement en saluant la victoire de Conner au cours de la séance de mercredi.

La municipalité de San-Diego (Californie) s'apprête à accueillir avec faste le 12 mètres de son yacht-club qui a ramené le trophée si convoité. Vers la fin du mois sont prévus un rassemblement de voiliers et une immense parade dans toute la ville pour fêter *« Dennis, l'enfant du pays »*.

loterie nationale — TRANCHE N°11 DU SUSPENSE

TIRAGE DU JEUDI 5 FÉVRIER 1987

LE NUMÉRO **365043** GAGNE LE LOT DE **1 000 000,00 F**

LES BILLETS SE TERMINANT PAR **237** GAGNENT 1 500,00 F

AVEC LE MÊME BILLET, PROCHAIN TIRAGE DEMAIN

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/12/86)

Le numéro **771622** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchants à la centaine de mille			gagnent
	071622	471622	40 000,00 F
	171622	571622	
	271622	671622	
	371622	871622	

Les numéros approchants aux					gagnent
Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	
701622	770622	771022	771602	771620	10 000,00 F
711622	772622	771122	771612	771621	
721622	773622	771222	771632	771623	
731622	774622	771322	771642	771624	
741622	775622	771422	771652	771625	
751622	776622	771522	771662	771626	
761622	777622	771722	771672	771627	
781622	778622	771822	771682	771628	
791622	779622	771922	771692	771629	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	1622	4 000,00 F
	622	400,00 F
	22	200,00 F
	2	100,00 F

TACOTAC 87 — TIRAGE DU MERCREDI 4 FEVRIER 1987 — 13e

Economie

CONJONCTURE

La croissance ouest-allemande s'essouffle

BONN

de notre correspondant

La réforme fiscale promise en RFA figurait au centre des négociations qui ont officiellement commencé, le jeudi 5 février à Bonn, entre les trois partis de la majorité pour mettre au point le programme du gouvernement. Si les solutions proposées étaient au départ assez éloignées, un accord n'en existait pas moins sur les trois grands objectifs : introduction du système de progression linéaire dans le calcul de l'impôt, augmentation du seuil d'imposition et diminution de la charge fiscale pesant sur les petites et moyennes entreprises.

Les divergences étaient en partie liées à une appréciation différente de l'urgence et de l'ampleur des mesures à prendre pour relancer une économie qui ne peut plus espérer compter, comme par le passé, sur la croissance des exportations. Les derniers chiffres du chômage publiés mercredi par l'Office du travail de Nuremberg sont venus conforter les signes d'un ralentissement de l'activité industrielle.

Avec 2 497 200 chômeurs recensés en janvier – soit un taux de 10% contre 8,9% en décembre, – les statistiques officielles font apparaître *un ralentissement de la diminution du chômage observée au* cours de l'année dernière. Les responsables gouvernementaux expliquent cette remontée par les conditions saisonnières et le froid qui a régné le mois dernier en RFA. Ils observent que le taux de 10 % reste en dessous de celui de janvier 1986 – 10,4 %, ce qui représente 92 300 chômeurs de moins. Mais le président de l'Office du travail, M. Franke, a reconnu que ces résultats traduisent la prudence des industries d'exportation, le recrutement n'augmentant plus dans le secteur des biens d'investissement.

Cette analyse correspond aux derniers chiffres connus de la production industrielle, qui a diminué de 1 % en décembre par rapport au mois de novembre. La baisse a atteint 1,5 % dans le secteur des biens d'équipement et 0,5 % dans celui des biens d'investissement. Sur deux *mois – novembre-décembre* par rapport à septembre-octobre, – la croissance de la production est nulle, ce qui permet au ministère de l'économie de parler d'une « *stabilisation à haut niveau* ».

La plupart des instituts économiques multiplient néanmoins les avertissements, révisant en baisse leurs prévisions de croissance de la fin de l'année dernière. S'appuyant sur la baisse des commandes de l'étranger, l'institut de Munich IFO note que, contrairement aux prévisions de l'automne, il fallait compter avec un dollar à 1,85-1,90 DM au lieu de 2 DM et qu'il ne fallait guère s'attendre à une croissance supérieure à 2 % – contre 2,5 % prévus dans le rapport économique annuel publié début janvier par le gouvernement.

Dans une analyse de la situation en Europe occidentale, ce même institut estime que des erreurs de politique économique pourraient conduire dès 1987 à un début de récession. Avertissement que le gouverneur de la banque centrale, M. Karl Otto Pöhl, a partiellement repris a son compte en reconnaissant que l'on ne *pouvait plus considérer* la conjoncture *« de manière tout à fait aussi positive qu'il y a quelques semaines »* et en réclamant des mesures d'appui à la conjoncture intérieure.

HENRI DE BRESSON.

● **RECTIFICATIF.** – Dans le « Repère » consacré au changement de parité de la monnaie polonaise, dans *le Monde* du 3 février, le pourcentage, 24,2 % représentait l'appréciation du dollar vis-à-vis du zloty. Par contre, la dépréciation du zloty par rapport à la devise américaine se monte à 19,5 %.

La balance des paiements française a été largement excédentaire en 1986

La balance des paiements courants de la France (1) a été excédentaire de 25,4 milliards de francs en 1986, selon des calculs officiels encore provisoires, après avoir été déficitaire de 1,5 milliard de francs en 1985, de 7,3 milliards de francs en 1984 et de 35,7 milliards de francs en 1983. L'amélioration, au fil des années, est donc nette, le déficit le plus grave ayant été enregistré en 1982 (– 79,3 milliards de francs).

Le résultat obtenu l'année dernière est essentiellement dû à la baisse des prix des produits pétroliers. C'est ainsi que le commerce extérieur (2) a été déficitaire de 15,4 milliards de francs en 1986, contre 48,6 milliards en 1985. Cependant les opérations dites « invisibles » ont été excédentaires de 9,9 milliards de francs, ce qui traduit une dégradation par rapport à 1985, qui avait enregistré un solde positif de 15,5 milliards de francs.

Cette dégradation vient surtout des « transferts » (envois des travailleurs étrangers en France et cotisations françaises aux organismes internationaux), dont le solde négatif passe de 23,6 milliards à 30 milliards de francs l'année dernière. Le résultat s'explique également, quoique dans une moindre mesure, par la réduction de l'excédent des « *services* », qui revient de 38,8 milliards de francs en 1985 à 36,9 milliards en 1986 (l'excédent touristique a atteint 22,8 milliards contre 30,4 milliards en 1985). En revanche, le solde bénéficiaire du négoce s'améliore, passant de 400 millions de francs à 3 milliards de francs.

Le surplus du poste « autres biens et services » reste, lui, à peu près stable, avec 30,8 milliards de francs, contre 31,5 milliards de francs en 1985.

(1) La balance des opérations courantes comprend la balance commerciale (exportations et importations) et la balance dite des invisibles : services (transports, assurances, grands travaux, coopération technique, brevets et redevances, intérêts et dividendes, voyages...), transferts et négoce.

(2) En termes douaniers, le commerce extérieur a été équilibré en 1986. Mais, en termes de balance des paiements, le commerce extérieur, qui tient compte du commerce des DOM-TOM et d'opérations particulières du genre des ventes d'Airbus, a été déficitaire en 1986.

REPÈRES

Démographie

0,4 % de Français de plus en 1986

Au 1er janvier 1987, la France comptait 228 000 habitants de plus (0,4 %) que l'année précédente, soit 55 506 000, selon les premières estimations de l'INSEE publiées le 5 février. La légère augmentation du nombre de naissances s'est poursuivie avec 778 000 naissances enregistrées en cours d'année, soit 10 000 de plus qu'en 1985. Après avoir été de 1,79 par femme en 1983 – à son niveau le plus bas, – le taux de fécondité a été de 1,84 en 1986 et progresse faiblement. Cette évolution, qui ne permet pas d'atteindre le taux de renouvellement des générations (2,1), est due à l'augmentation des naissances hors mariage qui représentaient 19,6 % des naissances intervenues en 1985.

Constatée depuis 1973, le rythme de diminution du nombre des mariages s'est ralentie en 1986 avec 266 000 contre 269 419 en 1985. Le taux de nuptialité (premiers mariages) est le plus faible observé depuis 1946 avec 4,8 mariages pour 1 000 habitants.

Le nombre de décès a été de 550 000, inférieur de 2 500 à celui de 1985. La baisse de la mortalité se traduit par un gain annuel d'espérance de vie d'environ 0,2 année.

Temps de travail

Ouverture des guichets élargie au Crédit lyonnais

Les syndicats CFDT et SNB-CGC ont signé, le 4 février, un accord avec la direction du Crédit lyonnais sur les conditions d'ouverture des guichets, qui déroge à un décret de 1937. Le texte prévoit notamment *« d'élargir l'amplitude journalière de l'ouverture de certains guichets, ou d'aménager leurs jours d'ouverture dans une même agglomération, les uns ouvrant du lundi au vendredi, d'autres du mardi au samedi ». « Dans des cas exceptionnels, précise la direction, les agences pourraient fonctionner six jours sur sept. »* Ces aménagements s'appliqueront progressivement et feront appel en priorité à du personnel volontaire qui bénéficiera de contreparties (réduction de la durée hebdomadaire du travail, congés supplémentaires ou primes). Les salariés concernés conserveront deux jours de repos hebdomadaire consécutifs, dont le dimanche. Les syndicats SNB-CGC et CFDT ont signé ce texte malgré les réserves de leurs fédérations et de vifs remous internes.

AFFAIRES

Le ralentissement du programme nucléaire

Difficultés à l'horizon pour Framatome

Framatome, le constructeur français de chaudières nucléaires, touché par le ralentissement du programme d'équipement d'EDF et la raréfaction des commandes dans le monde, va-t-il devoir procéder à des licenciements ? La direction de l'entreprise a annoncé, le vendredi 30 janvier au comité d'entreprise, un *« sureffectif de 700 à 1 000 emplois pour les prochains dix-huit mois »* (sur 7 500 salariés au total). Selon un communiqué de la CFDT *du 4 février, ce sureffectif* toucherait les sites du Creusot et de Chalons-sur-Saône.

La nécessité de réduire les effectifs n'est pas une surprise. La baisse du plan de charge de Framatome était prévue de longue date. Le ralentissement des commandes d'EDF depuis 1980, passées de cinq tranches à trois, deux, puis une, par an, et enfin une tranche sur deux ans (1987-1988), devait inévitablement se répercuter sur l'activité de l'entreprise dont la capacité lui permet de construire quatre à six réacteurs nouveaux par an.

Jusqu'ici, toutefois, le volume de *production est resté soutenu.* Compte tenu de la durée des travaux – il faut sept à huit ans pour construire un réacteur – 18 tranches (dont 14 en France et 4 à l'étranger) restent actuellement en cours de fabrication, dont la moitié ont été commandées avant 1982. Mais le plan de charge devrait commencer à diminuer de façon significative à partir du milieu de cette année. Selon les commandes passées, Framatome ne devrait plus avoir que 7 à 8 réacteurs (7 en France et 1 à l'étranger) en cours de construction en 1990, soit moitié moins qu'aujourd'hui. A la baisse du programme français s'ajoute en effet une conjoncture internationale fort déprimée.

Jusqu'ici le constructeur a réussi à éviter tout licenciement. Les effectifs, gonflés de 2 500 personnes par la reprise, début 1985 d'une partie des activités de Creusot-Loire, ont été réduits en douceur par le blocage de l'embauche. Le transfert de toutes les activités nucléaires sur un seul site, à Chalons, a été engagé et devrait aboutir cette année. Mais il apparaît de plus en plus clairement que le groupe devra d'ici quelques *mois adopter des mesures plus radicales.*

Le développement des activités de maintenance et de service nucléaire ne suffit pas à compenser la diminution des commandes de cuves. Contrairement à ses concurrents étrangers, américains notamment, Framatome est bloqué dans ce domaine par les activités développées par EDF même ainsi que par le *Commissariat* à *l'énergie atomique*, son actionnaire.

La société n'a accès en réalité qu'à 15 % environ du marché français de la maintenance, et le chiffre d'affaires de cette activité ne représente qu'environ 1,2 milliard de francs soit moins qu'une seule tranche nucléaire ! Reste la diversification. Framatome a déjà commencé à se placer dans l'informatique industrielle, les systèmes experts et le dessalement de l'eau de mer.

Mais ces nouvelles pistes demeurent marginales. Pour conserver intact son outil de production, la société doit d'ici la fin de l'année prochaine engager une diversification majeure – de 1 à 3 milliards de francs précise-t-on dans le groupe. Une course de vitesse est donc commencée entre la baisse inéluctable des activités de construction nucléaire et le développement de nouveaux champs d'action, rendue d'autant plus difficile que la concurrence internationale est rude et que les actionnaires de Framatome (le CEA *mais aussi le groupe CGE*) occupent déjà largement le terrain de l'ingénierie de haut niveau, spécialité d'origine de l'entreprise.

V. M.

● **PARIBAS : *« Escroquerie »*, selon le FN.** – Le Front national dénonce *« l'opération démagogique et mystificatrice menée par M. Balladur à l'occasion de la privatisation de Paribas ».* Dans un communiqué publié le jeudi 5 février, M. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du FN, estime que *« l'opération Balladur a consisté à faire racheter aux Français des entreprises qui leur appartenaient déjà. En bon français, cela s'appelle une escroquerie ».*

● **Production industrielle : + 1,4 % en un an.** – L'indice trimestriel de la production industrielle calculé par l'INSEE s'est inscrit, après correction des variations saisonnières, à 139 au troisième trimestre 1986 contre 137 au deuxième trimestre (base 100 en 1970), soit une hausse de 1,4 %. En un an, la hausse est également de 1,4 %.

Usinor-Sacilor : le regroupement arrive à son terme

Les produits plats d'Usinor et de Sacilor seront regroupés dans une structure commune placés sous la responsabilité de M. Edmond Pachura (*le Monde* du 5 février). Après la constitution, décidée en 1984, de filiales conjointes Usinor-Sacilor dans les produits longs avec Unimétal et les aciers spéciaux de construction avec Ascométal, toutes deux placées sous la tutelle de M. Jean Jacquet, puis la nomination en septembre dernier d'un PDG unique pour les deux groupes, en la personne de M. Francis Mer, la concentration de la sidérugie française s'achève.

On note aussi la constitution d'une branche unique dans les aciers inoxydables sous l'autorité de M. Philippe Choppin de Janvry et d'un ensemble de tréfileries sous la responsabilité de M. Jean-Paul Plantevin. Les sociétés commerciales d'Usinor et de Sacilor pour les produits plats comme pour les produits longs sont également rapprochées sur la France et l'exportation, même si les différentes marques sont, pour l'heure, conservées.

Si elle n'en prend pas la forme *juridique, cette concentration se* traduit donc par une fusion de fait des deux groupes sidérurgiques, refusée en leur temps par les socialistes.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Moulinex : le président veut céder son entreprise au personnel

Lors d'un comité central d'entreprise de Moulinex (3,3 milliards de chiffre d'affaires, treize usines, huit mille cinq cents salariés), tenu le mardi 3 *février*, à Alençon (Orne), M. Roland Dameau, *directeur industriel*, a annoncé aux délégués centraux que M. Jean Mantelet, quatre-vingt-sept ans, président du groupe, avait l'intention de céder son entreprise au personnel pour perpétuer *« son œuvre, par l'intermédiaire de l'encadrement ».*

Cette annonce a créé chez les représentants des salariés une surprise qui suscite bien des interrogations : quelle forme juridique ? Qui pourra en *bénéficier, l'ensemble du personnel ou uniquement les cadres ?* On sait que la sucession du président alimente les débats depuis des mois. Par ailleurs, si la direction constate une amorce de redressement fin 1986, les stocks restent à un niveau élevé, aux alentours de 22 % du chiffre d'affaires. Pour parvenir au seuil de 15 % souhaité, la direction a proposé d'introduire le chômage partiel dès ce mois-ci. – (*Corresp.*)

Le Pain Jacquet nº 1 de la boulangerie en Europe

La société française Pain Jacquet a pris le contrôle de Rugenberger, groupe *ouest-allemand de 2 200* personnes, avec un chiffre d'affaires attendu, pour cette année, de 250 millions de deutschemarks (exercice qui se terminera le 31 mars). Pain Jacquet a pris 60 % *du capital, Soufflet* SA 20 % et Union d'études et d'investissements, filiale du Crédit agricole, les 20 % restants. Pain Jacquet devient, par cette acquisition, le nº 1 européen de la boulangerie industrielle.

Voyages Vacances Tourisme racheté par VVF

Voyage Vacances Tourisme, filiale de la Caisse des dépôts, fait l'objet d'une restructuration. Le Tour Opérator a été racheté par VVF (Voyages Vacances Familles, association de tourisme social qui prend une participation majoritaire (60 %) dans la société. La caisse des dépôts reste actionnaire de VVT en conservant *40 % de son capital*. Le Tour Opérator n'a pas cessé ses activités, contrairement à ce que nous avions annoncé dans l'article concernant la Caisse des dépôts (*le Monde* du 4 février).

Social

Le conseil national de la CFDT

Autocritiques sur fond d'incertitudes

La CFDT est fidèle à son image. Lors de la réunion de son conseil national — instance qui réunit trois fois par an les représentants de ses fédérations et de ses unions régionales, — du mercredi 4 au vendredi *6 février*, des turbulences seront au rendez-vous. Certains exprimeront leurs interrogations, d'autres leur mécontentement, sans que le clivage recoupe exactement partisans et adversaires de M. Edmond Maire. Mais rien n'indique que le malaise soit plus épais qu'à l'accoutumée ou que le conseil tourne au procès direct de M. Maire, à la levée générale de boucliers, aux règlements de comptes, bref à la crise ouverte.

Depuis le bureau national des 7 et 8 janvier qui avait été, en plein conflit de la SNCF, particulièrement dur — au point d'amener la benjamine de la commission exécutive, Mme Marie-Christine Foin, à demander à être déchargée du rapport introductif au prochain conseil national, — la tension est retombée de plusieurs degrés. Sans que pour autant les problèmes posés alors soient tous résolus. Depuis le dernier conseil national, en octobre, juste après la signature de l'accord sur le nouveau régime de licenciements, les événements n'ont pas manqué : mouvement étudiant, grèves à la SNCF et à EGF, débat sur l'aménagement du temps de travail et, en toile de fond, attitude face au gouvernement. Autant de vagues déferlantes...

Le procès de l'attitude de M. Maire lors du mouvement étudiant — et de sa fameuse petite phrase selon laquelle la manifestation étudiante du 10 décembre était devenue *« sans objet »* après le retrait du projet Devaquet — a déjà été instruit — sans complaisance — lors du bureau national de janvier. Le mécontentement a été tel que des récriminations et des amertumes devraient s'exprimer de nouveau au conseil national. *« Derrière le désaccord ponctuel sur cette petite phrase*, commente un secrétaire national, *il y a eu un désaccord plus profond sur la stratégie de l'organisation, sur l'importance excessive accordée aux rapports avec le gouvernement, et insuffisante quant à nos relations avec les salariés. »*

Mais les événements qui ont suivi la crise étudiante ont permis à M. Maire de corriger le tir. La gestion par la confédération des conflits de la SNCF et de l'EGF a été jugée *« positive »*, au dire même d'un responsable de la fédération de l'énergie, qui ne se prive pas d'habitude d'être critique. Seule l'intervention de M. Maire du 11 janvier appelant à la reprise du travail a été critiquée comme une immixtion abusive de la confédération dans les conflits. Par la suite, le dirigeant de la CFDT a durci le ton face au gouvernement, comme il l'avait fait lors de la décision de M. Chirac de contourner le veto de M. Mitterrand à propos de l'ordonnance sur l'aménagement du temps de travail, le crescendo ayant été atteint le 30 janvier lorsque M. Maire s'en est pris très vivement au premier ministre, en récusant sa conception du dialogue social.

Durcissement face au gouvernement

Comme à FO, ce durcissement vis-à-vis du gouvernement permet à la CFDT, sans désarmer toutes les critiques, d'assainir temporairement le climat interne. M. Jean-Paul Jacquier, le membre le plus « moderniste » de la commission exécutive qui présente le rapport au conseil national, en a même rajouté en écrivant que *« M. Chirac est à la France ce que M. Dupuy est à la SNCF. L'un croit que la note interne est un bon moyen pour gérer une entreprise. L'autre croit que la loi est le principal instrument pour diriger un pays »*. Dans ce contexte, le rapport de M. Jacquier va relancer le débat — à vif — sur l'adaptation du syndicalisme, à la lumière des derniers événements, ceux-ci ayant montré, selon la formule de M. Granger (métallurgie), qu'*« on ne sait plus lire l'évolution de la société civile »*.

Dans son rapport, M. Jacquier met les pieds dans le plat : *« Sommes-nous à la hauteur ? Des mouvements sociaux se déclenchent sans nous. Des salariés luttent sans nous. Les étudiants nous demandent de planquer nos banderoles (...). En même temps, la plupart d'entre nous réalisons des choses formidables, lançons des expériences remarquables, obtenons des résultats, acceptons de nous remettre en cause et, enfin, nous sommes à l'initiative de nombreux conflits (...). La contradiction et l'incertitude sont partout, même à la CFDT. »*

M. Jacquier passe en revue le mouvement étudiant et *« un certain réveil social »*, sans faire l'impasse sur les interventions *« malheureuses »* — au rang desquelles la « petite phrase » de M. Maire sur laquelle le dirigeant cédétiste a amorcé une autocritique de forme — et préconise *« une autre gestion du changement social »*. *« Le pouvoir législatif doit accorder plus de place au pouvoir contractuel »*, affirme-t-il en souhaitant un *« rééquilibrage »* des niveaux de négociation, afin de réduire sensiblement la place de l'interprofessionnel au profit des négociations de branche et d'entreprise.

Volontiers autocritique, ce rapport reprend également un sujet maintes fois abordé, à savoir les relations entre les militants syndicaux et les salariés, les récents conflits ayant révélé pour le moins un « décalage ». Critiquant la *« pratique de l'institutionnel »* à travers un investissement trop lourd dans des fonctions de représentation du personnel dans l'entreprise, il se demande si *« nous ne sommes pas atteints de façon générale d'un manque de rapports aux salariés »*. M. Jacquier plaide donc pour une *« revitalisation »* de la *« fonction revendicative »* du syndicat, afin de mieux harmoniser les priorités confédérales avec les réalités de chaque profession. Il se prononce pour un surcroît de *« démocratie syndicale »* par une *« pratique participative des salariés au syndicalisme »*, afin de vérifier en permanence que ce dernier est bien en harmonie avec les salariés qu'il veut défendre, tant à l'occasion d'un accord que d'un conflit. Démocratie directe ? L'ombre des « coordinations » de cheminots plane sur le conseil national de la CFDT...

MICHEL NOBLECOURT.

Manitou en grève contre le salaire au mérite

NANTES
de notre correspondant

« On nous prend pour des enfants : ce n'est pas la prime qu'on refuse, c'est le système, le bon point à l'école. » A l'usine Manitou (sept cents salariés) à Ancenis (Loire-Atlantique), les ouvriers sont en grève depuis une semaine. La grève s'est même durcie dans la nuit du 4 au 5 février avec la « séquestration » pendant près de six heures, de plusieurs dizaines d'employés et cadres administratifs. Manitou, le numéro un mondial du chariot élévateur (950 millions de francs de chiffre d'affaires), n'avait pas connu de conflit depuis huit ans, grâce notamment à son PDG, M. Marcel Braud, qui a la réputation d'être un patron social.

C'est pourtant son projet de salaire au mérite qui soulève la tempête dans l'usine. Il s'agit en fait d'une formule d'intéressement personnalisée dont l'objectif est de mobiliser les salariés à un moment où Manitou traverse une période de profonde mutation. Les ouvriers sont notés par les chefs d'équipe sur plusieurs critères (conscience professionnelle, relations avec les autres, tenue du poste de travail, etc.) et ceux qui dépassent la barre fixée reçoivent une prime de 60 F. Le premier mois, 60 % des ouvriers en ont bénéficié.

Mais cette façon de faire révolte les salariés et les syndicats. FO, CGT et CFDT, unis dans l'action, y voient une *source de division du personnel*. Ils demandent le retrait pur et simple du projet ainsi que l'intégration de la prime dans le salaire. Cette prime, en effet, le président-directeur général l'a souligné, est différente des augmentations salariales générales qui seront négociées en mars prochain. *« C'est un plus*, a-t-il dit, *qui est proposé aux meilleurs en fonction des résultats de l'entreprise. »*

Certains syndicats font un test national de ce conflit. « Cela va beaucoup plus loin qu'une affaire Manitou », déclarait le 4 février M. Alexandre Hébert, secrétaire anarcho-syndicaliste de l'union départementale FO, syndicat majoritaire dans l'entreprise. Les syndicats y voient une tentative du patronat pour imposer la flexibilité.

YVES ROCHECONGAR.

Le droit de grève dans les services publics

M. Fourcade préconise un renforcement de la médiation et du service minimal

Moins d'un mois après les conflits de la SNCF et d'EGF, M. Jean-Pierre Fourcade a décidé de relancer le débat sur le droit de grève dans le secteur public, sans vouloir le remettre en cause mais pour le réglementer davantage. Sénateur RI des Hauts-de-Seine et président de la commission des affaires sociales du Sénat, M. Fourcade vient de déposer une proposition de loi *« tendant à instituer une procédure de médiation préalable et à assurer un service minimal en cas de grève dans les services publics »*.

Sa proposition vise d'abord à instituer une *« procédure de médiation obligatoire préalablement au dépôt de tout préavis de grève »* pour les personnels relevant du service public. En cas d'échec de négociations et avant toute grève, le ministre de tutelle serait obligé de nommer, dans un délai de cinq jours, un médiateur *« extérieur à l'entreprise »* qui disposera de quinze jours pour soumettre des propositions. Les partenaires sociaux auront alors cinq jours pour accepter ces propositions, le rapport du médiateur étant publié au *Journal officiel*, avec constat d'accord ou de désaccord.

Le deuxième axe de la proposition de loi de M. Fourcade pose *« le principe d'un service minimal dans tout service public, dès lors que l'ordre public, la sécurité des personnes et des biens, les liaisons et communications indispensables à l'action gouvernementale ainsi que la continuité du service public nécessaire aux besoins essentiels du pays l'exigent »*. Des décrets devront ainsi déterminer les personnels *« strictement indispensables »* à l'exécution de ce service minimal. Les sanctions disciplinaires seront renforcées, et les agents *« qui refuseront de déférer à l'ordre de réquisition se placeront d'eux-mêmes en dehors des statuts, règlements et conventions régissant leur emploi »*. Enfin, les usagers auront le droit *« d'engager la responsabilité civile de tous ceux qui auront encouragé ou organisé un arrêt de travail illicite »*.

Une initiative à risques

ON peut s'interroger sur l'opportunité et l'efficacité de cette proposition de loi qui reprend l'essentiel des idées présentées par la CGC il y a une quinzaine d'années. Relancer ce débat alors qu'une certaine effervescence persiste dans la fonction publique et une partie du secteur public — autour des salaires 1987 — risque de rouvrir des plaies mal cicatrisées et d'encourager certains syndicats à se mobiliser contre ce qu'ils apprécieront comme une atteinte au droit de grève.

Sur un sujet aussi sensible — tant pour les syndicats que pour les usagers, — il serait à tous égards préférable que le dialogue, conformément aux engagements de M. Chirac, précède une initiative parlementaire. Un tel dialogue peut se révéler d'autant plus indispensable que, avant les conflits de décembre-janvier, nombre de syndicats veillaient, dans le secteur public, à rechercher des formes de grève ne perturbant pas la vie économique et la tranquillité des usagers. Ainsi, avant les « dérapages » de janvier, les grèves à EGF en 1986 ne s'étaient pas, pour la plupart, traduites par des coupures de courant. D'ores et déjà, la direction d'EGF a mis en place un service minimal qui lui permet de maintenir la distribution pour des entreprises et services (hôpitaux) prioritaires, sauf en cas de « coupures sauvages » (comme en janvier)... L'initiative de M. Fourcade risque plus de cabrer des syndicats encore sous le coup de la secousse sociale de la SCNF que de les aider à avancer dans leur réflexion sur un usage modéré du droit de grève.

L'efficacité de la proposition de M. Fourcade n'est pas non plus évidente. Le code du travail prévoit déjà une procédure de conciliation afin d'éviter, par la voie contractuelle, des conflits. L'article L.523-7 dispose que, dans les entreprises publiques, *« les différends collectifs de travail peuvent être soumis à des procédures de conciliation »*. La procédure de médiation — qui peut être imposée par le ministre du travail de sa propre initiative — peut également être utilisée dans les entreprises publiques. M. Fourcade a toutefois raison de souligner que les règles pour la conciliation et la médiation sont *« très largement inadaptées »* et... pratiquement inappliquées. Mais, là encore, la recherche contractuelle de nouvelles règles, plus opérationnelles, paraît préférable, au préalable, à une nouvelle intervention législative.

M. N.

● **La CFDT et la FEN refusent de signer le projet d'accord salarial dans la fonction publique.** — Conformément à leurs intentions, les fédérations de fonctionnaires de la FEN et de la CFDT ont confirmé, le mercredi 4 février, leur décision de ne pas signer le projet de « relevé de conclusions » salariales proposé par M. de Charette lundi, rejoignant dans ce refus la CGT. La décision de la CFDT, prise à l'unanimité, est principalement motivée par des critiques sur le calendrier d'augmentations pour 1987 et l'absence de *« clause de sauvegarde réelle »*. La FEN avance les mêmes raisons et précise que *« dans le cadre unitaire des fédérations, elle débattra des modalités d'action propres à rassembler l'ensemble des fonctionnaires et à faire reculer le gouvernement »*.

● **Le 9 et le 10 février, grève à Air Inter.** — Le Syndicat national des officiers mécaniciens de l'aviation civile (SNOMAC) appelle les mécaniciens de la compagnie Air Inter à faire grève le lundi 9 et le mardi 10 février. Cette action est destinée à contraindre la direction de revenir sur sa décision de faire piloter, à partir de 1988, les biréacteurs Airbus A-320 par deux hommes au lieu de trois pour les avions actuellement en service. La fonction qui disparaîtra du poste de pilotage est celle de mécanicien, et le SNOMAC d'Air Inter ne l'admet pas. La direction affirme qu'elle assurera la quasi-totalité du trafic malgré cet arrêt de travail.

LOGEMENT

Loyers : les Parisiens inquiets des menaces de hausse

(Suite de la première page.)

Le loyer de tel appartement, à Saint-Cloud (130 m²), passerait ainsi de 4000 F à 10000 F par mois, et il faut y rajouter 1700 F de charges. Mme X pense déjà à déménager. La retraite de son mari (17000 F), qui ne saurait être revalorisée dans de telles proportions, ne leur permettra pas de conserver le même mode de vie. Il faudra choisir.

Mme X n'est pas seule dans son cas. La Caisse des dépôts et consignations et son gestionnaire, une filiale de la Caisse nationale de prévoyance, ont fait des propositions du même genre à trois cent quatre-vingt-sept locataires d'« immeubles de standing ou de grand standing » situés à Neuilly, à Boulogne et à Saint-Cloud. *« Du fait, d'une part, de la fidélité des locataires, d'autre part, de longues périodes de blocage des loyers »*, ceux-ci sont *« inférieurs de moitié aux prix habituellement pratiqués dans ces quartiers pour cette catégorie de logements »*. La Caisse des dépôts ajoute que des négociations sont en cours avec les amicales de locataires pour étaler ces hausses sur des périodes plus longues.

Dans le septième arrondissement de Paris, c'est la société France mutualiste qui propose une hausse de 36 % en trois ans, de 2 600 F à 3 580 F. Dans le dix-huitième arrondissement, c'est un cabinet d'administrateur de biens (adhérent de la *confédération* nationale) qui propose un doublement du loyer, de 1 370 F à 2 500 F pour un deux-pièces.

Plusieurs remarques s'imposent.

Tout d'abord, ces lettres sont peu nombreuses et elles concernent essentiellement la capitale où le marché du logement est un marché de pénurie ; l'inquiétude des locataires est localisée de la même façon. On s'inquiète très peu dans les départements ruraux (cinq appels téléphoniques par jour aux services idoines des préfectures) et, si ce taux d'appels augmente avec l'urbanisation (cinquante par jour dans le Rhône), il n'y a qu'à Paris que les lignes du ministère (1) sont saturées.

Ensuite, pour excessives qu'elles paraissent, ces propositions sont tout à fait légales. Les grands investisseurs ou les gros cabinets de gestion sont tout à fait armés pour faire la preuve de la légitimité de leurs prétentions dès lors qu'il s'agit d'une mise à niveau avec des *« loyers habituellement constatés dans le voisinage au cours des trois dernières années pour les logements comparables »*, ainsi que le précise la loi Méhaignerie. Cela étant, les locataires, durant cette période transitoire qui doit durer dans la région parisienne jusqu'en 1995, n'ont pas à bouger et ne doivent rien signer. C'est le propriétaire qui, dans ce cas, doit saisir la commission départementale *ad hoc* et justifier ses demandes. Il faut plusieurs mois pour cela.

Déçus du libéralisme

Combien de propriétaires saisiront cette commission ? Et comment jugera-t-elle ? Une certitude : elle ne dispose d'aucune structure lui permettant d'apprécier si les exemples fournis par le propriétaire sont vraiment le reflet des prix du marché. Et on ne voit pas quel mécanisme pourrait lui permettre d'apporter la preuve que les propositions d'un propriétaire sont excessives. Il semble bien que tout soit réuni pour systématiser l'échelle de perroquet des mises à niveau des loyers avec les plus chers d'entre eux. Cela devrait peut-être améliorer la rentabilité de l'investissement locatif (but avoué de la loi Méhaignerie) et éventuellement inviter des locataires à accéder à la propriété (ce qui sera bon pour le bâtiment).

Enfin, au ministère de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, M. Méhaignerie n'est pas content du tout du comportement de certains investisseurs institutionnels. Il a rencontré leurs responsables, ainsi que les fédérations nationales de gestionnaires (2) pour les tancer et les prier de ne pas exagérer, d'être raisonnables ; le chiffre d'une hausse de 15 % sur trois ans des loyers sous-évalués a été lancé. On quitte là les règles du libéralisme et du jeu du marché, les remontrances et recommandations de la puissance publique n'y ayant pas leur place. De plus, on pourrait presque parler d'entente, ce qui est attentatoire au jeu de la libre concurrence.

Ces remarques faites, ce qui est grave, étant donné l'infinie variété des situations tenant à la qualité du logement comme aux niveaux des loyers, c'est que les moins informés des locataires seront les moins armés pour jouer leur partie dans l'application stricte de la loi libérale, les petits propriétaires n'étant d'ailleurs pas plus au courant des complexités de la législation. De plus, la tentation sera grande chez les propriétaires, au nom de l'expérience de limitation des loyers vécue pendant des décennies, de profiter au mieux des possibilités de la loi pour assurer l'avenir.

En attendant, l'application stricte de la loi Méhaignerie dans les beaux quartiers est en train de fabriquer, chez les électeurs de la majorité, quelques poignées de « déçus du libéralisme », tant la théorie est séduisante jusqu'à ce qu'on soit la victime de sa mise en œuvre. Dures pour le budget d'un ménage, quel que soit son niveau de revenus, les hausses même très fortes de loyers ne devraient se répercuter que faiblement sur l'indice des prix, malgré sa plus grande sensibilité due à la maîtrise de l'inflation. Là encore, le rendez-vous est dans plusieurs mois.

Tout montre, en tout cas pour l'instant, que c'est dans la région parisienne que la tension sera la plus vive. On avait pu reprocher à la loi Quilliot d'étendre à toute la France une législation rendue nécessaire par la situation du logement dans la capitale. C'est le reproche inverse qu'on pourrait faire à la loi Méhaignerie qui légitime, à terme, le marché noir des lieux de pénurie. Si les propriétaires de la région parisienne suivent majoritairement l'exemple donné par la Caisse des dépôts (et les deux tiers du parc de logements à Paris intra-muros appartiennent à des propriétaires privés), les pouvoirs publics ne pourront éviter d'instaurer des règles spécifiques pour la capitale et sa banlieue...

JOSÉE DOYÈRE.

(1) Tél. : 46-47-34-34.

(2) Confédération nationale des administrateurs de biens (CNAB) et Fédération nationale des agents immobiliers (FNAIM), ainsi qu'une ou deux autres, moins importantes.

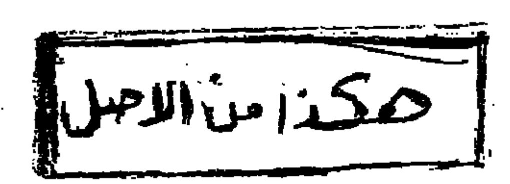
● ***Le Monde* a publié tous les détails de la loi Méhaignerie dans ses éditions datées du 15 janvier.**

Les HLM se lancent dans la publicité

Les HLM veulent améliorer leur image, non pas tellement auprès de leurs locataires ou de leurs personnels, qui sont en général assez satisfaits de leur sort, mais auprès du grand public, où on ne parvient pas à sortir du stéréotype *« grand ensemble inhumain, mal entretenu et à problèmes »*. Aussi les HLM se lancent-elles, pour la première fois de leur histoire, dans une campagne de publicité, non pour louer leurs appartements vides ou pour vendre leurs maisons en accession à la propriété, mais pour améliorer cette image, en cassant le stéréotype, symbolisé par un diplodocus percé de fenêtres éclairées.

Campagne nationale (10 quotidiens nationaux, 4 hebdomadaires et 2 800 panneaux d'affichage) et régionale-locale (80 journaux régionaux et locaux, 8 000 panneaux). Le tout coûtera de 20 à 30 millions de francs, financés à hauteur de 5 millions par l'Union nationale des HLM, le reste par un grand nombre des 1 000 organismes locaux.

Ce montage financier aura été, pour l'agence chargée de la campagne (Diamant vert, une agence indépendante moyenne), la source d'une difficulté inhabituelle dans ce genre d'exercice : trouver des accroches qui satisfassent non plus un seul prescripteur, mais à la fois les organismes aux sensibilités exacerbées mais parfois contradictoires et leur expression nationale, l'Union des HLM.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE LA HENIN
Groupe Suez

Le conseil d'administration de la Banque La Hénin, réuni sous la présidence de M. Philippe Pontet, a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1986.

L'année 1986 a été caractérisée par *une forte progression de la production* globale qui atteint 9 959 millions de francs, soit 28 % de plus qu'en 1985. La part portée par la Banque La Hénin marque un accroissement de 79 %. Les crédits aux particuliers progressent au total de 19 % ; les crédits aux professionnels de l'immobilier de 52 %. Dans ces deux secteurs, la part de la Banque La Hénin marque une hausse respective de 99 % et de 51 %. Les placements financiers ont également connu un développement important : avec 1 383 millions de francs collectés en 1986, ils marquent *une hausse* de 94 %.

L'augmentation des produits ainsi que la maîtrise de l'évolution des frais généraux permet de dégager un bénéfice brut d'exploitation (avant pertes et provisions sur risques) de 157,96 millions de francs contre 70,27 millions de francs pour 1985.

Après constitution des provisions, le bénéfice net de la banque ressort à 41,77 millions de francs contre 16,44 millions de francs pour l'année précédente.

Siège social : 16, rue de la Ville-l'Évêque – 75402 Paris Cedex 08. Tél. : (1) 42-65-35-15.

INTERTECHNIQUE

Le conseil d'administration d'Intertechnique, réuni *le 28 janvier 1987*, a pris connaissance des premiers résultats ayant trait à l'exercice 1986.

Consolidé au niveau du groupe, le *chiffre d'affaires, hors* taxes, est de 1 439 millions de francs contre 1 248 millions de francs (+ 15 %) ; le montant hors taxes des commandes reçues est de 1 481 millions de francs contre 1 245 millions de francs (+ 19 %), dont 26 % en exportation directe.

Consolidé au niveau de la branche *Aérospatial et Systèmes, le chiffre* d'affaires, hors taxes, est de 723 millions de francs contre 562 millions de francs (+ 29 %) ; le montant hors taxes des commandes reçues est de 748 millions de francs contre 594 millions de francs (+ 26 %), dont 36 % en exportation directe.

Le périmètre de consolidation de la branche Aérospatial et Systèmes comprend, pour la première fois, la société Zénith-Aviation dont Intertechnique a pris le contrôle en 1986 ; l'incidence dans la consolidation est de 93 millions de francs. A périmètre identique, le chiffre d'affaires croît de 8 % pour le groupe et de 12 % pour la branche Aérospatial et Systèmes, le montant des commandes reçues croît de *12 %* pour le groupe et de 10 % pour la branche Aérospatial et Systèmes.

Consolidé au niveau de la branche informatique, le chiffre d'affaires, hors taxes, est de 720 millions de francs contre 688 millions de francs (+ 5 %) ; le montant hors taxes des commandes reçues est de 738 millions de francs contre 653 millions de francs (+ 13 %), *dont 16 % en exportation directe.*

Les résultats nets, après impôts et participation, seront au moins égaux, pour le groupe, à 5 % du chiffre d'affaires consolidé ; pour la branche Aérospatial et Systèmes, à 5,5 % ; pour la branche informatique à 4,5 %.

Au cours de cette séance, le général Capillon a été coopté comme administrateur de la société.



GROUPE INTERTECHNIQUE

Le conseil d'administration d'IN-Informatique (IN2) réuni le 28 janvier 1987 a pris connaissance des premiers résultats ayant trait à l'exercice 1986.

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes est de 720 millions de francs contre 688 millions (+ 5 %).

Le montant consolidé hors taxes des commandes reçues est de 738 millions de francs contre 653 millions (+ 13 %), dont 16 % en exportation directe.

Le résultat net consolidé, après impôt et participation, sera au moins égal à 4,5 % du chiffre d'affaires consolidé.

CEE

Premiers « programmes intégrés méditerranéns » pour la France

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Des crédits importants vont être affectés par la Communauté au Grand Sud-Ouest afin de l'aider à s'équiper : des subventions totalisant 1,536 milliard de francs auxquelles *il faut ajouter 791 millions* de francs de prêts qui seront accordés par la Banque européenne d'investissement (BEI). La Commission européenne vient en effet d'approuver la première tranche qui couvre la période 1986-1988 des *« programmes intégrés méditerranéens »*, ou PIM, présentés par les régions Midi-Pyrénées, Aquitaine et Languedoc-Roussillon.

Les PIM, qui bénéficient à l'Italie, à la France méridionale et surtout à la Grèce, ont pour objet d'aider les provinces les plus exposées à la concurrence espagnole et portugaise à se préparer à l'élargissement lorsque celui-ci donnera ses pleins effets. *« L'action des PIM, c'est un peu plus d'Europe dans les régions, c'est une façon nouvelle d'être présent dans le développement régional ; elle préfigure un mode nouveau de travail des fonds structurels vis-à-vis des régions »*, commente un collaborateur de M. Jacques Delors, président de la Commission, dont on sait qu'il attache une importance particulière à ce qu'on appelle ici *« la cohésion économique et sociale »*, c'est-à-dire l'effort de solidarité en faveur des régions périphériques et sous-équipées de la CEE. Les PIM, dans l'esprit de leurs promoteurs, représentent un changement de cap radical par rapport à quinze ans de politique régionale : ce sont des crédits plus des idées.

Ces PMI doivent s'échelonner sur sept ans. Les subventions qui seront versées au titre de la première tranche de trois ans à la région Midi-Pyrénées atteindront 450 millions de francs avec en outre des prêts de la BEI jusqu'à concurrence de 354 millions de francs. L'agriculture recevra 60 % des subventions avec l'accent sur l'irrigation, la diversification et l'appui technique aux exploitants. Sur le plan industriel, la CEE participera pour 120 millions de francs (20 millions de subvention, 100 millions de prêts) à la modernisation de l'usine de pâte à papier de Saint-Gaudens. La Communauté contribuera au financement du tunnel de Puy-Morens et à la modernisation des liaisons téléphoniques entre Toulouse et Barcelone.

Les subventions consenties à la région Aquitaine s'élèveront à 470 millions de francs avec des prêts de 140 millions de francs. Il s'agit, *dit-on, d'un PIM essentiellement « offensif »*. L'Aquitaine s'estime bien placée pour tirer profit de l'élargissement. L'accent est mis sur le développement du tourisme, l'action en faveur des PME et la diversification agricole *« en faveur du maïs notamment en tenant compte de l'avantage comparatif de l'Aquitaine »*. Des subventions de 616 millions de francs auxquelles s'ajouteront des prêts de 297 millions seront destinés au Languedoc-Roussillon. Plus de la moitié des crédits y seront affectés à la reconversion et à la modernisation agricole. Le PIM Languedoc-Roussillon consacre une partie substantielle des ressources disponibles au développement industriel et surtout technologique de l'agglomération de Montpellier.

PHILIPPE LEMAITRE.

Cartels : Bruxelles contre la RFA

La Commission européenne va engager une procédure d'infraction contre la RFA à la suite d'un conflit intervenu avec la firme chimique ouest-allemande Hoechst. En outre, la Commission va infliger à cette entreprise une taxe de 1 000 ECU (6 810 F) par jour jusqu'à ce qu'elle accepte l'entrée dans ses locaux des inspecteurs bruxellois.

L'affaire remonte à une quinzaine de jours. A cette date, la Commission entame une enquête sur la politique des prix du PVC et du polyéthylène pratiquée par huit groupes chimiques qui, semble-t-il, constitueraient une entente illégale. Bruxelles dépêche des enquêteurs dans les sièges des huit groupes. Mais Hoechst leur refuse l'accès à ses dossiers et porte le conflit devant les tribunaux allemands. Ceux-ci donnent gain de cause à l'entreprise le 20 janvier. Un juge ouest-allemand de Francfort estime inconstitutionnelle la *« descente »* des inspecteurs de la CEE et ne délègue pas les forces de l'ordre pour contraindre Hoechst à ouvrir ses portes comme les règlements communautaires sur la concurrence lui en font obligation.

La CEE a donc décidé de réagir sur un conflit qui devient symbolique et qui fera jurisprudence sur le « pouvoir » de la CEE en matière de concurrence et sur l'élimination des pratiques de cartel.

Marchés financiers

PARIS, 4 février ↓

Dégagements – 1,7 %

La Bourse de Paris a connu le 4 février une nouvelle séance de baisse, plus prononcée que celle enregistrée la veille. En clôture, l'indicateur de tendance abandonnait 1,7 %, dans un marché morose, peu actif, enclin à la perplexité.

Autour de la corbeille, les boursiers notaient un mouvement de vente des étrangers, *américains en particulier, qui* profitent de la hausse des cours de janvier et de la chute du dollar (qui revalorise d'autant leurs portefeuilles *d'actions françaises)* pour prendre leurs bénéfices. En face, les acheteurs ne montraient pas leur nez, jugeant le marché dangereux.

L'incertitude monétaire continue de peser sur les cours et d'attiser la nervosité du marché. *Le recul intervenu la veille à Wall* Street n'était pas susceptible de redonner du tonus à la Bourse.

Parmi les valeurs les plus touchées, le prioritaire Casino cédait 5 %, suivi par Penarroya, l'Agence Havas, Lafarge Coppée et Carrefour. Du côté des titres en hausse figuraient Radiotechnique, Selmeg, Jean Lefebvre, CCF participatif, CVE participatif et Promodes.

« Dans quelques jours, on reverra des cours d'achat » indiquait, confiant, un opérateur. Cette opinion n'était cependant pas dominante, nombre de professionnels craignant de voir s'amorcer une période de baisse durable.

Du côté du MATIF, la tendance n'était pas meilleure. Le contrat à échéance septembre 1987 cédait 0,19 %, à 105,40 F.

Lingot : 78 950 F (inchangé).
Napoléon : 518 F (– 2 F).

NEW-YORK, 4 février ↑

Nouveau record

Wall Street est repartie de l'avant le 4 février, l'indice *Dow Jones* des trente valeurs industrielles pulvérisant son précédent record pour atteindre un plus haut historique, à 2 191,22 (+ 22,77 points). La hausse s'est effectuée dans un marché actif où 222,4 millions de titres ont été échangés, contre 198,050 millions la veille. 1 202 actions ont progressé, *424 ont cédé du terrain, 355* sont restées inchangées.

Autour du Big Board, les boursiers ont accueilli favorablement les *dernières statistiques sur l'économie* américaine, qui laissent apparaître une certaine relance des affaires. Les tassements initiaux, dus à la crainte de voir les taux se raffermir, se sont ensuite estompés en séance. Parmi les valeurs les mieux orientées figuraient les pétrolières, bénéficiant du raffermissement récent *des prix du baril. Les tabacs* étaient, en revanche, déprimés dans la perspective d'un accroissement de la taxe sur les cigarettes. Parmi les valeurs les plus actives, on notait American Telephone (3,92 millions de transactions), USX Corp (3,33 millions), et Philips Petroleum (3,2 millions).

VALEURS	Cours du 3 fév.	Cours du 4 fév.
Alcoa	41 1/2	43 1/4
A.T.T.	23 1/4	23 3/4
Boeing	50	50 3/8
Chase Manhattan Bank	38 1/4	38 1/4
Du Pont de Nemours	97	99 3/4
Eastman Kodak	76 7/8	77 1/2
Exxon	83 1/2	84
Ford	78	77 1/8
General Electric	99 7/8	100 1/4
General Motors	78 3/8	78 3/8
Goodyear	47 7/8	48 1/8
I.B.M.	133	135 1/8
I.T.T.	58 3/4	58 5/8
Mobil Oil	44	45 3/8
Pfizer	68 3/4	68 3/4
Schlumberger	37 1/4	39 1/8
Texaco	38 5/8	39 1/2
U.A.L. Inc.	53 3/4	55 7/8
Union Carbide	25 3/4	28 1/8
U.S. X.	23 3/4	25
Westinghouse	62 3/8	63 3/8
Xerox Corp.	66 1/8	68

CHANGES

Dollar : 6,09 F ↑

Le dollar s'est raffermi le 5 février sur les marchés des changes, s'établissant à 6,0935 F à Paris (contre 6,06 F). Il progressait à Tokyo à 152,92 yens (contre 152,40), et à 1,82 DM (contre 1,816) à Francfort. La perspective d'une prochaine réunion du G5.G7 et la chute de la Bourse allemande ont favorisé ce redressement du billet vert.

FRANCFORT	4 fév.	5 fév.
Dollar (en DM)	1,8165	1,8270

TOKYO	4 fév.	5 fév.
Dollar (en yens)	152,40	152,92

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (5 fév.) .... 8 1/16 %
New-York (4 fév.) .... 6 15/16 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	3 fév.	4 fév.
Valeurs françaises	104,5	102,7
Valeurs étrangères	99,6	99,6

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	420,7	413,9

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	3 fév.	4 fév.
Industrielles	2 168,45	2 191,22

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	3 fév.	4 fév.
Industrielles	1 458,50	1 472,80
Mines d'or	309,70	311,50
Fonds d'Etat	85,31	85,61

TOKYO

	4 fév.	5 fév.
Nikkei	19 964,91	19 940,97
Indice général	1 741,43	1 742,77

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 4 février
Nombre de contrats : 20 388

COURS	ÉCHÉANCES				
	–		Mars 87	Juin 87	Sept. 87
Dernier	–	–	105	105	105
Précédent	–	–	105,40	105,40	105,40

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LA GÉNÉRALE OCCIDENTALE ACCROIT SES LIQUIDITÉS DE 1 MILLIARD DE FRANCS. – La Générale Occidentale vient de céder la participation de 63,12 % qu'elle détenait dans la Cogifi à divers institutionnels, dont l'UAP. Le désengagement de cette société immobilière d'investissements s'est réalisé pour 1 milliard de francs.

HAUSSE DE 8 % DU RÉSULTAT DE BOUYGUES. – Le chiffre d'affaires estimé du groupe Bouygues pour 1986 a progressé de 74 %, passant de 26,3 milliards de francs à 45,8 milliards de francs. Cette hausse résulte principalement de l'acquisition de la SCREG. Le bénéfice net, part du groupe, a augmenté de 8 % à 480 millions de francs.

LA GÉNÉRALE DE FONDERIE SE DÉSENGAGE DE TECHNIBEL. – La Société générale de fonderie a cédé 70 % du capital de sa filiale Technibel à un holding constitué par M. Claude Artaud, directeur général de Technibel, et les principaux dirigeants de cette entreprise. La cession a été faite pour 5 millions de francs.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,0335	6,0365	+ 100	+ 115	+ 205	+ 240	+ 600	+ 725
$ can.	4,4905	4,4961	+ 28	+ 45	+ 46	+ 81	+ 158	+ 267
Yen (100)	3,9551	3,9597	+ 125	+ 141	+ 265	+ 293	+ 819	+ 911
DM	3,3380	3,3415	+ 103	+ 121	+ 225	+ 254	+ 671	+ 761
Florin	2,9612	2,9642	+ 65	+ 75	+ 140	+ 162	+ 436	+ 507
F.B. (100)	16,1108	16,1231	– 77	+ 49	– 12	+ 167	+ 138	+ 682
F.S.	3,9499	3,9545	+ 149	+ 169	+ 317	+ 351	+ 919	+ 1025
L (1 000)	4,6853	4,6913	– 104	– 67	– 185	– 132	– 515	– 386
£	9,1830	9,1936	– 192	– 151	– 390	– 313	– 1122	– 881

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	5 3/4	6	6 1/8	6 1/4	6 1/8	6 1/4	6 3/16	6 5/16
DM	3 3/4	4	3 7/8	4	3 15/16	4 1/16	3 15/16	4 1/16
Florin	5 1/8	5 3/8	5 5/16	5 7/16	5 5/16	5 7/16	5 3/16	5 5/16
F.B. (100)	8	9	8 3/8	8 3/4	8 1/8	8 1/2	7 7/8	8 1/4
F.S.	0 7/8	1 1/2	3 1/8	3 1/4	3 5/16	3 7/16	3 3/8	3 1/2
L (1 000)	9	10 1/2	10 3/8	10 3/4	10 3/8	10 3/4	10 1/4	10 5/8
£	10 3/4	11	10 15/16	11 1/16	10 15/16	11 1/16	10 11/16	11 13/16
F. franç.	8	8 1/2	8 1/2	8 3/4	8 9/16	8 13/16	8 11/16	8 15/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS

4 FEVRIER

Cours relevés à 17 h 39

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV (sélection) 4/2

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Uni-Japon	1415 99	1351 78
Uni-Régions	3061 99	2923 14
Uniprise	2274 64	2198 85
Univar	172 54	172 54
Univers-Obligations	1580 15	1528 19
Valorem	517 86	505 25
Valrég	59502 13	58913
Valorg	1457 79	1456 33
Valrest	78346 48	78307 33

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
● : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

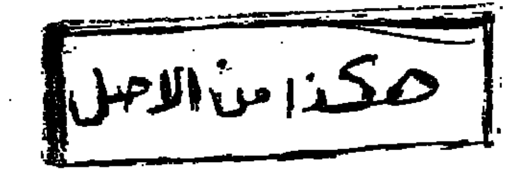
VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/2	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/2
[illegible]	[illegible]	[illegible]



Le Monde

« L'équipe de MSF est détenue depuis le début, en Ethiopie »

affirme le ministre djiboutien des affaires étrangères

DJIBOUTI
de notre envoyé spécial

« *Les otages français ne seront pas libérés d'un jour à l'autre*, a déclaré au cours d'une conférence de presse réunie le jeudi matin 5 février, M. Moumin Bahdon Farah, ministre djiboutien des affaires étrangères et de la coopération. *Cela va trainer quelque temps.* » A son avis, ce retard s'explique par des « *raisons pratiques* », car, selon lui, les dix membres de Médecins sans frontières (MSF) sont détenus par le Mouvement national somalien (MNS) « *en territoire éthiopien, tout près de la frontière somalienne* » dans une région difficile d'accès et peu sûre où les émissaires français ont été invités à se rendre.

Est-ce à dire que M. Fernand Wibaux se rendra en Somalie « *sur la ligne de front dans la province de Hargeisa* » comme un représentant du MNS à Addis-Abeba l'a indiqué dans une communication téléphonique à l'AFP ? M. Moumin exclut cette hypothèse car, dit-il, « *le MNS ne contrôle pas cette région* ». En tout cas, ce mouvement d'opposition somalien, qui cherche à obtenir de son interlocuteur une sorte de reconnaissane *de facto*, voudrait attirer celui-ci le plus près possible de la Somalie, dans une zone qu'il pourra ensuite facilement – tant la démarcation des frontières est floue, – qualifier de « *zone libérée* ».

Une chose est sûre : M. Wibaux s'est rendu, le mercredi 4 février, à Dire-Dawa, base arrière du MNS située à environ 200 kilomètres de la frontière somalienne, en compagnies d'officiels éthiopiens « *pour poursuivre sa mission visant à la libération des otages* », selon les termes d'un porte-parole du Quai d'Orsay.

Quels ont été la mission et l'itinéraire du Transall de l'armée de l'air française qui avait décollé, le mercredi matin 4 février, de Djibouti en direction de l'Ethiopie et qui est revenu le soir même sans les otages à son bord ? « *La mission de cet appareil connue à l'avance n'était pas de ramener l'équipe de MSF* », a simplement indiqué M. Moumin. A-t-elle été seulement de transporter M. Wibaux d'un point à l'autre du territoire éthiopien ?

Le ministre des affaires étrangères a confirmé le rôle primordial joué par les autorités d'Addis-Abeba dans cette affaire d'otages, étant donné que, selon lui, « *le MNS est appuyé par l'Ethiopie et basé en Ethipie* » et que, « *depuis le début, l'équipe de MSF est détenue en Ethiopie* ». Pour sa part, M. Moumin a souligné que « *depuis toujours* » Djibouti s'était refusé à accueillir sur son sol des responsables du MNS.

MSF aurait-il pris des risques en envoyant une équipe dans le camp de Tug-Wajale, dans le nord-ouest de la Somalie, à proximité immédiate de la frontière éthiopienne, comme l'a laissé entendre M. Mohamed Silanyo, le président du MNS ? « *Ils étaient bien à leur place*, a déclaré M. Moumin. *Leur rôle est en effet d'être présents là où on a besoin d'eux.* »

JACQUES DE BARRIN.

Le GAN annonce un relèvement des tarifs d'assurance automobile

Avant que le GAN, cinquième groupe français de l'assurance, ne soit privatisé, M. François Heilbronner, son président, envisage de procéder à des modifications dans la structure juridique du groupe au cours de cette année.

Présentant à la presse cette réforme, M. Heilbronner a indiqué qu'elle devrait permettre de doter le GAN d'une « *structure déjà adaptée par les groupes privés comparables* » et aussi de mieux « *faire apparaître la valeur et le poids réel du GAN* ». Dans son projet, soumis à l'accord des autorités de tutelle, la société centrale du GAN devrait se voir doter des pouvoirs et des moyens, notamment financiers, d'un véritable holding. Celui-ci détiendrait les participations du groupe dans le GAN-Vie et le GAN-Incendie Accident, désormais nettement séparés.

Six mois après son arrivée à la présidence du groupe, M. Heilbronner a annoncé d'autres décisions concernant son organisation : notamment la création de huit délégations régionales dans la branche Incendie-Accident. Le président du GAN a indiqué que le chiffre d'affaires mondial consolidé du groupe aurait atteint l'an dernier, d'après des estimations encore provisoires, 19,5 milliards de francs, en progression de 14 % par rapport à 1985.

M. Heilbronner a enfin annoncé une hausse des primes d'assurances automobile. Plusieurs phénomènes rendent en effet « *inévitable* » un relèvement des tarifs. L'an dernier, la fréquence des sinistres a cessé de diminuer, leur coût moyen en revanche a fortement augmenté (de 10 % en 1986 pour les sinistres matériels, plus encore pour les sinistres corporels). L'affichage obligatoire de l'assurance sur le parebrise n'a provoqué qu'une très faible hausse du nombre des polices vendues (environ 1 %). Enfin, la libération des prix en janvier aurait eu de fâcheuses conséquences, pour les assureurs : en janvier, dans la réparation automobile et pour la région parisienne, le coût de la main-d'œuvre aurait augmenté de 18 %.

Dans ces conditions, les assureurs, qui pour certains commencent à envisager de passer des conventions avec certains garages, sont en tout cas décidé à relever leurs primes « *de 3 % à 6 % selon les compagnies* ». Le GAN, pour sa part, augmentera son assurance automobile « *en mars ou avril prochain* ».

E. I.

M. Périgot : il n'y a pas de dérapage des prix

M. François Périgot, président du Conseil national du patronat français, a déclaré, le mercredi 4 février à Lyon : « *Il n'y a pas en France un phénomène alarmant de dérapage sur les prix.* » Le « patron des patrons » tenait sa première conférence de presse en province depuis son élection. Pour lui, le mauvais indice de janvier n'est pas la preuve que la liberté des prix est un facteur d'inflation.

Sur le vif

Analphabète

Vous y comprenez quelque chose, vous, à tous ces courants, ces transcourants, ces subcourants au PS ? Moi, je nage complètement. J'ai demandé à mes copains. Ils en parlaient justement, ce matin, rapport au comité directeur qui doit se tenir pendant le week-end :

– A quoi ils jouent, les socialos, vous pouvez m'expliquer ?

– Aux chiffres et aux lettres.

– Les lettres, bon, ça je connais, t'as les tendances A, B, C et la suite. Mais les chiffres, je vois pas.

– Enfin, écoute, ma grande, réfléchis. C'est le B. A.-Ba de la politique. Jospin, il est quoi ?

– J'en sais rien, je te dis.

– Il est A 1.

– Pourquoi 1 ?

– Parce qu'il est premier secrétaire.

– Ah ! D'accord, alors Poperen... Attends... Attends... Souffle pas... Poperen, il est... A 2.

– Eh ben, voilà, tu vois, quand tu veux, tu peux. Mais c'est pas ça, le véritable enjeu. Ça va plus loin, ça vise plus haut. Si tu gagnes le gros lot, t'as droit au château. Et là, t'as quatre candidats : Rocard (C 1), Chevènement (E 1), Fabius (A') et Mauroy (B 1).

– Et le deuxième prix, c'est quoi ?

– Un fauteuil de PDG dans un journal. En tête tu trouves Quilès (A), paraît qu'il a fait un héritage, il veut racheter *le Matin*. Ensuite, c'est le peloton des petits télégraphistes. Ils publient tous des lettres plus ou moins confidentielles. Il y en a même une qui s'appelle *le PS*, c'est celle à Joxe.

– Dis donc, Joxe, il voudrait pas passer A 1 par hasard ?

– Absolument, mais c'est pas évident, la case est prise. En revanche, celle de Poperen est menacée. Par Bérégovoy. Il était A 2 quand ton Mimi faisait A 1. Et par Delebarre (B 2).

– Ça va pas, ça, un B peut pas devenir un A.

– Si, puisqu'ils vont fusionner.

– Qui ça ?

– Les A et les B.

– Comment, mais alors ça donnera quoi, pour Jospin et Mauroy ?

– Quelle importance ? Ce qui compte, c'est qu'ils fassent tous les deux leur B. A. pour ton Mimi.

CLAUDE SARRAUTE.

PS : Je suis drôlement embêtée, dites-donc. Jacques Isnard, le spécialiste des questions militaires de la maison, est furibard. Il tient absolument à ce que je précise qu'il s'appelle pas Marcel et que c'est pas lui qui m'a raconté toutes ces horreurs, hier, *sur la visite de mon Mimi* au plateau d'Albion. De son côté, le « vrai-faux » Marcel se retranche derrière le « secret défense », et si je vous le révèle, il va être obligé de se tirer au Brésil !

BOURSE DE PARIS

Matinée du 5 février

Reprise : + 1,04 %

La Bourse de Paris a regagné du terrain le jeudi 5 février en séance du matin, l'indicateur reprenant 1,04 %. Parmi les plus fortes hausses figuraient Redoute (+ 3,51 %) et Elf (+ 2,67 %). En repli, on notait Moulinex (– 2,02 %), Signaux (– 1,24 %) et Europe 1 (– 1,07 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	521	523	524
Agence Havas	2080	2080	2080
Air Liquide (L')	696	701	702
Bancaire (Cie)	1080	1090	1100
Bongrain	2420	2420	2420
Bouygues	1290	1300	1289
B.S.N.	4579	4606	4610
Carrefour	3400	3465	3460
Chargeurs S.A.	1741	1772	1785
Club Méditerranée	659	663	665
Eaux (Gén.)	1410	1410	1430
ELF-Aquitaine	337 50	345	346 50
Essilor	3510	3495	3500
Lafarge-Coppée	1440	1485	1465
Michelin	2935	2985	2985
Midi (Cie)	1580	1601	1612
Moët-Hennessy	2220	2220	2235
Navig. Mixtes	1087	1090	1083
Oréal (L')	3830	3880	3880
Pernod-Ricard	1025	1036	1048
Peugeot S.A.	1235	1256	1256
Sanofi	799	810	808
Source Perrier	780	765	767
Télémécanique	3320	3340	3330
Thomson-C.S.F.	1465	1485	1486
Total-C.F.P.	449	459	458
T.R.T.	2235	2235	2230
Valéo	527	537	536

Forte baisse des bénéfices à Europe 1

Europe 1 Communication affiche, pour son exercice annuel, clos le 30 septembre 1986, une forte baisse du bénéfice consolidé : 585 000 F contre 85,3 millions l'année précédente. Le conseil d'administration a proposé de ne pas distribuer de dividendes cette année.

Pour expliquer cette chute spectaculaire des bénéfices, un communiqué du groupe évoque « *l'importance des provisions exceptionnelles* » liées au bouleversement du paysage audiovisuel, la prise en compte de « *charges de restructuration* » et « *le financement d'un ambitieux plan de développement de l'activité radio* ».

Le numéro du « Monde » daté 5 février 1987 a été tiré à 473 591 exemplaires

Légère remontée du dollar

La prudence et l'expectative l'emportaient une fois de plus le jeudi 5 février sur les marchés des changes où le dollar poursuivait sa mini-remontée. Il clôturait à Tokyo à 152,92 contre 152,40 yen mercredi et s'appréciait doucement dans la matinée à 6,10 F et 1,8275 DM en Europe. La présence de la flotte américaine au large de Beyrouth et la réaction à la chute de la Bourse de Francfort, le 4 février, étaient, avec de nouvelles rumeurs de réunion du « groupe des Cinq » principaux pays industriels à l'origine de cette tentative : « *Tâter le terrain à la hausse* », du billet vert.

De fait, la réunion des « sherpas », les jeudi 5 et vendredi 6 février, à Florence pour préparer les grands dossiers du sommet des nations industrialisées qui se tiendra à Venise du 8 au 10 juin prochain constituait une nouvelle occasion de mesurer la volonté de concertation des Grands de la planète. Que ce tour d'horizon débouche rapidement sur un « *groupe des Cinq* » permettant de stabiliser le dollar est moins *certain*. Chacun veut éviter une réunion de la mésentente aux conséquences dangereuses sur les marchés des changes. Compte tenu des hésitations et des divergences qui persistent, la date des 21 et 22 février semble, dans le meilleur des cas, la plus probable.

D'ici là les cambistes restent réservés sur l'évolution de la conjoncture américaine. Le rebond de l'indicateur composite de 2,1 % en décembre et la hausse des commandes à l'industrie les a laissés sceptiques. Dus pour une bonne part à la crainte des retombées de la nouvelle législation fiscale américaine ils pourraient être sans lendemain. Et on n'exclut pas que l'administration Reagan soit amenée à réviser en hausse de 2 à 3 milliards de dollars le déficit commercial de décembre dernier qui, de 10,7 milliards selon les premières données officielles, avait été accueilli le 30 janvier comme une divine surprise par les marchés des changes.

A B C D E F G

Le RPR en pré-campagne

« Nous devons combattre les Cassandre »

nous déclare M. Jacques Toubon

Le RPR réunit son comité central, le samedi 7 février, sous la présidence de M. Jacques Chirac, première d'une série de manifestations destinées à préparer le parti du premier ministre à la campagne présidentielle.

En régime de croisière, la tâche d'un parti de gouvernement est, contrairement aux apparences, mal aisée à remplir. Contraint au soutien de la majorité et des ministres, il passe naturellement aussitôt pour un « *parti godillot* ». *Tenté* d'exprimer quelque insatisfaction ou réserve, il est de suite accusé de mettre des bâtons dans les roues de ceux qu'il a portés au pouvoir. La vocation du parti majoritaire est ainsi d'avoir un destin d'aligné.

Le président du RPR étant devenu premier ministre en mars dernier, son mouvement, plus encore que l'UDF, a été contraint au soutien sans faille et à l'obéissance sans murmure. Depuis le 16 mars, c'est *sur son chef que toute l'actualité* s'est concentrée laissant dans l'ombre et un peu dans la déshérence ses troupes militantes. Même la célébration du dixième anniversaire du RPR est mal tombée : le 6 décembre 1986, la foi des « compagnons » réunis au palais du CNIT, à la Défense, a été ébranlée par les manifestations de lycéens au quartier Latin et surtout par la mort de Malik Oussekine.

Mais qu'une campagne électorale nationale s'annonce et la machine se remet en route. C'est ce qui se produit en ce début d'année au cours de laquelle les dirigeants du RPR vont s'employer à redonner l'espoir à leur camp afin que le combat change d'âme.

Le programme mis au point par M. Jacques Toubon, secrétaire général, et approuvé par M. Chirac, est chargé.

Au cours de la réunion du comité central, le maire de Paris fera le point de la situation politique après les « turbulences » qui se sont produites depuis deux mois. Aussitôt après, dans chaque département, *des assemblées générales se réuniront* sous l'autorité d'un envoyé spécial de la direction parisienne pour dresser l'état du mouvement dans toutes les circonscriptions.

Le 15 mars à Paris seront rassemblés tous les cadres, c'est-à-dire les parlementaires, les membres des conseils régionaux, les chargés de mission des cinq cent soixante-dix-sept circonscriptions et ceux des cinq mille délégués cantonaux qui auront déjà été nommés. Tous ceux-*là seront* chargés de préparer *les* Assises nationales *prévues* pour les 16 et 17 mai à Paris. Les dernières se sont tenues à Grenoble en novembre 1984. Statutairement, elles doivent prodéder au renouvellement du comité central. Mais surtout ce sont les délégués aux assises qui élisent le président du RPR. M. Chirac, qui occupe cette fonction depuis le 5 décembre 1976, sera de nouveau candidat.

Cette manifestation de masse, à laquelle le secrétaire général attend environ cent mille militants, veut être une démonstration de la force et de la vitalité du mouvement et la preuve qu'après un an de participation au pouvoir « *l'espoir est plus grand que jamais* », selon l'expression de M. Toubon. La mobilisation ne s'arrêtera pas là.

En effet, les 13 et 14 juin, le RPR organisera sur la pelouse de Reuilly, au bois de Vincennes, une « Fête de la Nation » qui voudra être un grand rassemblement populaire du type fête foraine ou partie de campagne sans discours politiques.

Enfin, à l'automne 1987, un congrès extraordinaire fixera la ligne du parti pour la campagne électorale et en donnera le coup d'envoi. Il ne fait guère de doute que, au cours de toutes ces manifestations, le slogan que les militants lanceront avec le plus de foi sera celui de « *Chirac président* » puisqu'il correspond déjà pour eux à une évidence. Ce n'est qu'au début de l'année 1988 – s'il révèle enfin (1) son intention de briguer l'Elysée – que M. Chirac se mettra alors en congé de présidence du RPR comme il le fit en février 1981.

Conquérir encore

Le RPR, son président et son secrétaire général abordent cette période d'activité soutenue avec « *volonté, dynamisme et confiance* » puisque ce sont là les vertus qu'ils veulent, une fois encore, illustrer.

Selon M. Toubon, les militants du RPR sont « *sensibles aux reproches adressés au gouvernement de pratiquer une politique déséquilibrée, inéquitable au détriment des moins favorisés* ». Il affirme que les adhérents de son parti « *sont choqués d'un tel reproche, et ils attendent que le gouvernement et son chef se défendent contre un tel procès et se disculpent avec plus d'énergie* ».

Il reconnaît qu'ils rendent volontiers la télévision responsable d'une présentation défavorable des choses. Comme les parlementaires viennent de s'en faire l'écho (*le Monde* du 5 février). M. Toubon met en garde les militants RPR et plus généralement ceux de la majorité contre « *le risque d'amplifier la campagne de dénigrement des socialistes contre le gouvernement* ». Il nous explique : « *Notre rôle est de souligner l'importance de l'œuvre réalisée par le gouvernement depuis dix mois. Il est aussi de distinguer entre, d'une part, ceux qui agissent, qui ont le courage d'appliquer le programme voulu par les électeurs et qui prennent le risque de déranger bien des conservatismes et, d'autre part, ceux qui observent, qui « glosent », qui contestent et qui font consciemment ou non le jeu de nos adversaires* ».

Pour le secrétaire général du RPR, « *l'erreur serait de croire que nous pouvons nous reposer sur nos lauriers du 16 mars. Nous devons encore faire preuve d'esprit offensif comme lorsque nous étions dans l'opposition. Car nous devons faire face à une triple adversité, qui vient de la gauche, d'une société sur la défensive et d'un contexte européen et international qui n'est pas charitable pour la France. Nous ne sommes donc pas là pour conserver le pouvoir mais pour conquérir encore. C'est pour cela que la majorité doit redoubler d'esprit offensif, mieux expliquer et faire partager davantage son espérance* ».

Le député de Paris insiste aussi sur les aspirations de l'opinion, notamment dans le domaine social en rappelant que son électorat est divers et se recrute, entre autres, dans les couches moyennes et modestes. Il affirme : « *Nous devons combattre les Cassandre, car rien n'est compromis* », et il explique : « *les principes de la politique économique sont intacts, la lutte contre l'inflation se poursuit, la rigueur sur les salaires n'est pas entamée. Les électeurs comprennent que nous ne faisons pas de l'électoralisme à courte vue qui serait plus facile mais plus dangereux pour l'avenir* ».

Et M. Toubon affiche un solide optimiste en assurant : « *Le plus gros est passé. Avec de la force d'âme nous avons le temps d'obtenir des résultats.* »

ANDRÉ PASSERON.

